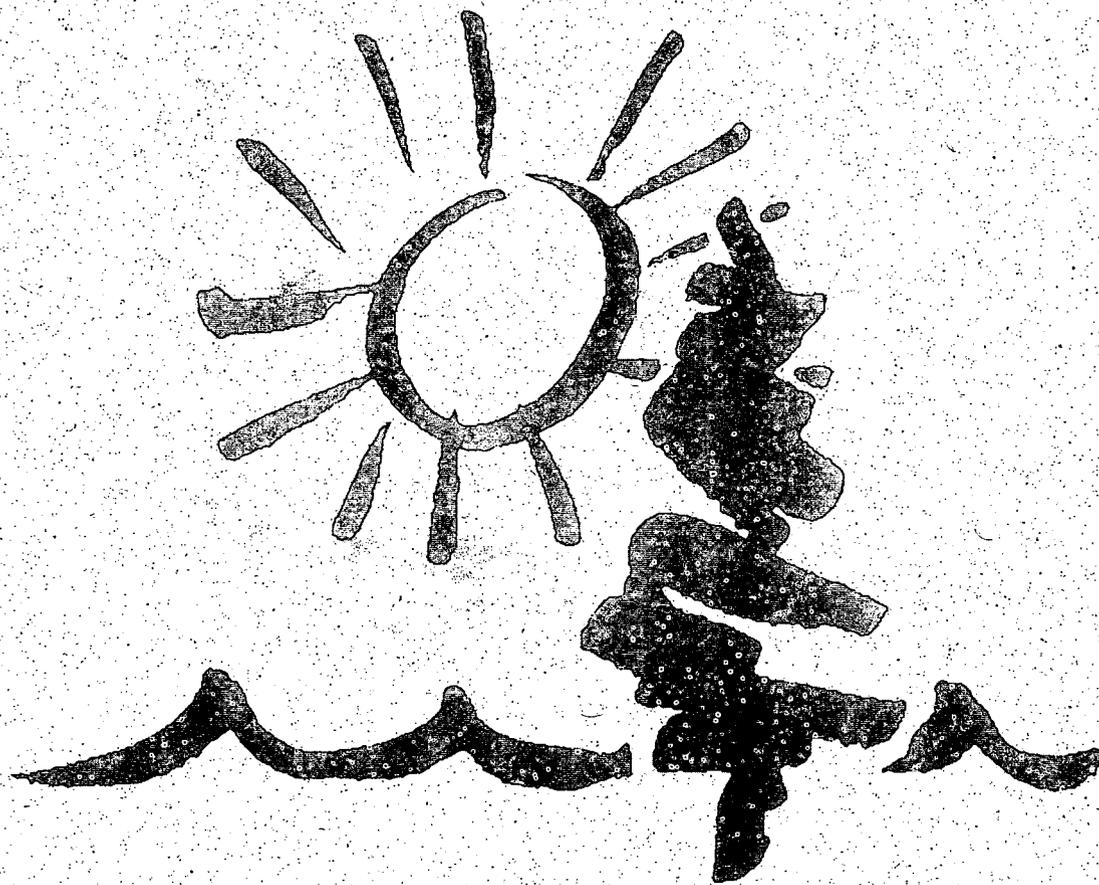




Écocivisme  
Environmental Citizenship

# ***Quel est le message d'aujourd'hui?*** **Le programme des messages sur l'Écocivisme**

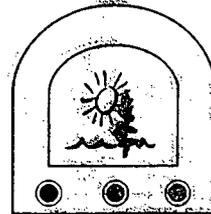


**Édition de la région du Québec**



Environnement Canada  
Environment Canada

# Remerciements



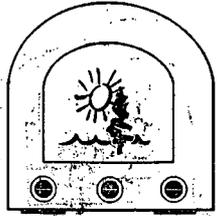
Tout au long du processus de mise au point de cette trousse, les renseignements, les conseils et le soutien que n'ont cessé de nous apporter nos collègues et gestionnaires d'Environnement Canada nous ont été d'une aide précieuse.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Janet Bax, Yvon Bernier, Pam Blackstock, André Bolduc, Tony Chir, Liz Dowdeswell, Pierre Dubreuil, Réal Franc, Barry Greer, Will Hayward, Christine Hogan, Judy Holland, Rai King, Jacques Lavigne, Sue Savoie, Gord Leblanc, Liz Lefrançois, Andrew Lister, Sean Lynch, Alex Manson, Charles Marriott, John Mills, Andrée Mongeon, Ken Nelles, Guy O'bomsawin, Elson Oja, Anne O'Toole, Art Petch, Margaret Phelan, Jack Ricou, James Riordan, Trevor White et John Yarema.

Nous souhaitons également remercier de leur contribution les météorologues des divers bureaux, les directions des communications et les bureaux régionaux des communications d'Environnement Canada, les experts des différents services et le personnel des Communications stratégiques.

Nous nous excusons auprès de ceux que nous avons pu oublier. Enfin, nous tenons à remercier d'avance les nombreuses personnes qui vont participer aux différentes étapes de ce programme.

GE  
77  
W5214

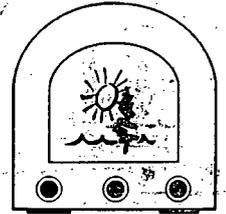


# Table des matières

<b>Préface — Comment utiliser cette trousse</b> . . . . .	<b>i</b>
<b>Remerciements</b> . . . . .	<b>ii</b>
 <b>Partie I — Présentation du Programme</b>	
<b>Introduction</b>	
<b>L'Initiative de l'écocivisme</b> . . . . .	<b>1</b>
<b>Le Programme des messages d'écocivisme</b> . . . . .	<b>2</b>
<b>Un nouveau service à offrir pour le personnel     des services météorologiques du SEA</b> . . . . .	<b>3</b>
 <b>Le Programme des messages d'écocivisme</b>	
<b>Que propose ce programme?</b> . . . . .	<b>4</b>
<b>Quels messages sont diffusés?</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>Comment les messages ont-ils été créés?</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>Quand le personnel des services météorologiques     doit-il recevoir les messages?</b> . . . . .	<b>6</b>
<b>Autres questions et réponses</b> . . . . .	<b>7</b>
 <b>Communication des messages</b>	
<b>Publics cibles</b> . . . . .	<b>8</b>
<b>Principaux intervenants</b> . . . . .	<b>8</b>
<b>Diffusion nationale et régionale</b> . . . . .	<b>9</b>

## Présentation du Programme des messages d'écocivisme aux médias

Ce qu'en disent les Canadiens . . . . .	11
Quels sont les avantages du Programme pour les médias . . . . .	13
Comment répondre aux exigences de programmation des médias . . . . .	14
Mise en œuvre du Programme . . . . .	15



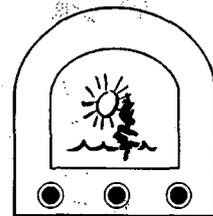
## Considérations opérationnelles

Principes généraux . . . . .	17
Différents modes de diffusion des messages . . . . .	18
- Radio	
- Télévision	
- Câblodistribution	
- Répondeurs téléphoniques	
- Journaux	
- Radiométéo / Météocopie	
Réponses aux questions et aux demandes de renseignements supplémentaires . . . . .	21
Circonstances particulières . . . . .	22
Calendrier de diffusion . . . . .	23
Suivi de la diffusion des messages . . . . .	24
Réseau de soutien . . . . .	25

## Autres façons de promouvoir le Programme des messages d'écocivisme

Activités . . . . .	30
Outils de promotion . . . . .	32

# Préface — Comment utiliser cette trousse

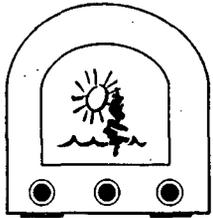


Cette trousse a été divisée en quatre parties.

La Partie I, **Présentation du Programme**, constitue une introduction au Programme des messages d'écocivisme et comprend des renseignements sur le rôle du personnel des Services météorologiques du SEA, chargé de communiquer ces messages au grand public. Elle est divisée en six sections.

- ❑ **L'Introduction** explique les raisons qui ont conduit à la création du Programme ainsi qu'à la participation des services météorologiques et des bureaux locaux.
- ❑ La section traitant du **Programme des messages d'écocivisme** apporte des réponses à ceux qui se demandent ce que le Programme offre, comment les messages ont été conçus et de quels types de messages il s'agit, ou se posent d'autres questions connexes.
- ❑ La troisième section, **Communication des messages**, offre une vue d'ensemble des principaux intervenants chargés de diffuser les messages tant au niveau national que régional.
- ❑ La quatrième section devrait vous aider dans la **Présentation du Programme des messages d'écocivisme aux médias**.
- ❑ La cinquième section traite de **Considérations opérationnelles**. Elle comprend des directives générales quant à la diffusion des messages, explique comment répondre aux questions et aux demandes de renseignements complémentaires, ou ce qu'il faut faire dans des circonstances particulières, par exemple les situations d'urgence, et suggère différents types de supports pour la présentation des messages. Cette section décrit également en détail les modalités de diffusion des messages et le suivi de cette diffusion. À la dernière page se trouve la liste des personnes-ressources d'Environnement Canada qui sont en mesure de fournir des renseignements supplémentaires.
- ❑ La dernière section de la Partie I décrit les **Autres façons de promouvoir le Programme des messages d'écocivisme**.

Dans la pochette se trouve la documentation de référence susceptible d'aider le personnel des Services météorologiques du SEA à présenter le Programme aux médias. Elle comprend un exemple de lettre adressée aux médias ainsi qu'un historique du Programme et des documents décrivant l'étude de marché qui a été effectuée. Des tierces du logo d'écocivisme sont également fournies.



La Partie II, **Sommaire des thèmes des messages**, présente brièvement chacun des aspects de l'environnement abordés dans les messages et fournit une liste des documents de référence pertinents.

La Partie III contient les **Calendriers** de diffusion des messages pour une période d'environ six mois. Au besoin, des calendriers mis à jour seront fournis avec les nouvelles séries de messages. Nous vous suggérons de conserver les originaux dans la pochette afin d'y avoir accès facilement. Affichez des photocopies des calendriers.

La Partie IV présente les **Messages** en tant que tels.

Les messages seront regroupés par séries hebdomadaires. Des séries de messages types sont fournies.

Des séries de messages définitifs seront acheminées par la suite. Chaque série vous sera expédiée environ deux mois avant la date de diffusion prévue.

Prenez le temps de vous familiariser avec la présente pochette. Les renseignements qu'elle contient sont cohérents et crédibles. Le dossier des messages est adapté aux besoins de chaque région. Il est complet : il contient les messages prêts pour la diffusion, l'information complémentaire et les noms des personnes-ressources. Il atteste de l'expérience d'Environnement Canada et de la crédibilité qu'a acquise le ministère dans la diffusion de messages de sensibilisation à l'environnement. Cette diffusion constitue le principal cheval de bataille du Plan vert du Canada et de l'Initiative de l'écocivisme d'Environnement Canada.

Étant donné que la présente documentation sera mise à jour périodiquement, elle est nécessairement segmentée. Lorsque vous en prendrez connaissance, **veuillez photocopier tous les documents que vous pensez emporter avec vous et remplacez les originaux dans la pochette**. Ainsi, vous serez assurés que les séries de messages sont complètes et qu'il y a au moins une copie du calendrier de diffusion!



6. Vous en connaissez des produits dangereux?...

Je suis convaincu qu'il y en a autant chez vous que chez moi.

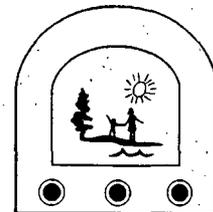
On a tous au moins une pile, un solvant, un produit nettoyant, de la peinture, ou bien de l'huile à moteur qu'on a déjà utilisée.

Quand on les jette à la poubelle ou dans les égouts, on contribue directement à augmenter la pollution.

**Il y a juste une seule solution pour nous protéger contre les produits dangereux, c'est d'en disposer selon les recommandations des municipalités.**

On ne badine pas... avec les produits dangereux!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Vingt-sept pour cent des Canadiens jettent quotidiennement à la poubelle des déchets dangereux. Vingt-pour cent déclarent qu'ils ne produisent aucun déchet de ce type. Un peu plus de la moitié des personnes qui connaissent l'existence de programmes spéciaux d'élimination des déchets ménagers dangereux y ont recours (18 p. 100 en ignorent l'existence).

### Considérations régionales

- ❑ Une étude sur les déchets dangereux réalisée au Québec a révélé que le consommateur moyen y produit environ 2,5 kg de déchets dangereux par an.
- ❑ En Alberta, 45,1 p. 100 des ménages disposent de moyens de se débarrasser de leurs déchets dangereux. Près de 54 p. 100 d'entre eux utilisent les services mis à leur disposition.

**Personne-ressource au niveau national :**

**Déchets :**

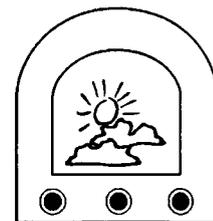
Danielle Labonté  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

**Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifice Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626



# Information sur le réchauffement de la planète



## Résumé des sujets

Réchauffement de la planète — Explication

Conséquences du réchauffement de la planète pour le Canada

Émissions de gaz à effet de serre au Canada

Mesures à prendre pour ralentir le réchauffement de la planète

Réchauffement de la planète et Plan vert du Canada

## Publications de référence

Pour de plus amples renseignements sur le réchauffement de la planète et d'autres aspects des changements climatiques, consultez les documents suivants :

*A Global Warming Primer*, Service de l'environnement atmosphérique, 1992

*Le Canada et le réchauffement planétaire : faire face au défi*,  
Gouvernement du Canada, 1991

«Le saviez-vous, nous vivons dans une serre?», Environnement Canada, 1992

*L'état de l'environnement au Canada*, Gouvernement du Canada, 1991  
(en particulier le chapitre 22)

«La couche d'ozone, qu'est-ce qui se passe là-haut?», Environnement  
Canada, 1991

*Comprendre l'atmosphère en évolution*, SEA/Environnement Canada,  
1991

# Réchauffement de la planète — Explication

## Qu'est-ce que le réchauffement de la planète?

Les scientifiques craignent un réchauffement généralisé des températures à l'échelle de la planète. Cette augmentation de la température est l'une des conséquences les plus graves de la contamination de l'atmosphère. Les gaz à effet de serre naturellement présents dans l'atmosphère, comme le dioxyde de carbone, la vapeur d'eau, le méthane, l'oxyde nitreux et l'ozone, emprisonnent la chaleur du soleil près de la surface de la Terre, réchauffant ainsi le sol, l'air et l'eau. Ce phénomène, qu'on appelle «effet de serre», maintient sur notre planète une température qui permet d'y vivre.

Depuis la révolution industrielle, les activités de l'homme font augmenter la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère, ce qui déséquilibre l'effet de serre naturel. En fait, les études scientifiques prouvent que l'atmosphère est en train d'emprisonner plus de chaleur, ce qui provoque une augmentation de la température moyenne de la planète.

Cependant, le réchauffement de la planète signifie plus qu'une simple augmentation des températures. Il se caractérise aussi par des changements climatiques. Le réchauffement de la planète pourrait influencer considérablement sur les caractéristiques des vents et des précipitations et avoir des conséquences désastreuses sur les ressources naturelles, l'habitat de la faune, les réserves en eau, l'agriculture, la croissance de la végétation et la stabilité des sols. Les scientifiques ne peuvent prédire exactement ni l'ampleur de ces changements climatiques, ni le moment ou les régions où ils se produiront.

Si les hommes continuent de produire des gaz à effet de serre au rythme que nous connaissons aujourd'hui, les scientifiques prévoient que la planète se réchauffera de trois degrés en un siècle seulement. Une telle augmentation ne semble pas inquiétante, mais il ne faut pas oublier que la température de la planète au cours de la dernière ère glaciaire n'était inférieure que de cinq degrés à la température actuelle. Des changements mineurs de la température de la planète peuvent avoir un impact considérable sur le climat du globe.

## Gaz à effet de serre et réchauffement de la planète

Les nouveaux styles de vie et la croissance démographique mondiale ont provoqué une augmentation phénoménale de la consommation d'énergie. Une grande partie de l'énergie que nous utilisons pour chauffer les logements, fabriquer des produits et alimenter les automobiles provient de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel). Leur combustion génère d'importantes quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (en particulier le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)).

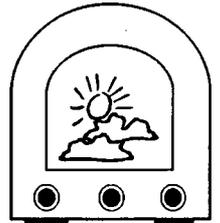
Le dioxyde de carbone est l'un des principaux éléments contribuant au réchauffement de la planète. Le dioxyde de carbone est produit naturellement par les plantes et les animaux, mais environ 80 p. cent des émissions de cette substance qui sont provoquées par l'homme proviennent de la combustion des combustibles fossiles. Les arbres et les plantes absorbent le dioxyde de carbone, mais le déboisement massif entraîne le rejet de ce gaz dans l'atmosphère.

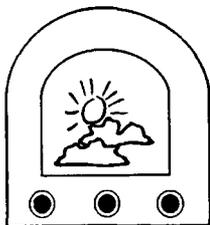
Les autres gaz à effets de serre responsables du réchauffement de la planète sont le méthane, les CFC (chlorofluorocarbones) et l'oxyde nitreux.

Le méthane est produit naturellement lorsque la végétation est brûlée, digérée ou putréfiée en l'absence d'oxygène. D'importantes quantités de méthane sont émises par le pâturage du bétail, les décharges et les lieux d'enfouissement des ordures ainsi que la production de combustibles fossiles.

Les CFC sont des produits chimiques fabriqués par l'homme. Ils servent à la réfrigération et à la congélation et comme agents de gonflement dans la fabrication de produits à base de mousse et entrent dans la composition des solvants de nettoyage.

Les oxydes nitreux, présents naturellement dans l'environnement, sont également émis en grande quantité lorsque sont utilisés des engrais chimiques et que sont brûlés des combustibles fossiles.





La concentration de tous ces gaz dans l'atmosphère a considérablement augmenté au cours des trente dernières années. En modifiant la composition chimique de l'atmosphère, les hommes intensifient l'effet de serre naturel. Si nous continuons sur la même voie, la quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère aura doublé d'ici à 2050.

### **Pouvons-nous prévoir le réchauffement de la planète?**

La communauté scientifique internationale s'entend pour dire que le réchauffement de la planète se produira si nous ne faisons rien pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Il est cependant difficile de prévoir l'impact des changements climatiques. Les scientifiques s'appuient sur des modèles climatiques complexes, établis en vue de simuler l'équilibre cli-

matique actuel. En modifiant certaines conditions selon différentes valeurs (en particulier, les niveaux de dioxyde de carbone), il est possible de simuler les changements probables des conditions climatiques mondiales. Bien qu'il existe tout un éventail de projections possibles, la plupart des modèles indiquent que la température moyenne de la planète augmentera sensiblement si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent.

### **Lectures complémentaires**

Le Canada et le réchauffement planétaire (Environnement Canada)

### **Personne-ressource**

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
SEA  
Téléphone : (613) 943-1535

### **L'équation du réchauffement de la planète :**

**Gaz à effet de serre produits par l'homme (surtout le CO<sub>2</sub>) = Atmosphère contaminée = Réchauffement de la planète = Changements climatiques**

# Conséquences du réchauffement de la planète pour le Canada

**L**e réchauffement de la planète aura probablement un impact considérable sur les conditions climatiques au Canada. L'augmentation des températures pourrait s'accompagner d'une élévation du niveau de la mer et de changements dans les caractéristiques des précipitations. Étant donné que le Canada est un pays aux variations climatiques extrêmes, il pourrait être parmi les plus gravement touchés au monde.

Les scientifiques utilisent des modèles climatiques pour imaginer comment le climat va évoluer avec l'augmentation des gaz à effet de serre. Dans le monde entier, ils s'accordent pour dire que le réchauffement de la planète sera inévitable si nous ne faisons rien pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Mais ils ne peuvent déterminer ni l'ampleur de ces changements climatiques, ni le moment ou l'endroit où ils surviendront. Par contre, ils sont persuadés que la rapidité avec laquelle ces changements se produisent est plus importante que les changements eux-mêmes. Plusieurs changements climatiques se sont produits naturellement sur notre planète depuis des millions d'années, mais le rythme de ces changements a été plutôt lent. Dans le cas de changements rapides qui accompagneraient le réchauffement de la planète, les plantes, les animaux et les hommes auraient énormément de difficulté à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Des études réalisées en ce moment même indiquent que les changements climatiques ont modifié de façon significative les systèmes naturels au Canada, ce qui influe sur le contexte économique et social.

## Effets généraux

Les modèles canadiens indiquent que l'impact du réchauffement de la planète pourrait varier d'une région à l'autre. La température pourrait augmenter de près de 10 degrés en certains points du pays, l'augmentation la plus forte étant prévisible durant l'hiver, surtout dans les régions du Nord.

Certains penseront peut-être que le réchauffement généralisé pourrait être bénéfique pour le climat nordique et froid du Canada, parce qu'il prolongerait les saisons de croissance et atténuerait les rigueurs de l'hiver. Mais d'après les scientifiques, il ne s'agit pas d'une simple augmentation de température, mais également d'une modification des caractéristiques des vents et des précipitations.

## Agriculture

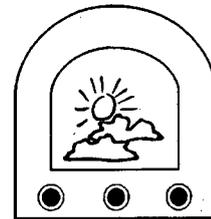
Le réchauffement de la planète pourrait accentuer la gravité et la fréquence des sécheresses, en particulier dans les provinces du sud des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba). Ces régions sont particulièrement vulnérables à une érosion et une dégradation potentielle des sols, qui résulterait de la diminution des précipitations, provoquant elle-même l'assèchement des sols. Le Canada pourrait également connaître une multiplication des parasites et des maladies des récoltes. Il est peu probable que les principales cultures puissent être déplacées vers le nord, parce que la qualité des sols y est médiocre.

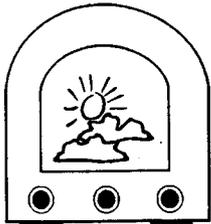
## Foresterie

Le réchauffement de la planète pourrait modifier considérablement les limites des forêts canadiennes, à cause d'une réduction phénoménale des surfaces boisées du pays. Une importante détérioration des forêts pourrait également être causée par les invasions de parasites ou d'insectes. En outre, l'assèchement de l'air accentuerait inévitablement la fréquence et la gravité des incendies de forêt.

## Élévation du niveau de la mer

Une élévation du niveau de la mer provoquerait des inondations dans les régions côtières du Canada. Les collectivités résidentielles et commerciales implantées en bord de mer, comme Saint-Jean, Vancouver et Charlottetown, seraient menacées. Il y aurait également risque de saturation des systèmes d'égouts pluviaux et d'altération de l'alimentation en eau potable.





### Réserves en eau

Si les saisons chaudes duraient plus longtemps, les réserves en eau pourraient être touchées par une plus grande évaporation. L'abaissement du niveau des nappes phréatiques, la diminution des réserves en eau des rivières, des lacs et des réservoirs, et la concentration de polluants dans certains des réseaux hydrographiques du pays feraient augmenter la demande

en eau, déjà très forte. La navigation sur les Grands lacs et la production d'hydroélectricité seraient également touchées.

### Énergie

Non seulement la capacité de production des centrales hydroélectriques canadiennes diminuerait, mais la demande saisonnière de chauffage et de climatisation changerait, perturbant la fourniture, les importations et les exportations d'électricité. Par ailleurs, les coûts d'exploitation des plates-formes pétrolières diminueraient du fait de l'amincissement de la couche de glace.

### Transports

La période d'expédition inter-glaciale pourrait être étendue. Mais on s'attend à une augmentation des coûts d'exploitation du transport par les Grands Lacs, à cause d'une baisse probable de leur niveau. Dans le Nord, les transports pourraient être perturbés, étant donné que le dégel du pergélisol rend les routes difficilement praticables.

### Pêche

De nouvelles espèces de poissons pourraient envahir les Grands lacs en provenance du sud, pendant que les espèces résidentes disparaîtraient. Des courants moins forts et une augmentation de la température de l'eau pourraient perturber les habitudes migratoires des poissons et avoir notamment un effet désastreux sur les saumons. Par ailleurs, le réchauffement de l'eau pourrait profiter à l'aquaculture.

### Le Nord

On s'attend à ce que le réchauffement soit particulièrement ressenti dans le nord du Canada.

Le pergélisol nordique est un élément important qui influe sur l'écoulement des eaux, la croissance de la végétation et la stabilité des sols. La fonte du pergélisol provoquée par le réchauffement de la planète pourrait altérer sérieusement l'état des routes, des oléoducs et des bâtiments. Étant donné que les précipitations de pluie et de neige se déplaceraient vers le nord, une plus grande quantité d'eau d'écoulement multiplierait les inondations périodiques. Le dégel pourrait libérer d'énormes quantités de méthane, actuellement prisonnières en dessous de la couche de pergélisol. Ces conditions accéléreraient encore le processus de réchauffement.

### Activités récréatives

Les activités comme le camping et le golf pourraient probablement être sur une plus longue période. La longueur de la saison de ski pourrait toutefois diminuer. On envisage même la disparition des centres de ski dans des régions telles que le sud du Québec et de l'Ontario. Dans les parcs et les étendues sauvages, des changements toucheraient la végétation et la faune.

### Risques

Même si les changements observés dans les niveaux moyens de précipitations et de température sont minimes, ils peuvent avoir une incidence considérable sur les sécheresses et les inondations dans certaines zones sensibles. Si la saison des eaux libres des lacs intérieurs est plus longue, les orages locaux seront plus graves et plus fréquents. Une augmentation des chutes de pluie hivernales pourrait accentuer l'érosion et les glissements de terrain dans les régions arctiques et montagneuses. Des températures estivales plus élevées favoriseraient la formation de tempêtes et de cyclones.

### Personne-ressource :

Alex Manson,  
Directeur, Politique nationale,  
SEA  
Téléphone : (613) 943-1535

# Émissions de gaz à effet de serre au Canada

Les scientifiques ont détecté des concentrations de plus en plus importantes de divers gaz à effet de serre (appelés ainsi parce qu'ils retiennent la chaleur) dans l'atmosphère. Les concentrations de dioxyde de carbone, de méthane, de CFC (chlorofluorocarbones), d'ozone et d'oxydes nitreux dépassent déjà de loin les niveaux les plus élevés présents ces 160 000 dernières années.

Depuis la révolution industrielle, les niveaux de dioxyde de carbone et de méthane ont considérablement augmenté. Ils continuent d'ailleurs à augmenter de nos jours. On a également enregistré une hausse vertigineuse des niveaux d'oxyde nitreux; pour leur part, les CFC (gaz créés par l'homme, dont le potentiel réchauffant est considérable) ne sont apparus dans l'atmosphère que dans les années 30. Les scientifiques craignent que la présence de ces gaz dans l'atmosphère n'intensifie l'effet de serre naturel, provoquant le réchauffement de la planète.

## Le Canada contribue au réchauffement de la planète

À l'échelle mondiale, le Canada contribue pour environ deux p. cent aux émissions de dioxyde de carbone reliées à la production d'énergie, pour un ou deux p. cent aux émissions de méthane et d'oxyde nitreux, et pour environ deux p. cent aux émissions de CFC. Les émissions de dioxyde de carbone produites par la consommation d'énergie sont de loin les plus importantes sources de gaz à effet de serre au Canada.

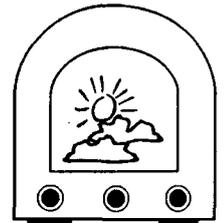
Le tableau n'est pas le même, par contre, lorsqu'on évalue la contribution du Canada à l'échelle mondiale per capita. Sur cette échelle, le taux d'émissions du Canada est parmi les plus élevés du monde industrialisé.

Pourquoi les Canadiens consomment-ils autant d'énergie? Le contexte géographique et climatique du Canada, ainsi que la consommation inévitable d'énergie par certaines industries, sont en grande partie à l'origine de ces chiffres très élevés.

- Le Canada est un pays immense dont la population est clairsemée. À cause des di-

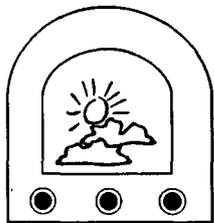
stances séparant les centres urbains, les Canadiens consomment une somme considérable d'énergie pour les transports et les communications.

- Le Canada est un pays nordique dont les climats sont diversifiés et parfois extrêmes. Une large part de la consommation énergétique du pays sert à chauffer et à climatiser les logements, les bureaux et les entreprises.
- Certains facteurs économiques contribuent au niveau relativement élevé de consommation d'énergie. Le Canada possède les niveaux de production per capita les plus élevés au monde pour le nickel, le cuivre, la potasse, le gypse, l'uranium, le zinc, l'orge, le bois d'industrie, le bois de sciage et le papier journal. Il se classe au deuxième rang mondial pour la production per capita de l'aluminium, du plomb, du blé et de l'avoine. En outre, l'économie canadienne dispose de ressources naturelles considérables (mines, forêts, pétrole et gaz naturel). Du fait de toutes ces activités et des distances à parcourir, le Canada est au deuxième rang en matière de transport de fret per capita. Ces activités entraînent une consommation énorme d'énergie et jouent un rôle déterminant dans les émissions de CO<sub>2</sub> au Canada. Si les facteurs géographiques, climatiques et économiques ont une incidence sur les niveaux d'émissions globaux du pays, on peut et on doit réduire ces émissions. Le Canada dispose fort heureusement de moyens rentables pour mieux gérer son énergie et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Si rien n'est fait dans ce sens, la quantité de dioxyde de carbone présente dans l'atmosphère doublera d'ici à 2050.



## Sources émettrices de gaz à effet de serre au Canada

De tous les gaz à effet de serre rejetés par l'homme dans l'atmosphère, le dioxyde de carbone est le plus dangereux. À ce jour, à l'échelle de la planète, ce gaz est responsable pour envi-



ron 60 p. cent de l'aggravation de l'effet de serre.

Lorsque les combustibles fossiles brûlent, ils rejettent de grandes quantités de carbone et de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. En 1990, le Canada a rejeté 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Par comparaison, les producteurs naturels de carbone (plantes et animaux) n'émettent chaque année qu'un milliard de tonnes environ.

Les transports représentent 32 p. cent des émissions de dioxyde de carbone au Canada, la production d'électricité, 20 p. cent, et les sources industrielles, 17 p. cent. Le chauffage résidentiel non électrique représente 9 p. cent et le chauffage commercial, 5 p. cent.

Les autres gaz à effet de serre (méthane, oxydes nitreux et ozone) ont un pouvoir d'absorption de la chaleur supérieur au dioxyde de carbone, mais parce ce qu'ils sont présents en moins grandes quantités dans l'atmosphère, leur impact global est moins important.

Une grande partie du méthane rejeté au Canada provient des lieux d'enfouissement, qui représentent 38 p. cent des émissions. Les déchets animaux et l'élevage constituent l'autre source la plus importante. Viennent ensuite

l'extraction de gaz naturel, la combustion des combustibles fossiles, l'exploitation des mines de charbon, les processus industriels et l'extraction de pétrole brut.

Les CFC, produits chimiques fabriqués par l'homme, seront bannis au Canada d'ici la fin de 1995, mais de par leur «durée de conservation» dans l'atmosphère, ils influenceront sur le réchauffement de la planète pendant les 100 prochaines années.

L'ozone des basses couches de l'atmosphère, créée par des réactions de composés contenant du carbone (combustibles fossiles ou liquides, solvants et produits chimiques organiques), a plus que doublé au cours des 100 dernières années.

Un tiers de l'oxyde nitreux présent dans l'atmosphère est produit par l'homme; en particulier par la combustion des combustibles fossiles et l'utilisation des engrais chimiques. L'oxyde nitreux contribue pour environ 5 p. cent aux émissions de gaz à effet de serre au Canada.

### **Personne-ressource**

Alex Manson

Directeur, Politique nationale

SEA

Téléphone : (613) 943-1535

## Mesures à prendre pour ralentir le réchauffement de la planète

D'après le récent sondage Environmental Monitor, les Canadiens croient fermement que chaque citoyen peut apporter une contribution non négligeable en matière de gestion des déchets, de prévention de la pollution de l'eau et de protection de la faune. Mais seulement sept p. cent des répondants croient que chacun de nous peut faire quelque chose pour ralentir le réchauffement de la planète. En d'autres termes, les Canadiens n'ont aucune idée de la façon dont ils contribuent vraiment à ce réchauffement.

Le gouvernement et les industriels peuvent prendre un certain nombre de mesures importantes pour freiner le réchauffement de la planète, mais l'intervention de chaque citoyen fait partie intégrante du processus. Voici un exemple d'initiatives décisives qui permettraient de réduire les émissions de gaz à effet de serre (surtout le dioxyde de carbone) :

- ❑ Mieux gérer la production et la conservation de l'énergie;
- ❑ Utiliser moins de combustibles à forte teneur en carbone.

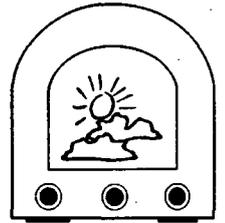
Chacun de nous peut participer intelligemment à toutes ces initiatives. La sensibilisation et les actions individuelles permettent de contribuer dans une large mesure au ralentissement du réchauffement de la planète. Chaque Canadien rejette environ 4,4 tonnes de carbone par an dans l'atmosphère. Le dioxyde de carbone est responsable pour environ 60 p. cent du réchauffement de la planète provoqué par l'homme.

Il suffit de peu de choses pour apporter sa contribution! Les trucs suggérés ci-dessous, ainsi que dans les messages d'écocivisme, montrent à quel point il est facile de contribuer au ralentissement du réchauffement de la planète.

### Appareils électroménagers

- ❑ Ne mettez le lave-vaisselle en route que lorsqu'il est plein. Vous économiserez de l'eau, de l'énergie et de l'argent. En moyenne, un lave-vaisselle utilise 35 à 45 litres d'eau chaude par lavage et consomme environ 100 kilowatts par an.

- ❑ Si vous utilisez un lave-vaisselle automatique, laissez sécher la vaisselle à l'air ambiant.
- ❑ Ne faites fonctionner la machine à laver que lorsqu'elle est pleine. Si de nombreuses machines permettent de régler le niveau d'eau afin de laver moins de linge en ne gaspillant ni eau ni énergie, la quantité d'énergie nécessaire à l'alimentation de la machine demeure la même.
- ❑ Étendez le plus de linge possible. En moyenne, une sècheuse consomme de 75 à 100 kilowatts par mois.
- ❑ Achetez des appareils éconergétiques. Vérifiez l'étiquette EnerGuide. Plus le chiffre indiqué est bas, plus l'appareil est économique.



### Chauffage et éclairage

- ❑ Éteignez les lumières dans les pièces inoccupées ou lorsque vous quittez la maison. Un ménage consomme environ 1000 kilowatts/heure par an pour s'éclairer. En éteignant les lumières inutiles, vous ferez baisser sensiblement ce chiffre. Éteignez également les postes de radio et de télévision.
- ❑ Installez des ampoules fluorescentes compactes à la place des ampoules à incandescence de forte puissance. Une ampoule fluorescente de 10 watts fournit le même éclairage qu'une ampoule à incandescence de 100 watts.
- ❑ Mettez hors tension le réservoir d'eau chaude lorsque vous quittez votre domicile pour une longue période. Ces réservoirs représentent 17 p. cent de votre consommation domestique (seul le chauffage consomme plus). Si la chaudière et le réservoir d'eau chaude sont solidaires, ne mettez pas la chaudière hors tension car vous risqueriez d'endommager les deux appareils.
- ❑ Ajoutez de l'isolant sur le réservoir et les tuyaux d'eau chaude. Une couche supplémentaire de 50 mm doublera la capacité isolante et réduira la déperdition de cha-

leur, vous faisant économiser beaucoup d'énergie.

- ❑ Limitez l'utilisation de climatiseurs. Baissez les stores et fermez les rideaux pour empêcher la chaleur d'entrer. Les stores recouverts d'aluminium réfléchissent la chaleur en été et la maintiennent à l'intérieur en hiver.
- ❑ Portes et fenêtres coupe-froid. Les deux-tiers de l'énergie que nous consommons à la maison sont attribuables au chauffage. L'isolation des ouvertures peut réduire cette consommation de 10 p. cent.

- ❑ Baissez le chauffage la nuit et lorsque vous quittez la maison. C'est un moyen très facile d'économiser de l'énergie et de l'argent. Un thermostat programmable peut également vous être d'une aide précieuse.
- ❑ Si vous possédez un générateur d'air pulsé, changez ou nettoyez les filtres au moins une fois par an. Il sera ainsi plus «éconergétique». Quel que soit votre système de chauffage ou de climatisation, faites-le régler aux niveaux indiqués.
- ❑ Plantez des arbres. Les plantes ornementales peuvent réduire sensiblement votre consommation d'énergie pour le chauffage (en agissant comme coupe-vent) et la climatisation (en faisant de l'ombre). En outre, les arbres filtrent les polluants atmosphériques, absorbent le dioxyde de carbone et servent d'abris à une partie de la faune.
- ❑ Si vous avez une piscine, couvrez-la lorsque vous ne l'utilisez pas. L'eau restera chaude et propre, et s'évaporerait moins facilement.

## Transports

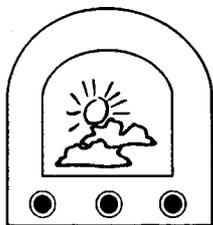
- ❑ Rendez-vous au travail à pied ou à bicyclette. L'utilisation de l'automobile contribue aux pluies acides, au réchauffement de la planète et à la formation de smog.
- ❑ Prenez l'autobus pour vous rendre au travail. Les transports en commun sont environ trois fois et demie plus économiques que l'automobile si l'on calcule le nombre de

kilomètres parcourus par passager. Ils sont donc moins polluants.

- ❑ Pratiquez le covoiturage. Vous pourrez partager les frais de transport et polluer moins.
- ❑ Faites régler votre moteur au moins deux fois par an. Un véhicule bien réglé pollue moins, utilise moins d'énergie, coûte moins cher à l'usage et peut réduire votre consommation de carburant de 10 p. cent.
- ❑ Vérifiez régulièrement la pression de vos pneus. Les pneus qui ne sont pas suffisamment gonflés ne sont pas sûrs, font augmenter la consommation de carburant et s'usent plus vite.
- ❑ Choisissez une voiture à consommation réduite. Ce type de voiture utilise moins d'énergie, pollue moins et coûte beaucoup moins cher à l'achat et par la suite.
- ❑ Utilisez les carburants de remplacement, comme le gaz naturel ou le propane. Chaque type de carburant agit sur l'environnement, mais les émissions de ces carburants-là sont moins nocives.
- ❑ Évitez de faire tourner votre moteur au ralenti pour rien.
- ❑ En hiver, ne réchauffez le moteur de votre auto à l'aide d'un chauffe-moteur que deux ou trois heures avant de prendre la route. Vous pouvez gaspiller jusqu'à 8 \$ par mois en laissant votre auto branchée toute la nuit. Installez plutôt une minuterie sur le chauffe-moteur.
- ❑ Réduisez le nombre de déplacements que vous faites en auto. Prenez l'autobus ou le train pour les longs voyages.
- ❑ Conduisez à une vitesse modérée. La plupart des automobiles consomment 10 p. cent de carburant de moins à 90 km/h qu'à 100 km/h. Réduisez encore plus votre consommation de carburant en freinant et en accélérant doucement.

## Personne-ressource

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
SEA  
Téléphone : (613) 943-1535



# Réchauffement de la planète et Plan vert du Canada

## Le Sommet de la Terre

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), communément appelée Sommet de la Terre, a eu lieu au Brésil en juin 1992. La plus importante et la plus ambitieuse des conférences internationales organisées à ce jour a atteint ses principaux objectifs. Des conventions portant sur le changement climatique et la diversité biologique ont été signées par 153 nations.

Le Plan vert du Canada sert de cadre au débat sur des problèmes spécifiques comme les changements climatiques et à notre participation à des actions en faveur de l'environnement. Grâce à la mise en œuvre du Plan vert, le Canada propose aux autres pays un modèle leur permettant d'établir leurs propres stratégies et plans d'action en vue d'harmoniser protection de l'environnement et croissance économique.

## Les priorités du Canada

Les priorités que s'est fixées le Canada relativement au Sommet de la Terre et à ses conséquences sont les suivantes :

- ❑ Établir des normes internationales de gestion des forêts et réglementer la pêche en haute mer.
- ❑ Promouvoir des plans de développement durable dans tous les pays.
- ❑ Ratifier et mettre en application les ententes portant sur le changement climatique et la diversité biologique que le Canada a entrepris d'entériner cette année.
- ❑ Soutenir les pays en voie de développement par des politiques d'aide humanitaire, commerciale et financière.
- ❑ Renforcer l'hégémonie des Nations Unies en matière d'environnement en faisant approuver les résultats du Sommet de la Terre par l'Assemblée générale des Nations Unies cet automne, et en créant au sein de l'ONU une Commission du développement durable.
- ❑ Faire adopter d'ici à 1995 une Charte de la Terre par toutes les nations présentes à la CNUED.

La Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, que le Canada et 153 autres pays ont signée à Rio en juin 1992, contient un projet de lutte internationale contre le réchauffement de la planète. Le Canada a joué un rôle décisif dans la conclusion de cette entente.

Le 4 décembre 1992, le Premier ministre Brian Mulroney a signé le document de ratification de la Convention. Le Canada est le premier pays industrialisé à ratifier à la fois la convention sur le changement climatique et la convention sur la diversité biologique.

## La stratégie d'action nationale

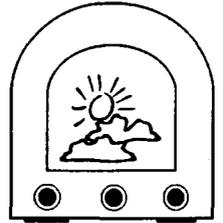
Au Canada, les industries, les municipalités, les groupes d'intérêt ainsi que des particuliers ont décidé de travailler de concert avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour appliquer la **Stratégie d'action nationale sur le réchauffement de la planète**. Cette stratégie comporte trois volets principaux. Il faut :

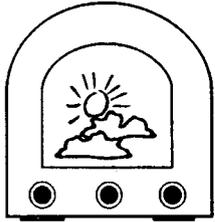
- ❑ limiter et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- ❑ anticiper les changements climatiques pouvant résulter du réchauffement de la planète; et
- ❑ stimuler la recherche scientifique et les capacités d'analyse prévisionnelle en matière de changement climatique.

Dans un premier temps, le Canada s'engage à stabiliser d'ici à l'an 2000 ses émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre aux niveaux de 1990. Le gouvernement fédéral est convaincu de la nécessité de réduire encore plus ces émissions, conformément aux objectifs que s'est fixés la communauté internationale.

## Le Plan vert du Canada

Le Plan vert du Canada décrit les actions entreprises par le gouvernement fédéral dans le cadre de sa Stratégie d'action nationale sur le réchauffement de la planète :





- ❑ Des normes minimales de rendement énergétique sont définies pour les produits consommateurs d'énergie, et on multiplie l'étiquetage EnerGuide des appareils électroménagers et autres produits.
- ❑ Les efforts s'intensifient en vue de favoriser une industrie canadienne de la construction plus éconergétique.
- ❑ Le rendement et la disponibilité des combustibles de remplacement sont améliorés et leur utilisation se généralise.
- ❑ **Le programme Mes arbres, mon milieu** permettra aux Canadiens de planter près de 325 millions d'arbres au cours des six prochaines années.
- ❑ Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les agriculteurs en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole.
- ❑ **Le Programme de recherches sur le réchauffement de la planète** va permettre

de dissiper l'incertitude qui entoure ce phénomène au Canada. Ce programme sera axé sur les contextes régionaux, la rapidité et la gravité du processus de réchauffement au Canada et ses effets sur le climat.

- ❑ **L'initiative de l'écocivisme** encourage tous les secteurs de la société à mettre au point des plans d'action qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de rentabilité.
- ❑ **Le Programme de sensibilisation à l'environnement** permettra aux Canadiens de mieux comprendre le problème du réchauffement de la planète et leur expliquera comment les particuliers et les collectivités peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### **Personne-ressource**

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
SEA  
Téléphone : (613) 943-1535



# PROJET DE CALENDRIER POUR LA DIFFUSION DES MESSAGES D'ÉCOCIVISME

De février à août 1993

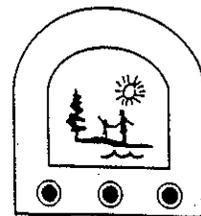
- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Février</b>                    | • <b>Écocivisme</b>   |
| <b>Mars</b>                       | • <b>Changement climatique et réchauffement de la planète</b> |
| <b>Début avril à mi-avril</b>     | • <b>Appauvrissement de l'ozone</b>                           |
| <b>Mi-avril à mi-mai</b>          | • <b>Conservation de l'eau</b>                                |
| <b>Mi-mai à mi-juin</b>           | • <b>Réduction des déchets</b>                                |
| <b>Mi-juin au début juillet</b>   | • <b>Rayons ultra-violets</b>                                 |
| <b>Juillet</b>                    | • <b>Protection des espaces et des espèces</b>                |
| <b>Fin juillet à mi-août</b>      | • <b>Smog</b>   |
| <b>Mi-août au début septembre</b> | • <b>Conservation de l'eau</b>                                |





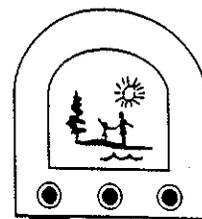
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 1 - Conservation de l'eau dans la salle de bain



- Les toilettes représentent 45 % des 340 litres d'eau que le Canadien moyen consomme chez lui chaque jour, les bains et les douches, 30 %, la lessive et la vaisselle, 20 %, l'eau pour boire et cuisiner, 5 %. Notre consommation d'eau augmente d'environ 50 % en été, quand nous arrosons gazons et jardins, que nous lavons nos voitures.
- Environ 16 % de notre facture d'énergie va pour l'eau chaude que nous utilisons pour nos douches, notre lessive et notre vaisselle. En économisant l'eau, nous réduisons donc nos comptes d'eau et d'énergie.
- L'eau qui passe par nos salles de bains, nos cuisines, nos salles de lessive et nos jardins transporte avec elle des sous-produits de notre vie quotidienne. Une fois que ces eaux usées habituellement de moindre qualité sont de retour dans l'environnement, elles peuvent servir à l'alimentation en eau de la même collectivité ou s'écouler en aval pour approvisionner une autre collectivité. En économisant l'eau, on aide à préserver sa qualité, car on réduit la quantité d'eau qui doit passer par les stations d'épuration.
- Le programme Choix environnemental d'Environnement Canada est destiné à aider les consommateurs à sélectionner des produits qui ont un effet moindre sur l'environnement. L'Éco-Logo, qui consiste en trois colombes entrelacées pour former une feuille d'érable, est le symbole de certification identifiant les produits et services qui répondent aux critères établis pour chacun par le programme, y compris les pommes de douche favorisant l'économie d'eau, les restricteurs de débit et les toilettes à faible débit.
- L'eau est une ressource finie. Comme «l'eau nouvelle» n'existe pas, il est vital de protéger l'ampleur et la qualité de cette ressource si précieuse. La Terre contient uniquement 5 % d'eau douce, dont seulement 0,01 % n'est pas sous forme de glace ou d'eau souterraine.
- La conservation est importante pour garantir des approvisionnements en eau sûrs et sains. La demande d'eau augmente, mais ses approvisionnements diminuent à cause de la pollution, des niveaux phréatiques à la baisse et des sécheresses prolongées. Au Canada, entre 1972 et 1982, les prélèvements sur notre capital en eau ont augmenté de plus de 50 %, malgré une croissance démographique de 5 % seulement.
- En général, les Canadiens paient moins pour leur eau que le prix de son traitement et de sa distribution. Les coûts de l'établissement, du maintien et de la modernisation de l'infrastructure des services d'eau et d'égouts taxent lourdement les finances des municipalités. S'il ne couvre pas ces coûts, le prix de l'eau n'engendrera pas assez d'argent pour conserver des systèmes d'épuration convenables. En réduisant la demande d'eau, on permet aux systèmes de mieux fonctionner et on réduit ce qu'il en coûte pour ramener l'eau à des normes qualitatives acceptables.

- Conservation de l'eau et qualité de l'eau sont les deux côtés de la même médaille. Quand nous utilisons de l'eau, nous en réduisons la qualité; moins nous en prendrons, plus elle restera bonne et moins nous devrons dépenser en traitement pour pouvoir l'utiliser de nouveau sans danger. Plus nous consommons d'eau, plus nous en abaissons la qualité à la source : l'eau n'y retourne jamais aussi pure que quand elle en est partie, car son traitement n'est jamais efficace à 100 %.
- La pollution due aux eaux d'égouts pluviaux et aux eaux usées mal épurées constitue un gros problème d'environnement dans bien des régions au pays. Les contaminants venant de décharges et de déversements peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines, donc étendre leurs effets bien au-delà de leur endroit d'origine. Les activités industrielles, agricoles, minières et forestières affectent aussi la qualité de l'eau.
- Chaque semaine, une famille moyenne de quatre personnes utilise, à la maison, environ 10 000 litres d'eau auxquels on en ajoute 5 000 autres, l'été, pour l'arrosage des gazons et le lavage des voitures : voilà presque 675 000 litres d'eau par année.
- Conserver l'eau signifie mieux l'utiliser ou en prendre moins, au besoin. En devenant «économe» avec l'eau, les gens réduiront le gaspillage de cette ressource, feront baisser leur facture d'eau et contribueront à améliorer leur milieu.

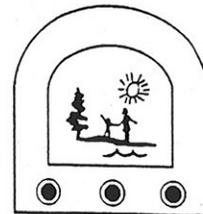


## Serie 1 -- Conservation de l'eau dans la salle de bain

1. Utiliser moins d'eau ne veut pas dire s'en passer. Les Canadiens en consomment de grandes quantités. En changeant quelque peu nos habitudes et en installant des économiseurs d'eau, c'est facile d'éviter le gaspillage.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 03



2. Les douches et les bains comptent pour 30 % de notre consommation quotidienne d'eau. Des pommes de douches à débit réduit aident à diminuer la consommation d'eau, ainsi que les factures d'eau et d'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 04

3. Une chasse d'eau défectueuse peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres d'eau en un an, suffisamment pour remplir une grande piscine! Vérifiez donc régulièrement l'état de votre plomberie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 05

4. Les économiseurs d'eau pour toilettes, douches et robinets peuvent réduire de 40 % notre consommation du précieux liquide. En employant moins d'eau chaude, on économise aussi l'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 06

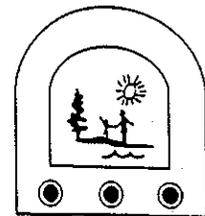
5. Vous rénovez votre salle de bains cette année ou vous en aménagez une autre? Installez-y une toilette à faible débit. Celle-ci utilise jusqu'à 70 % moins d'eau qu'un modèle conventionnel et fonctionne tout aussi bien.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 07

6. C'est facile de faire attention à votre consommation d'eau. Par exemple, pour vous laver ou vous raser, mettez un peu d'eau dans l'évier au lieu de laisser couler le robinet.

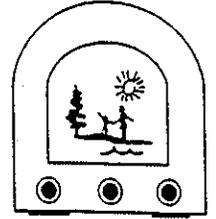
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. JAN 08



7. Saviez-vous qu'une fuite d'une goutte d'eau à la seconde représente environ 10 000 litres d'eau par année? La plupart de ces fuites sont faciles à réparer. C'est donc payant d'y voir promptement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. JAN 09

# Planifiez des fêtes écologiques C'est gratifiant!



Le temps des fêtes est souvent une période de grande consommation, où nous produisons beaucoup de déchets et faisons un usage accru d'énergie et d'eau. Dans cette frénésie d'activités, nous oublions souvent les traditions et l'histoire qui ont façonné notre patrimoine. Nos habitudes d'alimentation, de divertissement, d'achat et de décoration peuvent être coûteuses pour l'environnement. Afin de passer des «fêtes écologiques», il s'agit non pas de consommer plus d'énergie et de dépenser davantage, mais plutôt de mieux gérer notre temps, de réfléchir à nos actes et d'être judicieux dans nos dépenses.

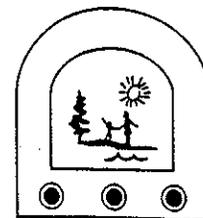
Voici des conseils qui vous permettront de vivre des fêtes en harmonie avec l'environnement.

## Idées-cadeaux

La question habituelle... quoi acheter? Commencez par acheter des articles fabriqués dans votre région, cherchez des produits durables et de qualité, des articles faits à partir de matériaux naturels renouvelables, des objets qui aident à préserver l'environnement. Encouragez les boutiques et les organisations qui se préoccupent réellement de l'environnement, par exemple la boutique «Body Shop» et le Fonds mondial pour la nature.

**Voici quelques idées-cadeaux :** des thermos en acier - presque inusables - il y en a même de petits pour les enfants. Des contenants genre «Tupperware», pour conserver la nourriture ou apporter ses repas. Des tasses à café avec couvercle, à emporter. Un ouvre-boîte extra-robuste. Un couteau et une pierre à aiguiser. Une trousse de produits de nettoyage écologiques (bicarbonate de soude, vinaigre, borax, etc.), des chiffons et un livre tel que *Le Guide vert des consommateurs : ce que vous pouvez faire pour épargner la Terre* (Les Ami-e-s de la Terre de Québec, Libre expression, Montréal, 1991) . Une bouillotte avec couverture en flanelle, un coupe-froid pour empêcher les courants d'air, une minuterie pour thermostat, un brise-jet pour robinet, une pomme de douche conçue spécialement pour économiser l'eau, un bac à compostage. Un livre qui donne des trucs pour nourrir les oiseaux, un paquet de graines pour oiseaux sauvages, une mangeoire et peut-être de bonnes jumelles. Un stylo à bille rechargeable, un blaireau réutilisable avec du savon et un bol, une calculatrice fonctionnant à pile solaire. Pour ceux qui font de très grosses dépenses, un voilier au lieu d'un bateau à moteur, des skis de randonnée, des raquettes, un télescope, un appareil-photo, un vélo ou un canot. Tout ce qui vous encourage à pratiquer le plein-air vous fera apprécier la nature et, par le fait même, vous incitera à la respecter et à la protéger.

Plutôt que d'acheter des «objets», offrez un abonnement à une revue (n'oubliez pas de demander que le nom de l'abonné ne soit pas inscrit sur une liste publicitaire) ou une contribution à un groupe environnemental. Au lieu de vous interroger sur la taille des enfants de vos amis ou ce qu'ils veulent, faites un don à leur organisme de charité préféré et envoyez une boîte de friandises (biscuits maison, conserves et décorations de Noël en pâte à sel) pour mettre sous l'arbre. Faire don de son temps est également très apprécié - quelques heures de garde d'enfants offertes à une mère débordée, des leçons de cuisine à un ami qui veut apprendre à faire du pain, une aide apportée à un père occupé pour la pose de tuiles. Ou encore, offrez des billets de théâtre, un certificat-cadeau d'un restaurant de prédilection, une boîte de clémentines ou une séjour en pleine nature.



## Décorations et guirlandes lumineuses de Noël

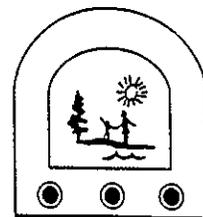
### *Décorations*

Les enfants adorent faire des décorations avec des bouts de tissu, de bois ou d'autres matériaux. La pâte à sel peut être cuite et peinte. N'oubliez pas d'y faire un trou où vous passerez une ficelle. Vous trouverez à la bibliothèque (le dépôt de livres recyclés par excellence!) plusieurs livres qui traitent d'œuvres artisanales des Fêtes à faire soi-même. Une bonne suggestion de cadeau est le livre : *Noël et jours de fête* de Malcolm Hillier (Québec Hurtubise HMH, LaSalle, 1993). Si vous achetez des décorations, choisissez celles faites de matériaux naturels renouvelables, de bois, de jute, de tissus naturels et de papier. Les salons d'artisanat offrent également un bon choix d'articles faits dans la région et le catalogue Bridgethead d'Oxfam présente un large éventail de décorations fabriquées par des coopératives du Tiers Monde. N'oubliez pas de réutiliser les guirlandes d'année en année; il ne faut que quelques minutes pour les enlever et les ranger dans une boîte (ce qui vous évitera un achat l'année suivante). Un arbre décoré de denrées comestibles (bonhommes en pain d'épice, chapelets de pop-corn et de canneberges, mandarines découpées et attachées avec un ruban) vous permettra de réduire le gaspillage.

### *Guirlandes lumineuses*

Comme tout le monde les aime, il est difficile de ne pas mettre de guirlandes lumineuses. Installez-les plus tard durant la période des fêtes. Lorsque vous devez en acheter de nouvelles, optez pour des mini-ampoules, qui consomment moins d'électricité (17 watts pour une série de 50 ampoules, mais à changer une fois brûlées). À l'intérieur, éteignez tout lorsque les lumières de l'arbre sont allumées. Ne les laissez pas allumées toute la nuit car personne n'est là pour les voir à 3 heures du matin!

Évitez la surenchère et n'inondez pas votre façade de dizaines de guirlandes lumineuses. Une ou deux montreront que vous êtes dans l'esprit des fêtes et, en même temps, que vous vous préoccupez d'économiser l'énergie.



## Cartes et papier d'emballage du temps des fêtes

### *Cartes*

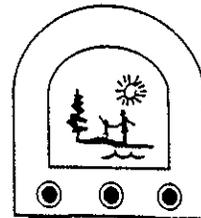
Si vous voulez acheter des cartes, choisissez-en qui sont imprimées sur du papier recyclé et qui appuient une cause environnementale. Recyclez celles que vous avez reçues l'an dernier - elles peuvent servir à entretenir la correspondance si vous y ajoutez chacun quelques lignes chaque année, quoique cela ne convienne que pour vos proches connaissances. Vous pouvez également utiliser une photographie comme carte postale et y inscrire vos souhaits et l'adresse au verso, ce qui permet d'économiser une enveloppe. Vos enfants seront très contents de faire leurs propres cartes. Utilisez du papier déjà imprimé sur un côté et pliez-le de façon à ce qu'ils puissent décorer le côté non imprimé. Pliez une autre feuille pour en faire une enveloppe. Vous pouvez également leur donner des fiches vierges qu'ils décoreront et enverront comme cartes postales.

### *Papier d'emballage*

Les enfants ramènent toujours à la maison des dessins faits à l'école ou à la garderie ou conservent ceux qu'ils font à la maison. Réutilisez-les pour emballer un cadeau destiné aux grands-parents, par exemple. Les bandes dessinées en couleur des journaux du samedi et les vieilles affiches que vous ne voulez plus voir sur le mur sont parfaites pour emballer les gros cadeaux. Si vous avez une pile de retailles de tissu, servez-vous en pour confectionner des sacs réutilisables ou comme collage sur des boîtes pliantes avec couvercle. Pourquoi ne pas utiliser des cadeaux pour en emballer d'autres : les sacs d'expédition, les mouchoirs et les serviettes de table en tissu; les boîtes métalliques de biscuits; les «produits verts», qui encourageront les gens à pratiquer le premier «R», soit la réutilisation. Vous pouvez vous servir de bouts de laine comme rubans élastiques pour attacher des colis. Si vous achetez du ruban, choisissez un tissu qui peut être réutilisé chaque année et servir à faire de jolis choux. Les cartes pour cadeaux peuvent être fabriquées avec les cartes de Noël de l'année précédente : découpez une «scène» avec des ciseaux à denteler et, à l'aide d'un poinçon, faites un trou pour le ruban. Au lieu d'acheter des choux de fantaisie, utilisez des petites pommes de pin.

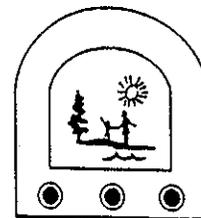
## *Traditions*

Aux membres de votre famille et à vos amis, essayez de donner au moins un cadeau de votre confection. Les professeurs de vos enfants, le chauffeur d'autobus, le facteur seront heureux de recevoir des biscuits ou des ornements d'arbre. Servez-vous du temps passé à la maison pour mettre l'accent sur les traditions des Fêtes plutôt que sur les cadeaux. Au lieu de dépenser votre argent et de consacrer vos énergies à courir d'un magasin à l'autre dans la foule, sirotez un bon chocolat chaud au coin du feu, faites des biscuits ou faites des décorations de Fêtes. Ne courez pas les soldes de Noël en novembre; restez plutôt chez vous et faites vos gâteaux des fêtes. Au lieu de vous plaindre de la surcommercialisation du temps des fêtes, arrangez-vous pour éviter les magasins et pour créer vos propres rituels familiaux. Non seulement vous aiderez à protéger l'environnement, mais, en plus, vous épargnerez de l'argent.



# Fiche d'information sur l'environnement

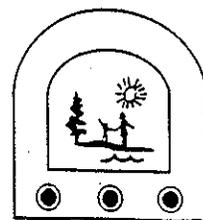
## Question 1 -- Changement climatique



- ▼ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ▼ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ▼ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ▼ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ▼ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

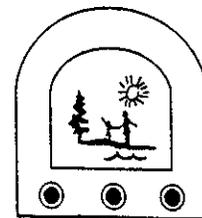
## Question 2 -- Conservation de l'eau

- ▼ L'eau est une ressource finie. Comme «l'eau nouvelle» n'existe pas, il est vital de protéger l'ampleur et la qualité de cette ressource si précieuse. La Terre contient uniquement 5 % d'eau douce, dont seulement 0,01 % n'est pas sous forme de glace ou d'eau souterraine.
- ▼ La conservation est importante pour garantir des approvisionnements en eau sûrs et sains. La demande d'eau augmente, mais ses approvisionnements diminuent à cause de la pollution, des niveaux phréatiques à la baisse et des sécheresses prolongées. Au Canada, entre 1972 et 1982, les prélèvements sur notre capital en eau ont augmenté de plus de 50 %, malgré une croissance démographique de 5 % seulement.
- ▼ En général, les Canadiens paient moins pour leur eau que le prix de son traitement et de sa distribution. Les coûts de l'établissement, du maintien et de la modernisation de l'infrastructure des services d'eau et d'égouts taxent lourdement les finances des municipalités. S'il ne couvre pas ces coûts, le prix de l'eau n'engendrera pas assez d'argent pour conserver des systèmes d'épuration convenables. En réduisant la demande d'eau, on permet aux systèmes de mieux fonctionner et on réduit ce qu'il en coûte pour ramener l'eau à des normes qualitatives acceptables.
- ▼ Conservation de l'eau et qualité de l'eau sont les deux côtés de la même médaille. Quand nous utilisons de l'eau, nous en réduisons la qualité; moins nous en prendrons, plus elle restera bonne et moins nous devrons dépenser en traitement pour pouvoir l'utiliser de nouveau sans danger. Plus nous consommons d'eau, plus nous en abaissons la qualité à la source : l'eau n'y retourne jamais aussi pure que quand elle en est partie, car son traitement n'est jamais efficace à 100 %.
- ▼ La pollution due aux eaux d'égouts pluviaux et aux eaux usées mal épurées constitue un gros problème d'environnement dans bien des régions au pays. Les contaminants venant de décharges et de déversements peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines, donc étendre leurs effets bien au-delà de leur endroit d'origine. Les activités industrielles, agricoles, minières et forestières affectent aussi la qualité de l'eau.
- ▼ Chaque semaine, une famille moyenne de quatre personnes utilise, à la maison, environ 10 000 litres d'eau auxquels on en ajoute 5 000 autres, l'été, pour l'arrosage des gazons et le lavage des voitures : voilà presque 675 000 litres d'eau par année.
- ▼ Conserver l'eau signifie mieux l'utiliser ou en prendre moins, au besoin. En devenant «économe» avec l'eau, les gens réduiront le gaspillage de cette ressource, feront baisser leur facture d'eau et contribueront à améliorer leur milieu.



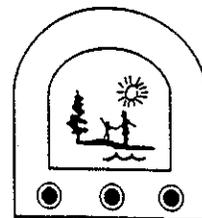
### Question 3 -- La réduction des déchets

- ▼ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ▼ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ▼ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.



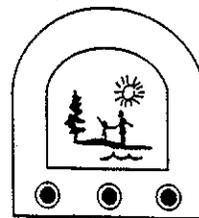
## Question 4 -- Espaces et espèces

- ▼ Parmi les 193 espèces de mammifères connues du Canada, près de 20 p. 100 sont jugées en danger, menacées ou vulnérables. Des 83 différentes espèces d'amphibiens et de reptiles répertoriées au Canada, près de 15 p. 100 sont classées dans l'une ou l'autre de ces trois catégories. Les pourcentages approximatifs d'espèces connues d'oiseaux et de poissons du Canada classées dans l'une ou l'autre de ces catégories sont de 5,9 p. 100 et de 4,3 p. 100 respectivement. Probablement en raison de notre méconnaissance des plantes sauvages, moins de 2 p. 100 des 4 328 espèces végétales connues du Canada sont jugées en danger, menacées ou vulnérables.
- ▼ Afin d'aider à protéger la diversité biologique de la planète et de soutenir la protection des espèces en danger de disparition, le Canada a signé la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Cette entente régleme le commerce de quelque 48 000 espèces animales et végétales et des produits dérivés. Grâce à un système de permis d'importation et d'exportation appliqué dans 118 pays, CITES protège contre la surexploitation les espèces en danger de disparition.
- ▼ Catégories des espèces menacées de disparition :
  - Disparue** : toute espèce de faune ou de flore autrefois indigène au Canada, mais qui semble ne plus exister nulle part.
  - Disparue au Canada** : toute espèce indigène de faune ou de flore qui semble ne plus exister à l'état sauvage au Canada, mais qui existe ailleurs.
  - En danger de disparition** : toute espèce indigène de faune ou de flore menacée de disparition imminente dans la totalité ou dans une portion importante du Canada.
  - Menacée** : toute espèce indigène de faune ou de flore vraisemblablement en danger de disparition au Canada si les facteurs qui la rendent vulnérable ne sont pas éliminés.
  - Vulnérable** : toute espèce indigène de faune ou de flore qui, sans être menacée, est particulièrement exposée à le devenir parce que sa population est réduite ou en déclin, parce qu'elle se trouve aux confins de son aire de répartition ou dans des régions très restreintes ou pour toutes autres raisons.
  - Retirée de la liste** : espèce précédemment classée dans l'une des catégories susmentionnées, mais qui s'est rétablie et qui n'est plus menacée.
  - Détériorée ou améliorée** : espèce précédemment classée dans une certaine catégorie, qui est passée dans une autre catégorie, plus ou moins vulnérable, selon le cas.



## Question 5 -- Le patrimoine culturel

- ▼ Le patrimoine culturel est étroitement lié au patrimoine naturel. Notre quotidien dépend de l'environnement naturel qui nous entoure : l'air que nous respirons, la terre sur laquelle nous construisons, le sol que nous cultivons, l'eau que nous buvons, ainsi que les cours d'eau sur lesquels nous nous déplaçons et dans lesquels nous nous baignons. Il reflète également nos valeurs culturelles. Partout où l'homme s'est établi au cours de l'histoire, il a trouvé différentes façons de vivre en harmonie avec la nature. Ces modes de vie, et les croyances qui s'y rattachent, font partie du «patrimoine culturel» que les collectivités lèguent à leurs enfants. Ce patrimoine ne se compose pas seulement de bâtiments historiques et d'artefacts, mais également de chants, de traditions, d'arts, de passe-temps et de jeux, soit tout ce qui fait partie de notre histoire personnelle, de notre histoire communautaire ainsi que de notre histoire nationale.
- ▼ La protection de notre patrimoine culturel demande une intervention. S'ils ne sont pas entretenus, les bâtiments se délabrent, les fermes sont abandonnées, les pétroglyphes dépérissent et les jardins de variétés anciennes montent en graine.
- ▼ Un grand nombre des endroits importants pour notre vie et notre histoire culturelles — notamment les lieux, les bâtiments et les monuments historiques sont menacés. Pourquoi? Parce que les gens omettent parfois de tenir compte de la valeur culturelle d'un site avant de le modifier. Au cours des 50 dernières années, l'urbanisation a maintes fois passé outre aux attraits naturels et culturels d'un lieu. Partout au Canada, de petites collectivités disparaissent et des villes perdent leur cachet au fur et à mesure qu'on démolit de vieux édifices et qu'on rase les centres-villes pour faire place au progrès. Il ne s'agit pas d'empêcher le changement, mais plutôt de s'assurer que le changement améliore la qualité de notre habitat humain. Et pour y parvenir, rien de tel que de respecter et de protéger les endroits historiques.
- ▼ Le Canada compte plus de 750 lieux historiques nationaux, dont 114 sont gérés par le Service canadien des parcs. Les autres sont la propriété de particuliers, d'organismes publics et privés, ainsi que d'autres paliers de gouvernement, qui s'occupent également de leur gestion.



## Personnes-ressources: QUESTION 1 - Changement Climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

### **Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :**

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

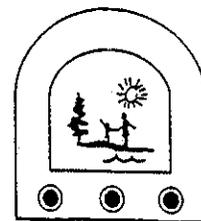
#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161



## Personnes-ressources: SÉRIE 1 - Conservation de l'eau

### Personne-ressource au niveau national :

Liz Lefrançois  
Chef, Sensibilisation aux ressources en eau  
et écocivisme  
Sciences et l'évaluation des écosystèmes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél : (819) 953-6161  
Fax : (819) 994-0237

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

Allan Kindervater  
Direction générale des eaux intérieures  
Environnement Canada  
Tél : (902) 426-1704

#### *Région du Québec :*

Traitement des eaux :  
Lucie Desforges  
(514) 283-0187

Conservation de l'eau :  
Lise Bernier  
(418) 648-3921

Paysagisme axé sur la conservation de  
l'eau :  
Breda Nadon  
(514) 283-7192

#### *Région de l'Ontario :*

Ralph Moulton  
Gestionnaire  
Centre de communication sur le  
niveau de l'eau des Grands Lacs  
C.P. 5050  
Burlington (Ontario)  
L7R 4A6  
Tél : (416) 336-4581  
Fax : (416) 336-6250

#### *Région du Centre :*

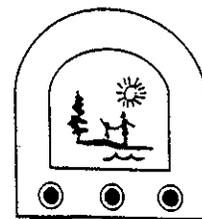
#### **Saskatchewan et Manitoba**

Ross Herrington  
Chef, Division de la planification  
Direction de la planification et de la  
gestion des eaux  
Environnement Canada  
Park Plaza, bureau 300  
2365 Albert Street  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 4K1  
Tél : (306) 780-5313  
Fax : (306) 780-5311

#### *Région de l'Ouest et du Nord :*

#### **Alberta et T.N.-O.**

Arthur Redshaw  
Directeur adjoint  
Direction générale des eaux intérieures  
Environnement Canada  
4999-98<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 468-8066  
Fax : (403) 495-3086



***Région du Pacifique :***

**Colombie-Britannique**

Utilisations et tarification de l'eau :

Roger McNeill

(604) 666-6956

Appareils économiseurs d'eau et eaux usées :

Alain David

(604) 666-2699

Paysagisme axé sur la conservation de l'eau :

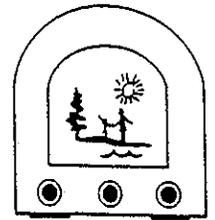
Karen Hurley

(604) 666-6579

Produits écologiques :

David Ellis

(604) 666-2690



1. On entend souvent dire qu'il y a des gens qui sont assis sur une mine d'or.

Ces gens-là ne profitent pas de leur talent.

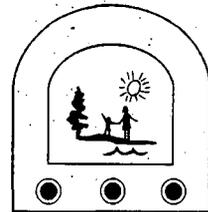
Pourtant, on n'entend à peu près jamais parler du fait qu'on met régulièrement de l'or à la poubelle.

**Au lieu de recycler, on jette encore pour des centaines de millions de dollars de papier, de plastique et de verre!**

**Pourquoi, par exemple, ne pas faire ses courses avec des sacs réutilisables?...**

Il faut cesser le gaspillage!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ D'après le recensement de Statistique Canada de 1991, une vaste majorité des Canadiens qui ont la possibilité de recycler le verre, le métal, le papier et le plastique utilisent les moyens mis à leur disposition pour le faire.
- ❑ Lorsqu'on leur a demandé quel serait le meilleur moyen pour venir à bout du problème de gestion des déchets, plus de Canadiens ont choisi le recyclage que la réutilisation et la réduction mises ensemble (36 p. 100 contre 26 p. 100; mais le compostage, cité séparément, a obtenu 10 p. 100). En fait, cette règle des R respecte une certaine *hiérarchie*, la réduction des sources polluantes étant l'objectif premier, suivi de la réutilisation. Le recyclage se place en troisième position.
- ❑ Seulement un Canadien sur quatre fait régulièrement ses courses avec ses propres sacs. C'est pourtant un moyen simple et économique de réutiliser les emballages afin d'éviter le gaspillage.
- ❑ Le papier (journaux, papier de bureau, papier d'emballage, boîtes en carton, etc.) représente plus du tiers de l'ensemble des déchets solides produits en Ontario (pour l'instant, les chiffres ne sont pas disponibles pour le reste du pays). En 1988, notre pays a consommé environ 6 millions de tonnes de papier et de carton, dont 1,6 millions ont été recyclées; 4,6 millions de tonnes ont donc été déversées

dans des décharges (et parfois incinérées). Si les produits à base de papier sont généralement biodégradables, rien ne se dégrade vraiment tout à fait dans une décharge, à cause du manque d'air, d'humidité et de lumière.

- ❑ Seulement 45 p. 100 des Canadiens disent acheter régulièrement du papier de toilette ou des essuie-tout fabriqués à partir de papier recyclé. Pourtant, il est essentiel que nous achetions du papier recyclé si nous voulons assurer le développement durable de nos forêts et rentabiliser nos efforts de recyclage du papier (qui ont pour but d'éviter le gaspillage).

### Considérations régionales

- ❑ Le programme de distribution de bacs de récupération bleus lancé par l'Ontario, qui est le plus ancien de tous les programmes de ce type à travers le pays, ne permet de récupérer que de 3 à 4 p. 100 des déchets solides des villes ontariennes.
- ❑ Dans 34,9 p. 100 des ménages de Colombie-Britannique, au moins une personne fait ses courses avec des sacs réutilisables.
- ❑ Les résidents des provinces de l'Atlantique sont les plus convaincus que le recyclage est la meilleure solution au problème des ordures ménagères.

**Personne-ressource au niveau national :**

**Déchets :**

Danielle Labonté  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

**Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifce Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626

**Personnes-ressources au niveau régional :**

**Atlantique :**

Sue Keare  
Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
Téléphone : (902) 426-6141  
Télécopieur : (902) 426-3897

**Québec :**

Breda Nadon  
Région de Québec  
Environnement Canada  
Téléphone : (514) 283-7192  
Télécopieur : (514) 283-4423

**Ontario :**

Bob Krauel  
Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
Téléphone : (416) 973-5858  
Télécopieur : (416) 973-6985

**Région du Centre et de l'Ouest :**

Chris Menard  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Téléphone : (403) 468-8019  
Télécopieur : (403) 495-2451

**Pacifique :**

Bob Shepherd  
Conservation et protection  
Région du Pacifique et du Yukon  
Environnement Canada  
Téléphone : (604) 666-3055  
Télécopieur : (604) 666-7294

2. Au Canada, on a tellement d'eau qu'on a eu l'impression pendant longtemps que les robinets servaient surtout à en arrêter le débit.

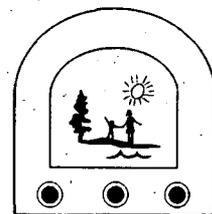
Aujourd'hui, même si on habite un pays rempli d'eau douce, on doit avoir plus que jamais le réflexe de fermer les robinets.

**Nos réserves d'eau potable sont de plus en plus faibles, et, quoi qu'il en soit, le traitement de l'eau coûte une fortune colossale.**

**Comme on dit en finances, réduire le débit, c'est épargner!**

On ne badine pas... avec l'eau douce!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En moyenne, chaque Canadien utilise environ 390 litres d'eau par jour, soit plus de deux fois la consommation des Européens. Une majorité de Canadiens (53 p. 100) ne sont pas du tout d'accord, et 26 p. cent sont plus ou moins d'accord avec la théorie suivante : «Puisque le Canada possède d'abondantes ressources en eau douce, il n'est pas nécessaire que nous réduisions notre consommation d'eau.» En outre, une large majorité (69 p. 100) des répondants sont tout à fait ou plutôt d'accord qu'en réduisant leur consommation d'eau, ils verront leurs impôts et leurs factures d'électricité diminuer sensiblement. Pourtant, 66 p. 100 n'ont encore installé aucun dispositif à faible consommation d'eau. Seuls 9 p. 100 des répondants ont installé de tels dispositifs dans le réservoir de leur cabinet de toilette (certains ont même installé des cabinets à faible consommation d'eau); les cabinets de toilette sont les dispositifs qui consomment le plus d'eau dans une maison (environ 20 litres chaque fois que l'on tire la chasse d'eau). Seulement 28 p. 100 des Canadiens sont équipés de pommes de douche à débit réduit.

### Considérations régionales

- ❑ La majorité des Canadiens pensent qu'il y a des limites à l'abondance de nos ressources en eau douce. Ils sont d'accord sur la nécessité de préserver l'eau, qu'ils considèrent comme une ressource non renouvelable.
- ❑ L'Ontario est la province du Canada où l'on installe le plus de dispositifs à faible consommation d'eau, comme les pommes de douche à débit réduit. C'est dans la région des Prairies qu'on en trouve le moins.

**Personne-ressource au niveau national :**

**Eau :**

Liz Lefrançois  
Analyste de la gestion des eaux  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

**Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifice Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626

**Personnes-ressources au niveau régional :**

**Atlantique :**

Allan Kindervater  
Direction générale des eaux intérieures  
Région de l'Atlantique  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Téléphone : (902) 426-1704  
Télécopieur : (902) 426-4457

**Québec :**

Lise Bernier  
Direction générale des eaux intérieures  
Région du Québec  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Téléphone : (418) 649-6510  
Télécopieur : (418) 648-3859

**Ontario :**

Ralph Moulton  
Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
Téléphone : (416) 336-4580  
Télécopieur : (416) 336-6250

**Centre et Ouest :**

Ross Herrington  
Direction générale des eaux intérieures  
Environnement Canada  
Saskatoon (Saskatchewan)  
Téléphone : (506) 780-5313  
Télécopieur : (506) 780-5811

**Pacifique :**

Sandy D'Aquino  
Direction générale des eaux intérieures  
Région du Pacifique  
Environnement Canada  
Téléphone : (604) 666-3513  
Télécopieur : (604) 666-3325

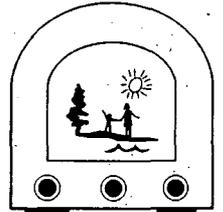
3. Au début des années 70, la pollution de l'air était tellement grande Montréal, qu'il y avait même des alertes à la pollution.

Depuis cette époque, **on a fait partout au Canada un bon ménage pour ce qui est des fumées, mais la combustion sous toutes ses formes produit encore des millions de tonnes de gaz polluants.**

Pour ralentir le réchauffement, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les Canadiens reconnaissent presque unanimement (88 p. 100) qu'à long terme, les conditions météorologiques et climatiques vont changer dans leur pays (tous les groupes démographiques et toutes les régions confondus). Soixante-six pour cent des répondants qui sont convaincus que le changement climatique est un problème réel croient qu'il est provoqué par les activités humaines, tandis que 15 p. 100 l'attribuent à la fois aux activités humaines et aux ressources naturelles. Trente-trois pour cent ignorent quels effets négatifs pourrait avoir le changement climatique.
- ❑ Lorsqu'on a demandé aux Canadiens de suggérer des actions individuelles précises permettant de lutter contre le réchauffement de la planète et le changement climatique, 28 p. 100 d'entre eux n'ont pu en mentionner aucune. Quatorze pour cent pensent qu'ils ne peuvent *rien* faire à titre individuel. Seulement 31 p. 100 ont suggéré la réduction de la vitesse au volant, l'utilisation des transports en commun ou l'achat d'automobiles éconergétiques; et seulement 12 p. 100 la préservation de l'énergie ou la réduction de la consommation de combustibles fossiles.
- ❑ Même si les Canadiens réalisent que le réchauffement de la planète est provoqué en partie par l'homme, il est clair qu'ils ne se considèrent pas comme un maillon de la chaîne et ne voient donc pas comment résoudre le problème.

### Considérations régionales

- ❑ C'est en Saskatchewan et en Alberta que le réchauffement de la planète risque le plus de provoquer des sécheresses et donc des besoins en irrigation.
- ❑ C'est au Québec que le réchauffement de la planète pourrait générer les conditions météorologiques les plus imprévisibles et augmenter les risques de cancer et d'autres problèmes de santé.
- ❑ C'est dans les provinces de l'Atlantique et au Manitoba que le réchauffement de la planète risque le moins d'avoir des conséquences négatives.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées à la surface de la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CO<sub>2</sub>).
- ❑ Le réchauffement de la planète peut avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ce processus, caractérisé par une augmentation de la quantité des gaz à effet de serre qui emprisonnent la chaleur à la surface de la Terre, pourrait générer des changements climatiques radicaux. Ces changements se produiront peut-être trop vite pour que nos écosystèmes aient le temps de s'y adapter. Nous risquons de connaître une élévation du niveau de la mer, la désertification, des inondations ou un bouleversement de l'habitat naturel de la faune dans certaines régions, ainsi qu'un changement des conditions météorologiques et climatiques à l'échelle du globe.
- ❑ Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les gaz spécifiquement liés au réchauffement de la planète, 21 p. 100 des répondants ont cité le dioxyde de carbone, 12 p. 100 le monoxyde de carbone, 9 p. 100 les chlorofluorocarbones, 7 p. 100 le méthane, 6 p. 100 les gaz d'échappement et 2 p. 100 l'ozone.
- ❑ En 1991, le recensement a permis de déterminer que dans 76 p. 100 des ménages dont au moins un membre travaille à l'extérieur, au moins une personne va travailler en voiture; dans 15 p. 100 des cas, on utilise les transports en commun, dans 2 p. 100 des cas, la bicyclette, et dans 9 p. 100 des cas, on se rend au travail à pied (parce que les chiffres sont arrondis, ces pourcentages ne totalisent pas 100). La combustion des combustibles fossiles dans les moteurs produit des émis-

sions de monoxyde et de dioxyde de carbone qui contribuent au réchauffement de la planète. De plus, les émissions des moteurs à combustion sont à l'origine du smog et des pluies acides. Les moteurs des autobus ont les mêmes effets, mais l'utilisation des transports en commun est beaucoup plus éconergique que celle des véhicules personnels, à cause de la différence d'énergie consommée et d'émissions polluantes. Si vous en avez la possibilité, la bicyclette et la marche sont les solutions les plus recommandables et sont également bonnes pour la santé.

## Personne-ressource au niveau national :

### Réchauffement de la planète :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél. : (613) 943-1535

4. Parmi les grandes affirmations, il y a celle qui dit qu'on a toujours besoin d'un plus petit que soi.

Il y en a une autre qui dit aussi qu'on doit respecter tous les êtres vivants; ce qui inclue évidemment la faune.

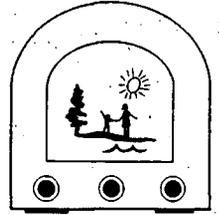
**Au cours des dernières décennies, certaines espèces ont disparu, à cause de la pollution ou de la destruction de leur habitat.**

En tant qu'humain, on a autant besoin de la nature, que des animaux.

On se base d'ailleurs sur leur état de santé pour juger de la qualité de notre environnement.

En protégeant la nature, on se protège soi-même!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

Une grande majorité de Canadiens se disent d'accord avec l'affirmation suivante : «La santé de la faune est l'un des meilleurs indicateurs de la santé de l'environnement.» Ils peuvent presque tous citer au moins une bonne raison de protéger la faune, y compris dans les régions sauvages.

Lorsqu'on leur a demandé quelle action individuelle la plus importante ils pouvaient entreprendre pour protéger la faune et les régions sauvages du Canada, 32 p. 100 des Canadiens n'ont fourni aucune réponse, tandis que 20 p. 100 ont simplement proposé de «ne pas polluer».

Le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) a toujours suivi de près la situation des espèces animales et végétales les plus menacées au Canada. Il a ainsi pu établir qu'un total de **230** espèces, sous-espèces ou populations d'animaux et de plantes sauvages étaient en danger. Le Canada s'est fixé comme objectif de garantir la protection de 12 p. 100 de son territoire grâce à un réseau de zones protégées. Actuellement, environ 7,4 p. 100 du territoire est protégé d'une quelconque manière, alors que 4,6 p. 100 fait l'objet de mesures strictes.

### Considérations régionales

- Les Ontariens sont les plus sensibilisés au fait que la santé de notre faune est étroitement liée à celle de notre environnement, et les Albertains le sont le moins.
- Dans chaque province du Canada, il existe des espèces en danger. En voici quelques exemples :
- Colombie-Britannique - Marmotte de l'île Vancouver (en danger de disparition, c'est-à-dire menacée de disparition imminente au Canada ou dans une partie importante de celui-ci)
- Yukon - Faucon pèlerin (en danger de disparition)
- Territoires du Nord-Ouest - Caribou de Peary
- Alberta - Buse rouilleuse (menacée, c'est-à-dire qui sera véritablement en danger de disparition au Canada si les facteurs qui la rendent vulnérable ne sont pas éliminés)
- Saskatchewan - Hépiale (disparue du Canada, c'est-à-dire qui semble ne plus exister au Canada à l'état sauvage, mais qui existe ailleurs)
- Manitoba - Chouette des terriers (menacée)
- Ontario - Espèces de poissons du sud-ouest de l'Ontario, dont le méné-miroir, le suceur noir

et le cisco à museau court (en danger de disparition, menacés et vulnérables)

- ❑ Québec - Baleine blanche, carcajou (en danger de disparition)
- ❑ Nouveau-Brunswick - Pédiculaire de Purbish (fleur sauvage de la famille des gueules-de-loup; en danger de disparition)
- ❑ Nouvelle-Écosse - Fleurs sauvages des plaines côtières, dont la sabatia de Kennedy, le coréopsis rose et le clêthre à feuilles d'aulne (en danger de disparition, menacées et vulnérables)
- ❑ Île-du-Prince-Édouard - Pluvier siffleur (en danger de disparition)
- ❑ Terre-Neuve - Canard arlequin (en danger de disparition)

#### **Personne-ressource au niveau national :**

##### **Faune :**

Jack Ricou  
Directeur de la campagne  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
25, rue Eddy, 4<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-2747

##### **Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifice Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626

#### **Espaces et espèces - Personnes-ressources au niveau régional**

##### **Atlantique**

Terry Shaw  
Service canadien des parcs  
Biens historiques  
Environnement Canada  
Téléphone : (902) 426-6045  
Télécopieur : (902) 426-7012

##### **Québec**

Kathleen Barrett  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
Téléphone : (418) 649-8168  
Télécopieur : (418) 648-4238

##### **Ontario**

Ross Dobson  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
Téléphone : (613) 938-5793  
Télécopieur : (613) 938-5785

##### **Saskatchewan, Manitoba, Nord**

Cheryl Penny  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
Téléphone : (204) 984-5071  
Télécopieur : (204) 984-2240

##### **Alberta et Colombie-Britannique**

Kevin Van Tighen  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
Téléphone : (403) 292-4459  
Télécopieur : (403) 292-4746

5. Il y a au moins une dizaine d'années qu'on nous parle de la nécessité de gérer nos déchets avec intelligence.

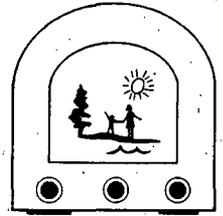
Pour ce qui est de la compréhension du problème, on a beaucoup évolué, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les statistiques prouvent qu'on doit faire encore plus d'efforts pour recycler les détritrus.

**C'est la façon la plus directe de protéger nos ressources naturelles et de réduire, en même temps, la pollution causée par la combustion.**

On ne badine pas... avec nos ressources!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ D'après le recensement de Statistique Canada de 1991, une vaste majorité des Canadiens qui ont la possibilité de recycler le verre, le métal, le papier et le plastique utilisent les moyens mis à leur disposition pour le faire.
- ❑ Lorsqu'on leur a demandé quel serait le meilleur moyen pour venir à bout du problème de gestion des déchets, plus de Canadiens ont choisi le recyclage que la réutilisation et la réduction mises ensemble (36 p. 100 contre 26 p. 100; mais le compostage, cité séparément, a obtenu 10 p. 100). En fait, cette règle des R respecte une certaine *hiérarchie*, la réduction des sources polluantes étant l'objectif premier, suivi de la réutilisation. Le recyclage se place en troisième position.
- ❑ Seulement un Canadien sur quatre fait régulièrement ses courses avec ses propres sacs. C'est pourtant un moyen simple et économique de réutiliser les emballages afin d'éviter le gaspillage.
- ❑ Le papier (journaux, papier de bureau, papier d'emballage, boîtes en carton, etc.) représente plus du tiers de l'ensemble des déchets solides produits en Ontario (pour l'instant, les chiffres ne sont pas disponibles pour le reste du pays). En 1988, notre pays a consommé environ 6 millions de tonnes de papier et de carton, dont 1,6 millions ont été recyclées; 4,6 millions de tonnes ont donc été déversées

dans des décharges (et parfois incinérées). Si les produits à base de papier sont généralement biodégradables, rien ne se dégrade vraiment tout à fait dans une décharge, à cause du manque d'air, d'humidité et de lumière.

- ❑ Seulement 45 p. 100 des Canadiens disent acheter régulièrement du papier de toilette ou des essuie-tout fabriqués à partir de papier recyclé. Pourtant, il est essentiel que nous achetions du papier recyclé si nous voulons assurer le développement durable de nos forêts et rentabiliser nos efforts de recyclage du papier (qui ont pour but d'éviter le gaspillage).

### Considérations régionales

- ❑ Le programme de distribution de bacs de récupération bleus lancé par l'Ontario, qui est le plus ancien de tous les programmes de collecte sélective à travers le pays, ne permet de recueillir que de 3 à 4 p. 100 des déchets solides des villes ontariennes.
- ❑ Dans 34,9 p. 100 des ménages de Colombie-Britannique, au moins une personne fait ses courses avec des sacs réutilisables.
- ❑ Les résidents de la région de l'Atlantique sont les plus convaincus que le recyclage est la meilleure solution au problème des ordures ménagères.

**Personne-ressource au niveau  
national :**

**Déchets :**

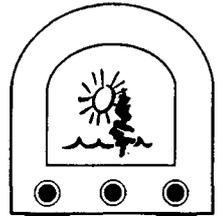
Danielle Labonté  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

**Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifice Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626

# Introduction

## Initiative de l'écocivisme d'Environnement Canada



Faire preuve d'écocivisme, c'est s'engager de sa propre initiative à tout faire pour créer un environnement sûr et sain. Il s'agit d'une philosophie qui compte sur chaque personne, sur les communautés et les différents groupes, et qui reconnaît que chacun de nous peut apprendre à mieux connaître l'environnement et participer à des actions responsables en faveur de cet environnement.

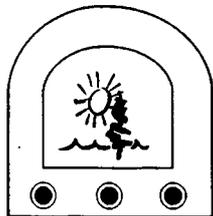
L'Initiative de l'écocivisme d'Environnement Canada constitue un volet important du Plan vert du Canada. En fait, il s'agit d'un des principaux outils de la politique de base du gouvernement visant à créer un environnement sûr et sain.

L'Initiative de l'écocivisme est un plan d'action destiné à chacun de nous. Elle vise également les communautés, les entreprises, la main-d'œuvre, les professionnels et d'autres organisations.

Pour créer une véritable culture de l'écocivisme, il est primordial de sensibiliser le public. Les Canadiens souhaitent une information crédible, cohérente, qui reflète les priorités nationales et locales. C'est pourquoi on a créé un Programme de sensibilisation à l'environnement dans le cadre de l'Initiative de l'écocivisme; il s'agit en fait de campagnes éducatives axées sur les thèmes des changements climatiques, de la gestion des déchets, de la prévention de la pollution des eaux ainsi que de la préservation des espaces et des espèces. Ces campagnes sont destinées à permettre aux Canadiens de mieux connaître leur environnement et de participer aux efforts du Plan vert.

Parce qu'il peut toucher un vaste public, le Programme des messages d'écocivisme constitue l'un des pivots de l'Initiative de l'écocivisme.

## Le Programme des messages d'écocivisme



Le Programme des messages d'écocivisme devrait permettre au réseau des Services météorologiques du SEA et aux principaux diffuseurs d'information météorologique de communiquer directement aux Canadiens des messages éducatifs crédibles faisant appel à leur écocivisme.

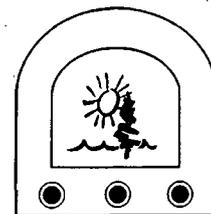
L'Environmental Monitor, étude réalisée en 1991 par Environics Research Group, institut privé de sondages d'opinion, montre que les Canadiens sont extrêmement attachés à la protection de leur environnement. La majorité des Canadiens sont effectivement soucieux de préserver l'environnement; régulièrement, ils recyclent (61 %), réduisent la quantité de déchets et les réutilisent (23 %), font du compostage (17 %), évitent les produits toxiques (15 %) et achètent des «produits verts» (13 %).

Mais le même sondage indique également que le manque d'information ou le caractère confus ou contradictoire de celle-ci constituent deux obstacles majeurs à une meilleure protection de l'environnement. Les Canadiens veulent être mieux informés sur l'environnement (39 %) et ils veulent que cette information soit facilement accessible (36 %).

Une information de meilleure qualité et plus facile d'accès : voilà les objectifs du Programme des messages d'écocivisme.

## Un nouveau service à offrir pour le personnel des services météorologiques du SEA

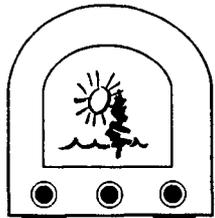
L'utilisation de l'infrastructure des Services météorologiques du SEA pour diffuser l'information environnementale constitue une approche innovatrice pour la sensibilisation à la protection de l'environnement. Le Programme des messages d'écocivisme arrive à point nommé, car il offre la possibilité d'améliorer l'image qu'a le public des météorologues, à une époque où les services météorologiques traditionnels doivent faire face à des exigences d'automatisation et de commercialisation (en vue de générer des recettes).



Ce programme est unique en son genre. Il s'agit de la première initiative de ce type à qui rend l'information environnementale à ce point accessible aux Canadiens.

Les Canadiens veulent une information crédible et fiable. Le personnel des services météorologiques du SEA est le plus compétent pour répondre à leurs besoins en la matière. Par exemple :

- ❑ Les météorologues sont des personnalités reconnues et respectées dans leur milieu. Ils peuvent également donner un caractère plus convivial aux messages.
- ❑ Les bureaux météorologiques peuvent communiquer l'information aux Canadiens avec un souci de cohésion.
- ❑ Les bureaux météorologiques et les partenaires du SEA offrent un moyen infallible de promouvoir à grande échelle la notion de responsabilité environnementale.
- ❑ Environnement Canada est une source d'information tout à fait fiable dans son domaine. Les Canadiens reconnaissent que l'information diffusée par le Ministère est appuyée par des travaux scientifiques tout à fait sérieux.
- ❑ Le Programme des messages d'écocivisme s'inscrit dans la philosophie du SEA, qui souhaite offrir des services environnementaux à grande échelle par l'intermédiaire de ses bureaux météorologiques.
- ❑ D'ores et déjà, les Canadiens considèrent que les bureaux météorologiques sont les plus aptes à répondre à leurs préoccupations en matière d'environnement.
- ❑ La diffusion de messages éducatifs d'écocivisme peut apporter une nouvelle clientèle aux médias et améliorer l'image qu'a le public des services météorologiques.
- ❑ Le personnel des BM, des BSM, de certains CM et du CMC est qualifié pour communiquer les messages éducatifs environnementaux. Très souvent, les bureaux météorologiques sont les seuls à pouvoir diffuser ce type d'information.



# Le Programme des messages d'écocivisme

## Que propose ce programme?

Ce programme est très complet et bien structuré; il a été mis au point en collaboration avec les superviseurs des Services météorologiques des six régions, le CMC et l'ancien chef du Bureau météorologique d'Ottawa.

Les objectifs du Programme des messages d'écocivisme sont les suivants :

### **Intégration :**

Les messages seront totalement intégrés au Plan de marketing et de communications de l'Initiative de l'écocivisme et à d'autres programmes du Plan vert, afin d'éviter tout chevauchement des efforts, d'offrir des messages appropriés et de faciliter l'élaboration de stratégies communes.

### **Cohérence :**

Le Programme des messages d'écocivisme est supervisé par une seule entité (Environnement Canada). Les mêmes messages seront diffusés par divers médias, les bureaux météorologiques et différents partenaires à travers le pays, ce qui en garantira la cohérence ainsi que la qualité de diffusion.

### **Exactitude :**

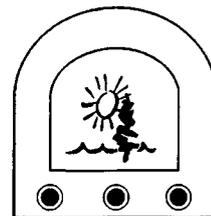
Les spécialistes d'Environnement Canada ont révisé les messages afin de garantir leur exactitude sur le plan scientifique et technique et de s'assurer qu'ils sont bien adaptés aux régions.

### **Facilité de compréhension :**

Tous les messages sont destinés au grand public. Ils sont faciles à comprendre, courts et ont un impact considérable sur le public.

**Facilité d'utilisation :**

Il s'agit d'un ensemble complet. Chaque message est prêt pour la diffusion. Chaque ensemble comprend de brefs renseignements complémentaires ainsi que les noms des personnes-ressources d'Environnement Canada au niveau national et régional. Des données succinctes sur le domaine couvert par chaque message sont fournies (voir «Sommaire des thèmes des messages») en même temps qu'une liste de documents de référence. Ainsi structuré, l'ensemble peut être consulté facilement et rapidement par le personnel des services météorologiques.

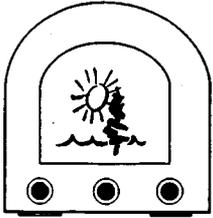
**Adaptation aux régions :**

S'il y a lieu, des informations spécifiques à une région sont fournies dans la documentation accompagnant le message. La capacité d'adapter les messages au contexte local permettra certainement de cibler plus facilement le public et de promouvoir l'utilisation des médias. Pour chaque message, les noms des personnes-ressources en région sont également fournis.

**Facilité de diffusion :**

Les messages ont été spécialement conçus pour être diffusés par les météorologues et les professionnels des médias. Ils sont tous prêts pour la diffusion, que ce soit à la télévision, sur des répondeurs téléphoniques, sur Radiométéo, sur Météocopie ou à la radio, ainsi que dans la presse écrite.

## Quels messages sont diffusés?



Au cours de la première année de mise en œuvre du Programme, le contenu des messages portera essentiellement sur l'écocivisme, les changements climatiques (réchauffement de la planète et appauvrissement de la couche d'ozone), la lutte contre la pollution des eaux, la gestion des déchets et la préservation des espaces et des espèces. Le cas échéant, les messages feront également mention de problèmes saisonniers; par exemple, les messages sur la gestion des déchets peuvent inclure des trucs pour économiser le papier d'emballage de Noël.

Les messages serviront à informer les Canadiens et à les inciter à agir, dans l'esprit du Programme de sensibilisation à l'environnement de l'Initiative de l'écocivisme et pour répondre à la demande d'information exprimée par le public.

## Comment les messages ont-ils été créés?

Les messages ont tous été mis au point par Environnement Canada et s'appuient sur des publications existantes et sur des rapports de consultation. Ils ont été révisés par les spécialistes des différents services, qui se sont assurés qu'ils sont exacts et adaptés aux régions.

Des météorologues ont également participé à l'élaboration des messages, en les adaptant individuellement au support de diffusion. Les messages ont été modifiés une dernière fois par des professionnels connaissant bien le style d'écriture qui convient à chaque type de média.

## Quand le personnel des services météorologiques doit-il recevoir les messages?

Le personnel des services météorologiques recevra les séries de messages en plusieurs étapes. Chaque série contient des messages quotidiens pour une durée de deux mois. D'autres séries de messages seront acheminées environ deux mois avant la date de diffusion prévue, afin de laisser le temps au personnel concerné d'en prendre connaissance.

Les premières séries de messages seront disponibles dès la mi-décembre de cette année, pour une diffusion prévue début février 1993.

Les messages seront regroupés par séries hebdomadaires, numérotées de 1 à 52. Chaque série hebdomadaire comprendra sept messages au total.

## Autres questions et réponses

### 1. *Quelles seront les répercussions de ce programme sur ma charge de travail?*

Nous reconnaissons que les services météorologiques comportent des responsabilités au jour le jour. Toutefois, on doit accorder une grande priorité à ce nouveau produit touchant l'écocivisme. Cela pourra signifier que l'on attache moins d'importance à certaines prévisions ou consultations.

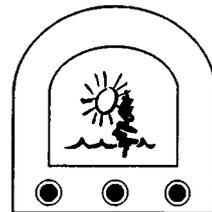
La trousse du Programme des messages d'écocivisme qui vous est fournie est complète. Des textes prêts à être diffusés, des renseignements complémentaires et le nom de personnes-ressources au niveau national et régional sont fournies avec chacun des messages. La trousse comprend en outre des renseignements détaillés sur les questions touchant l'environnement qui pourraient vous être posées, ainsi qu'un guide de présentation du Programme aux médias, y compris des stratégies pour bien le situer. Une liste des personnes-ressources sur qui vous pouvez compter dans des domaines précis vous est aussi fournie. Autrement dit, nous tentons de vous aider au maximum.

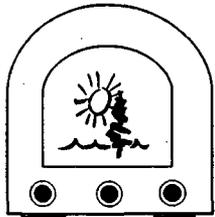
### 2. *Je ne suis pas un expert des questions environnementales. Qu'est-ce qui se passe si les renseignements complémentaires ne comprennent pas toute l'information dont j'ai besoin?*

Nous avons tenté d'inclure dans la documentation le plus d'information de base possible dont vous pourriez avoir besoin. Si vous désirez en savoir davantage sur un sujet précis, une liste d'ouvrages de référence figure dans la partie Sommaire des thèmes des messages compris dans la trousse. D'autres documents, par exemple des fiches d'information ou d'introduction, seront aussi fournis avec les messages. Chaque message est accompagné de noms de personnes-ressources d'Environnement Canada au niveau national et régional. Comme c'est le cas pour le programme des ultraviolets et pour d'autres types de demandes de renseignements, nous vous encourageons à soumettre les questions complexes ou demandes d'entrevues détaillées à ces personnes.

### 3. *Est-il réellement approprié de fournir des renseignements environnementaux en même temps que les prévisions météorologiques?*

Des messages sur les ultraviolets et d'autres messages dans le domaine de la santé d'Environnement Canada ont été inclus dans les bulletins météorologiques. Il pourrait en être de même des messages d'écocivisme. On pourrait aussi les présenter comme un nouveau produit. Les représentants des services météorologiques traitent souvent de questions environnementales dans leurs interventions publiques. En outre, d'importantes recherches scientifiques sont effectuées à cet égard par le Ministère. Enfin, le grand public a pris l'habitude depuis longtemps de consulter Environnement Canada et les Bureaux météorologiques du SEA pour obtenir des directives et de l'information sur les questions environnementales.





# Communication des messages

## Publics cibles

Le Programme des messages d'écocivisme vise l'ensemble du public canadien. Il n'est pas destiné à atteindre un public particulier du point de vue démographique, selon l'âge ou le sexe, ou ayant un profil particulier, par exemple le mode de vie et des facteurs connexes. Le Programme vise à susciter un comportement plus responsable au point de vue environnemental chez les Canadiens en leur fournissant des renseignements plus complets et accessibles.

## Principaux intervenants

Les Bureaux météorologiques (BM), certains Centres météorologiques (CM), les BSM et le CMC ont, ensemble, contribué très efficacement à communiquer des renseignements aux **médias** et, en dernier ressort, à un grand nombre de Canadiens.

En 1991 :

- ❑ 35 millions d'appels du grand public ont été enregistrés par les répondeurs téléphoniques;
- ❑ 391 108 bulletins radiophoniques en direct et enregistrés ont été diffusés;
- ❑ Les bulletins radiophoniques programmés ont été entendus par environ 6,2 millions de Canadien chaque jour;
- ❑ Le CMC a desservi 400 stations de radio et de télévision, ainsi que 105 journaux, par l'entremise du réseau PC/Broadcast News chaque jour; et
- ❑ Les CM ont diffusé 144 bulletins météorologiques en français et en anglais chaque jour au moyen du SNC et de l'AMIS.

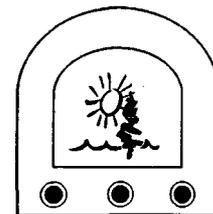
Les messages d'écocivisme seront diffusés au niveau national et régional par les **intervenants** suivants :

*Diffusion nationale :*

- ❑ Le Centre météorologique canadien (CMC)
- ❑ Les partenaires du secteur privé, par exemple le réseau PC/Broadcast News, ainsi que MétéoMédia et The Weather Channel

### *Diffusion régionale et locale :*

- ❑ Les 60 Bureaux météorologiques (BM) d'Environnement Canada
- ❑ Les Centres météorologiques (CM) auxquels le public a accès
- ❑ Les Bureaux des services météorologiques (BSM)
- ❑ Des partenaires du secteur privé, par exemple Telbec, The Western Information Network and Standard Broadcasting



## **Diffusion nationale et régionale**

**Au niveau national**, le CMC diffusera les messages au moyen des en-têtes électroniques spéciaux de l'écocivisme, codés ECCN1 (anglais) et ECCN2 (français). Ces en-têtes seront diffusés au niveau national grâce au système d'information météorologique du SEA (AMIS).

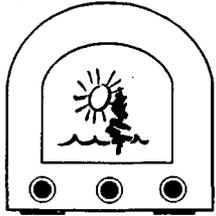
Le réseau PC/Broadcast News communiquera les en-têtes électroniques ECCN1 et ECCN2 aux médias électroniques et imprimés qui sont ses clients, par suite d'une entente de partenariat avec Environnement Canada. Le logo de l'écocivisme sera aussi communiqué électroniquement aux médias. Il sera mis en banque par les stations de télévision et les médias imprimés, qui l'utiliseront avec les messages.



**Écocivisme**

**Faites votre part, baissez le chauffage!  
Lorsque vous baissez la température la nuit, vous contribuez à économiser l'énergie et à ralentir le réchauffement du globe.**

**Un message d'écocivisme  
d'Environnement Canada.**



Les partenariats entre les organismes nationaux de télédiffusion et le SEA seront établis définitivement avant le lancement du Programme en février 1993. Ils seront conformes aux modalités suivantes :

- le texte des messages proviendra du Programme des messages d'écocivisme et ceux-ci seront communiqués selon le même calendrier; et
- le Programme d'écocivisme et Environnement Canada seront clairement identifiés comme les sources d'information.

**Au niveau régional et local**, il est recommandé que les chefs de station et les météorologues des régions se servent des organes de communication suivants pour diffuser les messages dans le grand public :

- Stations de télévision régionales et stations de radio
- Stations de câblodistribution régionales
- Répondeurs téléphoniques
- Journaux régionaux
- Allocutions publiques
- Radiométéo et Météocopie

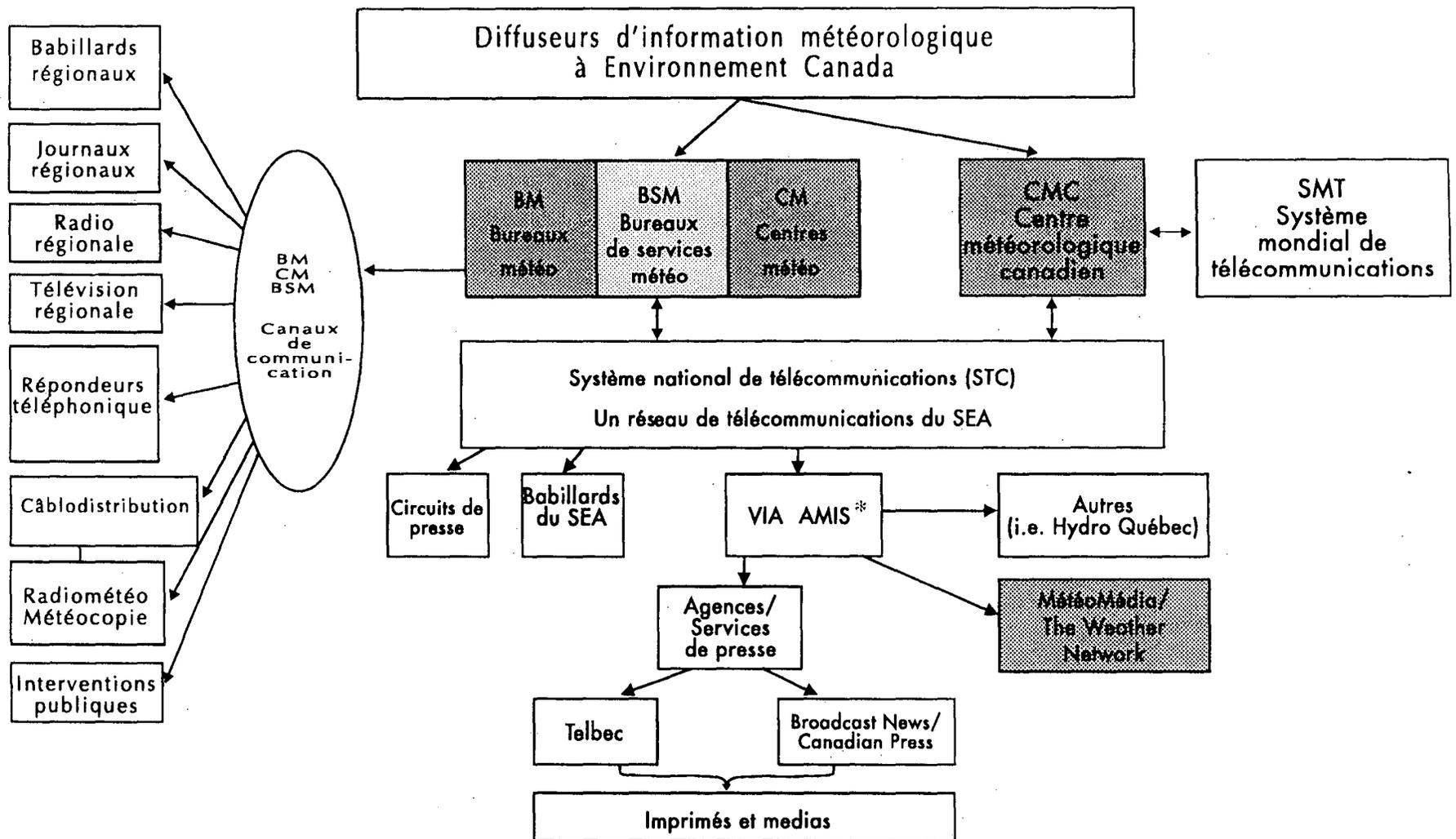
Il convient de souligner que les journaux régionaux, les interventions publiques, Radiométéo et Météocopie devraient être considérés comme des choix secondaires au moment du lancement du Programme, étant donné le public restreint qu'ils atteignent (comparativement aux autres organes de communication, par exemple la radio). Ce sont les centres de responsabilité du SEA, au niveau régional et local, qui prendront la décision finale quant aux médias à utiliser pour diffuser ce nouveau produit (par exemple les superviseurs des Services météorologiques et les chefs de station).

Les partenariats régionaux avec les agences de presse privées (par exemple Telbec) seront du ressort des superviseurs des Services météorologiques régionaux et devraient être négociés sur la même base que les partenariats nationaux.

La section Considérations opérationnelles comprend d'autres renseignements sur les mécanismes de diffusion.

# ENVIRONNEMENT CANADA

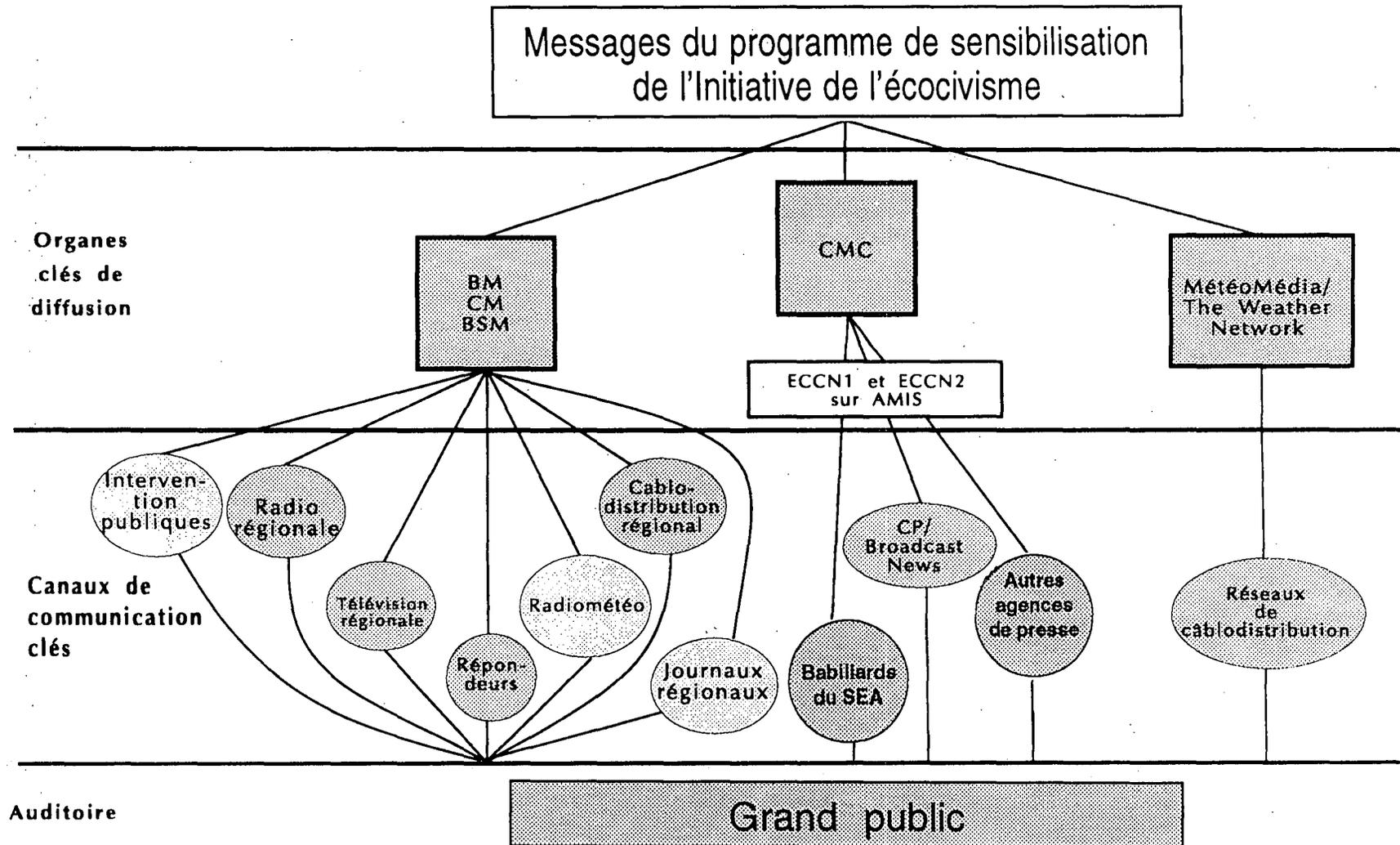
## SYSTÈME DE DIFFUSION DE L'INFORMATION MÉTÉOROLOGIQUE



- Organes de diffusion clés pour le Programme des messages d'écocivisme
- Organe futur de diffusion clé pour le Programme des messages d'écocivisme

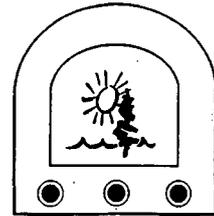
\* Un Service d'information météorologique du SEA

# Mode de diffusion proposée pour le PROGRAMME DES MESSAGES D'ÉCOCIVISME



-  Canaux de communication principaux
-  Canaux de communication secondaires

# Présentation du Programme des messages d'écocivisme aux médias



Les médias servent d'intermédiaire pour communiquer les messages au public, mais ils constituent aussi un important auditoire.

La présentation initiale et la promotion du Programme auprès des clients du SEA, et plus particulièrement les médias, jouera un rôle essentiel pour assurer le succès à long terme du Programme. C'est aux employés de chacun des bureaux météorologiques de présenter ce nouveau produit aux médias. À cette fin, l'équipe chargée de la gestion du Programme, la trousse d'information (pochette), les bureaux régionaux des communications ainsi que les coordonnateurs du Programme des messages d'écocivisme (à l'intérieur des Services météorologiques) pourront être utiles.

Si les médias se rendent compte de l'importance du Programme et des avantages de travailler avec Environnement Canada, ils répondront positivement aux demandes de diffusion du SEA.

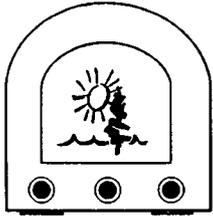
Par ailleurs, si le Programme suscite leur enthousiasme, ils livreront des messages plus efficaces au public, ce qui entraînera une réaction favorable de celui-ci.

## Ce qu'en disent les Canadiens

Les médias parlent beaucoup d'environnement. Ils savent que les Canadiens sont extrêmement intéressés par les questions environnementales.

Toutefois, certains représentants des médias ne savent pas que les Canadiens ne sont pas très motivés à en apprendre davantage sur l'environnement, ou à en faire plus à cet égard. Cela vient du fait que les Canadiens sont des consommateurs frustrés d'information environnementale.

L'Environmental Monitor, une étude récente effectuée par Environics Research Group, institut privé de sondages d'opinion, indique que deux tiers des Canadiens ne sont pas satisfaits de la nature (qualité) de l'information qu'ils reçoivent, ni de la façon dont elle leur est communiquée. Ils disent notamment que l'information est difficile d'accès et déroutante.



Cette insatisfaction est accrue du fait que la crédibilité de ceux qui fournissent l'information s'est détériorée, exception faite d'Environnement Canada. Selon l'étude, les sources d'information les plus courantes, par exemple les groupes non gouvernementaux, ont perdu de leur crédibilité au cours des quatre dernières années. C'est Environnement Canada qui suscite le plus la confiance des consommateurs parmi tous les groupes évalués.

Les médias, qui sont généralement vus comme une source d'information influente, se retrouvent derrière les scientifiques, les groupes d'environnementalistes et Environnement Canada, comme source fiable d'information sur l'environnement. En résumé, les Canadiens disent clairement qu'ils veulent une meilleure information sur l'environnement (39 p. 100). Ils veulent avoir accès à cette information facilement et rapidement (36 p. 100). Ils ont en outre une idée très précise de ce qu'ils considèrent comme des sources fiables d'information sur l'environnement.

### **Répercussions de l'étude de marché**

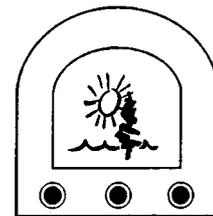
Les médias ne se rendent peut-être pas compte qu'ils font partie du problème. Étant donné que des données crédibles et simples ont toutes les chances de motiver les Canadiens à en apprendre davantage sur l'environnement, les médias auraient tout intérêt à modifier la façon dont ils fournissent l'information au grand public.

Toutefois, il n'est pas recommandé que les employés des bureaux météorologiques disent aux médias que leur crédibilité a diminué. Il est plus efficace de mettre l'accent sur les aspects positifs de l'étude, par exemple sur le fait qu'Environnement Canada est perçu comme une source d'information très fiable et sur le désir des Canadiens d'avoir accès, facilement et de façon constante, à des renseignements crédibles.

## Quels sont les avantages du Programme pour les médias

### En participant à ce programme, les médias :

- ❑ occuperont une position d'autorité dans le domaine environnemental et seront perçus comme une source fiable de données sur l'environnement; et
- ❑ fourniront l'information que leur auditoire désire recevoir, c'est-à-dire une information simple, accessible, crédible du point de vue scientifique et constamment disponible.

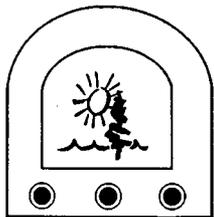


À cet égard, il est important que les médias associent Environnement Canada et le Programme d'écocivisme à la diffusion des messages.

Les médias devraient se rendre compte que le Programme des messages d'écocivisme les aidera à remplir leur fonction de diffuseur de l'information au public. Il est dans leur intérêt de tenter de mettre fin à la confusion qui règne sur le marché et de participer à l'établissement d'une culture de l'écocivisme. Le programme peut aider les médias à contribuer à répondre aux besoins d'information des Canadiens.

Par ailleurs, le Programme offre aux médias la possibilité d'élargir un produit qui obtient du succès (le bulletin météorologique), tout en y ajoutant un élément très en demande (les données sur l'environnement). Le Programme des messages d'écocivisme, qui fournit des données valables sous une forme convenable, aidera les médias à faire leur travail et permettra à Environnement Canada de se servir d'eux pour favoriser un comportement plus responsable au niveau environnemental chez les Canadiens.

## Comment répondre aux exigences de programmation des médias



Les divers médias se rendront compte que le Programme des messages d'écovisme est très compatible avec leurs exigences en matière de programmation :

- Les messages sont faciles à comprendre.
- Ils seront opportuns et pertinents.
- En tant que service public qui donne aux Canadiens toutes les raisons d'être fiers d'eux-mêmes et de ce qu'ils font, le Programme correspond aux tendances actuelles du marché.
- Tous les médias y participent. La section diffusion de la Presse canadienne a convenu d'y participer activement. Il en va de même pour MétéoMédia et The Weather Network.

Mais ce qui devrait susciter encore plus l'enthousiasme des médias à l'égard de ce programme, c'est qu'il vient compléter un aspect déjà réussi de leur programmation quotidienne en matière d'information.

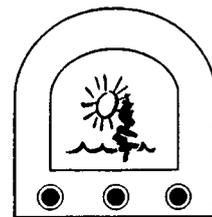
Qu'il fasse partie des messages météorologiques quotidiens ou qu'il figure au bas des prévisions pour cinq jours d'un journal local, le message est toujours approprié. Il est facile à intégrer à tout support médiatique.

## Mise en œuvre du Programme

La mise en œuvre du Programme se fera en deux étapes.

### Première étape – Communiquer avec les médias

Au cours des trois mois qui viennent (décembre à février), les employés régionaux du SEA se familiariseront avec le Programme et commenceront à entrer en rapport avec des médias de leur collectivité pour discuter de leur participation.



La présentation du Programme aux médias a principalement pour objectif de :

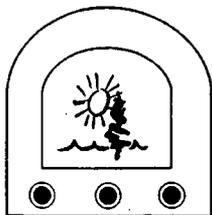
- leur faire connaître le Programme;
- leur expliquer comment il répond aux besoins des Canadiens en matière d'information environnementale (et, à ce titre, constitue une priorité pour Environnement Canada);
- leur montrer comment il répond à leurs besoins propres.

L'établissement d'un climat de confiance mutuelle contribuera à accroître l'intérêt que portent les journaux, les magazines et les stations de télévision et de radio au Programme.

Les météorologues et les chefs de station devraient se servir des documents compris dans la trousse (dos de la pochette) pour établir le contact avec les médias de leur région :

- Le modèle de lettre aux médias est destiné à aider les employés du SEA à entrer en rapport avec les gestionnaires locaux de la programmation de chacun des médias de leur région. Ils peuvent utiliser une copie de la lettre ou s'en inspirer pour écrire leur propre lettre.
- Des données d'information complémentaires peuvent être jointes à la lettre pour expliquer en détail le Programme.
- Un sommaire d'une étude de marché est fourni afin d'aider les employés à rédiger des exposés sur les demandes du marché et les problèmes touchant les données environnementales.
- Des tierces du logo du Programme d'écocivisme sont fournies et peuvent être utilisées à l'interne ou distribuées aux médias locaux, si besoin est (à la discrétion des météorologues).

Les bureaux régionaux des communications fourniront leur appui pour les négociations avec les médias. Ils ont tous convenu de désigner une personne-ressource qui travaillera en étroite collaboration avec les coordonnateurs régionaux du Programme des messages d'écocivisme (des Services météorologiques) et viendront en aide, au besoin, aux chefs de station dans leurs relations avec les médias. Il va sans dire que les chefs de station devraient fournir à leurs superviseurs une liste des médias avec lesquels ils entendent entrer en rapport au sujet du Programme. Les agents des communications pourront communiquer avec les représentants des médias que les chefs de station n'auront pas contactés. Les superviseurs des Services météorologiques sont disponibles pour répondre aux questions et résoudre les problèmes découlant de la mise en œuvre du Programme.



C'est aussi au cours de cette première étape que chaque bureau établira les modalités de fonctionnement du Programme. Les employés des Services météorologiques doivent déterminer comment et quand ils veulent diffuser les messages, non seulement aux médias (par exemple aux animateurs de télévision), mais aussi par l'entremise de Radiométéo, de Météocopie et des répondeurs téléphoniques.

## **Deuxième étape – Diffuser les messages**

La deuxième étape commencera en février et coïncidera avec le lancement officiel du Programme (date cible : 22 février 1993). À ce moment-là, les messages seront diffusés quotidiennement. Les Services météorologiques régionaux élaboreront des plans de mise en marché, au niveau régional, de concert avec le gestionnaire des Programmes d'éducation du SEA, afin de veiller à ce que le Programme demeure pertinent et utile. Les plans devraient en outre prévoir des façons de trouver de nouvelles occasions d'affaires.

## **Calendrier sommaire**

### ***Première étape – Communiquer avec les médias***

Décembre 1992 au  
21 février 1993

Les chefs de bureaux météorologiques et les agents régionaux des communications entrent en relation avec les médias d'expression française.

Les bureaux météorologiques déterminent comment le Programme sera mis en œuvre dans les médias et par l'entremise de Radiométéo, Météocopie et des répondeurs téléphoniques.

D'ici le  
11 décembre 1992

Les chefs de bureaux météorologiques fournissent à leur superviseur une liste des médias d'expression française avec lesquels ils veulent communiquer au sujet du Programme.

8 au 21 février 1993

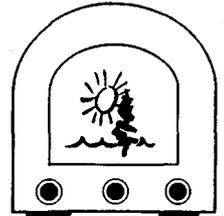
Des messages de promotion du Programme sont diffusés par le réseau CP/Broadcast News.

### ***Deuxième étape – Diffuser le message***

22 février 1993

Début de la diffusion quotidienne des messages d'écocivisme par les Services météorologiques du SEA et le CMC sur le réseau CP/Broadcast News (via AMIS).

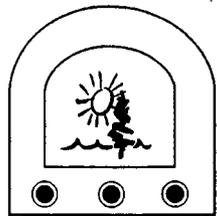
# Considérations opérationnelles



## Principes généraux

1. Le présent programme est facilement adaptable et vise à encourager la créativité. Bien qu'il ne soit pas toujours nécessaire de transmettre textuellement les messages, il faut bien se garder d'en modifier le sens. L'objectif fondamental est d'assurer la diffusion des messages d'écocivisme et de faire comprendre aux Canadiens que ces messages proviennent d'une source digne de foi, Environnement Canada.
2. Les mots-clés «Environnement Canada» et «Message d'écocivisme» doivent être mentionnés pendant la diffusion de chaque message. Ainsi, les auditeurs finiront par associer les messages d'écocivisme à de l'information digne de foi transmise par Environnement Canada. Il n'est pas toujours nécessaire de les mentionner de manière explicite. Il faut toutefois bien les identifier ou bien les placer dans chaque message, à chaque diffusion, quelque soit le médium utilisé.
3. N'essayez pas de répondre aux questions d'ordre politique ou scientifique concernant le Programme ou les messages si elles dépassent vos compétences. En règle générale, si vous ne trouvez pas de réponse dans la documentation, ou que vous n'êtes pas à l'aise pour répondre à une question, transmettez-la aux personnes-ressources dont le nom accompagne le message.
4. Lorsque le logo de l'écocivisme a été fourni aux médias sous forme d'illustrations prêtes à photographier ou par image électronique, il est important de s'assurer qu'il est utilisé pendant la diffusion des messages d'écocivisme.

## Différents modes de diffusion des messages



La présente section offre quelques suggestions pour la mise en œuvre du Programme des messages d'écocivisme.

### Stations de radiodiffusion régionales

Dans la plupart des cas, le moment précis où le message d'écocivisme est diffusé sur les ondes dépendra des ententes intervenues entre les diffuseurs et les chefs de station – ou plus précisément entre les annonceurs et le personnel des services météorologiques du SEA.

Par exemple, il pourrait y avoir une entente selon laquelle l'annonceur donne le signal de la diffusion du message à un moment précis du bulletin en posant la question suivante :

*«Quel est le message d'écocivisme d'Environnement Canada aujourd'hui?»*

Le météorologue du Service de l'environnement atmosphérique pourrait ensuite répondre par le message suivant :

*«Le kérosène, l'essence et le gaz naturel sont des sources d'énergie dont l'utilisation entraîne le réchauffement de la planète en raison de l'émission de gaz à effet de serre. Vous pouvez aider à ralentir le réchauffement du globe en consommant moins d'énergie.»*

Dans ce cas, c'est l'annonceur qui décide du moment de diffusion du «message d'écocivisme».

### Stations de télévision régionales

En ce qui concerne les stations de télévision locales, l'information est la plupart du temps transmise par un tiers, en l'occurrence une vedette de la télévision. Le message doit donc être écrit sur le texte utilisé par cette personne.

La télévision offre de nombreuses possibilités.

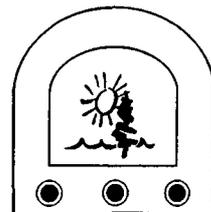
Par exemple, à la station CJOH d'Ottawa, affiliée à CTV, on présente couramment le dessin d'un enfant de la région pendant le bulletin météorologique. Le message d'écocivisme pourrait se rapporter au sujet du dessin.

Une autre option consiste à faire lire le message par la personne qui annonce les prévisions météorologiques ou par l'animateur de l'émission. On peut aussi afficher le message à l'écran.

Il existe autant de façons d'introduire les mots-clés «Environnement Canada» et «Message d'écocivisme» que de présenter les messages.

Comme vous connaissez bien votre station locale, vous êtes certainement en mesure de trouver des idées pour la présentation des messages d'écocivisme. Prenez la peine de réfléchir à quelques scénarios possibles avant de rencontrer la personne qui doit discuter avec vous du Programme.

On doit encourager les stations de télévision régionales à afficher le logo de l'écocivisme pendant la diffusion des messages d'écocivisme. Rappelez-leur que ce logo est disponible par l'intermédiaire du réseau PC/Broadcast News, sous les en-têtes électroniques ECCN1 ou ECCN2. Ils peuvent également se procurer une reproduction couleur du logo en communiquant avec le gestionnaire des Programmes d'éducation du SEA.



### **Stations de câblodistribution régionales**

Selon les régions, le message d'écocivisme pourrait être un nouveau produit d'information et être présenté à l'écran sous forme de message défilant. Dans certains cas, cela pourrait se faire dans le cadre du bulletin de Radiométéo. Comme on l'a suggéré pour les stations de télévision régionales, les stations de câblodistribution devraient être encouragées à présenter le logo de l'écocivisme pendant la diffusion des messages.

### **Répondeurs téléphoniques**

Si on utilise cette option, on doit avoir recours à des messages brefs, pour répondre aux exigences de ce médium. Voici, par exemple, à quoi pourraient ressembler les messages concernant le réchauffement du globe :

*«L'économie d'énergie permet de ralentir le réchauffement du globe. C'était un message d'Environnement Canada.»*

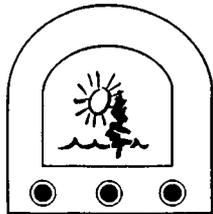
Les bureaux qui disposent d'un service de répondeur téléphonique interactif peuvent considérer la possibilité de réserver une «boîte» spéciale pour les messages d'écocivisme. Les messages pourraient être entendus à certains moments de la journée plutôt que d'être diffusés 24 heures par jour.

### **Journaux régionaux**

Selon les régions, les journaux locaux pourraient accéder aux prévisions météorologiques par l'intermédiaire du réseau PC/Broadcast News, sous l'en-tête électronique ECCN1 ou ECCN2. Le cas échéant, les bulletins devraient déjà être composés de manière à inclure le message d'écocivisme. Les clients du réseau PC/Broadcast News auront également accès au logo de l'écocivisme sur fichier.

Dans le cas contraire, le chef de la station locale ou un météorologue du bureau local pourrait transmettre un message d'écocivisme au journal local par télécopieur ou par téléphone.

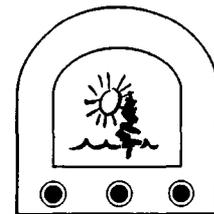
Lorsque le message est envoyé par télécopieur, il est recommandé d'apposer le logo de l'écocivisme à côté du message de manière à encourager l'utilisation du mot-clé «écocivisme». Vous pourriez également envoyer aux journaux locaux une tierce du logo (copies dans la pochette au dos de la trousse).



### Radiométéo/Météocopie

Le message peut être transmis intégralement à partir des documents du Programme ou abrégé conformément aux recommandations fournies au sujet des répondeurs téléphoniques.

## Réponses aux questions et aux demandes de renseignements supplémentaires



### Questions posées en ondes

Au cours de la diffusion des prévisions météorologiques, surtout pour la radio, le météorologue est souvent appelé à converser avec l'animateur. Si celui-ci l'interroge sur le contenu du message, le météorologue doit décider lui-même s'il doit ou non répondre à la question.

Comme le Programme a été conçu pour la diffusion de messages environnementaux simples, il est peu probable que vous ayez souvent à répondre à des questions. Gardez toutefois une copie de la documentation à portée de la main au cas où l'animateur vous poserait une question pendant que vous êtes en ondes.

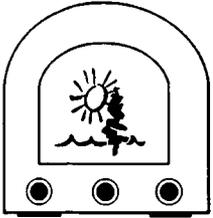
N'essayez pas de répondre à une question si vous ne vous sentez pas à l'aise pour le faire, si elle porte sur un sujet qui n'est pas traité dans la documentation, ou si elle dépasse le cadre de vos compétences. Selon la situation, vous pourrez proposer à l'animateur de faire une recherche et de lui donner la réponse au cours du prochain bulletin. Vous pouvez également transmettre la question à l'une des personnes-ressources dont le nom accompagne chaque message, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. La personne-ressource peut éventuellement être disponible pour une entrevue si l'animateur désire explorer davantage le sujet.

### Questions transmises par l'entremise des médias concernés

Vous pouvez éventuellement recevoir des questions de la part de lecteurs ou d'auditeurs par l'entremise des médias.

Encore une fois, comme nous l'avons déjà mentionné, le personnel des services météorologiques du SEA doit se sentir libre de répondre ou non, selon ses compétences. Proposez de rappeler plus tard pour donner une réponse pertinente.

## Circonstances particulières



Il arrive parfois que l'attention du public et des médias se concentre sur une crise environnementale particulière ou sur un événement météorologique grave touchant une région donnée (par exemple, un degré de rayonnement ultra-violet supérieur à la normale, une tornade ou un taux de pollution atmosphérique local inhabituellement élevé).

Comme le veut l'usage dans des cas semblables, les chefs de station doivent exercer leur jugement quant à la diffusion de ces informations. Cela s'est d'ailleurs déjà fait par le passé, notamment dans le cas des études récentes sur la diminution de la couche d'ozone.

Les experts scientifiques du bureau régional du SEA devraient si possible être consultés.

Lorsqu'une situation semblable survient, les météorologistes peuvent décider d'interrompre la diffusion des messages d'écocivisme prévus pour la journée ou la semaine.

Dès que la situation revient à la normale, les bureaux météorologiques doivent reprendre la diffusion des messages d'écocivisme conformément au calendrier national. On doit laisser de côté les messages qui étaient prévus pour les jours pendant lesquels le Programme a été temporairement annulé.

Il est possible, qu'au fur et à mesure du déroulement du Programme, des communications concernant des situations critiques, des situations environnementales d'urgence ou des demandes de renseignements sur des circonstances spéciales soient effectuées par l'entremise du Centre météorologique canadien (CMC).

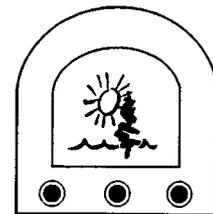
Le Programme doit être assez souple pour répondre à des situations particulières ou spéciales.

## Calendrier de diffusion

Un calendrier de diffusion sera transmis en même temps que la première série de messages (janvier 1993).

Vous trouverez un exemple de calendrier à la section «Calendriers» de la trousse.

Veillez insérer les nouveaux calendriers dans la trousse au fur et à mesure que vous les recevrez. Si vous avez besoin de la copie d'un calendrier, **faites-en une photocopie et remplacez l'original dans la trousse**. Il y aura toujours ainsi au moins une copie en lieu sûr!



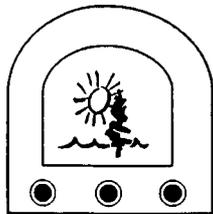
Si, pour une raison quelconque, un calendrier doit être modifié, vous en serez informé le plus rapidement possible et vous recevrez les nouveaux messages. On vous indiquera également quand reprendra le calendrier habituel et ce que vous devez faire des messages qui n'ont pas été utilisés.

### Souplesse à l'échelle locale

Les chefs de station peuvent décider d'appliquer différemment le calendrier de diffusion national lorsqu'il se présente une occasion ou un besoin spécial de traiter d'un sujet en particulier. Lorsque des messages à caractère local ont été préparés, les météorologues sont libres de ne pas communiquer les messages d'écocivisme prévus normalement pour la journée ou la semaine. Des experts scientifiques des bureaux nationaux et régionaux du SEA et des agents de communication seront disponibles pour répondre aux questions.

Une fois revenu à la programmation habituelle, les bureaux météorologiques doivent reprendre la diffusion du Programme des messages d'écocivisme conformément au calendrier national. On ne doit pas tenir compte des messages qui étaient prévus pour les jours pendant lesquels les chefs de station ont jugés plus approprié de transmettre de l'information à caractère local.

## Suivi de la diffusion des messages



Le suivi de la diffusion des messages est important pour l'évaluation du succès du Programme.

Voici quelques suggestions :

### Coupages de presse

Dans le cas des média imprimés, assurez-vous d'obtenir une coupure de presse des messages dès leur publication pendant environ un mois. Vous pourrez ainsi vérifier si le réseau de distribution fonctionne correctement et si les logos et les mots-clés sont bien placés.

Conservez également un fichier des coupures presse de toutes annonces locales touchant l'Initiative de l'écocivisme et le Programme des messages d'écocivisme.

### Fichier de lettres

Conservez un fichier des lettres et des commentaires ou questions du grand public, qui vous sont adressées sous d'autres formes par l'entremise des médias.

### Supervision de la diffusion des messages

Des discussions sont actuellement en cours avec la Direction générale des services météorologiques et les superviseurs des Services météorologiques régionaux pour déterminer comment superviser la diffusion des messages d'écocivisme au moyen des mécanismes de communication existants. Des renseignements à ce sujet vous seront communiqués ultérieurement par votre superviseur.

## **Votre réseau de soutien**

### **Équipe de gestion des programmes du SEA**

Christine Hogan  
Gestionnaire des Programmes d'éducation  
Direction générale des politiques du SEA  
Académie La Salle, Bloc E, 1<sup>er</sup> étage  
373, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Téléphone : (613) 943-1534  
Télécopieur : (613) 996-3960

Andrée Mongeon  
Gestionnaire de projet, Programme des messages d'écocivisme  
Direction générale des politiques du SEA  
Académie La Salle, Bloc E, 1<sup>er</sup> étage  
373, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

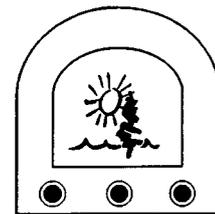
Téléphone : (613) 947-1906  
Télécopieur : (613) 996-3960

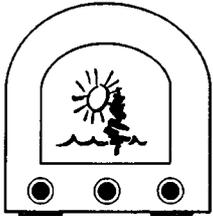
### **Coordonnateurs régionaux du Programme des messages d'écocivisme (Services météorologiques)**

#### **Centre météorologique canadien (CMC)**

André Bolduc  
CMC  
2121, Voie de service nord  
Autoroute Transcanadienne  
Dorval (Québec)  
H9P 1J3

Téléphone : (514) 421-4642  
Télécopieur : (514) 421-4639





## **Région de l'Atlantique**

Gordon Leblanc  
Service de l'environnement atmosphérique  
1436, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

Téléphone : (902) 426-9142  
Télécopieur : (902) 426-9158

## **Région du Québec**

Jacques Lavigne  
Bureau météorologique de Jonquière  
3219, boul. Saint-François  
Jonquière (Québec)  
G7X 7V3

Téléphone : (418) 548-0981  
Télécopieur : (418) 542-8034

## **Région de l'Ontario**

Tony Chir  
Service de l'environnement atmosphérique  
25, avenue St-Clair est  
Pièce 301  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2

Téléphone : (416) 973-5851  
Télécopieur : (416) 973-5665

## **Région du Centre**

John Yarema  
Service de l'environnement atmosphérique  
266, avenue Graham  
10<sup>e</sup> étage, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4

Téléphone : (204) 983-4382  
Télécopieur : (204) 983-8916

## **Région de l'Ouest**

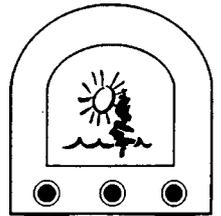
Ken Nelles  
Service de l'environnement atmosphérique  
Édifice Trim Atria, 2<sup>e</sup> étage  
4999, 98<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3

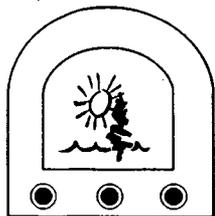
Téléphone : (403) 495-3143  
Télécopieur : (403) 468-7950

## **Région du Pacifique**

Will Hayward  
Service de l'environnement atmosphérique  
700-1200, 73<sup>e</sup> Ave. ouest  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9

Téléphone : (604) 664-9075  
Télécopieur : (604) 664-9195





## **Agents régionaux de communication du SEA**

### **Région de l'Atlantique**

John Gray  
Communications, Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
45, promenade Alderney  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2Y 2N6

Téléphone : (902) 426-1923  
Télécopieur : (902) 426-5340

### **Région du Québec**

Guy O'Bomsawin  
Communications, Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
100, boul. Alexis-Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N8

Téléphone : (514) 283-1105  
Télécopieur : (514) 496-1446

### **Région de l'Ontario**

Maureen Martinuk  
Communications, Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2

Téléphone : (416) 973-6481  
Télécopieur : (416) 954-2262

## **Région du Centre**

Nancy Hnatiuk  
Communications, Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
220-240, avenue Graham  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0J7

Téléphone : (204) 983-4819  
Télécopieur : (204) 983-0964

## **Région de l'Ouest**

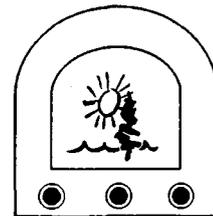
Gloria Trimble  
Communications, Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
4999, 98<sup>e</sup> Avenue, 2e étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3

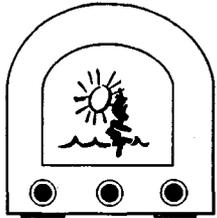
Téléphone : (403) 468-8072  
Télécopieur : (403) 495-2478

## **Région du Pacifique**

Margaret Phelan  
Agent de communication, SEA, Environnement Canada  
1200, 73 Ave. ouest, pièce 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9

Téléphone : (604) 664-9162  
Télécopieur : (604) 664-9004





# Autres façons de promouvoir le Programme des messages d'écocivisme

## Activités

### Visites dans les écoles

Il est possible que vous ayez l'occasion de parler de l'écocivisme et des messages d'écocivisme lorsque vous visiterez les écoles pour parler de votre travail.

La participation du SEA aux foires scientifiques et environnementales constitue, comme cela a déjà été démontré, une bonne occasion de parler aux jeunes.

### Événements spéciaux et diffusion en direct

Bon nombre de stations de radiodiffusion (radio et télévision) ont chaque année une journée portes ouvertes au cours de laquelle le public est invité à venir se familiariser avec la programmation des émissions. Ce genre d'événement peut être une occasion de parler directement aux auditeurs des messages d'écocivisme.

Les émissions de radio en direct, diffusées par exemple au cours des foires municipales, fournissent une occasion de promouvoir le Programme d'une manière tout à fait particulière.

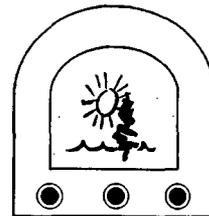
### Activités du SEA

Ayez toujours à l'esprit l'Initiative de l'écocivisme lorsque vous planifiez des activités locales pour le SEA, par exemple, si vous planifiez une journée portes ouvertes ou des visites d'écoliers dans vos locaux.

Votre direction régionale des communications devrait être en mesure de vous aider à trouver quelques idées.

## Présentations publiques

Même si personne n'a encore été chargée de solliciter des occasions de faire des présentations publiques à cette étape-ci du Programme, vous pouvez toujours glisser quelques mots à propos de l'Initiative de l'écocivisme et du Programme des messages d'écocivisme au cours des interventions que vous serez appelé à faire.



## Colloques, conférences et exposés

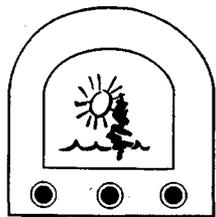
Les colloques et les exposés sont d'excellentes occasions de communiquer des messages d'ordre général ou particulier au grand public ou à un public cible (par exemple, les associations professionnelles).

Ces colloques et ces exposés peuvent se dérouler au cours d'événements organisés, par exemple les foires environnementales.

Ils peuvent constituer une occasion de promouvoir le Programme des messages d'écocivisme et de mettre en valeur les principaux aspects du Programme par rapport à une collectivité donnée ou à un thème général (par exemple, un colloque sur les changements climatiques à l'échelle planétaire).

Les personnes-ressources dont le nom est fourni avec la documentation générale qui accompagne chaque série de messages peuvent apporter une aide précieuse au cours des colloques, des entrevues avec les médias, etc. Des experts régionaux peuvent également participer à des discussions.

## Outils de promotion



### Le logo de l'écocivisme

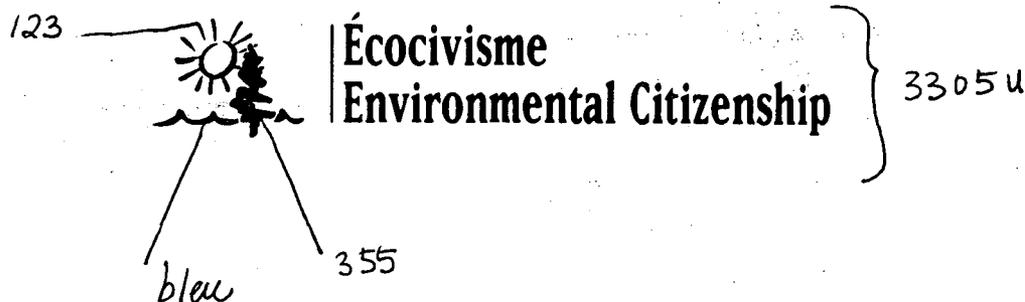
Le logo est identique à celui du Plan vert. Ses composantes forment un tout **inaltérable**, qui doivent toujours être reproduites au moyen d'un système de reproduction reconnu.

Le logo ne doit pas être modifié.

Pour que le logo soit parfaitement lisible, rien ne doit apparaître dans l'espace qui l'entoure.

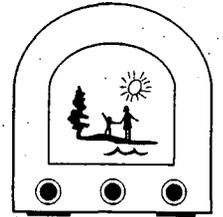
Voici quelques directives concernant l'utilisation de la couleur :

- ❑ lorsque le logo est reproduit en plusieurs couleurs, les couleurs suivantes sont recommandées : Pantone 123 pour le soleil; Pantone 355 pour l'arbre; cyan pour l'eau; et Pantone 3305U ou noir pour la ligne verticale et les caractères d'imprimerie;
- ❑ si on ne peut utiliser qu'une seule couleur, il est préférable d'utiliser le Pantone 3305U ou le noir.



7. En éteignant la lumière lorsque vous quittez une pièce, vous économisez l'énergie et vous contribuez à ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Si votre province de résidence produit une partie de son électricité par la combustion de combustibles fossiles, votre consommation d'électricité destinée à l'éclairage (1800 KWh d'après les estimations d'Hydro Ontario) et son efficacité relative ont une incidence sur la quantité de CO<sub>2</sub> émise dans l'atmosphère.
- ❑ Une bonne partie de l'énergie gaspillée par l'éclairage vient du fait que les gens n'éteignent pas les lumières lorsqu'elles ne servent à rien. L'éclairage représente environ 2% de la consommation d'énergie totale d'un foyer. Si ce chiffre peut paraître peu élevé, l'impact de cette consommation sur votre portefeuille et sur l'atmosphère peut être important.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ C'est en Saskatchewan et en Alberta que le réchauffement de la planète risque le plus de provoquer des sécheresses et donc des besoins en irrigation.
- ❑ C'est au Québec que le réchauffement de la planète pourrait générer les conditions météorologiques les plus imprévisibles et augmenter les risques de cancer et d'autres problèmes de santé.
- ❑ C'est dans les provinces de l'Atlantique et au Manitoba que le réchauffement de la planète risque le moins d'avoir des conséquences négatives.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

### Réchauffement de la planète:

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

L'enfance... ça vous fait rêver?

La différence entre ce monde-là et celui des adultes, c'est le niveau de compréhension.

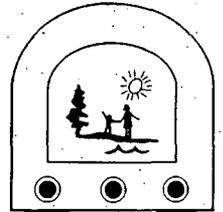
On doit admettre que, dans le domaine de l'environnement, on sort à peine de l'enfance.

On vient tout juste de s'éveiller à l'importance de protéger notre environnement.

**L'écocivisme, c'est une foule de petites choses qu'il faut s'habituer à faire pour notre environnement, mais c'est aussi développer un esprit environnemental.**

On ne badine pas... avec l'environnement!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils n'en faisaient pas plus pour l'environnement, plus des deux tiers des Canadiens ont déclaré qu'ils ne disposaient pas des renseignements nécessaires ou que ces renseignements étaient trop confus. Quarante pour cent des Canadiens disent ne pas disposer des renseignements qui leur permettraient de mieux protéger l'environnement, et 17 p. 100 disent que ces renseignements sont trop confus pour leur permettre d'évaluer les choix qui leur sont offerts. Par ailleurs, seulement 19 p. 100 des répondants pensent que cela leur coûterait trop cher, que cela n'en vaut pas la peine ou que cela n'est pas nécessaire (soit 10 p. 100, 5 p. 100 et 4 p. 100).
- Lorsqu'on leur a demandé de désigner le principal problème touchant l'information environnementale reçue au cours de l'année passée, 3 Canadiens sur 10 ont déclaré qu'ils n'avaient rien reçu ou n'avait pas eu accès à l'information. Quinze pour cent ont trouvé que cette information était confuse, voire contradictoire, et 6 p. 100 qu'elle n'était pas fiable. Huit pour cent ont trouvé que les renseignements fournis n'étaient pas assez pratiques (pour être plus précis, 21 % n'ont rien reçu, 15 % ont trouvé l'information confuse ou contradictoire, 10 % n'y ont pas eu accès, 9 % n'ont eu aucun problème, 8 % n'ont pas trouvé les renseignements assez pratiques, 6 % ne les ont pas trouvés fiables...).
- On peut expliquer le mécontentement du public relativement à l'information environnementale par la baisse de crédibilité de pratiquement tous les organismes chargés de véhiculer cette information, à l'exception d'Environnement Canada. Au cours des deux dernières années, la crédibilité des ministres provinciaux de l'Environnement et des dirigeants de l'industrie a été entamée. La proportion des Canadiens qui font confiance aux dirigeants de l'industrie demeure à 3 p. 100, ce qui est supérieur à la confiance accordée aux hommes politiques, passée de 2 p. 100 en 1989 à 1 p. 100 en 1991! Environnement Canada occupe aujourd'hui la troisième position, derrière les scientifiques et les groupes d'environnementalistes, 28 p. 100 des Canadiens faisant tout à fait confiance au Ministère.
- Cela indique que la qualité et la quantité des renseignements de nature environnementale transmis au public posent un sérieux problème. L'Initiative de l'écocivisme et le Programme des messages d'écocivisme sont destinés à régler ce problème.

## **Considérations régionales**

- Le compostage est une solution qui a fait ses preuves. C'est d'ailleurs ce que pensent 35 p. 100 des habitants de la Colombie-Britannique. En Ontario, ce chiffre n'est que de 21,3 p. 100.

## **Personne-ressource au niveau national :**

### **Déchets :**

Danielle Labonté  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

### **Faune :**

Jack Ricou  
Directeur de la campagne  
Service canadien des parcs  
Environnement Canada  
25, rue Eddy, 4<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-2747

### **Eau :**

Liz Lefrançois  
Analyste de la gestion des eaux  
Environnement Canada  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-6161  
Télécopieur : (819) 997-8701

## **Réchauffement de la planète :**

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél. : (613) 943-1535

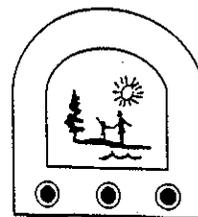
## **Études de marché :**

Judy Holland  
Écocivisme  
Environnement Canada  
Édifice Jules Léger, 3<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 997-6822  
Télécopieur : (819) 953-1626



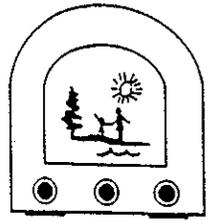
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 2 - Fournaises écoénergétiques et le réchauffement de la planète



- Pour préserver l'énergie et économiser de l'argent tout en protégeant notre climat, vous pouvez installer un thermostat à minuterie automatique, baisser le chauffage lorsque vous vous couchez ou quittez la maison et bien isoler votre logement.
- Les thermostats programmables permettent de prérégler la température de votre logement. Vous pouvez ainsi éviter de le chauffer lorsqu'il est inoccupé, économiser sur les factures de chauffage et profiter quand même de la chaleur lorsque vous rentrez à la maison.
- Les différentes fuites d'air de votre logement peuvent entraîner une déperdition de chaleur de 10 à 25 %. En calfeutrants le tour des fenêtres, les plinthes, les murs de votre sous-sol et les ouvertures destinées à la tuyauterie et au câblage, vous éliminerez toute déperdition de chaleur et économiserez ainsi de l'énergie et de l'argent tout en protégeant l'atmosphère.
- En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- Environnement Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, les ministères provinciaux de l'Environnement, vos services publics locaux et les groupes d'environnementalistes peuvent vous expliquer comment rendre votre domicile écoénergétique. À l'aide de moyens très simples pour réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez faire diminuer votre facture de chauffage et, par la même occasion, votre contribution au réchauffement de la planète.
- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles ( $\text{CO}_2$ ,  $\text{N}_2\text{O}$ ) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane,  $\text{N}_2\text{O}$ , CFC).
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.

- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

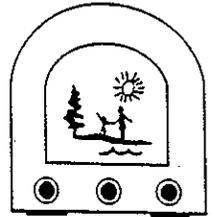


## Série 2 -- Fournaises écoenergiques et réchauffement planétaire

1. Le réchauffement de la planète est causé par l'augmentation du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce phénomène est en bonne partie directement lié à notre consommation d'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 10



2. En hiver, le chauffage représente la majeure partie de vos frais d'électricité. Faites vérifier la fournaise afin d'éviter des coûts qui pourraient vous faire frissonner! L'éconergie aidera à ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 11

3. Vous pouvez tirer le maximum de votre fournaise et réduire les pertes de chaleur en scellant tous les conduits à l'aide de ruban. Vous économiserez ainsi de l'énergie autant que de l'argent.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 12

4. Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre le plus abondant produit par l'activité humaine. En devenant plus écoenergiques à la maison, nous contribuerons à en réduire les émissions.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 13

5. La température normale dans votre maison devrait être autour de 21 degrés Celsius. La nuit, baissez le thermostat à 18 degrés et, 16 degrés lorsque vous vous absentez.

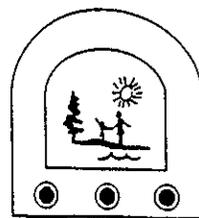
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 14

6. Durant l'hiver, changez le filtre de votre fournaise puisqu'elle fonctionne à plein régime. Votre fournaise sera plus efficace et vous économiserez de l'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada

JAN 15



7. Si vous travaillez activement ou faites de l'exercice dans la maison, baissez le thermostat de quelques degrés et vous économiserez de l'énergie... tout en en dépensant ! Vous aiderez à ralentir l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 16

## Personnes-ressources: SÉRIE 2 - Changement Climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

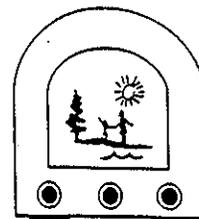
Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

### Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5



#### *Région du Québec :*

#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161

**Région du Centre :**

**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

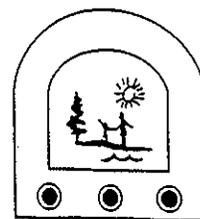
**Régions de l'Ouest et du Nord :**

**Alberta :**

Tim Goos  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Twin Atria Building, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592



**Région du Pacifique :**

**Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

1. On est combien, ici au Québec, à rêver d'un climat comme celui de la Floride!...

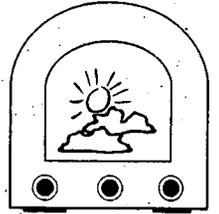
Possible que ça se produise, mais est-ce qu'on est prêt à en payer le prix?... C'est-à-dire à continuer de polluer l'atmosphère de plus en plus?

**Si notre pollution provoquait un changement climatique majeur, les scientifiques sont convaincus qu'on ne tarderait pas à subir tous les torts que causerait un climat trop chaud pour notre environnement.**

Economisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si ce type de changement climatique peut générer des conditions météorologiques plus clémentes dans certaines régions, le caractère imprévisible de ces changements devrait suffire à nous les faire redouter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Le Québec connaît déjà diverses conditions météorologiques extrêmes, que ce soit pendant les mois les plus chauds ou les plus froids. Les tempêtes hivernales, déjà violentes, pourraient s'aggraver; les Québécois auraient alors encore plus de mal à s'y adapter.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. L'histoire de la planète se divise jusqu'à présent en 4 grandes ères géologiques et en plusieurs périodes climatiques.

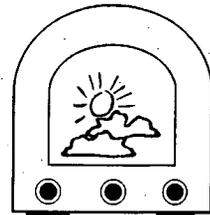
Chacune a considérablement transformé la planète; des espèces ont disparu, d'autres ont vu le jour.

**Présentement, on pollue tellement l'atmosphère, que si on ne prend pas tout de suite les choses en main, on pourrait provoquer des changements climatiques avec une rapidité jamais vue.**

Pour ralentir les changements climatiques, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

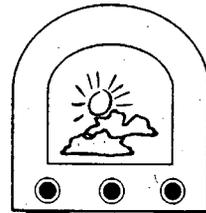
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. En moyenne, pour se chauffer, un ménage canadien rejette chaque année environ 5 tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère! Cela équivaut au poids de quatre automobiles de taille intermédiaire! Faites votre possible pour économiser l'énergie chez vous. C'est un premier pas vers l'écocivisme.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Nous pouvons nous chauffer, économiser de l'argent et de l'énergie et ralentir le processus de réchauffement de la planète. Il suffit d'isoler notre logement, d'éliminer les fuites d'air, d'installer des fenêtres et des chaudières éconergétiques et de baisser le chauffage lorsque cela est possible.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

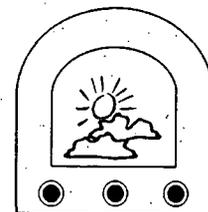
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique-  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Dans de nombreux logements, 10 à 15 p. cent de la déperdition de chaleur se fait par le grenier, et 20 à 25 p. cent par le sous-sol. Faites le nécessaire pour bien isoler votre maison.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Environnement Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, les ministères provinciaux de l'Environnement, vos services publics locaux et les groupes d'environnementalistes peuvent vous expliquer comment rendre votre domicile éconergétique. À l'aide de moyens très simples pour réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez faire diminuer votre facture de chauffage et, par la même occasion, votre contribution au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Qu'est-ce que ça changerait à votre vie si la température se modifiait... s'il y avait de plus en plus de pluie... si le temps devenait généralement plus nuageux?...

**Et que diriez-vous si le printemps, l'été et l'automne prenaient tellement de place sur le calendrier, qu'ils ne laisseraient à ce pauvre hiver que la période des Fêtes?...**

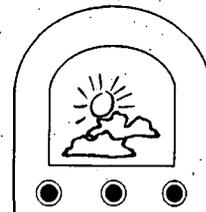
**Pour les agriculteurs, ce serait la catastrophe.**

Toutes leurs activités sont basées sur les caractéristiques du climat actuel. Un changement climatique rapide coûterait très cher.

Pour ralentir le changement climatique, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Il pourrait se caractériser par un changement important des précipitations et une variation rapide des températures, et rendre plus imprévisibles les conditions météorologiques. Si, dans l'ensemble, ces changements sont susceptibles d'entraîner un réchauffement des températures, nous devons quand même être préoccupés par leur caractère imprévisible et leur rapidité.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. L'invention de la climatisation mécanique de nos édifices est un des plus grands bienfaits du 20<sup>e</sup> siècle.

Mais s'il y a miracle dans le domaine de la climatisation, c'est bien au niveau de toute la planète que ça se produit... et tous les jours, en plus.

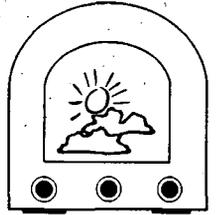
**Nos climatiseurs naturels, ce sont les calottes glaciaires.**

**Mais si l'atmosphère se réchauffait considérablement, elles fondraient. Nous serions inondés de toutes parts.**

Pour ralentir le réchauffement, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Il est difficile de prédire si ces changements seront bénéfiques ou non, parce que nous ne savons pas quelle en sera l'incidence localement.
- ❑ La seule chose dont les spécialistes sont relativement certains est l'élévation du niveau de la mer, qui pourrait atteindre 10 cm par décennie. Un tel changement serait dangereux pour les nombreuses villes côtières, qui pourraient être inondées. Dans certains cas, comme en Hollande, au Bangladesh ou dans de nombreux pays insulaires, une partie du territoire pourrait devenir inhabitable.

- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressenti dans les zones côtières.
- ❑ La Gaspésie, mais également les régions côtières de l'embouchure du Saint-Laurent et les Îles-de-la-Madeleine, pourraient être touchées si le réchauffement de la planète provoque une élévation du niveau de la mer. De nombreuses régions importantes sur le plan économique et culturel pourraient subir des répercussions importantes, voire même disparaître, selon l'ampleur des changements.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

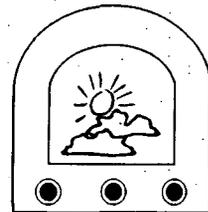
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Réchauffez-le avant de le mettre en route! En hiver, utilisez un chauffe-moteur programmable afin de réchauffer votre voiture de 2 à 4 heures avant de l'utiliser. Les avantages sont nombreux. Vous contribuerez au ralentissement du réchauffement de la planète, à la réduction des niveaux globaux de pollution atmosphérique et votre facture d'essence sera moins élevée.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ Il est beaucoup plus économique de réchauffer le moteur à l'aide d'un chauffe-moteur que de le faire tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il soit chaud. Grâce aux chauffe-moteurs, vous économisez de l'argent sur l'essence et vous rejetez moins de dioxyde de carbone, qui est l'un des principaux agents du réchauffement de la planète.
- ❑ Le démarrage à froid contribue aussi largement aux émissions de composés organiques volatils et d'oxydes nitreux, qui sont les principaux composants du smog. L'utilisation d'un chauffe-moteur vous permet de réduire les émissions de ces deux agents polluants dangereux pour l'atmosphère.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

Savez-vous qu'il suffit d'un degré de plus, sur 37, pour qu'on ne soit vraiment plus dans son assiette?...

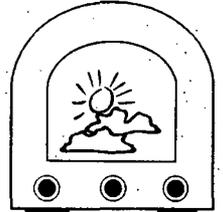
Quand on est fiévreux, on est totalement chambardé. On a l'impression que le cerveau fonctionne au ralenti, que nos sens nous transmettent de mauvais signaux, bref, nous ne sommes pas en état de fonctionner normalement.

**Si on ne réussissait pas à réduire notre rythme de pollution, les scientifiques estiment qu'avant la fin du prochain siècle, notre atmosphère risquerait d'être malade. D'avoir un accès de fièvre! Inquiétant, non?...**

Pour ralentir le changement climatique, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ C'est au cours des années 1980 que la Terre a connu ses cinq années les plus chaudes depuis 111 ans. Cette soudaine et phénoménale augmentation des températures moyennes est peut-être le signe d'un changement climatique radical.
- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur du changement qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Les scientifiques ont d'ores et déjà prédit une augmentation de la température du globe pouvant atteindre 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle prochain. Ce changement de température pourrait provoquer une élévation totale du niveau de la mer de 3 à 10 cm par décennie,

ce qui suffirait à inonder certaines régions côtières constituées de basses terres.

- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

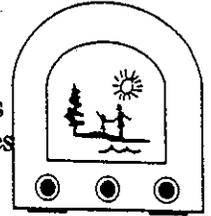
M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



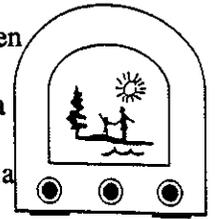
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 3 - Biodiversité



- Biodiversité est un terme qui englobe la diversité de la vie sur Terre. Il désigne tous les organismes vivants - des plus petits micro-organismes dans le sol aux plus grandes baleines de l'océan, ainsi que les habitats et écosystèmes dans lesquels ils vivent et qu'ils entretiennent. Les scientifiques parlent généralement de trois types de biodiversité : la diversité des espèces (différents groupes d'animaux, de plantes ou de micro-organismes), la diversité génétique (les variations des caractéristiques des animaux, des plantes et des micro-organismes) et la diversité des écosystèmes (les différentes communautés d'animaux, de plantes et de micro-organismes).
- La richesse mondiale de la biodiversité diminue rapidement. Jusqu'à 100 espèces disparaissent chaque jour dans le monde. Ces pertes sont en majeure partie causées par la destruction de l'habitat, la surexploitation des ressources et la croissance de la population humaine.
- On estime que 1/10 à 1/4 des espèces de la forêt pluviale disparaîtront si le déboisement se poursuit au taux actuel pendant encore trente ans. Nous perdrons ainsi de 5 à 10 pour cent de toutes les espèces de la Terre en trente ans.
- La majeure partie de la biodiversité du monde est concentrée dans les zones tropicales. Par exemple, on sait que l'Équateur renferme de 20 000 à 25 000 espèces de plantes (dont environ 1/5 sont endémiques), 1 550 espèces d'oiseaux, 280 espèces de mammifères, 345 espèces de reptiles et 358 espèces d'amphibiens. Les scientifiques estiment que des milliers d'autres espèces n'ont pas encore été nommées en Équateur seulement.
- Environ 119 médicaments dérivés de plantes sont utilisés dans le monde. Quarante-huit de ces médicaments ont été découverts grâce à des indications provenant de pratiques de la médecine traditionnelle. Les Chinois, par exemple, utilisent, à des fins médicales, divers extraits de 6 000 à 30 000 espèces de plantes trouvées dans leur pays. Il ne faut pas sous-estimer la valeur des connaissances traditionnelles!
- La biodiversité donne lieu à des découvertes médicales. Par exemple, un anticoagulant appelé hirudine et trouvé dans la salive des sangsues est utilisé par des chercheurs médicaux pour le traitement du rhumatisme, de la thrombose et d'autres affections où la formation de caillots peut être douloureuse et dangereuse.
- Presque tous les oeufs vendus en Amérique du Nord sont pondus par une seule sorte de poule, la Leghorn blanche, qui ne pond que des oeufs blancs. Qu'arriverait-il si une maladie éliminait cette race de poules? L'achat d'oeufs bruns plutôt que de blancs pourrait entraîner un effet important sur la biodiversité dans cette industrie. Le marché serait forcé de répondre à la demande d'oeufs bruns et le pool génique de la production d'oeufs serait accru.

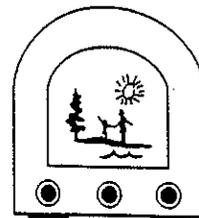
- Les choix que vous faites quotidiennement peuvent influencer sur la biodiversité. Vos préférences en matière de restauration rapide, par exemple, peuvent changer quelque chose. Au niveau mondial, les restaurants-minute exigent de grandes quantités d'aliments uniformes et toujours disponibles. L'approvisionnement des restaurants en ces articles finit par entraîner un rétrécissement du pool génique. Faire des choix éclairés et modifier ses habitudes de consommateur de cuisine rapide en faveur de la biodiversité pourrait être aussi simple que de prendre un sandwich au poulet plutôt qu'un hamburger. Plus vous diversifiez votre menu, plus la diversité génétique de la planète sera préservée.



- La Convention sur la biodiversité est un traité international légalement obligatoire qui a été négocié sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à l'occasion du Sommet de la Terre, en juin 1992.
- Le Canada est le premier pays industrialisé à avoir ratifié la Convention, le 4 décembre 1992. Depuis, plus de vingt-cinq autres pays, dont la Norvège, le Japon, l'Australie, le Pérou, le Mexique, l'Équateur, la Chine et la Nouvelle-Zélande l'ont également ratifiée.
- La Convention sur la biodiversité vise trois principaux objectifs : la conservation de la diversité biologique; l'utilisation durable des ressources biologiques; le partage juste et équitable des avantages suscités par l'utilisation des ressources génétiques. Le Canada traite de ces objectifs dans sa Stratégie canadienne sur la biodiversité.

### Série 3 – Biodiversité

1. La biodiversité se réfère aux diverses formes de vie qui existent sur la Terre. Elle s'étend des plus petits organismes vivant dans le sol jusqu'aux baleines des océans. La biodiversité est essentielle à la vie sur notre planète.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 17

2. La plupart de nos médicaments doivent leur existence à la diversité des formes de vie sur Terre. Par exemple, l'aspirine, un des médicaments les plus communs dans le monde, vient de l'acide salicylique que l'on extrait du thé du Canada.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 18

3. Les forêts tropicales humides occupent 6 pour cent de la surface de la Terre mais contiennent plus de la moitié des espèces vivantes du monde. Au taux actuel de déboisement, jusqu'à 25 pour cent de ces espèces pourraient disparaître d'ici l'an 2025.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 19

4. Le US National Cancer Institute a répertorié plus de 1 400 plantes tropicales qui pourraient être utilisées pour lutter contre le cancer. La biodiversité contribuera peut-être un jour à la découverte d'un traitement contre cette terrible maladie!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 20

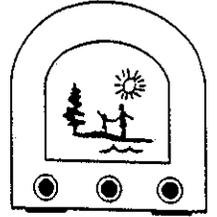
5. Saviez-vous que 40 % des tous les produits pharmaceutiques utilisés aujourd'hui sont dérivés des plantes? Plus de 21 000 plantes dans le monde auraient des propriétés médicinales. La biodiversité doit être préservé.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 21

6. Le riz, le blé et l'orge comptent pour 75 % de l'alimentation humaine sur Terre. Vous pouvez favoriser la biodiversité en consommant d'autres variétés de grains tel que le pain de seigle, de maïs ou d'avoine.

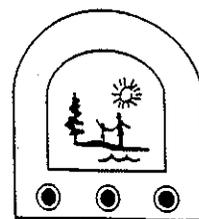
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. JAN 22



7. Avez-vous déjà entendu parler du haricot adzuki, de l'ambérique ou du tamarin? Appuyez la préservation de la biodiversité en essayant de nouvelles recettes à base de produits exotiques qui sont disponibles chez votre marchand d'aliments ethniques ou du marché local.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. JAN 23

## Personnes-Ressources: SÉRIE 3 - Espaces et espèces, Biodiversité



### Personnes-ressources au niveau national :

Service canadien des parcs  
Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces

Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 994-2747  
Télécopieur : (819) 994-5140

John Herity  
Bureau de la Convention sur la biodiversité  
Place Vincent Massey, 4<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-4374  
Télécopieur : (819) 953-1765

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Atlantique

Service canadien des parcs  
Terry Shaw  
Historic Properties  
Upper Water Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 1S9  
Tél: (902) 426-6045  
Fax: (902) 426-7012

Service canadien de la faune  
Bill Prescott  
Environnement Canada  
C.P. 1590  
21 West Main Street  
Sackville (Nouveau-Brunswick)  
EOA 3C0  
Tél: (506) 536-3025  
Fax: (506) 536-3028

#### Québec

Service canadien des parcs  
Kathleen Barrett  
Service canadien des parcs  
3, rue Buade  
C.P. 6060  
Haute-Ville (Québec)  
G1R 4V7  
Tél: (418) 649-8168  
Fax: (418) 648-4238

Service canadien de la faune  
Isabelle Ringuet  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
Tél: (418) 648-2543  
Fax: (418) 649-6475

## Ontario

Service canadien des parcs  
Ross Dobson  
111 Water Street East  
Cornwall (Ontario)  
K6H 6S3  
Tél: (613) 938-5793  
Fax: (613) 938-5785

Service canadien de la faune  
Barbara Campbell  
Environnement Canada  
49, rue Camelot  
Nepean (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél: (613) 952-2407  
Fax: (613) 952-8995

## Saskatchewan et Manitoba

Service canadien des parcs  
Cheryl Penny  
457, rue Main, 4<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 3E8  
Tél: (204) 984-5071  
Fax: (204) 984-2240

Service canadien de la faune  
Pat Rakowski  
Pièce 513  
269, rue Main  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1BZ  
Tél: (204) 983-5264  
Fax: (204) 983-6285

## Alberta

Service canadien des parcs  
Kevin Van Tighem  
Région de l'Ouest  
#552, 220-4th Avenue S.E.  
C.P. 2989, Succursale M  
Calgary (Alberta)  
T2P 3H8  
Tél: (403) 292-4459  
Fax: (403) 292-4242

Service canadien de la faune  
Loney Dickson  
Twin Atria Building, 2nd Floor  
4999-98th Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél: (403) 468-8917  
Fax: (403) 495-2615

## Colombie-Britannique

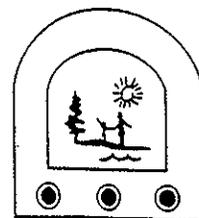
Service canadien des parcs  
Kevin Van Tighem  
(Voir Alberta)

Service canadien de la faune  
Dave Smith  
5421, chemin Robertson  
C.P. 340  
Delta (Colombie-Britannique)  
V4K 3Y3  
Tél: (604) 946-8546  
Fax: (604) 946-7022

## Territoires du Nord-Ouest

Service canadien des parcs  
Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

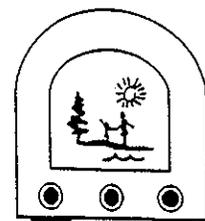
Service de la faune  
Loney Dickson  
(Voir Alberta)



## **Yukon**

**Service canadien des parcs**  
**Cheryl Penny**  
**(Voir Manitoba/Saskatchewan)**

**Service canadien de la faune**  
**Dave Smith**  
**(Voir C.-B.)**



1. On est tous sensible aux changements de température... de température extérieure, précisons.

Parfois, une variation aussi minime qu'un seul degré Celsius, peut avoir des conséquences considérables, surtout lorsque l'avenir de tout le potager est en jeu.

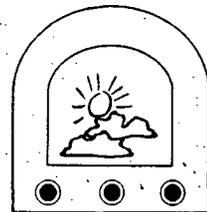
Il arrive souvent que la marge entre «trop froid» et «trop chaud» est plutôt mince.

**Or, si on ne réduisait pas la consommation de pétrole d'ici à l'an 2050, l'atmosphère terrestre risquerait de connaître son plus gros coup de chaleur en 4 milliards d'années!**

Pour ralentir le changement climatique, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ C'est au cours des années 1980 que la Terre a connu ses cinq années les plus chaudes depuis 111 ans. Cette soudaine et phénoménale augmentation des températures moyennes est peut-être le signe d'un changement climatique radical.
- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinés à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur du changement qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Les scientifiques ont d'ores et déjà prédit une augmentation de la température du globe pouvant atteindre 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle prochain. Ce changement de température pourrait provoquer une élévation totale

du niveau de la mer de 3 à 10 cm par décennie, ce qui suffirait à inonder certaines régions côtières constituées de basses terres.

- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. Est-ce que vous faites partie de ceux qui croient que les changements sont toujours pour le mieux?

Si oui, vous avez tort de le croire quand il s'agit de climat.

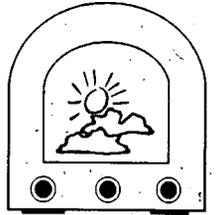
«Réchauffement» n'est pas nécessairement synonyme «d'étés beaux et chauds».

**Si le climat se réchauffait de façon anormale, il y aurait quand même des étés aussi frais et aussi humides que celui de l'an dernier.**

Pour ralentir le réchauffement de l'atmosphère, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ À cause du temps qu'il a fait, l'été 1992 n'a pas été typique des étés au Canada. Le caractère imprévisible du temps a déjà été expliqué de différentes manières. On a notamment invoqué les retombées atmosphériques de l'éruption volcanique du Mont Pinatubo et les variations occasionnelles de pression et de courants marins dans le Pacifique, qui constituent le phénomène appelé «El Nino-oscillation australe».
- ❑ On attribue également le caractère imprévisible de l'été 1992 aux changements climatiques découlant de notre contribution à l'effet de serre, due en particulier à la combustion de combustibles fossiles destinés à la production d'énergie. Ce type de changement climatique s'appelle le réchauffement de la planète.
- ❑ Plus notre climat connaîtra des changements radicaux, plus nous aurons de la difficulté à nous y adapter. C'est pourquoi nous devrions avant tout limiter notre impact potentiel sur le réchauffement de la planète en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Il pourrait se caractériser par un changement important des précipitations et une variation rapide des températures, et rendre plus imprévisibles les conditions météorologiques. Si, dans l'ensemble, ces changements sont susceptibles d'entraîner un réchauffement des températures, nous devons quand même être préoccupés par leur caractère imprévisible et leur rapidité.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

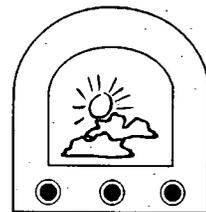
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Dans une maison, la déperdition de chaleur se fait essentiellement par les portes et les fenêtres. Si vous devez remplacer vos fenêtres, installez des fenêtres à haut pouvoir isolant. Elles vous coûteront probablement plus cher mais, à long terme, vous économiserez de l'énergie et de l'argent et vous pourrez améliorer considérablement le confort de votre foyer.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Vous pouvez faire des économies d'énergie en vous équipant de fenêtres en verre énergétique, contenant du gaz inerte entre les carreaux, à triple vitrage, dont les cadres sont en bois ou en vinyle et qui offrent une bonne résistance thermique. Non seulement vous économiserez de l'argent à long terme, mais votre logement sera plus confortable.
- ❑ Environnement Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, les ministères provinciaux de l'Environnement, vos services publics locaux et les groupes d'environnementalistes peuvent vous expliquer comment rendre votre domicile éconergétique. À l'aide de moyens très simples pour réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez faire diminuer votre facture de chauffage et, par la même occasion, votre contribution au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Pour ceux qui aiment les grandes sensations — surtout les grands changements — le seul mot «apocalypse» les fait rêver du chaos le plus indescriptible.

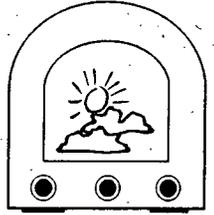
D'autres penseront tout de suite aux 7 plaies que, selon la Bible, Moïse a fait subir aux Égyptiens: les sauterelles, la sécheresse, la famine, et le reste.

Si on n'arrête pas de polluer l'atmosphère de plus en plus, **on connaîtra bientôt — chez nous — des sécheresses et des pluies de plus en plus dévastatrices.**

Economisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles, productrice d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur du changement qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Le Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique a prévu que l'élévation du niveau de la mer pourrait atteindre de 3 à 10 cm par décennie. Les estimations les plus optimistes parlent de 6 cm par décennie. Ce phénomène est dû principalement à l'augmentation des volumes d'eau de mer provoquée par le réchauffement et à la fonte des glaces et des glaciers.
- ❑ Au Canada et ailleurs dans le monde, des régions côtières importantes, d'un point de vue historique notamment, pourraient être menacées par le réchauffement de la planète.

De plus, 15 à 20 p. cent des terres cultivables de pays comme l'Égypte et le Bangladesh risquent d'être inondées si le niveau des mers s'élève ne serait-ce que d'un mètre.

- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Avez-vous remarqué comme il ne faut presque rien pour être perturbé?...

Dès le moindre changement dans nos habitudes ou dans notre environnement, on ne se comporte plus de la même façon.

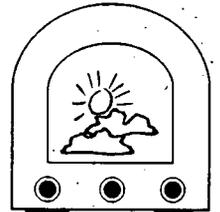
**Les scientifiques ont remarqué que les ours polaires ont eu moins de rejetons dans les années 80 qu'au cours des années antérieures.**

**Ils pensent que c'est un des effets néfastes de l'augmentation récente de la température dans l'Arctique... et ils s'inquiètent de ce que vont devenir les écosystèmes nordiques!**

Pour ralentir le réchauffement, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- La survie des ours polaires dépend de la stabilité de leur habitat naturel. Lorsque la banquise est en un seul bloc, ils la parcourent à la recherche des phoques, qui constituent leur principale nourriture. Durant les mois plus chauds, lorsque la banquise se sépare, les ours polaires doivent se replier sur la terre ferme, loin des phoques. Pendant quatre mois, ils survivent alors principalement grâce aux graisses qu'ils ont accumulées.
- À cause des périodes de temps généralement plus chaud que nous avons connues récemment, la banquise est moins stable pendant de plus longues périodes, et les ours polaires ne peuvent donc pas se nourrir de phoques aussi longtemps. En conséquence, ils accumulent une quantité de graisse nettement inférieure et ont donc plus de difficulté à survivre et à se reproduire.
- Si le réchauffement de la planète persiste, les écosystèmes du Nord, dont dépendent les ours polaires et d'autres espèces, vont connaître des changements radicaux, mettant en péril l'avenir de ces espèces.
- Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Personne n'aurait pu croire que des animaux aussi gros que les dinosaures et les mamouths pouvaient disparaître net, fret, sec de la surface de la Terre? Jamais.

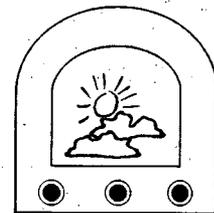
C'est pourtant arrivé à la suite d'un malheureux changement rapide du climat.

**Si on ne commence pas tout de suite à réduire notre consommation de pétrole, on prend un bien grand risque climatique.**

Economisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Il pourrait se caractériser par un changement important des précipitations et une variation rapide des températures, et rendre plus imprévisibles les conditions météorologiques. Si, dans l'ensemble, ces changements sont susceptibles d'entraîner un réchauffement des températures, nous devons quand même être préoccupés par leur caractère imprévisible et leur rapidité.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

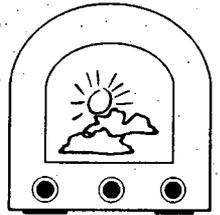
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. **Faites votre part : baissez le chauffage! En baissant le chauffage la nuit et lorsque vous quittez la maison, vous économisez de l'énergie et de l'argent et vous contribuez au ralentissement du processus de réchauffement de la planète.**

**Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.**



### **Facteurs clés**

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Pour préserver l'énergie et économiser de l'argent tout en protégeant notre climat, vous pouvez installer un thermostat à minuterie automatique, baisser le chauffage lorsque vous vous couchez ou quittez la maison et bien isoler votre logement.

### **Considérations régionales**

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

Selon vous, qu'est-ce qui a vraiment changé le monde depuis 4 milliards 900 millions d'années?... Les 4 grandes ères géologiques, bien sûr, mais aussi plusieurs changements climatiques majeurs!

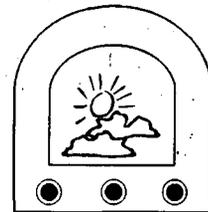
**Si on continue à polluer l'atmosphère au rythme qu'on connaît maintenant, on se dirige tout droit vers de grands bouleversements du climat.**

Et les scientifiques prétendent qu'ils seront plus importants que jamais!

Pour ralentir le réchauffement de l'atmosphère, économisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.
- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

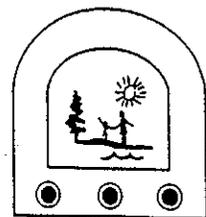
Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



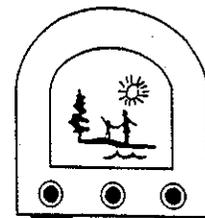
## **Fiche d'information sur l'environnement**

### **Série 4 - Le réfrigérateur et l'écoénergie**

- Si vous réglez votre réfrigérateur et votre congélateur à la température optimale, ils fonctionneront de la façon la plus économique possible. Vous économiserez ainsi de l'énergie et de l'argent et l'impact sur l'atmosphère dû à la combustion des combustibles fossiles sera moins important.
- Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.
- Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- Étant donné que la plupart des gros appareils électroménagers durent entre 10 et 20 ans, l'achat d'appareils écoénergétiques (dont la cote EnerGuide est basse) permet de réaliser des économies substantielles. De plus, puisqu'il vous est possible de rejeter moins de gaz à effet de serre et de diminuer votre contribution au réchauffement de la planète, il vous sera plus facile de choisir la prochaine fois que vous achèterez un appareil électroménager.
- Le dioxyde de carbone est le gaz nocif le plus abondant et celui qui contribue le plus à l'effet de serre. Le Canada se classe au deuxième rang des pays industrialisés pour son taux d'émissions de CO<sub>2</sub> per capita, derrière les États-Unis.
- Les taux per capita élevés s'expliquent par la faible densité de la population au Canada et par les grandes distances qui séparent les centres urbains, auxquelles s'ajoutent le climat froid et la forte consommation d'énergie des industries. La façon dont nous consommons l'énergie est également un facteur à prendre en compte.
- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).

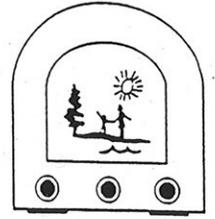


- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.



## Série 4 -- Le réfrigérateur et l'écoénergie

1. Les appareils électroménagers consomment 13 p. cent de l'énergie totale à la maison. Lorsque vous achetez de gros appareils électroménagers, recherchez l'étiquette EnerGuide. Plus le chiffre est bas, plus l'appareil est éconergique.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN

24

2. En plaçant votre frigo loin des sources de chaleur comme la cuisinière ou le lave-vaisselle, vous économiserez de l'énergie. Et en nettoyant l'arrière régulièrement, il restera frais... et dispos! L'éconergie aidera à ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 25

3. Le Canada se classe au deuxième rang des pays industrialisés pour le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita. En devenant plus éconergiques, nous pouvons participer à la réduction des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 26

4. Pour savoir si le joint d'étanchéité de la porte du frigo est encore efficace, fermez la porte sur un billet de banque. S'il s'enlève facilement, ajustez la porte ou changez le joint.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN

27

5. Certains appareils comme le frigo fonctionnent sans arrêt. En choisissant des appareils qui consomment moins d'énergie, vous économiserez... pendant longtemps! L'éconergie aide aussi à ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

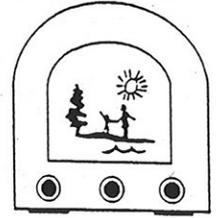
JAN

28

6. Un second réfrigérateur à demi-rempli, c'est une dépense d'électricité inutile. Débranchez donc ce vieux frigo et mettez fin au gaspillage d'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 29



7. La température idéale du frigo se situe entre 3 et 5 degrés Celsius et celle du congélateur à - 18. Le maintien de la bonne température, bénéficie l'appareil, le portefeuille et l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN

30

## Personnes-ressources: SÉRIE 4 - Changement Climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

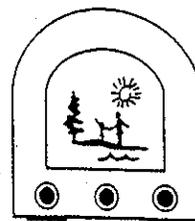
Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

### Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Edouard :

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5



#### *Région du Québec :*

#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161

**Région du Centre :**

**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

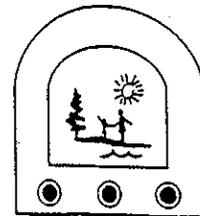
**Régions de l'Ouest et du Nord :**

**Alberta :**

Tim Goos  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Twin Atria Building, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592



**Région du Pacifique :**

**Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

1. On dit souvent que les temps changent.

C'est vrai, mais à partir de maintenant, ça risque d'être encore plus vrai que jamais.

**Autrefois, les catastrophes naturelles, comme la chute de météorites ou les grandes éruptions volcaniques, y étaient pour quelque chose dans les changements climatiques.**

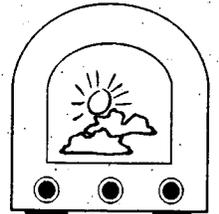
**De nos jours, on y ajoute tout un grain de sel.**

**Le grain est si gros, que la pollution qu'on génère est en train de provoquer une dangereuse surchauffe de l'atmosphère.**

Economisons l'énergie fossile.

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le Québec produit une partie de son énergie à l'aide de combustibles fossiles. La province contribue donc à l'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et, conséquemment, au processus de réchauffement de la planète.
- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du niveau de la mer ressentie dans les zones côtières.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

**Autres numéros**  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. Si vous faites partie des citoyens qui se plaignent des grandes chaleurs de la canicule...

Si vous déplorez le fait qu'il n'y a pas assez de gels pendant le temps des sucres...

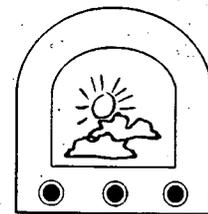
Ou si vous croyez que les températures printanières ont une influence sur la fraie du saumon... Tenez-vous bien!

**D'ici à l'an 2100, dans certaines régions du Canada, la température moyenne pourrait augmenter de plus de 10 degrés Celsius!**

**Pour ralentir le changement climatique, économisons l'énergie fossile.**

On ne badine pas... avec le climat!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ C'est au cours des années 1980 que la Terre a connu ses cinq années les plus chaudes depuis 111 ans. Cette soudaine et phénoménale augmentation des températures moyennes est peut-être le signe d'un changement climatique radical.
- ❑ Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- ❑ Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur du changement qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- ❑ Les scientifiques ont d'ores et déjà prédit une augmentation de la température du globe pouvant atteindre 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle prochain. Ce changement de température pourrait provoquer une élévation totale

du niveau de la mer de 3 à 10 cm par décennie, ce qui suffirait à inonder certaines régions côtières constituées de basses terres.

- ❑ Au Canada, le réchauffement de la planète pourrait provoquer des changements spectaculaires dans les différentes régions, par exemple des périodes de sécheresse dans les Prairies ou une élévation du niveau de la mer dans les régions côtières, ou encore la fonte de la banquise et du pergélisol dans le Nord.
- ❑ Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.

### Considérations régionales

- ❑ Le changement climatique découlant du réchauffement de la planète pourrait altérer considérablement le contexte géographique, économique et culturel du Québec. Par exemple, les précipitations pourraient changer rapidement et toucher ainsi l'agriculture, les réserves en eau destinées à la production d'hydroélectricité, les voies de navigation maritime et provoquer une élévation du ni-

veau de la mer ressentie dans les zones côtières.

- ❑ Au Québec, les industries susceptibles de souffrir du réchauffement de la planète sont la foresterie, l'agriculture, l'hydroélectricité et les industries connexes, le transport maritime, les sports d'hiver et certains secteurs du tourisme.

### **Renseignements complémentaires**

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

### **Personne-ressource au niveau national :**

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

### **Personnes-ressources, Région du Québec**

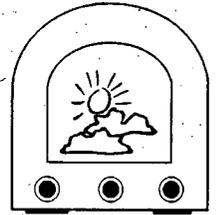
M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

### **Autres numéros**

Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Le réchauffement de la planète découle de l'augmentation de la quantité de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La consommation d'énergie fait considérablement augmenter cette quantité de gaz.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les gaz à effet de serre (par exemple, le dioxyde de carbone, le méthane, les oxydes nitreux et les CFC) sont des gaz qui retiennent la chaleur émanant de la surface de la Terre.
- ❑ Jusqu'à maintenant, l'équilibre naturel que forment ces gaz a préservé le climat et les températures, mais les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre, provoquant une rétention de chaleur plus importante dans l'atmosphère terrestre, et contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Nombre de ces activités supposent la production et la consommation d'énergie, provenant essentiellement de la combustion de combustibles fossiles (gaz naturel, pétrole, charbon), ce qui produit une grande quantité de gaz à effet de serre.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

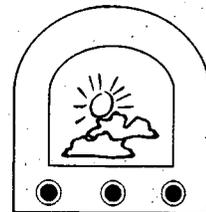
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Le thermostat programmable vous permet de régler automatiquement la température de votre logement pendant que vous dormez ou lorsque vous vous absentez. Vous pouvez ainsi économiser jusqu'à cinq p. cent sur votre facture annuelle de chauffage et contribuer à ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui place le Canada au deuxième rang des pays industrialisés pour ses émissions per capita. Près de 9 % des émissions de CO<sub>2</sub> sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Les thermostats programmables permettent de préréglager la température de votre logement. Vous pouvez ainsi éviter de le chauffer lorsqu'il est inoccupé, économiser sur les factures de chauffage et profiter quand même de la chaleur lorsque vous rentrez à la maison.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

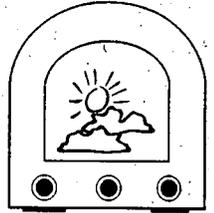
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Prêt pour une révision? Le moteur de votre voiture devrait être révisé au moins deux fois par an. En conduisant un véhicule bien réglé, vous pouvez réduire votre consommation de carburant ainsi que les émissions de dioxyde de carbone de 10 p. cent. Vous économiserez de l'argent tout en ralentissant le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ Une voiture mal réglée peut émettre encore plus de dioxyde de carbone qu'elle ne le fait déjà par la combustion des combustibles fossiles. Plus la quantité de dioxyde de carbone émise est élevée, plus votre voiture contribue au réchauffement de la planète. Si elle est bien réglée, vous économiserez sur vos factures de carburant et elle se dépréciera moins vite.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

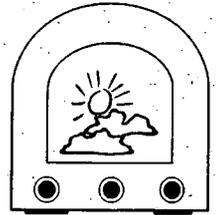
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Isolez votre réservoir d'eau chaude et économisez de l'argent et de l'énergie! Recouvrez votre réservoir d'eau chaude d'une couverture isolante et isolez les tuyaux d'eau chaude. Vous pouvez réduire de 10 p. cent l'énergie que vous consommez pour chauffer l'eau et ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ La consommation d'eau chaude se classe tout de suite après le chauffage du logement en matière de consommation totale d'énergie au foyer, dont elle représente 14 %. Si vous isolez les tuyaux d'eau et le réservoir d'eau chaude, la température de l'eau chaude que vous utilisez sera maintenue avec une consommation d'énergie minimale.
- ❑ Si vous économisez l'énergie par votre consommation d'eau chaude, vous économiserez de l'argent et vous réduirez également l'impact que subit l'atmosphère. Les chauffe-eau sont souvent alimentés au gaz naturel. La combustion du gaz naturel produit du dioxyde de carbone. Les chauffe-eau électriques peuvent également contribuer au réchauffement de la planète si l'électricité qui les alimente provient de la combustion de combustibles fossiles. Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre le plus abondant. Moins nous consommons d'énergie, moins nous contribuons au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Le chauffage de l'eau, autrement que par l'électricité, contribue aux émissions de gaz à effet de serre au Québec.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

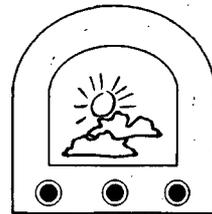
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Savez-vous que certains gaz présents dans l'atmosphère agissent comme une serre, en emprisonnant la chaleur de la Terre? Notre appétit d'énergie accentue cet effet de serre naturel, provoquant le réchauffement de la planète. Faites votre part en réduisant votre consommation d'énergie à la maison et lorsque vous voyagez.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les gaz à effet de serre (par exemple, le dioxyde de carbone, le méthane, les oxydes nitreux et les CFC) sont des gaz qui retiennent la chaleur émanant de la surface de la Terre.
- ❑ Cette rétention de chaleur est l'une des causes importantes des conditions climatiques que nous connaissons aujourd'hui. Sans l'«effet de serre naturel», la température moyenne de la Terre serait de -18 degrés Celsius, au lieu des +15 degrés Celsius qui représentent la normale; une telle température serait trop basse pour maintenir la vie telle que nous la connaissons.
- ❑ En brûlant des combustibles fossiles pour satisfaire nos besoins énergétiques, nous avons ajouté l'intervention humaine au processus naturel d'effet de serre, déséquilibrant ainsi le système et créant un risque de changements importants dans la température et les conditions climatiques, ou de réchauffement de la planète.
- ❑ Nous pouvons ralentir ce processus de changement en révisant la façon dont nous consommons l'énergie pour nos activités quotidiennes et nos déplacements.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

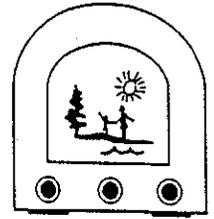
M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



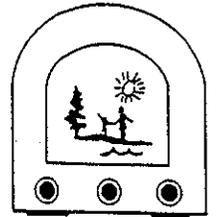
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 5 - Les rébuts au bureau

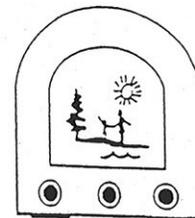


- Le secteur industriel, commercial et institutionnel est un gros producteur de rebuts. Bon nombre des gestes que vous posez à la maison peuvent être adaptés au contexte du travail -- par exemple le compostage, le recyclage des cannettes, des bouteilles, des journaux, des caisses en carton ondulé et du papier fin, les repas sans restes et les stratégies de réduction des déchets.
- On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada et à peu près 16 incinérateurs municipaux. Dans quelques années, bon nombre des sites d'enfouissement seront fermés en raison d'un manque d'espace.
- Les lieux d'enfouissement sanitaires modernes sont conçus de façon à éviter les problèmes environnementaux attribuables aux autres sites d'enfouissement et dépotoirs. Parmi ces problèmes, il y a l'infiltration du lixiviat dans les eaux de surface et souterraines, l'attraction exercée par les ordures de cuisine sur les animaux sauvages, les perturbations dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire et le rejet de méthane et de gaz carbonique, deux gaz à effet de serre.
- Le choix de l'emplacement d'une nouvelle sites d'enfouissement est un processus long, difficile et coûteux. Un grand nombre de provinces ont élaboré de nouvelles directives pour choisir l'emplacement des installations d'élimination. Les Canadiens doivent appliquer dans un ordre hiérarchique les principes de la gestion des déchets -- réduction, réutilisation et recyclage -- pour réduire la quantité de résidus mis en décharge.
- Le méthane est produit lorsque les déchets organiques se décomposent dans des conditions d'anaérobie (sans air). Il entraîne le réchauffement planétaire et d'autres problèmes atmosphériques. En réduisant la quantité de déchets organiques mis en sites d'enfouissement, on aidera à produire moins de méthane.
- Les sites d'enfouissement et les dépotoirs entraînent d'autres problèmes environnementaux, notamment l'infiltration du lixiviat dans les eaux de surface et souterraines, l'attraction exercée par les ordures de cuisine sur les animaux sauvages et des perturbations dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire.
- Si vous évitez de produire des déchets, il y en a moins à éliminer. Malgré tout, interrogés sur le moyen jugé le plus efficace pour renforcer les efforts déployés en vue de résoudre le problème des déchets, les Canadiens ont été plus nombreux à choisir le recyclage que la réutilisation ou la réduction.
- Les produits de papier constituent environ le tiers des résidus urbains. Les déchets de papier représentent non seulement un lourd fardeau pour nos sites d'enfouissement mais également un gaspillage de papiers recyclables et de ressources forestières, produits utiles et précieux pouvant remplir d'autres buts.

- Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.



## Série 5 -- Les rebuts au bureau



1. Les Canadiens sont parmi les plus gros consommateurs de produits de papier au monde. Le recyclage ne réduit pas tous nos déchets de papier. Une partie prends encore le chemin des décharges. Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

JAN 31

2. En coupant la partie supérieure d'un sac à lait vous aurez un bon sac-repas. Votre sac durera longtemps et aiderez donc à réduire quantité de déchets au travail.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

FEV 01

3. Économisez le papier et de l'énergie au travail. Si votre bureau est équipé d'un système de courrier électronique, utilisez-le plutôt que d'imprimer inutilement des copies.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

FEV 02

4. Au Canada, on estime qu'un million de cartouches d'encre sèche utilisées pour les imprimantes et les télécopieurs sont mises en décharge chaque année. Les cartouches portant l'Éco-Logo ont une douille réutilisable, ce qui permet de réduire le volume des déchets.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

FEV. 03

5. Un bon nombre de Canadiens ont recours au recyclage. Mais il faut faire encore davantage. Par exemple, réutiliser le verso du papier déjà utilisé comme papier brouillon ou pour prendre des notes. C'est une manière simple de réduire les déchets de papier.

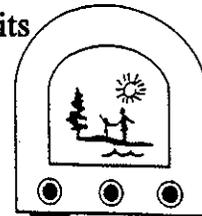
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

FEV. 04

6. Le papier pour écrire et le papier d'ordinateur ou de photocopie représentent jusqu'à 50 % de tous les déchets solides produits dans les bureaux. Nous pouvons être plus écologique en réutilisant le verso du papier déjà utilisé.

FEV. 05

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

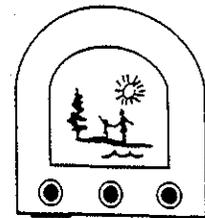


7. Les ordures collectées chaque semaine ne disparaissent pas. Elles vont au dépotoir ou sont éliminées au moyen d'incinérateurs. Au Canada, nous produisons 30 millions de tonnes d'ordures par année... Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons.

FEV. 06

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

## Personnes-ressources: SÉRIE 5 - Réduction des déchets



### Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Région de l'Atlantique :

Sue Keane  
Conservation et Protection  
Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
Queen's Square, 15<sup>e</sup> étage  
45, Alderney Drive  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2Y 2N6  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

Peter Eaton (débris marins)  
(même adresse)  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

#### Autres numéros :

Ministère de l'Environnement  
du Nouveau-Brunswick  
(506) 453-2558  
Ministère de l'Environnement  
et des Terres de Terre-Neuve  
Ministère de l'Environnement de la  
Nouvelle-Écosse (902) 424-5300  
Ministère de l'Environnement de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
(902) 368-5000

#### Région du Québec :

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols  
et de la gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél : (514) 283-2678  
Fax : (514) 283-4423

#### Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) -  
(514) 872-2299

#### Région de l'Ontario :

Bob Krauel  
Conservation et Protection  
Région de l'Ontario  
25 St. Clair Ave. West  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-5858  
Fax : (416) 973-6985

**Autres numéros :**  
Recycling Council of Ontario  
1-800-263-2859 ou (416) 960-1025 à  
Toronto  
Ministère de l'Environnement et de  
l'Énergie de l'Ontario  
1-800-565-4654 ou (416) 323-4321 à  
Toronto

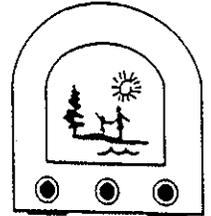
**Région du Centre et de l'Ouest :**

Chris Menard  
Conservation et Protection  
Région de l'Ouest et du Nord  
Twin Atria #2, pièce 210  
4999-98<sup>th</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 468-8019  
Fax : (403) 468-2451

**Autres numéros :**  
Ministère de l'Environnement de Manitoba  
Tél : (204) 945-8443  
Ministère de l'Environnement de  
Saskatchewan  
Tél : (306) 787-6145  
Ministère de Ressources Renouvelables des  
Territoires du Nord-Ouest  
Tél : (403) 920-6389

Chris Menard  
Conservation et Protection  
Région de l'Ouest et du Nord  
Twin Atria #2, pièce 210  
4999-98<sup>th</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 468-8019  
Fax : (403) 468-2451

**Autres numéros :**  
Alberta Special Waste Management  
Corporation 1-800-272-8873  
Action on Waste (Alberta)  
1-800-463-6326  
Ministère de l'Environnement  
de l'Alberta (403) 427-5838  
Alberta Waste Materials  
Exchange  
(403) 450-5408 - Edmonton  
(403) 340-7980 - Red Deer



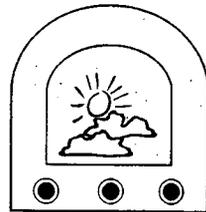
**Région du Pacifique :**

David Ellis  
Conservation et Protection  
Région du Pacifique et du Yukon  
224 West Esplanade  
North Vancouver (C.-B.)  
V7M 3H7  
Tél : (604) 666-2690  
Fax : (604) 666-7294

**Autres numéros :**  
Ligne d'assistance téléphonique du  
ministère de l'Environnement,  
des Terres et des Parcs de la  
Colombie-Britannique :  
1-800-667-4321  
(604) 732-9253 (Région  
métropolitaine de Vancouver)

1. Le Canada se classe au deuxième rang des pays industrialisés pour le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita. Cela est dû en partie à notre climat, aux longues distances qui séparent nos villes et à la forte consommation d'énergie de nos industries. Mais chacun de nous a également sa part de responsabilités. En devenant plus éconergiques, nous pouvons participer à la réduction des émissions de dioxyde de carbone et ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Le dioxyde de carbone est le gaz nocif le plus abondant et celui qui contribue le plus à l'effet de serre. Le Canada se classe au deuxième rang des pays industrialisés pour son taux d'émissions de CO<sub>2</sub> per capita, derrière les États-Unis.
- ❑ Les taux per capita élevés s'expliquent par la faible densité de la population au Canada et par les grandes distances qui séparent les centres urbains, auxquelles s'ajoutent le climat froid et la forte consommation d'énergie des industries. La façon dont nous consommons l'énergie est également un facteur à prendre en compte.
- ❑ Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, provoquant une plus grande rétention de chaleur dans la basse atmosphère et, de fait, le réchauffement de la planète.
- ❑ Si nous modifions radicalement notre façon de consommer l'énergie, nous pouvons réduire le niveau de nos émissions de gaz à effet de serre et notre contribution au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydro-électrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

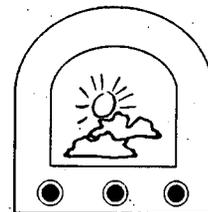
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. **Faites régler votre système de chauffage et de climatisation régulièrement!** En changeant ou en nettoyant le filtre de votre système, vous pouvez économiser de l'énergie et de l'argent et ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### **Facteurs clés**

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Les systèmes de chauffage au mazout doivent être révisés une fois par an et les systèmes de chauffage au gaz, une fois tous les deux ans. Plus votre système est efficace, moins il émet de dioxyde de carbone, et plus notre atmosphère reste pure.

### **Considérations régionales**

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

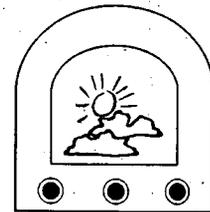
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre le plus abondant produit par l'homme. Si nous nous montrons plus éconergiques à la maison et pour nos déplacements, nous participerons à la réduction des niveaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada



### Facteurs clés

- ❑ Les gaz à effet de serre (par exemple, le dioxyde de carbone, le méthane, les oxydes nitreux et les CFC) sont des gaz qui retiennent la chaleur émanant de la surface de la Terre. Étant donné que nous rejetons dans l'atmosphère bien plus de dioxyde de carbone que d'autres gaz à effet de serre, il s'impose encore comme un facteur prédominant dans l'intensification de l'effet de serre. Les émissions de dioxyde de carbone représentent environ les trois quarts de la totalité des gaz à effet de serre, tandis que le méthane, les oxydes nitreux et les CFC représentent le dernier quart.
- ❑ Il existe d'importantes sources naturelles de dioxyde de carbone, notamment la décomposition naturelle des matériaux brûlés et l'activité respiratoire des plantes et des animaux. Ces sources font partie du cycle naturel d'émission de carbone dans l'atmosphère. Les principales activités humaines à l'origine de la production de CO<sub>2</sub> sont la combustion de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) et le déboisement destiné, entre autres, à la création de terres agricoles.
- ❑ En brûlant les combustibles fossiles, nous rejetons dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone, qui fait augmenter la quantité de ces gaz ainsi que la quantité de chaleur retenue dans la basse atmosphère.
- ❑ En économisant l'énergie, nous réduisons la quantité de combustibles utilisés, les émissions de gaz à effet de serre (notamment le dioxyde de carbone) et leur incidence sur le climat de régions données et de l'ensemble de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

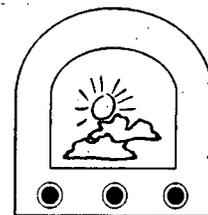
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Voici un truc qui peut vous faire économiser de l'énergie et de l'argent. Vérifiez la pression de vos pneus deux fois par mois. Les pneus qui ne sont pas bien gonflés ne sont pas sûrs, font augmenter la consommation de carburant et s'usent plus vite.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ Une voiture dont les pneus ne sont pas bien gonflés n'est pas aussi éconergétique que celle dont les pneus sont bien gonflés. Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Si vos pneus ne sont pas suffisamment gonflés, vous pouvez gaspiller jusqu'à 5 % d'essence, et donc émettre 5 % de gaz à effet de serre en plus.
- ❑ En maintenant vos pneus à la bonne pression, vous évitez l'usure et les dépenses supplémentaires d'essence, et vous réduisez par la même occasion votre impact sur l'environnement.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

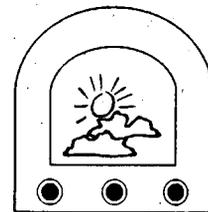
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. L'eau froide peut faire l'affaire! Utilisez-la pour laver et rincer votre linge. Vous économiserez de l'énergie et de l'argent et vous participerez au ralentissement du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ La consommation d'eau chaude se classe tout de suite après le chauffage du logement en matière de consommation totale d'énergie au foyer, dont elle représente 14 %. Le lavage à l'eau froide nettoie aussi bien les vêtements que le lavage à l'eau chaude. En outre, si vous utilisez l'eau chaude moins souvent, vous économiserez l'énergie nécessaire pour la chauffer. Vous épargnez donc de l'argent tout en allégeant votre impact sur le réchauffement de la planète.
- ❑ Si vous économisez l'énergie par votre consommation d'eau chaude, vous économiserez de l'argent et vous réduirez également l'impact que subit l'atmosphère. Les chauffe-eau sont souvent alimentés au gaz naturel. La combustion du gaz naturel produit du dioxyde de carbone. Les chauffe-eau électriques peuvent également contribuer au réchauffement de la planète si l'électricité qui les alimente provient de la combustion de combustibles fossiles. Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre le plus abondant. Moins nous consommons d'énergie, moins nous contribuons au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Le chauffage de l'eau, autrement que par l'électricité, contribue aux émissions de gaz à effet de serre au Québec.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

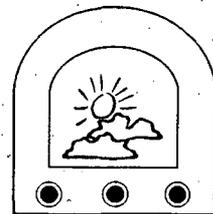
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. En moyenne, chaque foyer utilise entre 30 et 50 ampoules électriques. Faites preuve d'écocivisme! Économisez l'énergie en utilisant des ampoules fluorescentes compactes et des lampes halogènes.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Si votre province de résidence produit une partie de son électricité par la combustion de combustibles fossiles, votre consommation d'électricité destinée à l'éclairage (1800 KWh d'après les estimations d'Hydro Ontario) et son efficacité relative ont une incidence sur la quantité de CO<sub>2</sub> émise dans l'atmosphère.
- ❑ Les ampoules fluorescentes compactes sont de 20 à 30 % plus économiques et durent jusqu'à dix fois plus longtemps que les ampoules à incandescence traditionnelles. Les ampoules halogènes sont de 50 à 60 % plus économiques et durent deux fois plus longtemps. Elles présentent également l'avantage de pouvoir s'adapter à n'importe quel luminaire. Ces deux types d'ampoules coûtent plus cher à l'achat mais font toute la différence de par leur efficacité et leur durée de vie.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

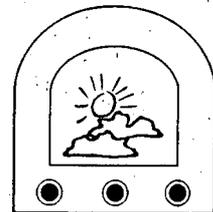
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Les appareils électroménagers consomment 13 p. cent de l'énergie totale que vous utilisez chez vous. Lorsque vous achetez de gros appareils électroménagers, recherchez l'étiquette EnerGuide. Plus le chiffre qu'elle indique est bas, plus l'appareil est éconergétique.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sècheuses et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Étant donné que la plupart des gros appareils électroménagers durent entre 10 et 20 ans, l'achat d'appareils éconergétiques (dont la cote EnerGuide est basse) permet de réaliser des économies substantielles. De plus, puisqu'il vous est possible de rejeter moins de gaz à effet de serre et de diminuer votre contribution au réchauffement de la planète, il vous sera plus facile de choisir la prochaine fois que vous achèterez un appareil électroménager.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

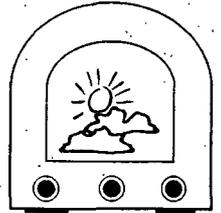
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

En 1990, décidé à amorcer la lutte contre le réchauffement de la planète, le gouvernement du Canada s'est engagé à prendre les mesures nécessaires pour que ses émissions de gaz à effet de serre n'augmentent plus d'ici l'an 2000. Nous avons tous un rôle à jouer dans cette lutte. Participez à la protection de notre atmosphère!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, à l'occasion de la deuxième Conférence mondiale sur le climat, le Canada et la plupart des autres pays industrialisés se sont engagés à stabiliser d'ici l'an 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 ou en dessous de ces niveaux, à l'exception des CFC contrôlés, dont on a déjà prévu l'élimination en vertu du Protocole de Montréal de 1987.
- ❑ Dans le cadre de l'engagement pris par le Canada de ralentir le processus de réchauffement de la planète, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis au point une «stratégie d'action nationale» en novembre 1990.
- ❑ Le Plan vert a été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives destinées à aider le Canada et ses citoyens à lutter contre le réchauffement de la planète. Il faut notamment : améliorer le rendement énergétique, multiplier l'utilisation de sources d'énergie de remplacement, améliorer les pratiques agricoles, planter des arbres, élargir les connaissances scientifiques des Canadiens et les tenir informés.
- ❑ La Convention cadre des Nations Unies de 1992 sur le changement climatique a été signée par le Canada et 155 autres pays. Elle prévoit un plan d'action largement appuyé au niveau international, relativement à la réduction des émissions de polluants, à l'échange d'information et à la sensibilisation du public.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

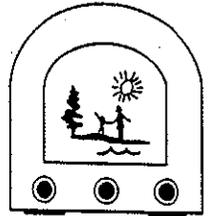
**Autres numéros**  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



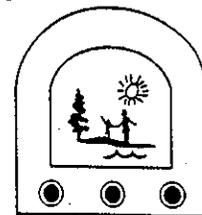
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 6 - L'écoénergie au bureau

- Il y a dix à quinze ans, l'utilisation de l'énergie pour l'équipement de bureau représentait moins de 1 p. 100 de l'utilisation totale d'énergie dans un édifice moyen, alors que de nos jours le pourcentage atteint de 10 à 20 p. 100. L'utilisation de l'énergie pour l'équipement de bureau est ce qui croît le plus vite en termes d'utilisation ultime dans le secteur commercial, qui est, pour sa part, le secteur qui croît le plus rapidement en termes d'utilisation totale d'énergie.
- Les scientifiques s'entendent pour affirmer que le processus naturel de changement climatique est actuellement perturbé par les activités humaines, notamment par la combustion des combustibles fossiles destinée à la production d'énergie.
- Ce type de changement climatique produit par l'homme, communément appelé réchauffement de la planète, pourrait avoir de graves conséquences pour notre environnement. Ainsi, certaines régions pourraient connaître des sécheresses, des inondations, une élévation du niveau de la mer et des conditions météorologiques anormales. Ce sont la rapidité et l'ampleur des changements qui décideront de notre facilité à nous adapter.
- Si ce type de changement climatique peut générer des conditions météorologiques plus clémentes dans certaines régions, le caractère imprévisible de ces changements devrait suffire à nous les faire redouter.
- Si nous voulons lutter efficacement contre les changements climatiques potentiels, il nous faut réduire notre contribution à ces changements. Pour cela, nous devons mieux gérer notre consommation d'énergie et être conscients de notre responsabilité à l'égard du reste du monde.
- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles ( $\text{CO}_2$ ,  $\text{N}_2\text{O}$ ) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane,  $\text{N}_2\text{O}$ , CFC).
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.



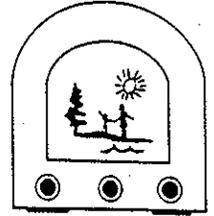
- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart de nos émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.



## Serie 6 -- L'écoenergie au bureau

1. L'utilisation d'un photocopieur qui est muni d'une mise en attente réduit sa consommation d'énergie jusqu'à 70 pour cent! Vous aiderez aussi à réduire le processus du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV. 07**



2. En réduisant le nombre de photocopies, vous pourriez non seulement économiser de l'énergie, mais aussi du papier - et l'environnement ne s'en porterait que mieux.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV. 08**

3. Les ordinateurs portatifs consomment jusqu'à 25% moins d'énergie que les ordinateurs de table d'égale puissance. L'écoenergie peut aider à ralentir le processus du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV 09**

4. Pour quelques étages, utilisez les escaliers plutôt que l'ascenseur. Vous économisez de l'électricité et c'est aussi bien meilleur pour votre santé!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV. 10**

5. Au bureau, le moniteur et l'imprimante devrait être au moins éteinte s'il vous est impossible d'éteindre tout le système d'ordinateur. Vous économiserez de l'énergie et aiderez à réduire les émissions de dioxyde de carbone!

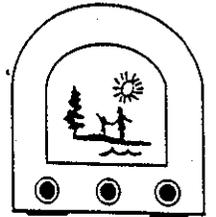
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV 11**

6. Avant d'acheter une imprimante pour l'ordinateur, souvenez-vous que les modèles à jet d'encre sont plus économiques parce qu'ils consomment moins d'énergie. Vous contribuerez aussi à ralentir le processus du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV 12**

7. Vous travaillez tard aujourd'hui? Assurez-vous de restreindre l'éclairage artificiel à votre seule section de l'édifice. C'est un gaspillage d'énergie et d'argent que d'éclairer tout un étage pour seulement quelques employés.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **FEV. 13**



## Personnes-ressources: SÉRIE 6 - Changement Climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Section E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

### Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

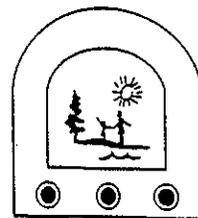
#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161



**Région du Centre :**

**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

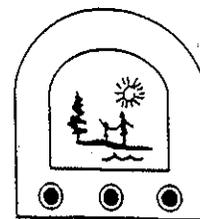
**Régions de l'Ouest et du Nord :**

**Alberta :**

Tim Goos  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Twin Atria Building, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592



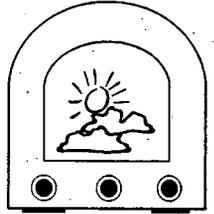
**Région du Pacifique :**

**Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

1. Le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux sont les principaux gaz à effet de serre. Le réchauffement de la planète découle de l'augmentation de la quantité de ces gaz dans l'atmosphère. En économisant l'énergie, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre et ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada



### Facteurs clés

- ❑ Les gaz à effet de serre (par exemple, le dioxyde de carbone, le méthane, les oxydes nitreux et les CFC) sont des gaz qui retiennent la chaleur émanant de la surface de la Terre.
- ❑ Lorsque ces gaz forment un équilibre naturel, ils maintiennent sur la Terre des températures et des conditions climatiques stables. Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc la rétention de chaleur autour de la Terre, et contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Nombre de ces activités supposent la production et la consommation d'énergie, qui provient essentiellement de la combustion de combustibles fossiles (gaz naturel, pétrole et charbon).
- ❑ Si nous modifions radicalement notre façon de consommer l'énergie, nous pouvons réduire le niveau de nos émissions de gaz à effet de serre et notre contribution au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

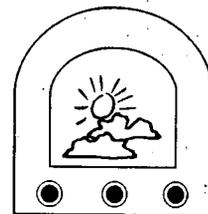
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. Les espaces et les fentes autour des portes, des fenêtres ou ailleurs dans la maison vous font gaspiller de l'énergie et contribuer au réchauffement de la planète. Isolez les portes et les fenêtres qui laissent passer de l'air. Vous pouvez réduire votre consommation de combustible de chauffage de dix p. cent.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Les différentes fuites d'air de votre logement peuvent entraîner une déperdition de chaleur de 10 à 25 %. En calfeutrant le tour des fenêtres, les plinthes, les murs de votre sous-sol et les ouvertures destinées à la tuyauterie et au câblage, vous éliminerez toute déperdition de chaleur et économiserez ainsi de l'énergie et de l'argent tout en protégeant l'atmosphère.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane; oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

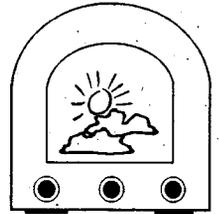
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651 (613) 943-1535

3. Savez-vous que vous consommez plus d'essence en laissant tourner votre moteur au ralenti pendant plus de dix secondes qu'en le remettant en route? Lorsque votre moteur tourne au ralenti, vous dépensez de l'argent inutilement et vous rejetez pour rien du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ En faisant tourner votre moteur au ralenti sans raison, vous rejetez inutilement du dioxyde de carbone. Si vous devez attendre assez longtemps à un endroit où vous ne gênez pas la circulation, il serait bon d'arrêter votre moteur. Vous économiserez de l'argent, de l'essence et vous réduirez les émissions qui contribuent au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

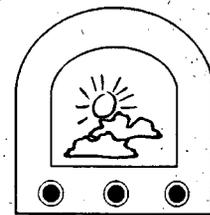
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Le chauffage de l'eau représente environ 14 p. cent de la consommation totale d'énergie au foyer. Préservez l'énergie et réduisez vos dépenses! Installez une pomme de douche éconergétique. Vous économiserez deux ressources précieuses : l'eau et l'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ La consommation d'eau chaude se classe tout de suite après le chauffage du logement en matière de consommation d'énergie au foyer. Les pommes de douche traditionnelles ont un débit d'environ 14,3 litres à la minute. Si vous achetez une pomme de douche éconergétique, dont le débit est de 11 litres à la minute, vous économiserez des milliers de litres d'eau chaude, et donc de l'énergie et de l'argent. Vous réduirez également les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ❑ Si vous économisez l'énergie par votre consommation d'eau chaude, vous économiserez de l'argent et vous réduirez également l'impact que subit l'atmosphère. Les systèmes de chauffage de l'eau utilisent l'électricité, le gaz ou le mazout comme source d'alimentation. La combustion du mazout ou du gaz naturel produit du dioxyde de carbone. L'électricité produite à partir des combustibles fossiles génère également des émissions de dioxyde. Le dioxyde de carbone est le gaz contribuant le plus au réchauffement de la planète. Moins nous consommons d'énergie, moins nous contribuons au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Le chauffage de l'eau, autrement que par l'électricité, contribue aux émissions de gaz à effet de serre au Québec.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

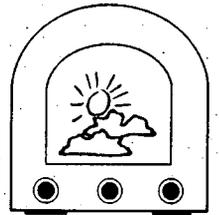
Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E; 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. **Besoin de nouvelles fenêtres?** Si vous envisagez d'acheter des fenêtres éconergétiques pour votre maison, comparez leurs capacités isolantes et recherchez des systèmes de vitrage comportant des garnitures spéciales et du gaz entre les carreaux.
- Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ La déperdition de chaleur par les portes et les fenêtres représente 20 % de la déperdition de chaleur totale d'une maison. L'achat de fenêtres éconergétiques peut être rentabilisé en quatre à huit ans, en fonction de l'argent économisé grâce à la rétention de chaleur que permettent ces fenêtres. Moins de chaleur est nécessaire, moins d'énergie est consommée, moins de combustibles fossiles sont brûlés; notre climat est donc moins touché. On profite en outre d'un plus grand confort.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

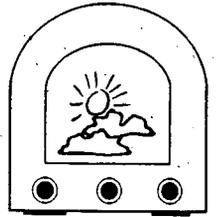
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Il n'est pas trop tôt pour lutter contre le réchauffement de la planète! Certains gaz à effet de serre demeurent parfois dans l'atmosphère pendant des centaines, voire des milliers d'années. Étant donné que ces gaz sont le produit de nos activités, nous devons agir maintenant! Avant toute chose, soyez éconergique!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En gérant mal notre consommation d'énergie, nous contribuons au réchauffement de la planète. Le déclenchement de ce processus de réchauffement signifie que nous ne maintenons pas d'équilibre entre l'utilisation de nos ressources et la prévention des dommages causés à l'environnement. Cet équilibre est essentiel si nous voulons assurer un développement durable pour l'avenir.
- ❑ Pour rétablir un équilibre dans notre atmosphère, nous devons modifier graduellement nos habitudes de vie afin de ralentir le processus de réchauffement de la planète.
- ❑ L'«éconergie» fonctionne selon le principe de la réaction en chaîne : si nous consommons moins d'énergie, nous brûlons moins de combustibles fossiles et nous rejetons donc moins de gaz à effet de serre. Si ces émissions sont réduites, l'équilibre naturel que forment les gaz à effet de serre sera rétabli. Les changements climatiques seront plus lents et la qualité de la vie pourra être préservée plus longtemps.
- ❑ Certains des gaz à effet de serre que nous rejetons actuellement (notamment le CO<sub>2</sub>) peuvent demeurer dans l'atmosphère plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'années. Ce que nous faisons aujourd'hui peut avoir des répercussions à long terme sur le climat mondial.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

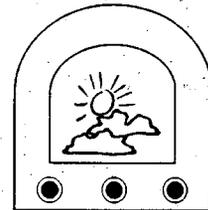
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. À cause du réchauffement de la planète, les températures pourraient augmenter de huit à dix degrés Celsius dans certaines régions du Canada au cours du siècle prochain. Même si des températures plus chaudes peuvent paraître attrayantes, il est probable que ce processus de réchauffement influera sur la qualité et le niveau des réserves d'eau potable de certaines régions.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Une étude scientifique a révélé que le réchauffement de la planète pourrait provoquer des augmentations de température allant jusqu'à 10 degrés Celsius dans certaines régions du Canada et perturber également la nature des précipitations.
- ❑ Des changements de niveaux et de localisation des précipitations pourraient être à l'origine de sécheresses dans certaines régions et d'inondations dans d'autres. Dans les zones à forte densité de population, les conséquences pourraient être graves.
- ❑ Dans tout mécanisme complexe, si un des éléments connaît des problèmes, l'ensemble du mécanisme est perturbé. Ainsi, le réchauffement de la planète pourrait entraîner des conditions atmosphériques et des variations de température diverses.

### Considérations régionales

- ❑ Le Québec pourrait connaître de profonds bouleversements climatiques à cause du réchauffement de la planète, lequel entraînera des étés plus chauds et des perturbations météorologiques plus marquées, et aura des conséquences préjudiciables pour les principales industries hivernales, à savoir le ski et le tourisme.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

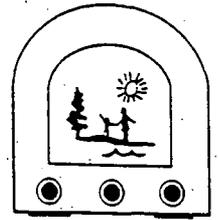
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



## Série 7 -- Les espaces naturels



1. L'étalement urbain, la construction d'autoroutes et le développement industriel se réalisent toujours au détriment des espaces sauvages et des espèces qu'ils abritent. Nous devons trouver un juste milieu entre nos besoins et ceux de notre environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

2. Les aires protégées ne peuvent assurer à elles seules la préservation des espèces sauvages et de l'habitat. Il incombe à **chacun** de nous de prendre soin de tous les habitats.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Les arbres aident à produire de l'oxygène, filtrent les polluants aquatiques et atmosphériques et fournissent un habitat aux espèces sauvages. Nous devons conserver nos forêts pour les générations futures.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Les terres humides du Canada fournissent un habitat aux espèces sauvages, dégradent les polluants et purifient l'eau. Mais elles sont en voie de disparition. Protégeons cette ressource irremplaçable.

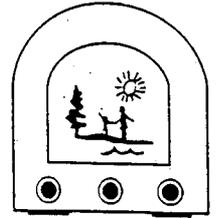
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. L'habitat des espèces sauvages est un lieu qui leur permet de s'abriter, de se nourrir, de s'abreuver et de se reproduire. Pour protéger les espèces nous devons protéger leur habitat.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

6. Il existe au Canada plus de 1 800 organisations environnementales actives. Des Canadiens d'un océan à l'autre nettoient des rivières, plantent des arbres, préservent les habitats sauvages, et autre. Pourquoi pas vous?

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

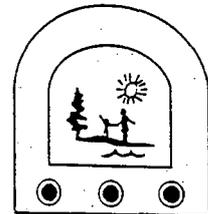


7. Il coûte 90 p. 100 moins cher de prévenir les dommages causés à l'environnement que d'y remédier. Il est coûteux -- et parfois impossible -- de remettre en état un écosystème naturel qui a subi un dommage.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

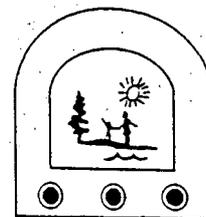
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 7 - Les espaces naturels

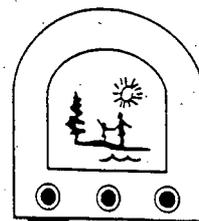


- Au cours des 200 dernières années, les activités humaines, comme l'exploitation forestière et minière, l'agriculture à grande échelle et l'urbanisation, ont changé le monde de façon radicale. Nous avons le pouvoir de détruire les écosystèmes, mais nous avons également le pouvoir de les protéger.
- On estime que, parmi les dix provinces, environ 60 p. 100 au moins du territoire a déjà été revendiqué par les industries du développement et de l'exploitation des ressources naturelles pour utilisation ultérieure. Parmi les types d'habitat en danger de disparition, notons les prairies d'herbes longues et les vieilles forêts, ainsi que des aires comme les forêts pluviales, qui sont vitales au fonctionnement de la biosphère. Les espaces sauvages du Canada sont de moins en moins nombreux et de plus en plus fragmentés.
- La pollution de l'eau, de l'air ou du sol peut détruire un habitat, de même que la pollution par le bruit, les routes et d'autres activités humaines (allant de la simple randonnée à la chasse et au braconnage, quand ces activités sont menées à l'excès). De plus, les activités locales ne sont pas les seules responsables de l'endommagement d'un habitat. Les pluies acides et le réchauffement de la planète constituent des problèmes internationaux, ce qui les rend encore plus difficiles à contrer.
- Les aires protégées sont essentielles pour maintenir les écosystèmes dans un état le plus naturel possible. Elles servent de refuges à une vaste gamme d'espèces sauvages. Cependant, à elles seules, les aires protégées ne suffisent pas à régler le problème, puisque la majorité des espèces en danger de disparition n'y vivent pas. En restaurant les écosystèmes abîmés, en mettant en oeuvre des programmes de rétablissement des espèces en danger de disparition, en protégeant les habitats fauniques critiques situés à l'extérieur des aires protégées et en replantant des couloirs boisés, nous pouvons essayer de redonner vie aux écosystèmes endommagés.
- Si vous voulez vraiment vous engager, joignez-vous à un groupe de protection de l'environnement, de la nature ou du patrimoine, ou, mieux encore, aux trois. Il y en a peut-être déjà un dans votre collectivité qui fait de l'excellent travail. S'il n'y en a pas, vous pourriez en créer un!
- Les arbres d'une forêt absorbent l'énergie du soleil, laquelle favorise la plupart des processus suivants :  
**Purification de l'air** — Les feuilles interceptent les substances chimiques dans l'atmosphère et la surface des feuilles recueille les particules dans l'air.  
**Effet modérateur sur les conditions climatologiques** — Les arbres reflètent les rayons du soleil et laissent l'eau s'évaporer par les feuilles.  
**Purification de l'eau** — Les racines des arbres captent les substances chimiques et les particules du sol les absorbent.  
**Rétention de l'eau** — Les racines des arbres retiennent le sol et améliorent ainsi sa capacité de rétention. La litière prévient l'érosion pluviale, tandis que les matières organiques du sol, les racines et les galeries creusées par les animaux favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol.

- Les terres humides couvrent actuellement 14 p. 100 du territoire canadien, soit un total de 127 millions d'hectares. Cependant, depuis l'arrivée des Européens, plus de 65 p. 100 des terres humides situées dans les principales régions du Canada ont disparu — surtout à cause de l'expansion agricole. Les terres humides comme les marais et les marécages sont souvent perçues comme étant des espaces inutiles, qu'il faut vider et convertir à des fins plus «productives», comme l'agriculture.



## Personnes-Ressources: SÉRIE 7 - Espaces et espèces, les espaces naturels



### Personnes-ressources au niveau national :

Service canadien des parcs  
Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et  
espèces

Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 994-2747  
Télécopieur : (819) 994-5140

Service canadien de la faune  
Art Petch  
Campagne de sensibilisation aux espaces et  
espèces

Service canadien de la faune  
Place Vincent Massey, 3<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-7933  
Télécopieur : (819) 953-6283

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Atlantique

Service canadien des parcs  
Terry Shaw  
Historic Properties  
Upper Water Street  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 1S9  
Tél: (902) 426-6045  
Fax: (902) 426-7012

Service canadien de la faune  
Bill Prescott  
Environnement Canada  
C.P. 1590  
21 West Main Street  
Sackville (Nouveau-Brunswick)  
E0A 3C0  
Tél: (506) 536-3025  
Fax: (506) 536-3028

#### Québec

Service canadien des parcs  
Kathleen Barrett  
Service canadien des parcs  
3, rue Buade  
C.P. 6060  
Haute-Ville (Québec)  
G1R 4V7  
Tél: (418) 649-8168  
Fax: (418) 648-4238

Service canadien de la faune  
Isabelle Ringuet  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
Tél: (418) 648-2543  
Fax: (418) 649-6475

## Ontario

Service canadien des parcs  
Ross Dobson  
111 Water Street East  
Cornwall (Ontario)  
K6H 6S3  
Tél: (613) 938-5793  
Fax: (613) 938-5785

Service canadien de la faune  
Barbara Campbell  
Environnement Canada  
49, rue Camelot  
Nepean (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél: (613) 952-2407  
Fax: (613) 952-8995

## Saskatchewan et Manitoba

Service canadien des parcs  
Cheryl Penny  
457, rue Main, 4<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 3E8  
Tél: (204) 984-5071  
Fax: (204) 984-2240

Service canadien de la faune  
Pat Rakowski  
Pièce 513  
269, rue Main  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1BZ  
Tél: (204) 983-5264  
Fax: (204) 983-6285

## Alberta

Service canadien des parcs  
Kevin Van Tighem  
Région de l'Ouest  
#552, 220-4th Avenue S.E.  
C.P. 2989, Succursale M  
Calgary (Alberta)  
T2P 3H8  
Tél: (403) 292-4459  
Fax: (403) 292-4242

Service canadien de la faune  
Loney Dickson  
Twin Atria Building, 2nd Floor  
4999-98th Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél: (403) 468-8917  
Fax: (403) 495-2615

## Colombie-Britannique

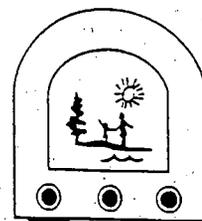
Service canadien des parcs  
Kevin Van Tighem  
(Voir Alberta)

Service canadien de la faune  
Dave Smith  
5421, chemin Robertson  
C.P. 340  
Delta (Colombie-Britannique)  
V4K 3Y3  
Tél: (604) 946-8546  
Fax: (604) 946-7022

## Territoires du Nord-Ouest

Service canadien des parcs  
Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

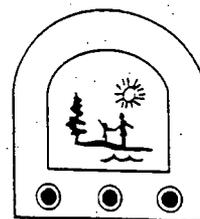
Service de la faune  
Loney Dickson  
(Voir Alberta)



## **Yukon**

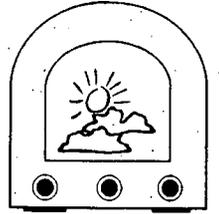
**Service canadien des parcs**  
**Cheryl Penny**  
**(Voir Manitoba/Saskatchewan)**

**Service canadien de la faune**  
**Dave Smith**  
**(Voir C.-B.)**



1. Le charbon, le pétrole, l'essence et le gaz naturel sont des sources d'énergie qui rejettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et contribuent au réchauffement de la planète. Vous pouvez aider à ralentir ce processus en devenant plus éconergique.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Au cours de leur combustion, les combustibles fossiles, principale source de l'énergie que nous consommons, émettent dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Plus nous utilisons ce type d'énergie, plus il y a de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ❑ Lorsque ces gaz forment un équilibre naturel, ils maintiennent sur la Terre des températures et des conditions climatiques stables. Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc la rétention de chaleur autour de la Terre, et contribuent au réchauffement de la planète. Cela peut modifier considérablement les conditions climatiques et météorologiques.
- ❑ À l'heure actuelle, la société a besoin de l'énergie produite par la combustion des combustibles fossiles. Toutefois, si nous parvenons à utiliser l'énergie intelligemment et efficacement, nous pourrions ralentir le processus de réchauffement de la planète tout en préservant notre qualité de vie. Nous devons peut-être même repenser sérieusement l'utilisation de certaines sources d'énergie si nous voulons éviter que l'équilibre climatique mondial soit bouleversé.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

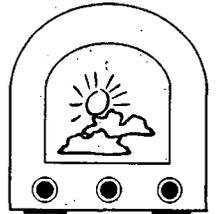
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. La mauvaise isolation est à l'origine de 40 p. cent de la déperdition de chaleur dans votre logement. En calfeutrant le tour des portes, des fenêtres, des plinthes, des prises électriques ainsi que les ouvertures destinées à la tuyauterie, vous deviendrez plus éconergique et vous participerez au ralentissement du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En raison de notre climat froid, nous consommons de l'énergie pendant une grande partie de l'année pour nous chauffer. Cependant, nous disposons aujourd'hui de techniques nous permettant de nous garder au chaud durant l'hiver, tout en économisant de l'énergie et de l'argent.
- ❑ Environnement Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, les ministères provinciaux de l'Environnement, vos services publics locaux et les groupes d'environnementalistes peuvent vous expliquer comment rendre votre domicile éconergétique. À l'aide de moyens très simples pour réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez faire diminuer votre facture de chauffage et, par la même occasion, votre contribution au réchauffement de la planète.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E; 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

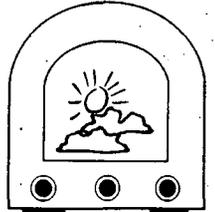
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. La Terre pourrait se réchauffer d'environ un degré Celsius au cours des 35 prochaines années et de trois degrés Celsius d'ici l'an 2100, mais il se peut que les hausses de températures soient beaucoup plus importantes. Dans certaines régions du Canada, elles pourraient atteindre 10 degrés Celsius.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Si une augmentation moyenne de 1 à 3 degrés Celsius ne paraît pas nécessairement inquiétante, elle peut en fait avoir de graves conséquences. Les différents climats de la Terre sont à ce point complexes et interdépendants que même un léger changement de température peut provoquer tout un ensemble de réactions climatiques à l'échelle de la planète. Même une fraction de cet écart peut à elle seule entraîner des changements plus rapides que tout ce que la terre a connu depuis la période glaciaire.
- ❑ Au Canada, le réchauffement de la planète pourrait modifier de façon non négligeable les températures et les conditions atmosphériques. D'après les scientifiques, la température pourrait augmenter de 2 à 10 degrés Celsius, en fonction de la région et de la saison.
- ❑ Pour éviter une telle éventualité, nous devons être plus éconergiques de manière à ne pas trop perturber l'équilibre créé par les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

### Considérations régionales

- ❑ Le Québec pourrait connaître de profonds bouleversements climatiques à cause du réchauffement de la planète, lequel entraînera des étés plus chauds et des perturbations météorologiques plus marquées, et aura des conséquences préjudiciables pour les principales industries hivernales, à savoir le ski et le tourisme.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

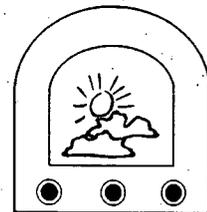
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. **Surveillez votre vitesse!** En conduisant à 90 kilomètres à l'heure sur la grand-route, vous consommez moins de carburant que si vous rouliez plus vite. C'est un moyen facile de ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ Les moteurs de la plupart des automobiles consomment relativement peu de carburant à une vitesse de 90 kilomètres à l'heure. À 100 kilomètres à l'heure, cette consommation augmente de 10 %, puis de un p. cent par kilomètre au-dessus de 100 kilomètres à l'heure.
- ❑ Lorsque la combustion du carburant est optimale, les frais d'essence, et donc les niveaux d'émission de dioxyde de carbone, demeurent peu élevés. Ainsi, vous contribuez dans une moindre mesure au réchauffement de la planète, qui découle d'un surplus d'émissions de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

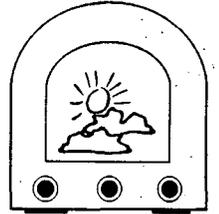
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Les ampoules fluorescentes compactes sont de 4 à 5 fois plus économiques que les ampoules à incandescence. Elles coûtent peut-être plus cher, mais elles durent dix fois plus longtemps! Les économies d'énergie qu'elles vous font faire compensent pour leur prix et contribuent à la réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les ampoules à incandescence consomment plus d'énergie que les ampoules fluorescentes ou halogènes. Les ampoules fluorescentes compactes durent plus longtemps, éclairent plus et consomment moins d'énergie, ce qui vous fait économiser de l'argent!
- ❑ Nous gaspillons inutilement de l'énergie par la façon dont nous nous éclairons. L'éclairage ne représente que 2% environ notre consommation totale d'énergie domestique, mais il s'agit quand même d'une consommation importante, qui constitue donc un facteur de réchauffement de la planète.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

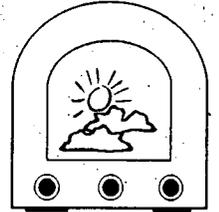
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. **Faites sécher votre vaisselle à l'air ambiant! Si vous disposez d'un lave-vaisselle automatique, utilisez la touche éconergétique ou arrêtez le lave-vaisselle à la fin du cycle de rinçage et ouvrez la porte.**

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### **Facteurs clés**

- ❑ En utilisant le cycle de séchage de votre lave-vaisselle, vous gagnerez sans doute du temps, mais vous devrez consommer de l'énergie et payer pour cette consommation. Vous contribuerez aussi à l'émission de gaz à effet de serre due à la combustion des combustibles fossiles nécessaire à la production d'énergie.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ La touche éconergétique annule le cycle de séchage et la vaisselle sèche alors grâce à la chaleur résiduelle du cycle de lavage. Si votre lave-vaisselle ne dispose pas de cette fonction, vous pouvez l'arrêter après le cycle de rinçage et ouvrir la porte pour que la vaisselle sèche à l'air.

### **Considérations régionales**

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

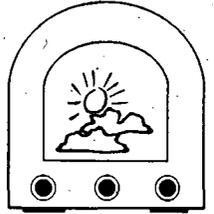
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. La communauté internationale doit intervenir pour ralentir le processus de réchauffement de la planète! Elle a déjà pris des mesures visant à interdire l'utilisation des CFC d'ici à 1996. Le Canada a modifié cette échéance, s'engageant à éliminer les CFC d'ici la fin de 1995.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Des accords internationaux ont été conclus en vue d'éliminer les émissions de CFC, très néfastes pour l'atmosphère. Le Protocole de Montréal de 1987, précédé de la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone en 1985 et renforcé par les Accords de Londres de 1990, réclamait que les CFC soient interdits à l'échelle internationale d'ici la fin du siècle. Plus récemment, en novembre 1992, lors de rencontres qui ont eu lieu à Copenhague, on a demandé que l'échéance soit ramenée à 1996. Si ces interventions visent avant tout la protection de la couche d'ozone, elles constituent également des étapes cruciales dans la réduction du processus de réchauffement de la planète.
- ❑ Le Canada s'est engagé à éliminer les émissions contrôlées de CFC d'ici la fin de 1995, soit cinq ans avant le délai imposé à la communauté internationale par les signataires du Protocole de Montréal.
- ❑ On retrouve des CFC et des substances similaires dans de nombreux produits d'utilisation courante, dont les réfrigérateurs, les produits à base de mousse et les rembourrages en mousse, les solvants de nettoyage des composants électroniques et des milliers d'autres produits auxquels nous ne prêtons même pas attention. Les produits de type CFC font partie de notre vie quotidienne et sont donc difficiles à éliminer.
- ❑ Le Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio en juin 1992, a donné naissance à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique, entente de portée internationale visant la réduction des émissions planétaires de gaz à effet de serre non réglementées par le Protocole de Montréal. Cette convention a été signée par le Canada et 155 autres pays.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ On a établi que les CFC, mieux connus sous le nom de destructeurs de la couche d'ozone, sont également des gaz à effet de serre. Parce qu'ils contribuent à deux des plus graves problèmes atmosphériques de notre époque, il est essentiel d'en réduire la quantité, puis de les éliminer.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

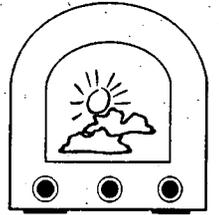
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

D'ici l'an 2000, le Canada doit ramener ses émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre aux niveaux de 1990. Devenez éconergique! Vous pouvez aider votre pays à relever ce grand défi national et à ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, à l'occasion de la deuxième Conférence mondiale sur le climat, le Canada et la plupart des autres pays industrialisés se sont engagés à stabiliser d'ici l'an 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 ou en dessous de ces niveaux, à l'exception des CFC contrôlés, dont on a déjà prévu l'élimination en vertu du Protocole de Montréal de 1987.
- ❑ Dans le cadre de l'engagement pris par le Canada de ralentir le processus de réchauffement de la planète, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis au point une «stratégie d'action nationale» en novembre 1990.
- ❑ Le Plan vert a été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives destinées à aider le Canada et ses citoyens à lutter contre le réchauffement de la planète. Il faut notamment : améliorer le rendement énergétique; multiplier l'utilisation de sources d'énergie de remplacement, améliorer les pratiques agricoles, planter des arbres, élargir les connaissances scientifiques des Canadiens et les tenir informés.
- ❑ Parce que l'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre, chacun de nous a un rôle à jouer pour réduire ces émissions.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ Pour atteindre cet objectif, plusieurs types de mesures peuvent être prises, qu'il s'agisse d'ententes internationales ou de petits changements que chacun opère dans sa vie quotidienne.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

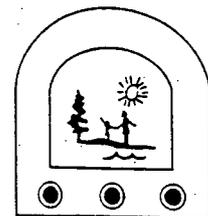
Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



## Série 8 – Les UV et l'hiver

1. Si vous allez dans le sud, souvenez-vous que le niveau d'UV y est élevé. Prenez des précautions supplémentaires pour protéger vos yeux en portant des verres fumés qui filtrent les UV.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.



2. Cette année, plus de 50 000 Canadiens présenteront une forme ou une autre de cancer de la peau. Le cancer de la peau est souvent causé par l'exposition prolongée aux UV. Protégez-vous en restant à l'ombre, en vous couvrant ou en utilisant un écran solaire.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

3. Même si le soleil n'est pas très fort pendant l'hiver, la réflexion sur la glace ou la neige peut accroître votre exposition. Couvrez les parties du corps qui sont exposées ou utilisez un écran solaire comportant un IPS de 15.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

4. Le coup de soleil constitue une lésion cutanée et le bronzage est une réaction protectrice de l'organisme contre une exposition ultérieure. Évitez d'endommager votre peau et elle demeurera en santé et conservera plus longtemps son air de jeunesse.

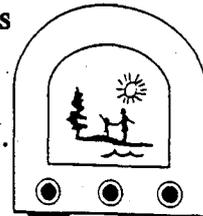
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

5. Les préparatifs pour un voyage dans le sud ou des vacances de ski devraient inclure l'achat d'un écran solaire. Choisissez donc un produit qui comporte un facteur de protection solaire d'au moins 15. Cela vaut la peine de protéger votre peau.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

6. Vous allez skier cette fin de semaine? N'oubliez pas d'apporter votre écran solaire. Quand il fait soleil, la neige fraîche peut refléter jusqu'à 80 % des rayons ultraviolets du soleil et augmenter les risques de coups de soleil.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

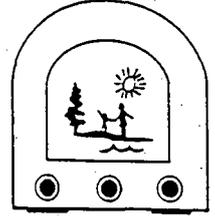


7. La réflexion sur la neige fraîche augmente la quantité d'UV qui pénètrent dans l'oeil. Nos yeux ne développent pas de tolérance aux rayons du soleil. Il est donc important de porter des verres fumés pour éviter une exposition indue.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

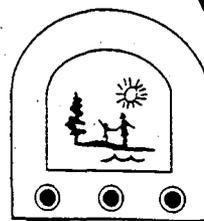
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 8 - Les UV et l'hiver



- On divise le spectre de la lumière ultraviolette en trois bandes : les ultraviolets A, B et C, couramment appelés UV-A, UV-B et UV-C. Les UV-C et les UV-B sont les plus nocifs pour la nature, mais tous les UV-C et une partie des UV-B sont filtrés par la couche d'ozone.
- Le coup de soleil indique la présence d'une lésion cutanée, causée par une exposition exagérée, principalement aux UV-B, mais aussi aux UV-A. Dans les deux cas, les cellules de la peau sont détruites par les rayons ultraviolets et le sang circule à la surface de la peau afin d'assurer la guérison des tissus endommagés.
- Le coup de soleil et le bronzage constituent deux réactions distinctes de l'organisme. Le premier indique la présence d'une lésion, tandis que le second représente une réaction de la peau pour se protéger contre une exposition ultérieure. Le coup de soleil est lié au vieillissement prématuré de la peau (apparition de rides, affaissement et décoloration) et au cancer de la peau. La plupart des cancers de la peau sont attribuables à des prédispositions héréditaires et à l'exposition aux UV-B.
- Les risques liés à l'exposition aux UV varient en fonction de plusieurs facteurs : le temps de l'année, le moment de la journée, la latitude, l'altitude, les conditions météorologiques, les caractéristiques de réflexion et de filtration de l'environnement, la concentration d'ozone dans la haute atmosphère, le niveau d'activité solaire (nombre de taches solaires), la durée de l'exposition, ainsi que le type de peau et la race de la personne.
- L'exposition exagérée aux UV peut nuire à la santé de diverses façons : coup de soleil, bronzage, dépression du système immunitaire, vieillissement prématuré de la peau, cataractes et cancer de la peau (carcinome basocellulaire, épithélioma spinocellulaire, mélanome malin). Cinq à dix minutes par semaine d'exposition au soleil sur le visage et les mains, dans la pratique des activités courantes, devraient suffire pour fournir les quantités nécessaires de vitamine D<sub>3</sub>, le seul effet bénéfique direct que l'on connaît des UV.
- La plupart des cancers de la peau apparaissent tard dans la vie, se développent lentement, sont évidents et faciles à diagnostiquer, et ils peuvent être excisés facilement par un médecin. Seulement trois pour cent de tous les cancers de la peau appartiennent à un groupe appelé mélanome malin. Contrairement à la majorité des cancers de la peau, ces derniers apparaissent plus tôt dans la vie, se développent rapidement (3 à 5 ans) et sont létaux dans 30 % des cas. Les mélanomes peuvent également être excisés, mais le taux de succès de l'opération est moindre que dans le cas des autres cancers de la peau.

- Pendant l'hiver, la quantité d'UV présents dans l'environnement est limitée, mais la réflexion sur la neige augmente l'exposition. La surface de la neige agit comme un réflecteur, dont l'efficacité dépend de la fraîcheur de la neige et du relief. La neige fraîche peut refléter jusqu'à 85 % des ultraviolets qu'elle reçoit. La vieille neige peut en refléter jusqu'à 50 %. Les deux types de neige reflètent un plus grand pourcentage d'UV que le sable blanc (37 %). Les skieurs devraient protéger leurs yeux en portant des verres fumés ou des lunettes de ski qui filtrent les UV.



- Si vous ne pouvez vous couvrir lorsque vous êtes à l'extérieur, utilisez un écran solaire comportant un facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 15. La période de temps pendant laquelle vous pourrez demeurer au soleil sans prendre un coup de soleil sera ainsi multipliée par 15. Dans tous les cas, il faut éviter les coups de soleil et le bronzage délibéré. L'ombre, les chapeaux et les vêtements vous protègent également des coups de soleil et du bronzage.

## Personnes-ressources: SÉRIE 8 - Les UV et l'hiver

### Personne-ressource au niveau national :

Yvon Deslauriers, Ph.D.  
Biophysicien  
Chef de la Section de l'Électro-optique et des lasers  
Bureau de la radioprotection et des instruments médicaux  
Santé Canada  
775 Brookfield Road, pièce n° 124  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1C1  
(613) 954-0303

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

### Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

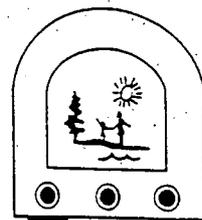
#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161



**Région du Centre :**

**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

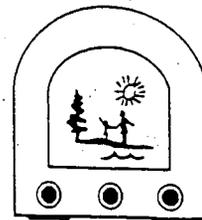
**Régions de l'Ouest et du Nord :**

**Alberta :**

Tim Goos  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Twin Atria Building, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592



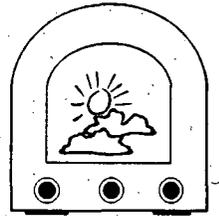
**Région du Pacifique :**

**Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

1. Savez-vous qu'en étant le seul occupant d'une automobile, vous produisez jusqu'à six fois plus de dioxyde de carbone qu'un usager des transports en commun? Faites du covoiturage, prenez l'autobus, votre bicyclette ou marchez.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- L'utilisation d'autres moyens de transport est une bonne initiative. Les routes principales sont moins congestionnées, les niveaux de polluants résultant de la consommation de carburant sont moins élevés et, si vous décidez de circuler en bicyclette ou de marcher, votre mode de vie est plus sain!

### Considérations régionales

- En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

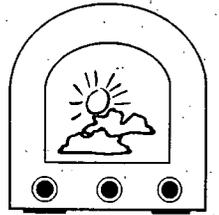
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. Optez pour l'halogène! Les ampoules halogènes sont deux fois plus économiques que les ampoules à incandescence courantes. Elles durent également deux fois plus longtemps et contribuent à ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les ampoules halogènes constituent une façon plus économique de s'éclairer que les ampoules à incandescence traditionnelles. Elles représentent un bon achat parce qu'elles durent longtemps, consomment moins d'énergie et offrent un éclairage de meilleure qualité.
- ❑ Nous gaspillons inutilement de l'énergie par la façon dont nous nous éclairons. L'éclairage ne représente que 2 % environ de notre consommation totale d'énergie domestique, mais il demeure un important facteur de consommation et donc de réchauffement de la planète.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

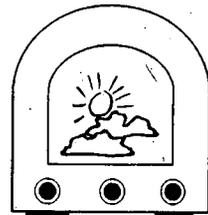
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Certains Canadiens peuvent penser que, grâce au réchauffement de la planète, leur pays va devenir un endroit plus chaud, plus agréable à vivre. Mais une importante augmentation des températures peut également se solder par de fortes vagues de chaleur en été et d'autres effets néfastes pour l'environnement. Ces changements peuvent s'avérer pénibles, en particulier pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ À cause de la complexité du système climatique, nous ne pouvons pas encore prédire quel sera l'effet véritable du réchauffement de la planète. On s'attend à une augmentation importante des températures globales de la Terre, mais il est plus difficile de prévoir les conséquences à l'échelle régionale et locale. En outre, le réchauffement de la planète dépendra des changements dans la configuration des vents et l'évolution climatique de chaque région.
- ❑ Les vagues de chaleur et autres effets du réchauffement de la planète sur l'environnement poseront des problèmes d'adaptation à tout le monde, mais ils seront plus particulièrement difficiles à supporter pour les enfants et les personnes très âgées. Ces personnes ont une faculté d'adaptation extrêmement réduite et sont très sujettes aux dérangements d'ordre physiologique, ce qui a des répercussions négatives dans leur vie de tous les jours.

### Considérations régionales

- ❑ Le Québec pourrait connaître de profonds bouleversements climatiques à cause du réchauffement de la planète, lequel entraînera des étés plus chauds et des perturbations météorologiques plus marquées, et aura des conséquences préjudiciables pour les principales industries hivernales, à savoir le ski et le tourisme.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

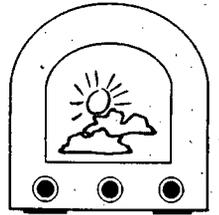
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Les congélateurs horizontaux sont plus économiques que les modèles verticaux. Tous les types de congélateurs sont plus économiques lorsqu'ils sont pleins. Leur température idéale est de moins 18 degrés Celsius.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Si vous réglez votre réfrigérateur et votre congélateur à la température optimale, ils fonctionneront de la façon la plus économique possible. Vous économiserez ainsi de l'énergie et de l'argent et l'impact sur l'atmosphère de la combustion des combustibles fossiles sera moins important. En utilisant un congélateur dont la capacité répond à vos besoins, vous ne consommerez pas d'énergie pour refroidir un espace vide.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sècheuses et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes:
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

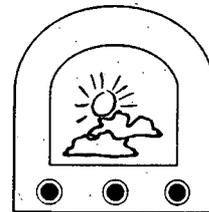
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Le ralentissement du réchauffement de la planète commence à la maison! Si vous achetez une nouvelle cuisinière, comparez les étiquettes EnerGuide et recherchez les fours bien isolés, dont la porte est hermétique. Les fours autonettoyants sont généralement mieux isolés.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ La différence de consommation d'énergie entre le four le moins économique et le plus économique est de 31 kilowatts/heure par mois, d'après les cotes EnerGuide attribuées aux appareils. Vous pouvez ainsi économiser beaucoup d'énergie sur toute la durée de vie de l'appareil.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

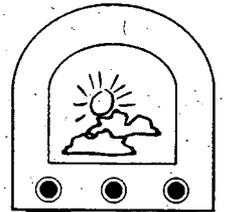
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Les automobiles contribuent pour 11 p. cent aux émissions de dioxyde de carbone au Canada. Faites preuve d'écocivisme : achetez une voiture éconergétique. C'est un bon moyen de réduire les émissions de dioxyde de carbone et de ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ En moyenne, une grosse automobile qui date de 10 ans consomme environ 12 litres aux 100 km. Par contre, les nouveaux modèles d'automobiles consomment en moyenne 7,5 litres aux 100 km, parfois même seulement 6 litres. Si vous achetez une voiture éconergétique, vous rejeterez jusqu'à 50 % de dioxyde de carbone en moins. Vos dépenses en carburant pourront également être réduites de moitié.
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz naturel et le charbon sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète. Si nous utilisons ces combustibles en moins grande quantité, nous pourrions ralentir ce processus de réchauffement.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex.  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

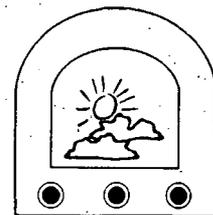
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Un petit degré peut faire toute la différence! Généralement, on recommande de régler les congélateurs à moins 18 degrés. Si vous abaissez cette température de quatre degrés seulement, vous gaspillerez 10 p. cent d'énergie en plus.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Si vous réglez votre réfrigérateur et votre congélateur à la température optimale, ils fonctionneront de la façon la plus économique possible. Vous économiserez ainsi de l'énergie et de l'argent et l'impact sur l'atmosphère dû à la combustion des combustibles fossiles sera moins important.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

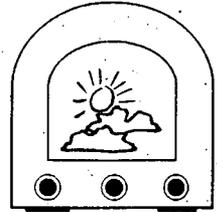
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

L'augmentation de la consommation d'énergie contribue au réchauffement de la planète. Vous pouvez ralentir ce processus en devenant plus éconergique.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Au cours de leur combustion, les combustibles fossiles, principale source de l'énergie que nous consommons, émettent dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Plus nous utilisons ce type d'énergie, plus il y a de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ❑ Lorsque ces gaz forment un équilibre naturel, ils maintiennent sur la Terre des températures et des conditions climatiques stables. Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc la rétention de chaleur autour de la Terre, et contribuent au réchauffement de la planète. Cela peut modifier considérablement les conditions climatiques et météorologiques.
- ❑ À l'heure actuelle, la société a besoin de l'énergie produite par la combustion des combustibles fossiles. Toutefois, si nous parvenons à utiliser l'énergie intelligemment et efficacement, nous pourrions ralentir le processus de réchauffement de la planète tout en préservant notre qualité de vie. Nous devons peut-être même repenser sérieusement l'utilisation de certaines sources d'énergie si nous voulons éviter que l'équilibre climatique mondial soit bouleversé.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

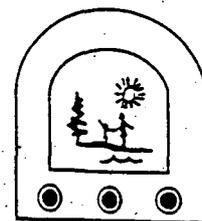
M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



## CALENDRIER POUR LA DIFFUSION DES MESSAGES D'ÉCOCIVISME

*révisé, le 1er novembre 1993*



<b>Date</b>	<b>Série n°</b>	<b>Thème des messages</b>
22-28 novembre	40	Réduction des déchets
29 nov.-5 déc.	41	Changement climatique- L'écoénergie et l'éclairage de Noël
6-12 décembre	42	Les cadeaux des Fêtes et l'environnement
13-19 décembre	43	Préparatifs verts pour la période des Fêtes
20-26 décembre	44	Écoconseils sur la cuisine et les réceptions des Fêtes
27 déc.-2 jan.	45	L'environnement et le nettoyage après les Fêtes

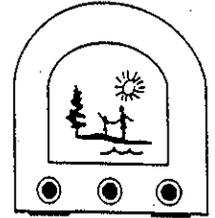
### 1994

3-9 janvier	1	Conservation de l'eau dans la salle de bain
10-16 janvier	2	Fournaises écoénergétiques et le réchauffement de la planète
17-23 janvier	3	Biodiversité
24-30 janvier	4	Le réfrigérateur et l'écoénergie
31 jan.- 6 fév.	5	Les rebuts au bureau
7-13 février	6	L'écoénergie au bureau
14-20 février	7	Les espaces naturels
21-27 février	8	Les UV et l'hiver
28 fév- mar.6	9	Décharges et réduction des déchets
7-13 mars	10	Appauvrissement de la couche d'ozone

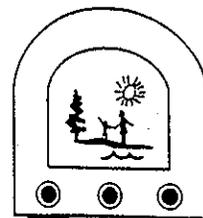
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 9 - Décharges et réduction des déchets

- On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada et à peu près 16 incinérateurs municipaux. Dans quelques années, bon nombre des sites d'enfouissement seront fermées en raison d'un manque d'espace.
- Les lieux d'enfouissement sanitaires modernes sont conçus de façon à éviter les problèmes environnementaux attribuables aux autres sites d'enfouissement et dépotoirs. Parmi ces problèmes, il y a l'infiltration du lixiviat dans les eaux de surface et souterraines, l'attraction exercée par les ordures de cuisine sur les animaux sauvages, les perturbations dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire et le rejet de méthane et de gaz carbonique, deux gaz à effet de serre.
- Le choix de l'emplacement d'une nouvelle sites d'enfouissement est un processus long, difficile et coûteux. Un grand nombre de provinces ont élaboré de nouvelles directives pour choisir l'emplacement des installations d'élimination. Les Canadiens doivent appliquer dans un ordre hiérarchique les principes de la gestion des déchets -- réduction, réutilisation et recyclage -- pour réduire la quantité de résidus mis en décharge.
- Le méthane est produit lorsque les déchets organiques se décomposent dans des conditions d'anaérobie (sans air). Il entraîne le réchauffement planétaire et d'autres problèmes atmosphériques. En réduisant la quantité de déchets organiques mis en sites d'enfouissement, on aidera à produire moins de méthane.
- Les sites d'enfouissement et les dépotoirs entraînent d'autres problèmes environnementaux, notamment l'infiltration du lixiviat dans les eaux de surface et souterraines, l'attraction exercée par les ordures de cuisine sur les animaux sauvages et des perturbations dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire.
- Il est facile de faire du compostage. Le compostage de déchets organiques, notamment les pelures ou les restes de fruits et de légumes, le marc du café, les sachets de thé, les coquilles d'oeuf, les feuilles, l'herbe coupée et les débris des plantes, devient un humus riche en matières nutritives pouvant être utilisé dans le jardin, sur la pelouse et dans les plantes en pot. Le vermicompostage (avec des vers) est une bonne solution lorsqu'il n'est pas possible de faire du compostage extérieur. Il offre tous les avantages de ce dernier.
- Si vous évitez de produire des déchets, il y en a moins à éliminer. Malgré tout, interrogés sur le moyen jugé le plus efficace pour renforcer les efforts déployés en vue de résoudre le problème des déchets, les Canadiens ont été plus nombreux à choisir le recyclage que la réutilisation ou la réduction.
- Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.

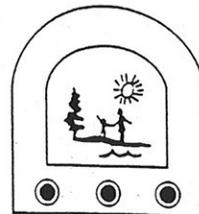


- La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.



## Série 9 -- Décharges et réduction des déchets

1. Les Canadiens produisent chaque année plus de 30 millions de tonnes de déchets. Ceci représente au moins une tonne de déchets par personne. Il faut continuer à réduire la quantité de déchets que nous produisons.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

FEV 28

2. Les déchets organiques mis en décharge produisent du méthane, un gaz à effet de serre. Les décharges produisent environ 38 % du méthane généré par la population canadienne. Le compostage évite d'envoyer la plupart des déchets organiques à la décharge.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

MAR. 01

3. L'économie d'énergie réalisée par le recyclage d'une seule cannette d'aluminium est suffisante pour faire fonctionner un téléviseur pendant environ trois heures. Communiquez avec votre municipalité pour connaître les programmes de recyclage et de réduction des déchets dans votre localité.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

MAR. 02

4. Le «cercle des jeunes écolos» de Toronto regroupe plus de 25 000 élèves et leurs parents. Il encourage ses membres à préparer des goûters qui ne produisent pas de déchets, à recycler ou réduire le volume de déchets domestiques. Communiquez avec les organismes environnementaux pour connaître les projets dans votre communauté.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

MAR. 03

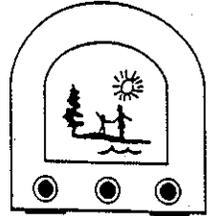
5. Le Canada produit plus de déchets par personne que n'importe quel autre pays au monde. À ce rythme-là, la plupart des décharges auront atteint leur capacité dès 1995. Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

MAR. 04

6. Les matières organiques constituent environ un tiers de nos ordures ménagères. Le compostage permet d'engraisser le sol tout en réduisant le volume des déchets envoyés à la décharge.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **MAR. 05**

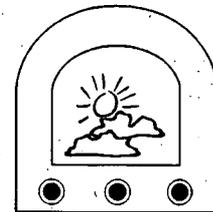


7. Il n'est pas nécessaire d'avoir une arrière-cour pour faire du compostage! Le vermicompostage fonctionne bien dans un appartement, à l'école ou au bureau. Les vers transforment les restants de nourriture en un excellent conditionneur de sol.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada. **MAR. 06**

1. Si vous voulez contribuer au ralentissement du processus de réchauffement de la planète, économisez les combustibles fossiles comme le pétrole et le gaz naturel.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Au cours de leur combustion, les combustibles fossiles, principale source de l'énergie que nous consommons, émettent dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Plus nous utilisons ce type d'énergie, plus il y a de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ❑ Lorsque ces gaz forment un équilibre naturel, ils maintiennent sur la Terre des températures et des conditions climatiques stables. Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc la rétention de chaleur autour de la Terre, et contribuent au réchauffement de la planète. Cela peut modifier considérablement les conditions climatiques et météorologiques.
- ❑ À l'heure actuelle, la société a besoin de l'énergie produite par la combustion des combustibles fossiles. Toutefois, si nous parvenons à utiliser l'énergie intelligemment et efficacement, nous pourrions ralentir le processus de réchauffement de la planète tout en préservant notre qualité de vie. Nous devons peut-être même repenser sérieusement l'utilisation de certaines sources d'énergie si nous voulons éviter que l'équilibre climatique mondial soit bouleversé.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

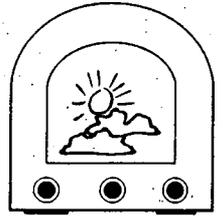
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. **Faites preuve d'écocivisme : utilisez votre automobile intelligemment. Essayez de limiter vos déplacements en voiture. Vous gagnerez du temps, vous ferez des économies d'énergie et vous contribuerez à ralentir le réchauffement de la planète.**

**Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.**



### **Facteurs clés**

- Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- En planifiant à l'avance vos déplacements en voiture, vous gérez efficacement votre temps et vous adoptez une attitude éconergique. Étant donné que la combustion de l'essence produit des émissions de dioxyde de carbone, l'un des principaux gaz à effet de serre, vous allégez votre contribution au réchauffement de la planète si vous utilisez moins souvent votre véhicule.

### **Considérations régionales**

- En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ Par nos activités quotidiennes, nous produisons environ un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

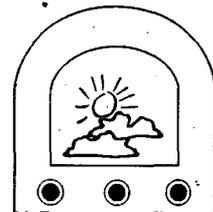
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Vous voulez devenir plus éconergique? Installez des détecteurs de mouvement et des minuteries sur vos luminaires, en particulier à l'extérieur. Vos économies d'énergie peuvent ralentir le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En utilisant des détecteurs de mouvement et des minuteries, vous aurez de la lumière quand vous en avez besoin et vous ne gaspillerez pas inutilement l'électricité. Cela signifie que vous n'utiliserez qu'une fraction de l'énergie qu'il vous aurait fallu pour laisser les lumières allumées en permanence.
- ❑ Nous gaspillons inutilement de l'énergie par la façon dont nous nous éclairons. L'éclairage ne représente que 2 % environ de notre consommation totale d'énergie domestique, mais il demeure un important facteur de consommation et donc de réchauffement de la planète.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

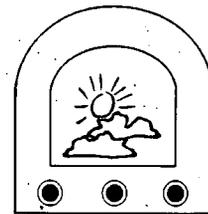
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. **Faites des économies d'énergie grâce aux étiquettes EnerGuide!** Pensez-y. En utilisant le réfrigérateur qui a la meilleure cote EnerGuide, vous pourriez économiser jusqu'à 600 \$ pour toute sa durée de vie! Vous contribuerez par la même occasion à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ La différence de consommation d'énergie entre le réfrigérateur le moins économique et le plus économique est de 35 kilowatts/heure par mois; c'est ce que consommerait votre grille-pain s'il fonctionnait sans arrêt pendant un jour et demi.

- ❑ Étant donné que la plupart des gros appareils électroménagers durent entre 10 et 20 ans, l'achat d'appareils éconergétiques (dont la cote EnerGuide est basse) permet de réaliser des économies substantielles. De plus, puisqu'il vous est possible de rejeter moins de gaz à effet de serre et de diminuer votre contribution au réchauffement de la planète, il vous sera plus facile de choisir la prochaine fois que vous achèterez un appareil électroménager.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

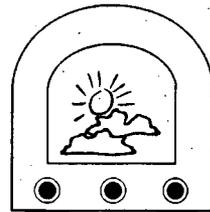
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. En moyenne, nous consommons chaque année environ 1800 kilowatts/heure d'énergie pour éclairer notre logement. Cela équivaut à laisser fonctionner le grille-pain pendant presque deux mois. Faites preuve d'écocivisme : préservez l'énergie en éteignant les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Si votre province de résidence produit une partie de son électricité par la combustion de combustibles fossiles, votre consommation d'électricité destinée à l'éclairage (1800 KWh d'après les estimations d'Hydro Ontario) et son efficacité relative ont une incidence sur la quantité de CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère.
- ❑ Une bonne partie de l'énergie gaspillée par l'éclairage vient du fait que les gens n'éteignent pas les lumières lorsqu'elles ne servent à rien. L'éclairage représente environ 2% de la consommation d'énergie totale d'un foyer. Ce chiffre peut paraître peu élevé mais l'impact de cette consommation sur votre portefeuille et sur l'atmosphère peut être important.
- ❑ Pour réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre, et donc notre participation au réchauffement de la planète, nous devons : éteindre les lumières inutiles, remplacer les traditionnelles ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes ou halogènes, plus économiques, et installer des minuteries et des capteurs sur les luminaires qui n'ont pas besoin d'être allumés en permanence.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

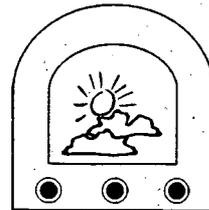
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Vous voulez vous acheter une automobile? Renseignez-vous sur sa consommation de carburant. Si votre voiture est éconergétique, vous pouvez réduire considérablement vos émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Et vous économiserez sur vos factures d'essence!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada



### Facteurs clés

- ❑ Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- ❑ En moyenne, une grosse automobile qui date de 10 ans consomme environ 12 litres aux 100 km. Par contre, les nouveaux modèles d'automobiles consomment en moyenne 7,5 litres aux 100 km, parfois même seulement 6 litres. Si vous achetez une voiture éconergétique, vous rejetez jusqu'à 50 % de dioxyde de carbone en moins. Vos dépenses en carburant pourront également être réduites de moitié.
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz naturel et le charbon sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète. Si nous utilisons ces combustibles en moins grande quantité, nous pourrions ralentir le processus de réchauffement.

### Considérations régionales

- ❑ En tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

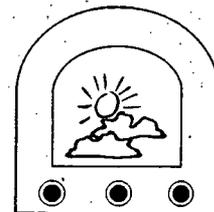
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Si vous disposez d'un réservoir d'eau chaude électrique, vous pouvez économiser de l'argent et de l'énergie en l'arrêtant lorsque vous vous absentez pour une longue période.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ La consommation d'eau chaude se classe tout de suite après le chauffage du logement en matière de consommation totale d'énergie au foyer, dont elle représente 14 %. En déconnectant le réservoir d'eau chaude lorsque vous n'en avez pas besoin, vous serez sûr de ne payer que l'énergie que vous consommez.
- ❑ Si vous économisez l'énergie par votre consommation d'eau chaude, vous économiserez de l'argent et vous réduirez également l'impact que subit l'atmosphère. Les chauffe-eau électriques peuvent contribuer à l'émission de gaz à effet de serre si l'électricité qu'ils utilisent provient de la combustion de combustibles fossiles. Le dioxyde de carbone est le gaz contribuant le plus au réchauffement de la planète. Moins nous consommons d'énergie, moins nous contribuons au réchauffement de la planète.
- ❑ Il est déconseillé d'arrêter le chauffe-eau au gaz lorsque vous vous absentez, pour des raisons de sécurité et parce que votre fournisseur de gaz vous ferait payer la remise en route à votre retour, annulant ainsi les économies que vous avez réalisées.

### Considérations régionales

- ❑ Le chauffage de l'eau, autrement que par l'électricité, contribue aux émissions de gaz à effet de serre au Québec.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

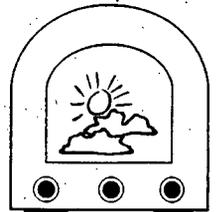
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

Les actions individuelles peuvent faire toute la différence! En modifiant nos habitudes, nous pouvons contribuer à résoudre les problèmes environnementaux. Devenez plus éconergique à la maison et au travail. Vous ralentirez vous aussi le processus de réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Chaque année, le Canada rejette environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone. Bien qu'il nous soit impossible d'éliminer totalement de telles émissions, nous pouvons participer au ralentissement du processus en trouvant des moyens de devenir plus éconergiques.
- ❑ Il existe plusieurs moyens d'empêcher un réchauffement généralisé de la planète et d'économiser de l'argent à long terme. Nous pouvons, par exemple : isoler notre logement, remplacer les ampoules à incandescence par d'autres sources d'éclairage, veiller à faire régler notre automobile régulièrement, acheter des véhicules éconergétiques, et poser bien d'autres petits gestes qui réduisent notre consommation d'énergie.
- ❑ Si nous prenons le temps d'apprendre à mieux gérer notre consommation d'énergie, nous pourrions revoir nos habitudes afin d'éliminer le gaspillage, sans que cela nuise pour autant à notre style de vie.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

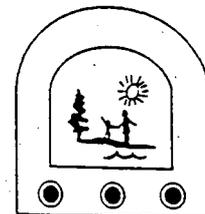
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



## Série 10 – Appauvrissement de la couche d’ozone



1. La couche d’ozone, dans la haute atmosphère, forme un bouclier protecteur contre les rayons ultraviolets du soleil. Ces rayons sont dangereux. L’usage de certains produits chimiques, comme les CFC, endommagent ce bouclier.

Un message d’écocivisme d’Environnement Canada.

2. On peut contribuer à prévenir l’amincissement de la couche d’ozone causé par les CFC qui s’échappent dans l’atmosphère. Vous pouvez vous assurer que les réfrigérateurs et les congélateurs soient convenablement entretenus.

Un message d’écocivisme d’Environnement Canada.

3. Certains extincteurs d’incendie contiennent des halons, qui sont extrêmement nocifs pour la couche d’ozone. Il existe des extincteurs qui ne contiennent pas de halons qui sont tout aussi efficaces et qui sont inoffensifs pour la couche d’ozone.

Un message d’écocivisme d’Environnement Canada.

4. Les pressions exercées par les consommateurs peuvent aider à rendre les produits moins nocifs pour l’environnement. Ainsi, les consommateurs canadiens ont joué un rôle clé dans l’élimination des CFC de la plupart des bombes aérosol.

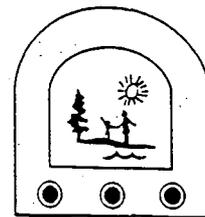
Un message d’écocivisme d’Environnement Canada.

5. Certains produits chimiques industriels détruisent graduellement la couche d’ozone qui protège la Terre. Ce sont surtout les CFC (les chlorofluorocarbures), qui sont utilisés dans les réfrigérateurs, les climatiseurs et d’autres produits.

Un message d’écocivisme d’Environnement Canada.

6. Quand on se débarrasse d'un vieux réfrigérateur, il faut d'abord en retirer les CFC, car ils endommagent la couche d'ozone. Informez-vous au sujet des programmes de recyclage des CFC dans votre région.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

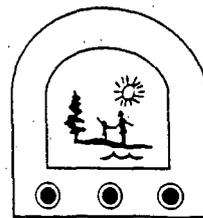


7. La couche d'ozone peut se reconstituer lentement si nous réduisons l'usage de produits chimiques dommageables. L'élimination des CFC au cours des prochaines années, pourrait reconstituer la couche d'ozone dans une cinquantaine d'années.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

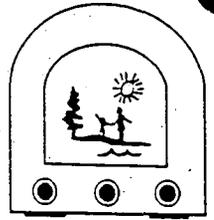
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 10 - Appauvrissement de la couche d'ozone



- Après avoir été rejetés dans l'atmosphère, les CFC atteignent la stratosphère où, sous l'action des rayons ultraviolets, ils se décomposent pour libérer du chlore. Chaque atome de chlore peut détruire des dizaines de milliers de molécules d'ozone, ce qui a pour résultat d'amincir la couche protectrice.
- Les halons sont des agents extincteurs efficaces, mais ils sont également les plus puissantes substances destructrices d'ozone. Comparativement aux CFC, les halons sont rejetés en faible quantité dans l'atmosphère, mais en raison du brome qu'ils contiennent, ils constituent un danger important pour la couche d'ozone.
- Bon nombre d'extincteurs mis sur le marché n'utilisent pas de halons, et très souvent, ils sont aussi efficaces que ceux qui en contiennent. Les agents extincteurs comme les produits chimiques secs, l'eau ou le dioxyde de carbone peuvent protéger les biens et les gens sans détruire l'ozone de la haute atmosphère.
- Il semble que nous ayons encore besoin de frigorigènes à base de CFC pour faire fonctionner les réfrigérateurs, mais il y a des moyens à prendre pour ne pas augmenter la quantité de CFC qui s'échappent dans l'atmosphère.
- Par exemple, lorsque vous faites entretenir votre réfrigérateur, demandez à un technicien qualifié d'utiliser un module de récupération et de recyclage (connu sous le nom de «vampire») au lieu de laisser les CFC se dégager dans l'atmosphère. Et lorsque vous vous débarrassez d'un vieux réfrigérateur, assurez-vous de faire récupérer les CFC. Il existe maintenant beaucoup de programmes municipaux de récupération, et la plupart des gouvernements provinciaux ont adopté un règlement rendant obligatoires la récupération et le recyclage des CFC. Pour savoir comment éliminer sans danger les CFC, vous pouvez aussi demander conseil au technicien de votre localité qui entretient les réfrigérateurs.
- L'influence des consommateurs sur le marché ne devrait pas être sous-estimée. Les pressions qu'ils ont exercées ont eu pour résultat l'interdiction des CFC dans les bombes aérosol en 1980. En achetant des produits sans CFC, en entretenant convenablement les appareils qui contiennent des CFC et en exerçant des pressions pour que des produits de remplacement des CFC soient utilisés, le public peut changer quelque chose.
- La couche d'ozone agit comme un filtre naturel qui absorbe la plupart des rayons ardents (ultraviolets) du soleil. Lorsqu'elle s'amincit, une plus grande partie de ces rayons atteint la surface de la terre. Des études ont démontré qu'une intensification du rayonnement ultraviolet pourrait endommager la santé humaine, réduire la production agricole, nuire aux végétaux, mettre en péril la pêche en haute mer et finalement porter atteinte à toute la vie sur terre.

- La couche d'ozone s'appauvrit lorsque l'équilibre naturel entre la production et la destruction d'ozone stratosphérique bascule vers la destruction. Des phénomènes naturels comme les éruptions volcaniques et d'autres perturbations climatiques peuvent avoir un effet temporaire sur les concentrations d'ozone, mais l'appauvrissement de la couche d'ozone est dû aux produits chimiques fabriqués par l'homme qui détruisent les molécules d'ozone.
- À elles seules, les émissions de chlorofluorocarbures (CFC) contribuent dans une proportion supérieure à 80 % à l'appauvrissement de la couche d'ozone, qui est aussi causé par le rejet dans l'atmosphère d'autres composés synthétiques, dont les halons, le tétrachlorure de carbone, le méthylchloroforme, les hydrofluorocarbures (HCFC) et le bromure de méthyle. Ces produits chimiques, que l'on appelle ordinairement les halocarbures industriels, se retrouvent dans des biens de consommation comme les réfrigérateurs, les climatiseurs, les mousses pour rembourrage et les extincteurs, et ils sont aussi utilisés à de nombreuses autres fins industrielles.
- En modifiant le Protocole de Montréal (1987) lors des réunions de Londres (1990) et de Copenhague (1992), la collectivité internationale a réagi à la menace de l'appauvrissement de la couche d'ozone et demandé que cessent la production et l'importation des produits chimiques qui causent la destruction de l'ozone. Les accords internationaux exigent maintenant la cessation de la fabrication, de l'exportation et de l'importation des halons d'ici 1994, des CFC, du méthylchloroforme et du tétrachlorure de carbone d'ici 1996 ainsi que le gel, d'ici 1995, des utilisations du bromure de méthyle aux niveaux de 1991. Le Canada a fortement appuyé ces mesures.



## Personnes-ressources: SÉRIE 10 - La couche d'ozone

### Personne-ressource au niveau national :

**Service de l'environnement atmosphérique**  
Dr. J.B. Kerr  
Chef de la recherche et de la surveillance en matière d'ozone  
Service de l'environnement atmosphérique  
4905, rue Dufferin  
Downsview (Ontario)  
M3H 5T4

Tél: (416) 739-4626  
Fax: (416) 739-4281

### Conservation et Protection

John Reed  
Négociation internationale, Programmes de protection de l'ozone  
Division du contrôle des produits chimiques  
Conservation et Protection  
14ème étage, Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3

Tél: (819) 953-1676  
Fax: (819) 953-4936

### Personnes-ressources au niveau régional :

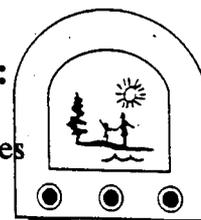
#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

### Terre-Neuve et Labrador :

Stu Porter  
Atmospheric Environment Services  
Scientific Services Unit  
Building 303, Pleasantville  
P.O. Box 9490  
Postal Station B  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695



### Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :

John Dublin  
Service de l'environnement atmosphérique  
Division des services scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

**Région de l'Ontario :**

**Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161

**Région du Centre :**

**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

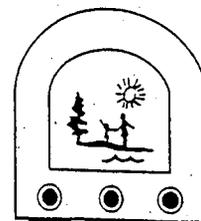
**Saskatchewan :**

Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

**Régions de l'Ouest et du Nord :**

**Alberta :**

Tim Goos  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Twin Atria Building, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950



**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592

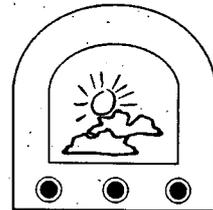
**Région du Pacifique :**

**Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Chef, SSD  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

1. Les scientifiques affirment que la quantité de dioxyde de carbone présente dans l'atmosphère pourrait doubler au cours du siècle prochain si nous ne gérons pas mieux notre consommation d'énergie. Le dioxyde de carbone est l'élément qui contribue le plus au réchauffement de la planète. Maîtrisez votre énergie!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Au cours de leur combustion, les combustibles fossiles, principale source de l'énergie que nous consommons, émettent dans l'atmosphère des gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Plus nous utilisons ce type d'énergie, plus il y a de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- ❑ Lorsque ces gaz forment un équilibre naturel, ils maintiennent sur la Terre des températures et des conditions climatiques stables. Les activités humaines font augmenter la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, donc la rétention de chaleur autour de la Terre, et contribuent au réchauffement de la planète. Cela peut modifier considérablement les conditions climatiques et météorologiques.
- ❑ Les scientifiques prévoient que si nous maintenons la même consommation d'énergie à l'échelle de la planète, le niveau de dioxyde de carbone doublera peu après l'année 2050.
- ❑ À l'heure actuelle, la société a besoin de l'énergie produite par la combustion des combustibles fossiles. Toutefois, si nous parvenons à utiliser l'énergie intelligemment et efficacement, nous pourrions ralentir le processus de réchauffement de la planète tout en préservant notre qualité de vie. Nous devons peut-être même repenser sérieusement l'utilisation de certaines sources d'énergie si nous voulons éviter que l'équilibre climatique mondial soit bouleversé.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

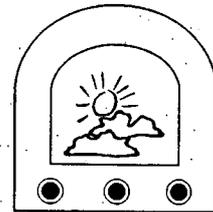
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

2. Voici un bon truc pour faire des économies d'énergie : plantez des arbres autour de votre maison. Ils créent une isolation naturelle. Les arbres jouent un rôle de coupe-vent et font de l'ombre en été. Et n'oubliez pas : un arbre absorbe chaque année jusqu'à 4,5 kilos du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère; il contribue donc à purifier l'atmosphère!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les arbres absorbent et emmagasinent naturellement le carbone, agissant comme des «puits». Ils servent également de coupe-vent contre les vents froids hivernaux et procurent de l'ombre en été. En plantant des arbres aux endroits les plus exposés au vent, vous isolez naturellement votre maison.
- ❑ En 1990, les Canadiens ont rejeté environ 460 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Près de 9 % de ces émissions sont imputables au chauffage domestique (ces chiffres n'incluent pas le chauffage électrique).
- ❑ En utilisant les arbres pour couper le vent et faire de l'ombre, nous réduisons nos besoins en énergie, la quantité de combustibles fossiles que nous brûlons et donc l'impact que nous avons sur le climat.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydro-électrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone du pays. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province. Le chauffage domestique est également à l'origine de ces émissions.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

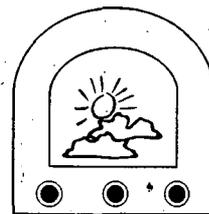
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

3. Le réchauffement de la planète comporte deux aspects opposés. Par exemple, il peut réduire la longueur et la dureté de nos hivers. Mais il peut entraîner également plus de périodes de sécheresse et de mois chauds.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ À cause de la complexité du système climatique, nous ne pouvons pas encore prédire quel sera l'effet véritable du réchauffement de la planète. On s'attend à une augmentation importante des températures globales de la Terre, mais il est plus difficile de prévoir les conséquences à l'échelle régionale et locale. En outre, le réchauffement de la planète dépendra des changements dans la configuration des vents et l'évolution climatique de chaque région.
- ❑ Dans tout mécanisme complexe, si un des éléments connaît des problèmes, l'ensemble du mécanisme est perturbé. Ainsi, le réchauffement de la planète pourrait entraîner des conditions atmosphériques diverses.
- ❑ Afin d'éviter les mauvaises surprises, nous devons minimiser les risques que nous faisons courir à l'atmosphère et essayer de ralentir les changements prévisibles. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à limiter nos émissions de gaz à effet de serre en gérant efficacement notre consommation d'énergie.

### Considérations régionales

- ❑ Le Québec pourrait connaître de profonds bouleversements climatiques à cause du réchauffement de la planète, lequel entraînera des étés plus chauds et des perturbations météorologiques plus marquées, et aura des conséquences préjudiciables pour les principales industries hivernales, à savoir le ski et le tourisme.
- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydro-électrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

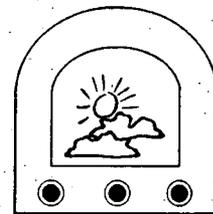
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

4. Comment rafraîchir votre maison tout en économisant de l'argent? Assurez-vous qu'elle est bien isolée, baissez les stores et fermez les rideaux pour empêcher la chaleur d'entrer durant l'été. L'objectif est de moins utiliser la climatisation et de préserver l'énergie. Il suffit de peu de choses pour ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les climatiseurs sont d'importants consommateurs d'énergie au foyer. Vous pouvez réduire vos besoins en climatisation en rafraîchissant votre maison par des moyens plus naturels.
- ❑ L'isolation n'est pas utile uniquement lorsqu'il fait froid à l'extérieur. Elle vous permet également de maintenir la fraîcheur dans la maison durant les mois d'été. Vous pouvez également éviter de laisser la lumière du soleil entrer dans la maison.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle des activités humaines qui provoquent l'émission de gaz à effet de serre. Les climatiseurs consomment de l'électricité, dont la majorité est produite par la combustion de combustibles fossiles.
- ❑ Les climatiseurs fonctionnent à l'aide de CFC, ou des HCFC ou HFC de remplacement. Ce sont tous des gaz à effet de serre et des destructeurs de la couche d'ozone, à l'exception des HFC. Si vous utilisez moins intensivement votre climatiseur, en lui préférant d'autres solutions, vous contribuerez moins à l'appauvrissement de la couche d'ozone et à la détérioration du climat en général.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

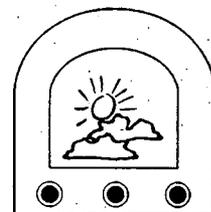
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

5. Grâce au réchauffement de la planète, votre saison de golf durera peut-être plus longtemps. Malheureusement, ce réchauffement peut avoir de graves conséquences pour l'agriculture, la pêche et les forêts canadiennes.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En moyenne, la plupart des régions du Canada risquent de connaître une augmentation de leurs températures du fait du réchauffement de la planète, mais cette augmentation provoquera aussi d'importants changements dans l'environnement canadien. Les zones climatiques pourraient subir un déplacement de plusieurs centaines de kilomètres vers le nord au cours des 50 prochaines années.
- ❑ Ces changements perturberont l'équilibre de l'écosystème, ce qui signifie que toute forme de vie animale ou végétale devra s'adapter. De nombreuses espèces d'arbres, de plantes, d'animaux et de poissons auront beaucoup de difficulté à s'adapter rapidement. Nombre de ces espèces risquent tout simplement de s'éteindre à la suite de ces changements, tandis que d'autres essaieront de se développer ailleurs.
- ❑ Ainsi, certaines forêts ne se développeront peut-être pas comme elles le font aujourd'hui, ce qui pourrait être catastrophique pour l'industrie la plus florissante au Canada. En outre, le réchauffement des océans et l'élévation du niveau de la mer pourraient modifier les habitudes migratoires des poissons et s'avérer désastreux pour un secteur déjà en crise.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.
- ❑ L'agriculture, la pêche et la foresterie constituent des éléments importants de l'industrie et de la culture québécoises.
- ❑ Compte tenu des conditions climatiques que les scientifiques prévoient pour le milieu du siècle prochain, le rendement des forêts québécoises pourrait augmenter considérablement. Toutefois, la superficie des différents types de forêts va changer radicalement, ce qui entraînera une diminution de la superficie totale des zones boisées au Canada.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

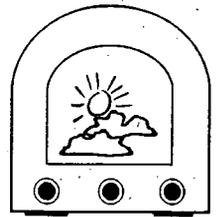
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

6. Les plantes et les arbres purifient l'atmosphère et préservent un certain équilibre. Savez-vous que si nous ne reboisons pas nos forêts et si nous ne les laissons pas se régénérer, cet équilibre sera perturbé et la quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère augmentera?

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les forêts constituent d'importants réservoirs de carbone, qui peuvent être préservés par le développement durable. En moyenne, un arbre peut «absorber» chaque année jusqu'à 4,5 kg du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. Si les forêts sont détruites et remplacées par des terrains agricoles ou des parcs de stationnement, le carbone qu'elles emmagasinaient sera rejeté dans l'atmosphère, principalement sous forme de dioxyde, sans être absorbé par de nouveaux arbres, et un important réservoir, ou «puits», disparaîtra.
- ❑ Le dioxyde de carbone est le gaz nocif le plus abondant et celui qui contribue le plus à l'effet de serre. Lorsque les gaz à effet de serre forment un équilibre naturel, ils assurent le maintien de la température et des conditions climatiques de la Terre. Le rejet de gaz comme le dioxyde de carbone, produit des activités humaines, perturbe cet équilibre et provoque le réchauffement de la planète, ce qui peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Si nous sommes mieux sensibilisés à l'exploitation de la terre et des ressources énergétiques, nous pourrions minimiser les risques de réchauffement de la planète et les conséquences qui en découlent.

### Considérations régionales

- ❑ Compte tenu des conditions climatiques que les scientifiques prévoient pour le milieu du siècle prochain, le rendement des forêts québécoises pourrait augmenter considérablement. Toutefois, la superficie des différents types de forêts va changer radicalement, ce qui entraînera une diminution de la superficie totale des zones boisées au Canada.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

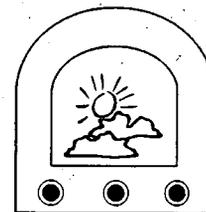
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

7. Pourquoi utiliser une sècheuse quand vous pouvez faire sécher votre linge à l'extérieur, au soleil? Dans la mesure du possible, étendez votre linge sur la corde à linge. Ce sont des gestes simples comme celui-là qui permettent de ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ Les sècheuses sont efficaces pour sécher le linge rapidement. Cependant, le prix à payer correspond à la quantité d'énergie consommée (69 kilowatts/heure par mois pour la plus économique des sècheuses) et aux émissions de gaz à effet de serre qui résultent de cette consommation.
- ❑ Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- ❑ Si le temps le permet, étendez vos vêtements à l'extérieur sur la corde à linge : ils sécheront naturellement, sans que vous ayez à utiliser d'énergie. Ainsi, vous contribuerez moins au réchauffement de la planète dû à la combustion des combustibles fossiles et à l'émission de gaz à effet de serre. De plus, les vêtements qui sèchent à l'extérieur ont une odeur plus agréable.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, la province ne contribue pas au réchauffement de la planète par sa consommation d'électricité destinée à l'éclairage. Néanmoins, le Québec devrait consommer son électricité dans un plus grand souci d'«éconergie», pour les raisons suivantes :
  - En économisant et en préservant l'énergie, le Québec disposerait d'un surplus d'électricité qu'il pourrait exporter vers les provinces voisines et les États-Unis, ce qui lui apporterait des revenus supplémentaires.
  - Le fait d'exporter de l'énergie vers les autres provinces et les États américains pourrait entraîner une réduction de leur production d'électricité à partir de combustibles fossiles et, du fait même, de leurs émissions de gaz à effet de serre.

## Renseignements complémentaires

- ❑ Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- ❑ Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- ❑ Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- ❑ L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- ❑ Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

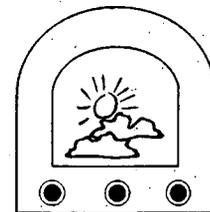
## Personnes-ressources, Région du Québec

M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

Autres numéros  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651

Nous pouvons ralentir le processus de réchauffement de la planète! Celui-ci est inévitable dans une certaine mesure, mais nous pouvons le limiter et le ralentir en intervenant dès maintenant.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Facteurs clés

- ❑ En consommant l'énergie sans aucune restriction, nous contribuons chaque jour un peu plus au réchauffement de la planète. Le déclenchement de ce processus de réchauffement signifie que nous ne maintenons pas d'équilibre entre une utilisation plus avisée de nos ressources et la protection de notre environnement. Cet équilibre est essentiel si nous voulons assurer un développement durable pour l'avenir.
- ❑ Pour rétablir un équilibre dans notre atmosphère, nous devons modifier graduellement nos habitudes de vie afin de ralentir le processus de réchauffement de la planète.
- ❑ L'«éconergie» fonctionne selon le principe de la réaction en chaîne : si nous consommons moins d'énergie, nous brûlons moins de combustibles fossiles et nous rejetons donc moins de gaz à effet de serre. Si ces émissions sont réduites, l'équilibre naturel que forment les gaz à effet de serre sera rétabli. Les changements climatiques seront plus lents et la qualité de la vie pourra être préservée plus longtemps.
- ❑ Certains des gaz à effet de serre que nous rejetons actuellement (notamment le CO<sub>2</sub>) peuvent demeurer dans l'atmosphère plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'années. Ce que nous faisons aujourd'hui peut avoir des répercussions à long terme sur le climat mondial.

### Considérations régionales

- ❑ Parce qu'une grande partie de l'énergie consommée au Québec est d'origine hydroélectrique, le taux d'émissions de dioxyde de carbone per capita y est le plus bas au Canada. La province atteint également ce record grâce à une réduction de la consommation de pétrole, auquel se substitue le gaz naturel, dont l'utilisation ne cesse d'augmenter. Le gaz naturel contribue moins que le pétrole au réchauffement de la planète.
- ❑ Cependant, en tant que deuxième province au Canada pour sa population, le Québec est responsable d'environ 14 p. cent des émissions totales de dioxyde de carbone. Les secteurs de l'industrie et des transports constituent les sources les plus importantes de gaz à effet de serre, contribuant pour environ 70 p. cent aux émissions de la province.

## Renseignements complémentaires

- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

## Personne-ressource au niveau national :

Alex Manson  
Directeur, Politique nationale  
Service de l'environnement atmosphérique  
373, promenade Sussex  
Unité E, 1<sup>er</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
(613) 943-1535

## Personnes-ressources, Région du Québec

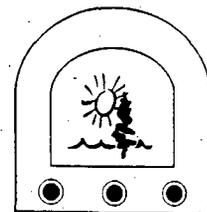
M. Gérald Vigeant  
Chef, DSS  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
(514) 283-1106  
(514) 283-7149 (télécopieur)

**Autres numéros**  
Hydro-Québec, 1-800-363-3651



## CALENDRIER POUR LA DIFFUSION DES MESSAGES D'ÉCOCIVISME DU 7 FÉVRIER AU 5 JUIN 1994

*révisé, le 10 janvier 1994*



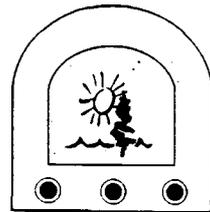
<b>Date</b>	<b>Série n°</b>	<b>Thème des messages</b>
7-13 février	6	L'écoénergie au bureau
14-20 février	7	Les espaces naturels
21-27 février	8	Les UV et l'hiver
28 fév- mar.6	9	Décharges et réduction des déchets
7-13 mars	10	Appauvrissement de la couche d'ozone
14-20 mars	11	La cuisine et le réchauffement de la planète
21-27 mars	12	Réduction des déchets et emballage
28 mars - 3 avril	13	Rénovations domiciliaires et environnement sain
4-10 avril	14	L'utilisation judicieuse de l'eau
11-17 avril	15	La Semaine nationale de la faune
18-24 avril	16	L'automobile et le réchauffement de la planète
25 avril - 1 mai	17	Réduction des déchets et compostage
2 - 8 mai	18	Lien entre santé et qualité de l'eau
9 - 15 mai	19	Les arbres et l'environnement
16-22 mai	20	Un patrimoine de classe internationale
23-29 mai	21	La biodiversité
30 mai - 5 juin	22	Conservation de l'eau et entretien de la pelouse



## Série 11 -- La cuisine et le réchauffement de la planète

1. Si vous n'avez besoin que d'une seule tasse d'eau pour une soupe instantanée, utilisez le micro-ondes. C'est plus éconergique que la cuisinière et vous aiderez à réduire le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



2. Le gaz à effet de serre que l'homme produit en plus grande quantité est le dioxyde de carbone. On peut en réduire les émissions en devenant plus éconergique à la maison.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada

3. Économisez de l'énergie en utilisant des plats de verre ou de céramique pour la cuisson au four. Ils réduisent la température de cuisson par une moyenne de 15 degrés Celsius.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Certains gaz à effet de serre demeurent dans l'atmosphère pendant des centaines ou même des milliers d'années. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire! Ralentissons l'effet de serre en devenant plus éconergiques.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. Cuisinez économiquement, en choisissant des casseroles dont le diamètre correspond aux éléments chauffants de la cuisinière. Les casseroles à fond plat, aux côtés droits, ou avec des couvercles bien ajustés sont aussi un bon choix éconergique.

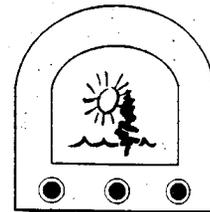
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

6. Un four à convection représente un achat avantageux. La circulation de l'air maintient une température uniforme et réduit le temps de cuisson. L'éconergie aide à ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

7. Lorsqu'il est possible, le micro-ondes ou l'autocuiseur devraient être utilisés plutôt que le four régulier. Ils cuisent plus vite et consomment beaucoup moins d'énergie !

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

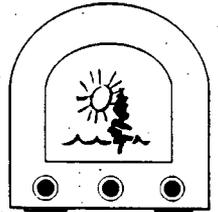


## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 11 - La cuisine et le réchauffement de la planète

#### Appareils électroménagers et efficacité énergétique

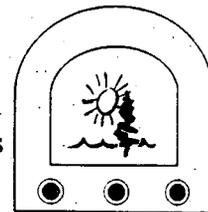
- Les appareils électroménagers sont les principaux consommateurs d'énergie de la maison. Représentant 13 p. cent de l'utilisation totale d'énergie, ils se classent juste après le chauffage et l'eau chaude. Les gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses et congélateurs) sont considérés comme relativement économiques. Lorsque vous achetez un appareil électroménager, n'oubliez pas que son coût total de fonctionnement est bien plus élevé que son prix à l'achat; la différence entre ces deux montants dépend de l'énergie que vous consommerez pour l'alimenter en courant. Les étiquettes EnerGuide vous permettent de comparer.
- Étant donné que la plupart des gros appareils électroménagers durent entre 10 et 20 ans, l'achat d'appareils écoénergétiques (dont la cote EnerGuide est basse) permet de réaliser des économies substantielles. De plus, puisqu'il vous est possible de rejeter moins de gaz à effet de serre et de diminuer votre contribution au réchauffement de la planète, il vous sera plus facile de choisir la prochaine fois que vous achèterez un appareil électroménager.



#### Réchauffement de la planète

- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- Le dioxyde de carbone est le gaz nocif le plus abondant et celui qui contribue le plus à l'effet de serre. Le Canada se classe au deuxième rang des pays industrialisés pour son taux d'émissions de CO<sub>2</sub> per capita, derrière les États-Unis.
- Les taux per capita élevés s'expliquent par la faible densité de la population au Canada et par les grandes distances qui séparent les centres urbains, auxquelles s'ajoutent le climat froid et la forte consommation d'énergie des industries. La façon dont nous consommons l'énergie est également un facteur à prendre en compte.

- Dans de nombreuses régions au Canada, l'électricité consommée provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles, comme le pétrole, le gaz naturel et le charbon, sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète.
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.
- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 p. cent des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.



## Personnes-ressources: SÉRIE 11 - Changement climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Rick Findlay  
Service de la conservation de l'environnement  
Place Vincent Massey  
11<sup>e</sup> étage  
351, boulevard St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 997-1977  
Fax: (819) 994-0549

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Service de l'environnement atmosphérique  
Édifice 303, Pleasantville  
Case postale 9490  
Succursale "B"  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

#### **Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :**

John Dublin  
Service de l'environnement atmosphérique  
Division des services scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

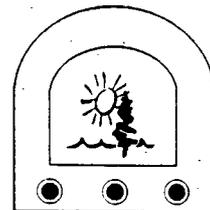
#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161



**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

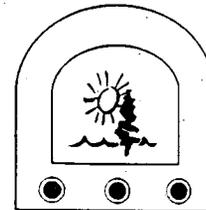
Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Airport Operations Building  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

**Régions de l'Ouest et du Nord :****Alberta :**

Tim Goos  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Édifice Twin Atria, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592

**Région du Pacifique :****Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195



## **Série 12 - Réduction des déchets et emballage**

1. L'emballage garde les produits frais et empêche qu'ils soient abîmés. L'emballage constitue toutefois le tiers de nos déchets. Réduisons nos déchets en évitant le suremballage.

Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

2. Le Protocole national sur l'emballage engage le Canada à réduire de moitié ses déchets d'emballage d'ici l'an 2000. Faites votre part, en choisissant des produits peu emballés ou fait de matières recyclées.

Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

3. L'emballage aide à livrer les produits aux consommateurs. Mais une fois ouvert, l'emballage est jeté et aboutit en décharge. Nous pouvons réduire les déchets en réemployant et recyclant les emballages.

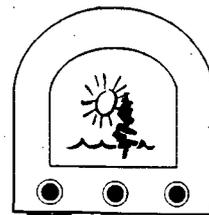
Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

4. En 1990, environ 40% des déchets d'emballage provenaient des ménages. La façon la plus efficace de protéger l'environnement et de limiter le coût de la réduction des déchets est d'éviter d'en produire. Réduire, réutiliser, recycler.

Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

5. En 1992, le Canada a réalisé son objectif de réduire l'emballage de 20 %. L'objectif est maintenant de réduire de 50 % les déchets d'emballage d'ici l'an 2000. Vous pouvez aider en encourageant les fabricants à réduire les déchets d'emballage et en évitant les produits suremballés.

Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

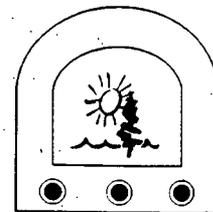


6. Les fabricants et les consommateurs peuvent aider à réduire les déchets d'emballage. Par exemple, le fabricant GLAD a modifié l'emballage de la Pelli moulante où le produit se présente maintenant dans une boîte plus petite. Choisissez des produits nécessitant moins d'emballage.

Un message d'écocivisme d'Environment Canada.

7. Environ 60 % des déchets d'emballage ne sont jamais vus par les consommateurs. Ces emballages sont enlevés avant que les produits ne soient présentés pour la vente et aboutissent en décharge. Pensons donc à réduire, réutiliser et recycler l'emballage qu'on reçoit.

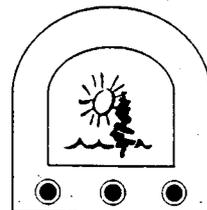
Un message d'écocivisme d'Environment Canada.



## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 12 - Réduction des déchets et emballage

- La gestion de nos déchets amplifie d'autres problèmes d'environnement comme la pollution atmosphérique, la mauvaise qualité de l'eau et la perte de biodiversité. Le méthane et le dioxyde de carbone libérés par les décharges contribuent à l'effet de serre. Les lixiviats peuvent contaminer les réserves d'eau douce et mettre la faune et la flore en péril. Les débris de plastique sont dangereux pour les animaux marins.
- Les 4 «R» — réduire, réutiliser, recycler et récupérer — sont hiérarchisés. Il vaut mieux d'abord réduire les matériaux, l'énergie et l'eau que nous utilisons afin de produire le moins de déchets possible. Ensuite, réutiliser : employer d'autres façons les produits qui ont déjà rempli la fonction à laquelle ils étaient destinés. Recycler aide à économiser les ressources et à réduire les déchets. Récupérer de l'énergie et des matières premières à partir de déchets constitue une option spécialisée, à envisager en dernier recours.
- Jeter des caisses, des bouteilles et des boîtes remplit inutilement les décharges et gaspille de précieuses ressources. Il en coûte quelque 1,5 milliard de dollars par année pour enlever et éliminer les ordures.
- Les Canadiens produisent chacun environ un demi-kilo de déchets d'emballage par jour. Ce qui fait près de 200 kilos par personne chaque année.
- Chaque année, les personnes, les commerces et l'industrie au Canada produisent 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente quelque 1,7 kilo par personne et par jour. Nos ordures ne disparaissent pas. La plupart sont mises en décharge ou incinérées. Seulement 10 % sont recyclées. D'ici 1995, 71 % des décharges et dépotoirs exploités au Canada seront pleins.



## Personnes-ressources: SÉRIE 12 - Réduction des déchets

### Personne-ressource au niveau national :

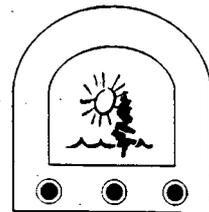
Pamela Reid  
Service de la protection de l'environnement  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 994-0599  
Fax: (819) 953-0509

### Personnes-ressources au niveau régional :

**Région de l'Atlantique :**  
Sue Keane  
Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
Queen's Square, 15<sup>e</sup> étage  
45, chemin Alderney  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2Y 2N6  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

Peter Eaton (débris marins)  
(même adresse)  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

Autres numéros :  
Ministère de l'Environnement  
du Nouveau-Brunswick  
(506) 453-3700  
Ministère de l'Environnement  
et des Terres de Terre-Neuve  
(709) 576-3394  
Ministère de l'Environnement de la  
Nouvelle-Écosse (902) 424-5300  
Ministère de l'Environnement de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
(902) 368-5000



**Région du Québec :**  
Claude Gauthier  
Division de l'assainissement des sols  
et de la gestion des déchets  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél : (514) 283-2678  
Fax : (514) 283-4423

Autres numéros :  
Info-compostage (Montréal) -  
(514) 872-2299  
Ministère de l'environnement-  
(418) 643-6071  
Recy-Québec (514) 762-3333

**Région de l'Ontario :**  
Bob Krauel  
Région de l'Ontario  
25 rue St-Clair ouest  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-5858  
Fax : (416) 973-6985

Autres numéros :  
Recycling Council of Ontario  
1-800-263-2859 ou  
(416) 960-1025 à Toronto  
Ministère de l'Environnement et de  
l'Énergie de l'Ontario  
1-800-565-4654 ou  
(416) 323-4321 à Toronto

**Région de l'Ouest et du Nord :**

Chris Menard  
Région de l'Ouest et du Nord  
Twin Atria #2, pièce 210  
4999-98<sup>th</sup> Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 468-8019  
Fax : (403) 468-2451

Autres numéros :  
Ministère de l'Environnement de Manitoba  
Tél : (204) 945-7125  
Ministère de l'Environnement de  
Saskatchewan  
Tél : (306) 787-6145  
Ministère de Ressources Renouvelables des  
Territoires du Nord-Ouest  
Tél : (403) 873-7420  
Ministère de l'Environnement de l'Alberta  
(403) 427-2739

Autres numéros :  
Alberta Special Waste Management  
Corporation (403) 422-5029  
Action on Waste (Alberta)  
1-800-463-6326  
Alberta Waste Materials  
Exchange  
(403) 450-5408 - Edmonton  
(403) 340-7980 - Red Deer

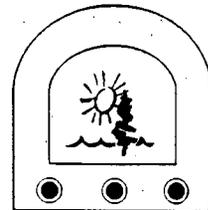
**Région du Pacifique :**

Phil Wong  
Région du Pacifique et du Yukon  
224, rue West Esplanade  
Vancouver nord (Colombie-Britannique)

V7M 3H7

Tél : (604) 666-2699  
Fax : (604) 666-7294

Autres numéros :  
Ligne d'assistance téléphonique du  
ministère de l'Environnement,  
des Terres et des Parcs de la  
Colombie-Britannique :  
1-800-667-4321  
(604) 732-9253 (Région  
métropolitaine de Vancouver)

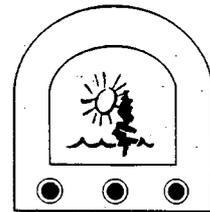




### Série 13 - Rénovations domiciliaires et environnement sain

1. Saviez-vous que la vieille peinture peut être une source de plomb dans votre maison? Le plomb peut représenter un danger pour la santé, celle des enfants en particulier. Prenez garde de ne pas abîmer cette peinture au cours de rénovations et d'en respirer ou d'en avaler la poussière ou les éclats.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.



2. Vous craignez qu'une vieille peinture ne contienne du plomb? Il n'est pas nécessaire de l'enlever si elle est en bon état et ne se trouve pas sur une surface que les enfants risquent de mordiller. Vous pouvez donc appliquer une nouvelle peinture ou un autre fini par-dessus si vous le désirez.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

3. Si vous avez chez vous une vieille peinture qui s'effrite ou s'écaille, enlevez-la. Si cette peinture contient du plomb, servez-vous de décapants chimiques et suivez le mode d'emploi attentivement.

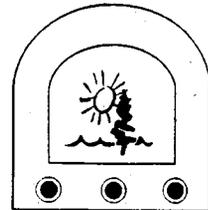
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

4. Des produits chimiques organiques sont utilisés comme solvants dans de nombreux produits domestiques et peuvent être dangereux. Soyez prudent lorsque vous utilisez ces solvants en présence d'enfants.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

5. Saviez-vous que les jeunes enfants sont plus vulnérables que les adultes aux produits chimiques toxiques? Protégez-les en gardant tous les produits chimiques domestiques sous clef au même endroit. Veillons à maintenir un environnement sain et sécuritaire.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.



6. Saviez-vous que de petites quantités de produits chimiques peuvent s'échapper lentement du bois traité sous pression et ainsi contaminer la nourriture et l'eau? Pensez-y la prochaine fois que vous construirez une structure de bois à la maison ou au chalet.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

7. Les produits chimiques présents dans le bois traité sous pression peuvent provoquer des réactions indésirables chez les humains. Si vous utilisez ce bois, travaillez-le et sciez-le dehors ou dans un local bien aéré afin de minimiser l'inhalation de sciure.

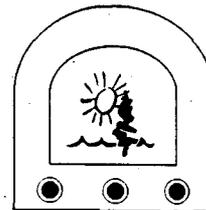
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 13 - Rénovations domiciliaires et environnement sain

#### Le plomb et ses effets nocifs

- Le plomb et ses composés sont utiles, mais ils peuvent aussi être nocifs. On sait depuis longtemps que l'exposition à de fortes concentrations de plomb peut provoquer des maladies graves et même la mort. Cependant, les scientifiques savent maintenant qu'une exposition prolongée à des concentrations même très faibles de plomb peut affecter le développement du cerveau et du système nerveux de l'enfant. Il peut en résulter des troubles du comportement, des difficultés d'apprentissage et une intelligence diminuée.



#### Le plomb, la saleté et la poussière

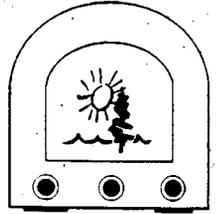
- La saleté et la poussière constituent deux des sources présentant le plus de risques de contamination par le plomb pour les enfants de moins de six ans. Les jeunes enfants, ayant l'habitude de porter à leur bouche divers objets, absorbent presque autant de plomb par la saleté et la poussière qui recouvrent ces objets et leurs mains que par les aliments.
- La poussière de maison peut contenir du plomb en provenance de plusieurs sources -- par exemple, les vêtements de travail qu'on y apporte pour les laver, l'air environnant, certains passe-temps (tel le vitrail) ou la terre contaminée que l'on introduit à l'intérieur. Le plomb reste présent dans le sol des dizaines d'années après y avoir été déposé et peut contaminer les potagers.

#### Peinture à base de plomb

- La peinture ancienne est une de plusieurs sources possibles de plomb dans votre maison. La rénovation d'une maison ancienne peut exposer ses occupants au plomb. Le ponçage ou le décapage d'une peinture à base de plomb peuvent répandre une grande quantité de poussière plombifère. Même si vous ne faites ni ponçage ni décapage, la rénovation peut endommager l'ancienne peinture ou libérer une vieille poussière de plomb. La peinture extérieure qui s'effrite peut contaminer les jardins et les carrés de sable des enfants. La terre et le sable contaminés peuvent également s'introduire à l'intérieur de la maison, augmentant ainsi le taux de plomb ambiant. En outre, le frottement des portes et fenêtres contre des cadres peints peut produire de la poussière plombifère.
- Si votre maison a plus de 40 ans, vous devez présumer qu'elle renferme d'importantes quantités de peinture à base de plomb. Si vous voulez en avoir le coeur net, vous pouvez analyser la peinture à l'aide d'un nécessaire d'analyse à domicile, ou en soumettre des échantillons à un laboratoire agréé. Ces outillages peuvent établir la présence de plomb, mais ne vous indiqueront pas en quelle quantité. Les laboratoires vous fourniront une analyse plus complète. Pour de plus amples renseignements sur la façon de prendre contact avec ces laboratoires, référez vous à la brochure Rénovation - Le plomb dans votre maison du Santé Canada.

## Les substances chimiques organiques et les produits domestiques

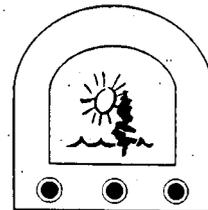
- Les substances chimiques organiques sont utilisées comme solvants, comme matériel de support ou comme pulseurs dans de nombreux produits domestiques courants. Elles servent dans la fabrication de produits courants tels que la colle plastique, la colle à caoutchouc, la colle à modèle, la peinture à l'huile, la laque, les diluants, le combustible pour briquets, les nettoyeurs et de nombreux produits commerciaux vendus en bombe aérosol tels les insecticides, les fongicides et les désinfectants.
- Certaines substances chimiques organiques s'évaporent facilement et peuvent être absorbées par les poumons, la peau et l'appareil digestif. Un des principaux dangers vient de l'inhalation des vapeurs de solvants, qui atteignent rapidement les organes internes comme le cerveau et le foie.
- Il ne faut jamais utiliser de solvants ou d'autres produits contenant des substances chimiques organiques en présence des enfants. Il faut s'assurer que le lieu de travail est bien aéré lorsque l'on fait du nettoyage ou du bricolage. On ne doit pas entreposer les quantités non utilisées de substances chimiques organiques, mais les porter dans une installation d'élimination des déchets domestiques dangereux.
- L'ingestion de nettoyeurs tout usage peut causer des irritations gastro-intestinales dont la nausée, les vomissements, la diarrhée et les douleurs thoraciques ainsi qu'une dépression du système nerveux central entraînant de l'agitation, du délire et des faiblesses.
- Gardez toutes les substances dangereuses hors de la portée des enfants, de préférence, dans un placard élevé et fermé à clé. Pour les coordonnées du CENTRE ANTIPOISONS le plus près, consultez les "Appels d'urgence" au verso de la couverture avant de votre annuaire téléphonique. Une fois le numéro repéré, notez-le et gardez-le près du téléphone.



## Le bois traité sous pression

- Le bois traité sous pression est beaucoup utilisé dans la construction de clôtures, de terrasses, de structures de jeu, de fondations de maisons, de granges, d'entrepôts, de quais, de matériel de jeux et d'autres structures durables. L'imprégnation sous pression au moyen d'agents de conservation chimiques aide à protéger le bois de construction contre les insectes et les moisissures qui peuvent le détruire.
- Toutefois, les produits chimiques utilisés pour préserver ce bois, notamment la créosote, l'arsenic inorganique, le pentachlorophénol et les sels de cuivre, ont tous des effets nocifs chez les humains. L'exposition peut provoquer des irritations ou des lésions de la peau et des voies respiratoires, des crampes, de la diarrhée et de la fièvre, endommager le foie ou même présenter des risques de cancer pulmonaire, selon la nature du produit chimique utilisé.

- Le bois traité peut être responsable d'une certaine contamination environnementale, à mesure que le produit chimique de conservation migre lentement à l'extérieur du bois et des déchets de traitement pour pénétrer dans l'air, le sol ou l'eau. On peut ainsi être exposé à de l'eau ou à des aliments contaminés. Étant donné que le bois traité peut dégager des vapeurs et des cendres extrêmement toxiques lorsqu'il brûle, il ne faut pas l'utiliser comme combustible.



## Personnes-ressources: SÉRIE 13 - La santé

### Personne-ressource au niveau national :

Dr. Richard Viau  
Santé Canada  
Place du Portage, phase 1  
50, rue Victoria  
17<sup>e</sup> étage, Zone 4  
Hull (Québec)  
Tél: (819) 953-2141

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Montréal :

Gaston Pelletier  
Santé Canada  
Place Guy Favreau, Tour Est  
200, boul. René Lévesque ouest  
2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
Tél: (514) 283-2306  
(514) 496-6731  
Fax: (514) 283-6739

#### Toronto :

Darryl Perry  
Santé Canada  
25, rue St-Clair est  
4<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél: (416) 954-9021  
(416) 973-4390  
Fax: (416) 973-1423

#### Halifax :

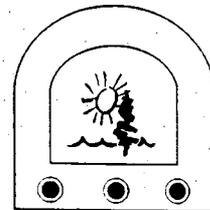
Pat Brownlow  
Santé Canada  
Édifce Ralston, Bureau 750  
1557, rue Hollis  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 3V4  
Tél: (902) 426-2038  
(902) 426-2668  
Fax: (902) 426-3768

#### Vancouver :

Blair Parkhurst  
Santé Canada  
Centre Sinclair, Bureau 650  
757, rue West Hastings  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6C 3E7  
Tél: (604) 666-2083  
(604) 666-1698  
Fax: (604) 666-2258

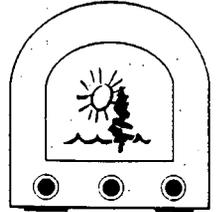
#### Winnipeg :

Morgan Fontaine  
Santé Canada  
Place Eaton, Bureau 505  
330, rue Graham  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 4C8  
Tél: (204) 983-2508  
(204) 983-3028  
Fax: (204) 983-3972



**Edmonton**

Win Kennedy  
Santé Canada  
9700, rue Jasper, Bureau 710  
Place Canada  
Edmonton (Alberta)  
T5J 4C3  
Tél: (403) 495-2651  
(403) 495-4580  
Fax: (403) 495-5551

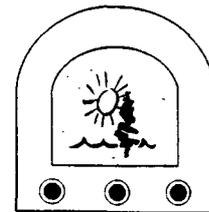




## Série 14 - L'utilisation judicieuse de l'eau

1. Utiliser moins d'eau ne veut pas dire s'en passer. Les Canadiens en consomment de grandes quantités. En changeant quelque peu nos habitudes et en installant des économiseurs d'eau, c'est facile d'éviter le gaspillage.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



2. Les économiseurs d'eau pour toilettes, douches et robinets peuvent réduire de 40 % notre consommation du précieux liquide. En employant moins d'eau chaude, on économise aussi l'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Une chasse d'eau défectueuse peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres d'eau en un an, suffisamment pour remplir une grande piscine! Pour éviter tout ce gaspillage inutile, vérifiez donc régulièrement l'état de votre plomberie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Les douches et les bains comptent pour 35 % de notre consommation quotidienne d'eau. Des pommes de douches à débit réduit qui affichent l'Éco-Logo aident à diminuer la consommation d'eau, ainsi que les factures d'eau et d'énergie.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. L'eau est recyclée et réutilisée. L'eau que nous utilisons finit toujours par retourner dans nos lacs et nos rivières. Mais après avoir été traitée, elle n'est jamais aussi pure qu'auparavant. Evitons de gaspiller cette précieuse ressource.

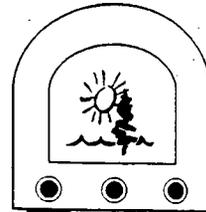
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

6. Pour nettoyer votre entrée ou vos trottoirs avec un tuyau d'arrosage, il vous faut environ 200 litres d'eau. La prochaine fois, au lieu de gaspiller l'eau, servez-vous donc d'un balai.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

7. Pourquoi ne pas utiliser l'eau de pluie? L'eau peut se recueillir dans un vieux baril ou autre grand contenant. Servez-vous en pour arroser votre jardin ou laver votre voiture.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



## Fiche d'information sur l'environnement

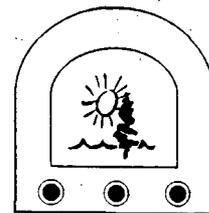
### Série 14 - L'utilisation judicieuse de l'eau

#### Conservation de l'eau

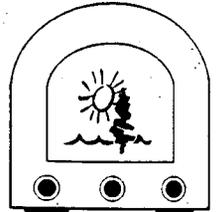
- Conserver l'eau signifie mieux l'utiliser ou en prendre moins, au besoin. En devenant «économiste» avec l'eau, les gens réduiront le gaspillage de cette ressource, feront baisser leur facture d'eau et contribueront à améliorer leur milieu.
- Chaque semaine, une famille moyenne de quatre personnes utilise, à la maison, environ 10 000 litres d'eau auxquels on en ajoute 5 000 autres, l'été, pour l'arrosage des gazons et le lavage des voitures : voilà presque 675 000 litres d'eau par année.
- Le fonctionnement des toilettes représentent 45 % des 340 litres d'eau que le Canadien moyen consomme chez lui chaque jour, les bains et les douches, 30 %, la lessive et la vaisselle, 20 %, l'eau pour boire et cuisiner, 5 %. Notre consommation d'eau augmente d'environ 50 % en été, quand nous arrosons gazons et jardins, que nous lavons nos voitures.
- Environ 20 % de notre facture d'énergie va pour l'eau chaude que nous utilisons pour nos douches, notre lessive et notre vaisselle. En économisant l'eau, nous réduisons donc nos comptes d'eau et d'énergie.
- L'eau qui passe par nos salles de bains, nos cuisines, nos salles de lessive et nos jardins transporte avec elle des sous-produits de notre vie quotidienne. Une fois que ces eaux usées habituellement de moindre qualité sont de retour dans l'environnement, elles peuvent servir à l'alimentation en eau de la même collectivité ou s'écouler en aval pour approvisionner une autre collectivité. En économisant l'eau, on aide à préserver sa qualité, car on réduit la quantité d'eau qui doit passer par les stations d'épuration.
- Le programme Choix environnemental d'Environnement Canada est destiné à aider les consommateurs à sélectionner des produits qui ont un effet moindre sur l'environnement. L'Éco-Logo, qui consiste en trois colombes entrelacées pour former une feuille d'érable, est le symbole de certification identifiant les produits et services qui répondent aux critères établis pour chacun par le programme, y compris les pommes de douche favorisant l'économie d'eau, les restricteurs de débit et les toilettes à faible débit.

#### L'eau et l'environnement

- L'eau est une ressource finie. Comme «l'eau nouvelle» n'existe pas, il est vital de protéger l'ampleur et la qualité de cette ressource si précieuse. La Terre contient uniquement 5 % d'eau douce, dont seulement 0,01 % n'est pas sous forme de glace ou d'eau souterraine.



- La conservation est importante pour garantir des approvisionnements en eau sûrs et sains. La demande d'eau augmente, mais ses approvisionnements diminuent à cause de la pollution, des niveaux phréatiques à la baisse et des sécheresses prolongées. Au Canada, entre 1972 et 1981, les prélèvements sur notre capital en eau ont augmenté de plus de 50 %, malgré une croissance démographique de 5 % seulement.
- En général, les Canadiens paient moins pour leur eau que le prix de son traitement et de sa distribution. Les coûts de l'établissement, du maintien et de la modernisation de l'infrastructure des services d'eau et d'égouts taxent lourdement les finances des municipalités. S'il ne couvre pas ces coûts, le prix de l'eau n'engendrera pas assez d'argent pour conserver des systèmes d'épuration convenables. En réduisant la demande d'eau, on permet aux systèmes de mieux fonctionner et on réduit ce qu'il en coûte pour ramener l'eau à des normes qualitatives acceptables.
- Conservation de l'eau et qualité de l'eau sont les deux côtés de la même médaille. Quand nous utilisons de l'eau, nous en réduisons la qualité; moins nous en prendrons, plus elle restera bonne et moins nous devons dépenser en traitement pour pouvoir l'utiliser de nouveau sans danger. Plus nous consommons d'eau, plus nous en abaissons la qualité à la source : l'eau n'y retourne jamais aussi pure que quand elle en est partie, car son traitement n'est jamais efficace à 100 %.
- La pollution due aux eaux d'égouts pluviaux et aux eaux usées mal épurées constitue un gros problème d'environnement dans bien des régions au pays. Les contaminants venant de décharges et de déversements peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines, donc étendre leurs effets bien au-delà de leur endroit d'origine. Les activités industrielles, agricoles, minières et forestières affectent aussi la qualité de l'eau.



## Personnes-ressources: SÉRIE 14 - Conservation de l'eau

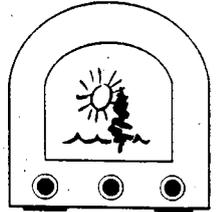
### Personne-ressource au niveau national :

Liz Lefrançois  
Service canadien de la faune  
Service de la conservation de  
l'environnement  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 953-6161  
FAX: (819) 994-0237

Tél: (416) 336-4581  
Fax: (416) 336-6250

### *Région de l'Ouest et du Nord :*

Ross Herrington  
Environnement Canada  
Park Plaza, bureau 300  
2365, rue Albert  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 4K1  
Tél: (306) 780-5313  
Fax: (306) 780-5311



### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

Allan Kindervater  
Direction générale des eaux intérieures  
Environnement Canada  
Tél: (902) 426-1704

#### *Région du Québec :*

Conservation de l'eau :  
Lise Bernier  
(418) 648-3921

#### *Région de l'Ontario :*

Ralph Moulton  
Gestionnaire  
Centre de communication sur le  
niveau de l'eau des Grands Lacs  
Case postale 5050  
Burlington (Ontario)  
L7R 4A6

#### *Région du Pacifique et du Yukon :*

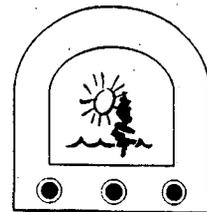
Roger McNeill  
(604) 666-6956



## Série 15 - La Semaine nationale de la faune

1. La biodiversité se réfère aux diverses formes de vie qui existent sur la Terre. Elle s'étend des plus petits organismes vivant dans le sol jusqu'aux baleines des océans. Durant cette Semaine nationale de la faune, apprenons l'importance de la biodiversité et des espèces sauvages.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



2. Durant cette Semaine nationale de la faune, nous pouvons participer à des initiatives communautaires qui peuvent aider les espèces sauvages pendant toute l'année. Apprenez pourquoi la biodiversité est si importante et comment elle travaille pour les espèces sauvages et pour vous.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Cette Semaine nationale de la faune présente une bonne occasion pour cultiver des espèces rares et indigènes de fleurs, et d'arbres. La biodiversité, dans votre cour, aide aux espèces sauvages.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Durant cette semaine nationale de la faune, nous devrions nous rappeler que la moitié de nos produits pharmaceutiques proviennent d'espèces sauvages. Nous devons protéger la faune et la flore sauvages -- pour leur santé et pour la nôtre.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. Dans la plupart des régions du Canada, la Semaine nationale de la faune serait une bonne occasion d'aider bénévolement un groupe local de naturalistes à affectuer le comptage des oiseaux ou le relevé d'espèces sauvages.

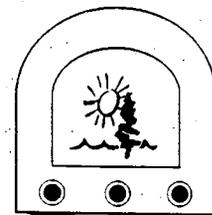
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

6. Durant cette Semaine nationale de la faune, nous devrions nous souvenir que la santé économique et environnementale du Canada dépend de la diversité des plantes, des animaux et des écosystèmes.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

7. La Semaine nationale de la faune nous rappelle que la protection des espèces sauvages est liée à celle des espaces sauvages. La destruction des espaces sauvages entraîne la perte de biodiversité et d'espèces sauvages.

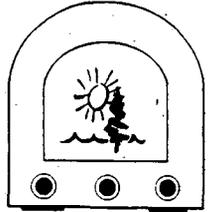
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



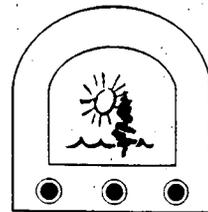
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 15 - La Semaine nationale de la faune

- C'est pour souligner la Loi nationale de la faune que la semaine qui inclut le 10 avril est désignée Semaine nationale de la faune. Le 10 avril est la date anniversaire de naissance de Jack Miner, un des premiers canadiens à promouvoir la conservation de la faune marine. L'observance de cette semaine a pour objet de fournir aux groupes intéressés par la conservation de la faune un point focal ainsi que l'occasion de disséminer de l'information à ce sujet.
- Biodiversité est un terme qui englobe la diversité de la vie sur Terre. Il désigne tous les organismes vivants - des plus petits micro-organismes dans le sol aux plus grandes baleines de l'océan, ainsi que les habitats et écosystèmes dans lesquels ils vivent et qu'ils entretiennent. Les scientifiques parlent généralement de trois types de biodiversité : la diversité des espèces (différents groupes d'animaux, de plantes ou de micro-organismes), la diversité génétique (les variations des caractéristiques des animaux, des plantes et des micro-organismes) et la diversité des écosystèmes (les différentes communautés d'animaux, de plantes et de micro-organismes).
- La richesse mondiale de la biodiversité diminue rapidement. Jusqu'à 100 espèces disparaissent chaque jour dans le monde. Ces pertes sont en majeure partie causées par la destruction de l'habitat, la surexploitation des ressources et la croissance de la population humaine.
- On estime que 1/10 à 1/4 des espèces de la forêt pluviale disparaîtront si le déboisement se poursuit au taux actuel pendant encore trente ans. Nous perdrons ainsi de 5 à 10 pour cent de toutes les espèces de la Terre en trente ans.
- La majeure partie de la biodiversité du monde est concentrée dans les zones tropicales. Par exemple, on sait que l'Équateur renferme de 20 000 à 25 000 espèces de plantes (dont environ 1/5 sont endémiques), 1 550 espèces d'oiseaux, 280 espèces de mammifères, 345 espèces de reptiles et 358 espèces d'amphibiens. Les scientifiques estiment que des milliers d'autres espèces n'ont pas encore été nommées en Équateur seulement.
- Environ 119 médicaments dérivés de plantes sont utilisés dans le monde. Quarante-huit de ces médicaments ont été découverts grâce à des indications provenant de pratiques de la médecine traditionnelle. Les Chinois, par exemple, utilisent, à des fins médicales, divers extraits de 6 000 à 30 000 espèces de plantes trouvées dans leur pays. Il ne faut pas sous-estimer la valeur des connaissances traditionnelles!
- La biodiversité donne lieu à des découvertes médicales. Par exemple, un anticoagulant appelé hirudine et trouvé dans la salive des sangsues est utilisé par des chercheurs médicaux pour le traitement du rhumatisme, de la thrombose et d'autres affections où la formation de caillots peut être douloureuse et dangereuse.



- Presque tous les oeufs vendus en Amérique du Nord sont pondus par une seule sorte de poule, la Leghorn blanche, qui ne pond que des oeufs blancs. Qu'arriverait-il si une maladie éliminait cette race de poules? L'achat d'oeufs bruns plutôt que de blancs pourrait entraîner un effet important sur la biodiversité dans cette industrie. Le marché serait forcé de répondre à la demande d'oeufs bruns et le pool génique de la production d'oeufs serait accru.



## Personnes-ressources: SÉRIE 15 - Espaces et espèces

### Personne-ressource au niveau national :

Parcs Canada  
Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 994-2747  
Fax : (819) 994-5140

Service canadien de la faune  
Art Petch  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien de la faune  
Place Vincent Massey, 3<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél : (819) 953-7933  
Fax : (819) 953-6283

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Atlantique

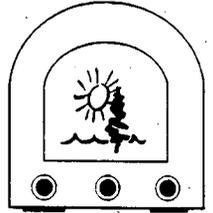
Parcs Canada  
Terry Shaw  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 1S9  
Tél: (902) 426-6045  
Fax: (902) 426-7012

Service canadien de la faune  
Bill Prescott  
Environnement Canada  
Case postale 1590  
61, rue East Main  
Sackville (Nouveau-Brunswick)  
E0A 3C0  
Tél: (506) 364-5013  
Fax: (506) 364-5062

#### Québec

Parcs Canada  
Kathleen Barrett  
3, rue Buade  
Case postale 6060  
Haute-Ville (Québec)  
G1R 4V7  
Tél: (418) 649-8168  
Fax: (418) 648-4238

Service canadien de la faune  
Isabelle Ringuet  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
Tél: (418) 648-2543  
Fax: (418) 649-6475



## **Ontario**

Parcs Canada  
Ross Dobson  
111, rue Water est  
Cornwall (Ontario)  
K6H 6S3  
Tél: (613) 938-5793  
Fax: (613) 938-5785

Service canadien de la faune  
Barbara Campbell  
Environnement Canada  
49, rue Camélot  
Nepean (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél: (613) 952-2407  
Fax: (613) 952-8995

## **Saskatchewan et Manitoba**

Parcs Canada  
Cheryl Penny  
457, rue Main, 4<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 3E8  
Tél: (204) 984-5071  
Fax: (204) 984-2240

Service canadien de la faune  
Pat Rakowski  
Pièce 513  
269, rue Main  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1BZ  
Tél: (204) 983-5264  
Fax: (204) 983-6285

## **Alberta**

Parcs Canada  
Bill Fisher  
Région de l'Ouest  
#552, 220-4e avenue sud est  
Case postale 2989, Succursale M  
Calgary (Alberta)

T2P 3H8  
Tél: (403) 292-6904  
Fax: (403) 292-4242

Service canadien de la faune  
Loney Dickson  
Édifice Twin Atria, 2<sup>e</sup> étage  
4999-98e avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél: (403) 468-8917  
Fax: (403) 495-2615

## **Colombie-Britannique**

Parcs Canada  
Bill Fisher  
(Voir Alberta)

Service canadien de la faune  
Dave Smith  
5421, chemin Robertson  
Case postale 340  
Delta (Colombie-Britannique)  
V4K 3Y3  
Tél: (604) 946-8546  
Fax: (604) 946-7022

## **Territoires du Nord-Ouest**

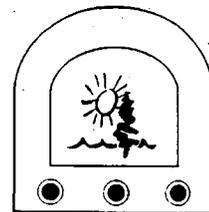
Parcs Canada  
Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

Service de la faune  
Loney Dickson  
(Voir Alberta)

## **Yukon**

Parcs Canada  
Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

Service canadien de la faune  
Dave Smith  
(Voir Colombie-Britannique)



CALENDRIER POUR LA DIFFUSION  
DES MESSAGES D'ÉCOCIVISME

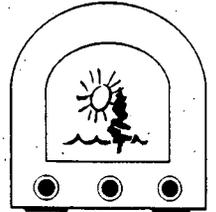
28 juillet 1993

<b>Date</b>	<b>Série n°</b>	<b>Thème des messages</b>
2-8 août	24	• Conservation de l'eau et les pelouses
9-15 août	25	• L'amincissement de la couche d'ozone
16-22 août	26	• Conservation de l'eau
23-29 août	27	• Réduction des déchets
30 août-5 sept.	28	• Réchauffement de la planète et le transport
6-12 septembre	29	• L'utilisation judicieuse de l'eau
13-19 septembre	30	• Protection des espaces et des espèces — Activités à l'extérieur
20-26 septembre	31	• L'éconergie et les fenêtres
27 sept.-3 oct.	32	• Conservation de l'eau — Travaux d'aménagement de la maison
4-10 octobre	33	• Action de grâce et l'environnement
11-17 octobre	34	• Action de grâce (1) / L'éconergie et la mise au point des véhicules (6)
18-24 octobre	35	• Réchauffement de la planète et l'éconergie à la maison
25-31 octobre	36	• Halloween et la réduction des déchets
1-7 novembre	37	• L'éconergie et l'éclairage à la maison
8-13 novembre	38	• Le patrimoine culturel
14-21 novembre	39	• L'utilisation judicieuse de l'eau
22-28 novembre	40	• Réduction des déchets
29 nov.-5 déc.	41	• Changement climatique — L'éconergie et l'éclairage de Noël



## Série 16 – L'automobile et le réchauffement de la planète

1. Saviez-vous que l'énergie que nous consommons accentue l'effet de serre naturel de la Terre et favorise le réchauffement de la planète. Nous pouvons consommer moins d'énergie en roulant à 90 kilomètres à l'heure au lieu de 100.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

2. Au Canada, 11 p. cent des émissions de dioxyde de carbone proviennent des automobiles. Si vous devez changer de voiture, choisissez-en une à faible consommation de carburant et vous contribuerez ainsi à ralentir le réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Faites faire une bonne mise au point de votre véhicule ce printemps. Un moteur bien réglé peut réduire de 10 p. cent la consommation de carburant ainsi que les émissions de dioxyde de carbone. Vous économiserez de l'argent tout en combattant le réchauffement de la planète.

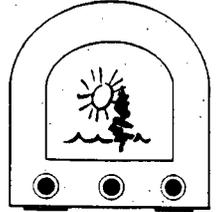
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Le réchauffement de la planète résulte de l'augmentation de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère. La consommation d'énergie fait considérablement augmenter cette quantité de gaz.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. Assurez-vous que le système d'allumage de votre véhicule fonctionne bien. Un système bien réglé facilite les démarrages et limite les émissions de gaz responsables du réchauffement de la planète.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



6. Des freins qui frottent contre les roues d'un véhicule font augmenter la consommation d'essence et s'usent plus rapidement. Faites vérifier vos freins dès que vous entendez du bruit ou que vous remarquez une résistance.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

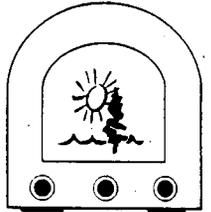
7. La permutation et l'équilibrage prolongent la vie des pneus. De plus, un bon alignement des roues donne une meilleure performance sur la route et réduit la consommation de carburant.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 16 - L'automobile et le réchauffement de la planète

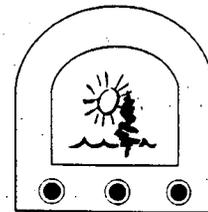
- Les automobiles utilisent énormément de combustibles fossiles et contribuent donc pour une large part à l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone. Une automobile rejette 2,36 kg de dioxyde de carbone par litre d'essence consommé (ce qui inclut les émissions dues à la production de l'essence).
- En moyenne, une grosse automobile qui date de 10 ans consomme environ 12 litres aux 100 km. Par contre, les nouveaux modèles d'automobiles consomment en moyenne 7,5 litres aux 100 km, parfois même seulement 6 litres. Si vous achetez une voiture éconergétique, vous rejetterez jusqu'à 50 % de dioxyde de carbone en moins. Vos dépenses en carburant pourront également être réduites de moitié.
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient de la combustion des combustibles fossiles. Les sous-produits des combustibles fossiles tels que le pétrole, le gaz naturel et le charbon sont des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète. Si nous utilisons ces combustibles en moins grande quantité, nous pourrions ralentir ce processus de réchauffement.
- Une voiture mal réglée peut émettre encore plus de dioxyde de carbone qu'elle ne le fait déjà par la combustion des combustibles fossiles. Plus la quantité de dioxyde de carbone émise est élevée, plus votre voiture contribue au réchauffement de la planète. Si elle est bien réglée, vous économiserez sur vos factures de carburant et elle se dépréciera moins vite.



### Réchauffement de la planète

- Le réchauffement de la planète se caractérise par une augmentation des températures moyennes observées sur la Terre, qui est provoquée par l'activité humaine. Il peut avoir de graves conséquences pour l'environnement.
- Le réchauffement de la planète découle de l'émission de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, CFC) produits par les activités humaines. Ces émissions résultent de la combustion des combustibles fossiles (CO<sub>2</sub>, N<sub>2</sub>O) et des fuites ou déversements qui surviennent au cours de la production, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques (méthane, N<sub>2</sub>O, CFC).
- Une grande partie de notre consommation d'énergie provient des combustibles fossiles. Une plus grande sensibilisation à la gestion de l'énergie et un souci d'économie nous permettront de réduire la quantité de combustibles fossiles brûlés, les émissions de gaz à effet de serre et, conséquemment, notre contribution au réchauffement de la planète.

- L'énergie que nous consommons à la maison et pour nos déplacements représente environ un quart des émissions totales de gaz à effet de serre. Si nous sommes bien informés, nos actions individuelles nous permettront de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.
- Les émissions imputables à la consommation d'énergie représentent 96 % des émissions totales de CO<sub>2</sub> au Canada. Elles dépendent elles-mêmes du niveau de la demande et de l'utilisation qui est faite des différentes sources (à savoir l'hydroélectricité, le charbon, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse, etc.) pour répondre à cette demande. Chaque province contribue donc différemment aux émissions totales de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre.



## Personnes-ressources: SÉRIE 16 - Changement climatique

### Personne-ressource au niveau national :

Rick Findlay  
Service de la conservation de  
l'environnement  
Place Vincent Massey  
11<sup>e</sup> étage  
351, boulevard St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 997-1977  
Fax: (819) 994-0549

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### *Région de l'Atlantique :*

#### **Nouveau-Brunswick :**

Bill Richards  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
633, rue Queen  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 1C3  
Tél : (506) 452-3958

#### **Terre-Neuve et Labrador :**

Stu Porter  
Service de l'environnement atmosphérique  
Unité des services scientifiques  
Édifice 303, Pleasantville  
Case postale 9490  
Succursale "B"  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1A 2Y4  
Tél : (709) 772-4695

#### **Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard :**

John Dublin  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Division des services  
scientifiques  
1496, route Bedford  
Bedford (Nouvelle-Écosse)  
B4A 1E5

#### *Région du Québec :*

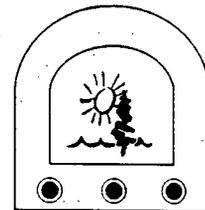
#### **Québec :**

M. Gérald Vigeant  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Tél : (514) 283-1106  
Fax : (514) 283-7149

#### *Région de l'Ontario :*

#### **Ontario :**

Dave Broadhurst  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Bureau 301  
25, avenue St-Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-6797  
Fax : (416) 973-1161



**Manitoba :**

Anne-Marie Henry  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
266, avenue Graham, pièce 1000  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3V4  
Tél : (204) 983-1878  
Fax : (204) 983-4884

**Saskatchewan :**

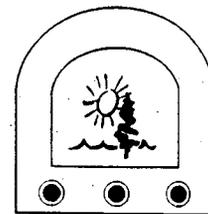
Ron Hopkinson  
Division des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Édifice Airport Operations  
Case postale 4800  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3Y4  
Tél : (306) 780-5739  
Fax : (306) 780-7588

**Régions de l'Ouest et du Nord :****Alberta :**

Tim Goos  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région de l'Ouest  
Édifice Twin Atria, 2<sup>e</sup> étage  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 495-3143  
Fax : (403) 468-7950

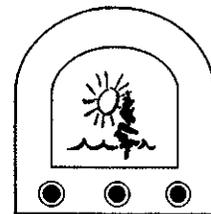
**Yukon et Territoires  
du Nord-Ouest :**

Rici Lake  
Coordonnateur scientifique  
Institut des sciences des T.N.-O.  
Case postale 1617  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2P2  
Tél : (403) 873-7592

**Région du Pacifique :****Colombie-Britannique :**

Kirk Johnstone  
Service de l'environnement  
atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Pacifique  
Bureau 700  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6P 6H9  
Tél : (604) 664-9120  
Fax : (604) 664-9195

# Réponse aux questions éventuelles au sujet de la réduction du financement de la semaine de l'environnement par le gouvernement



- ❑ La Semaine de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. La sensibilisation publique résultant de l'appui apporté par le gouvernement à la Semaine canadienne de l'environnement ces dernières années a suscité un nombre croissant d'activités qui ont été entreprises chaque année sans aide fédérale directe. L'année dernière, des centaines d'activités indépendantes ont été organisées.
- ❑ La Semaine de l'environnement est maintenant parvenue au stade où elle continuera à se développer indépendamment d'un appui gouvernemental important. De nombreux Canadiens célèbrent la Semaine de l'environnement et continuent d'avoir un comportement respectueux de l'environnement pendant toute l'année.
- ❑ La Semaine de l'environnement continue d'offrir un excellent moyen d'encourager les Canadiens à accroître leurs connaissances et leur participation en permanence. Le message que vous venez d'entendre est seulement une façon modeste d'atteindre ce but.
- ❑ Les groupes qui ont présenté des demandes de financement pour exécuter un projet pendant la Semaine de l'environnement peuvent solliciter l'aide offerte par d'autres programmes fédéraux pour des activités environnementales s'étalant sur toute l'année.

## Personne-ressource au niveau national :

Conrad Bastien  
Directeur, Marketing et Communications  
Programmes corporatifs  
Environnement Canada  
23e étage  
10, rue Wellington  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 997-6821

## Personnes-ressources dans les régions :

### Région de l'Atlantique

Wayne Eliuk  
Directeur des communications  
Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
45, promenade Alderney  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2Y 2N6  
(902) 426-1930

### Québec

Clément Dugas  
Directeur des communications  
Région du Québec  
Environnement Canada  
3, rue Buade  
C.P. 6060, Haute-Ville  
Québec (Québec)  
G1R 4V7  
(418) 648-7204

**Ontario**

Tammara Boughen  
Directeur des communications int.  
Région de l'Ontario  
Environnement Canada  
25, avenue St. Clair est  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
(416) 973-1093

**Région du Centre et Région de l'Ouest****Manitoba et Saskatchewan**

Tim Hibbard  
Directeur des communications  
Région centrale  
Environnement Canada  
220 - 240 avenue Graham  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0J7  
(204) 983-2110

**Alberta et Territoires du Nord-Ouest**

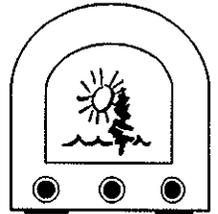
Sheila Watkins  
Directeur des communications  
Région du nord et de l'ouest  
Environnement Canada  
4999, 98e avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
(403) 468-8074

**Région du Pacifique**

Les Gallagher  
Directeur des communications  
Région du Pacifique et du Yukon  
Environnement Canada  
224, esplanade ouest  
North Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7T 1A2  
(604) 666-9733

1. À Edmonton, 700 bénévoles ont pris part à un projet d'enlèvement des détritrus le long de la rivière Saskatchewan sur une distance de 37 kilomètres. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ C'est le Conseil du plein air de la région d'Edmonton qui, en 1989, a lancé le Programme d'assainissement de la vallée fluviale d'Edmonton, pour débarrasser celle-ci de ses déchets et encourager les gens à ne pas s'en servir comme décharge publique.
- ❑ Chaque été, pendant trois ans, plus de 700 bénévoles ont ramassé et enlevé les détritrus rejetés dans la vallée.
- ❑ On a ainsi recueilli quelque 87 véhicules abandonnés et plus de 218 000 kg de déchets, dont des pneus, des bicyclettes, des chariots de supermarché, des réfrigérateurs, des canapés et même un bain tourbillon.
- ❑ Les pneus sont déchiquetés et servent à l'aménagement de sentiers pédestres dans les parcs. Quant aux carcasses d'automobile et aux autres débris métalliques, on les expédie à des aciéries qui se chargent de les recycler.
- ❑ Des clôtures et des barrières ont été installées pour empêcher le rejet d'autres débris dans la vallée. En outre, les gens qui découvrent de nouveaux débris sont encouragés à composer un numéro de téléphone spécial.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de centaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.
- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

**Personne-ressource au niveau national :**

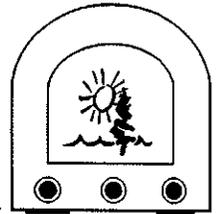
Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personne-ressource au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

2. Sous la supervision de l'association Inuit du district de Keewatin, 10 jeunes de Rankin Inlet ont nettoyé les plages de leur région, dont une est accessible seulement par hydravion. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ L'équipe d'assainissement a nettoyé plusieurs endroits, notamment : les berges de l'inlet Rankin (qui borde le nord-ouest de la baie d'Hudson); un village de tentes situé à l'embouchure de la rivière Meliadine et qui sert traditionnellement de camp de chasse et de pêche; le réservoir municipal; la rivière Diana.
- ❑ Divers types de déchets ont été enlevés, comme des matériaux de construction, des barils, des contenants de plastique, des moto-neiges et des véhicules tout-terrain abandonnés.
- ❑ Des barils de mazout vides de 45 gallons ont été transportés à Rankin Inlet, où le personnel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien les a broyés et éliminés.
- ❑ De l'équipement provenant d'une vieille mine depuis longtemps abandonnée a été transporté jusqu'à la route d'hiver, et chargé à bord de camions fournis par la municipalité de Rankin Inlet.
- ❑ Les autorités municipales ont aménagé des lieux de collecte des déchets, où la population ira dorénavant porter ses détritrus.
- ❑ Cette opération d'assainissement a pu être lancée grâce au programme fédéral des Partenaires de l'environnement, qui encourage l'éco-civisme en offrant une aide financière aux groupes locaux qui souhaitent entreprendre des projets à teneur écologique.

- ❑ Ce projet doté d'un budget de 139 500 \$ réunit les Partenaires de l'environnement, la municipalité de Rankin Inlet, l'Association inuit de Keewatin, le ministère des Affaires indiennes et du Nord, Pêches et Océans Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-ouest.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de centaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.

- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

**Personne-ressource au niveau national :**

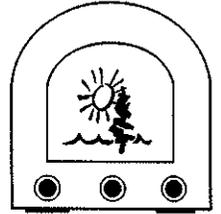
Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personne-ressource au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

3. À Winnipeg, le groupe «Habitat Re-Store» récupère les matériaux usagés d'édifices en démolition ou en rénovation pour qu'ils puissent être réutilisés. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Le groupe *Habitat Re-Store* a recueilli quelque 500 tonnes de matériaux de construction : bois, fenêtres, portes, armoires, fournitures de plomberie, briques, panneaux de gypse, revêtements à plancher, luminaires, matériel électrique, matériaux de couverture, etc.
- ❑ On a également ramassé des déchets dangereux (peintures, solvants, produit de calfeutrage, etc.) auprès de fabricants, de détaillants et du grand public.
- ❑ Certains articles renaissent sous forme de produits nouveaux et différents; ainsi, de vieux rouleaux à papier et des retailles de tapis deviennent des planches à griffes pour les chats; de vieilles contre-fenêtres servent à fabriquer des serres; des palettes usagées font d'excellents composteurs.
- ❑ Le magasin compte parmi sa clientèle des entrepreneurs, des propriétaires de logement, de maison ou de chalet, etc.
- ❑ *Habitat Re-Store* a pu voir le jour grâce au programme fédéral des Partenaires de l'environnement, qui encourage l'éco-civisme en offrant une aide financière aux groupes locaux qui souhaitent entreprendre des projets à teneur écologique.
- ❑ Doté d'un budget de 910 885 \$, *Habitat Re-Store* regroupe les Partenaires de l'environnement, la Fondation Thomas Sill, la Fondation du club Kiwanis de Winnipeg, la Fondation De Fehr, la Fondation Laidlaw, la Fondation Norman M. Patterson et Emploi et Immigration Canada.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de certaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.
- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

**Personne-ressource au niveau national :**

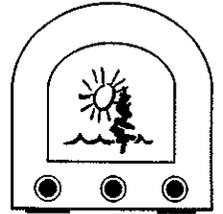
Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personne-ressource au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

4. Un groupe de jeunes «gardes forestiers» de Roddickton, à Terre-Neuve, a nettoyé et reboisé une forêt abandonnée de 28 hectares, qui avait été coupée à blanc. Ils en ont fait une forêt modèle. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les gardes forestiers (les *Roddickton Horse-chop Mountaineers*) ont presque mené à terme ce projet de trois ans, qui coûtera 73 000 \$.
- ❑ La première phase a consisté à débarrasser les lieux en le débarrassant des déchets et de la végétation indésirable. Dans un second temps, on a créé une petite pépinière d'épinettes noires et d'épinettes blanches, et aménagé un réseau de sentiers. La troisième étape prévoit l'installation de panneaux explicatifs qui expliquent l'importance du reboisement et interprètent la flore et la faune locales.
- ❑ À terme, ce site accueillera des classes vertes où les jeunes étudieront et expérimenteront sur place l'aménagement rationnel des ressources forestières.
- ❑ Le programme a vu le jour grâce au programme fédéral des Partenaires de l'environnement, qui encourage l'éco-civisme en offrant une aide financière aux groupes locaux qui souhaitent entreprendre des projets à teneur écologique.
- ❑ Les groupes suivants participent au projet d'aménagement : les Partenaires de l'environnement, les Jeunes gardes forestiers, le ministère des Forêts et de l'Agriculture de Terre-Neuve, le ministère des Services sociaux de Terre-Neuve, l'Association centrale de développement de White Bay, et le mouvement des Guides.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de centaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.
- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

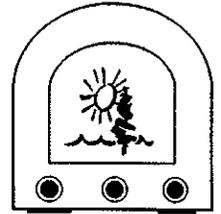
**Personne-ressource au niveau national :**

Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personne-ressource au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

5. Un nouvel observatoire aménagé à Carleton, au Québec, permet d'apercevoir près d'un millier de couples d'hirondelles de mer lorsqu'ils font leurs nids. De plus, une nouvelle barrière protège ce site faunique, tout en permettant au public d'observer les oiseaux. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

### Points clés

- ❑ On trouve à Carleton, en Gaspésie, un site de nidification qui existe depuis les années cinquante et qui abrite la plus grande colonie de sternes pierregarin de la péninsule gaspésienne.
- ❑ Située dans un barachois (lagune bordé de sable), la colonie constitue une importante attraction touristique, préservée par la Corporation de développement de Carleton inc., qui s'occupe d'aménager des installations récréatives et touristiques.
- ❑ Les lieux étaient endommagés par l'intrusion de visiteurs et de véhicules.
- ❑ La Corporation de développement a dirigé une opération d'assainissement, revégétalisé les berges et organisé la construction de la tour d'observation et de la clôture.
- ❑ Ce projet a pu être réalisé grâce au programme fédéral des Partenaires de l'environnement, qui encourage l'éco-civisme en offrant une aide financière aux groupes locaux qui souhaitent entreprendre des projets à teneur écologique.
- ❑ Le projet, d'un coût de 185 610 \$, rallie les Partenaires de l'environnement, la Fédération de la faune du Québec, la municipalité de Carleton et Bois Lacroix.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de centaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.
- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

**Personne-ressource au niveau national :**

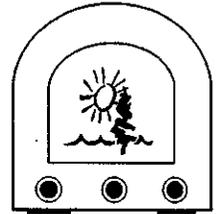
Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personnes-ressources au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

6. Des membres de l'association des déficients mentaux de Burnaby, en Colombie-Britannique, collaborent avec les scouts pour améliorer l'habitat des oiseaux sauvages dans le parc forestier local. Voilà une belle initiative à souligner pendant la Semaine canadienne de l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Ce projet vise non seulement à améliorer l'habitat de la faune ailée, mais aussi à susciter une large couverture médiatique qui contribuera à sensibiliser la population.
- ❑ Dans la phase I, l'association a construit plus de 300 nichoirs que les scouts se sont chargés d'installer dans les parcs de la région au printemps de 1991.
- ❑ Pour la phase II, actuellement en cours, l'association fabrique 12 000 nichoirs en pièces détachées, qui seront distribués à la *Pacific National Exhibition* et dans les foires estivales locales. Les scouts expliquent aux enfants comment assembler et installer les nichoirs.
- ❑ La firme *Pacific Rim Fencing* a fait don du bois, des membres de l'Office des apprentis-charpentiers ont construit le kiosque installé pendant les foires, et des charpentiers professionnels supervisent bénévolement la préparation des nichoirs en kit.
- ❑ Ce projet, doté d'un budget de 96 000 \$, a pu être réalisé grâce au programme fédéral des Partenaires de l'environnement, qui encourage l'éco-civisme en offrant une aide financière aux groupes locaux qui souhaitent entreprendre des projets à teneur écologique.

### Renseignements additionnels

- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement a été instituée par une loi du Parlement en 1971. Elle se tient au début de juin chaque année, de façon à englober la Journée mondiale de l'environnement, proclamée par les Nations Unies en 1972 et fixée au 5 juin. Cette année, la Semaine de l'environnement se tiendra du 5 au 12 juin.
- ❑ La Semaine canadienne de l'environnement fournit à tous les Canadiens l'occasion de se renseigner plus à fond sur ce qu'ils peuvent faire pour l'environnement et de poser des gestes qui deviendront ensuite des habitudes permanentes.
- ❑ Nous pouvons tous contribuer de façon importante à protéger l'environnement de centaines de façons. Par exemple : planter un arbre, utiliser les transports en commun au lieu de notre voiture, utiliser moins d'emballage, commencer à composter nos déchets organiques, rechercher des produits de consommation affichant l'Éco-Logo. Nous devrions faire de chaque semaine la Semaine de l'environnement : non seulement nous en bénéficierons nous-mêmes, mais nos enfants, notre pays et notre planète en profiteront également.
- ❑ Des manifestations auront lieu partout au pays pendant la Semaine de l'environnement. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau d'Environnement Canada de votre localité.

**Personne-ressource au niveau national :**

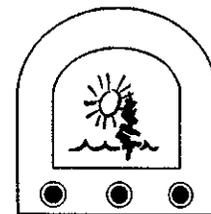
Loretta Sopinka  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
10, rue Wellington  
5e étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
(819) 994-4660

**Personne-ressource au niveau régional :**

Albin Tremblay  
L'Initiative d'écocivisme  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
6e étage, C.P. 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
(418) 648-4787

7. On estime que les rebuts de plastique aboutissant dans les océans de la planète causent chaque année la mort de 2 millions d'oiseaux et de 100 000 mammifères marins. Voilà pourquoi, en bateau ou à la plage, il ne faut jamais jeter de matières plastiques dans l'eau!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les débris de plastique ne se détériorent pas facilement dans l'océan. Ils y demeurent au contraire pendant des années, constituant une menace pour les poissons, les tortues, les oiseaux et les mammifères marins qui peuvent les ingérer ou s'y trouver emmêlés.
- ❑ Des débris de plastique — tels que des morceaux de styromousse, des porte-cannettes, des sacs à provisions et des emballages de bonbons — ont été trouvés sur certaines des plages les plus isolées au monde, ayant été transportés sur des milliers de kilomètres par le courant.
- ❑ Les débris de plastique proviennent des adeptes de la plage, des plaisanciers, des navetteurs sur les traversiers, des cargos, des rejets des eaux d'égout, des dépotoirs à ciel ouvert situés près de cours d'eau, des opérations industrielles effectuées près des rives et des travaux de construction.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299



## Série 17 - Réduction des déchets et compostage

1. On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada. Dans quelques années, nous manquerons d'espace et un bon nombre des sites d'enfouissement seront fermés. Le compostage peut aider à réduire le volume des déchets.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

2. Les déchets organiques mis en décharge produisent du méthane, un gaz à effet de serre. Les décharges produisent environ 38p. cent du méthane généré par la population canadienne. Le compostage peut aider.

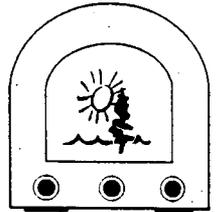
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Les matières organiques constituent environ un tiers de nos ordures ménagères. Le compostage permet d'engraisser le sol tout en réduisant le volume des déchets envoyés à la décharge. Les composteurs portant l'Éco-Logo constituent un bon choix environnemental.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

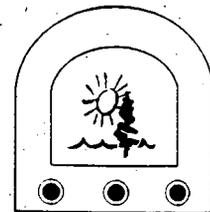
4. Il n'est pas nécessaire d'avoir une arrière-cour pour faire du compostage! Le vermicompostage, où ce sont des vers qui se chargent du compostage, fonctionne bien dans un appartement, à l'école ou au bureau. Les vers transforment les restants de nourriture en un excellent conditionneur de sol.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



5. Les Canadiens produisent chaque année plus de 30 millions de tonnes de déchets. À ce rythme-là, plusieurs sites d'enfouissements auront atteint leur capacité dès 1995. Le compostage est une bonne façon de réduire le volume de nos déchets.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



6. Il n'est pas nécessaire de ramasser l'herbe coupée chaque fois que vous tondez le gazon. L'herbe sur la pelouse permet d'engraisser le sol. Voilà en outre une manière simple de réduire les déchets et d'améliorer sa pelouse.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

7. Le printemps est un bon moment de commencer un tas de compost. Légumes, fruits, coupures de pelouse et autres déchets organiques peuvent être compostés. Le compostage peut apporter des matières nutritives au sol tout en réduisant notre volume de déchets.

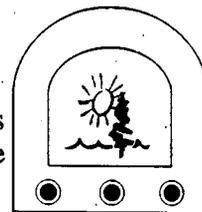
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 17 - Réduction des déchets et compostage

#### Le compostage

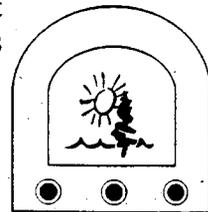
- C'est gaspiller une ressource naturelle que de jeter au rebut les déchets organiques. Ces déchets sont riches en éléments nutritifs récupérables par le compostage. L'emploi de compost en jardinage réduira notre dépendance vis-à-vis les fertilisants chimiques.
- Le vermicompostage offre les avantages du compostage extérieur sans nécessiter d'arrière-cour ou d'espace vert. Les vers mangeront les restes et les pelures de fruits, de légumes, le marc du café et les sachets de thé. La viande et les produits laitiers ne conviennent toutefois pas pour le vermicompostage. Il faut nettoyer le vermicomposteur environ tous les six mois afin d'enlever le compost mort et de fournir aux vers une nouvelle litière. Le produit peut être utilisé dans des jardinières de fenêtre, des plantes en pot ou des jardinets.
- Les composteurs de déchets domestiques sont des produits certifiés dans le cadre du Programme Choix environnemental. Pour que l'Éco-Logo y soit apposé, ils doivent satisfaire aux critères propres à la directive environnementale applicable.
- Durant la saison de végétation, l'herbe constitue une partie importante des déchets. L'herbe coupée qu'on laisse sur la pelouse peut remplacer le besoin de fertilisants. Sa décomposition formera de l'azote, du phosphore, du potassium et d'autres matières nutritives essentielles. L'herbe coupée se décompose très rapidement (environ deux jours) et permet de retenir l'humidité au sol. Elle peut également servir au compostage. Laissez-la auparavant sécher pour ne pas qu'elle s'agglomère dans le bac à compost.



#### L'environnement et la réduction des déchets

- Le Canada produit 30 millions de tonnes d'ordures ménagères par année, soit plus qu'une tonne par personne. Environ le tiers de nos ordures ménagères sont composées de résidus de cuisine et de jardin.
- On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada. Dans quelques années, bon nombre des sites d'enfouissement seront fermés en raison d'un manque d'espace.
- Le choix de l'emplacement d'un nouveau site d'enfouissement est un processus long, difficile et coûteux. Plusieurs provinces ont élaboré de nouvelles lignes directrices en matière de sélection de sites d'enfouissement. Les Canadiens doivent appliquer dans un ordre hiérarchique les principes de la gestion des déchets - réduction, réutilisation, recyclage et récupération - pour réduire la quantité de résidus mis en décharge.

- Du méthane et du gaz carbonique sont produits lorsque les déchets organiques se décomposent dans des conditions d'anaérobie (sans air). Le méthane est hautement explosif et peut s'infiltrer dans le sol et à l'intérieur des édifices où il crée un risque potentiel. De plus, autant le méthane que le gaz carbonique entraînent le réchauffement planétaire. Le compostage peut réduire la quantité de déchets organiques mis en sites d'enfouissement et aide à produire moins de méthane.



## Personnes-ressources: SÉRIE 17 - Réduction des déchets

### Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Service de la protection de  
l'environnement  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél: (819) 994-0599  
Fax: (819) 953-0509

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Région de l'Atlantique :

Sue Keane  
Région de l'Atlantique  
Environnement Canada  
Queen's Square, 15<sup>e</sup> étage  
45, chemin Alderney  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2Y 2N6  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

Peter Eaton (débris marins)  
(même adresse)  
Tél : (902) 426-4491  
Fax : (902) 426-3897

#### Autres numéros :

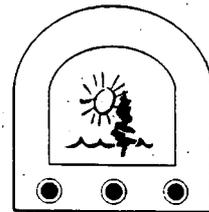
Ministère de l'Environnement  
du Nouveau-Brunswick

(506) 453-3700

Ministère de l'Environnement  
et des Terres de Terre-Neuve  
(709) 576-3394

Ministère de l'Environnement de la  
Nouvelle-Écosse (902) 424-5300

Ministère de l'Environnement de  
l'Île-du-Prince-Édouard  
(902) 368-5000



#### Région du Québec :

Claude Gauthier  
Division de l'assainissement des sols  
et de la gestion des déchets  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél : (514) 283-2678  
Fax : (514) 283-4423

#### Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) -  
(514) 872-2299

Ministère de l'environnement-  
(418) 643-6071  
Recy-Québec (514) 762-3333

#### Région de l'Ontario :

Bob Krauel  
Région de l'Ontario  
25, rue St-Clair ouest  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél : (416) 973-5858  
Fax : (416) 973-6985

**Autres numéros :**  
Recycling Council of Ontario  
1-800-263-2859 ou  
(416) 960-1025 à Toronto  
Ministère de l'Environnement et de  
l'Énergie de l'Ontario  
1-800-565-4654 ou  
(416) 323-4321 à Toronto

**Région de l'Ouest et du Nord :**

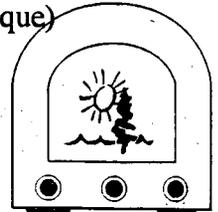
Chris Menard  
Région de l'Ouest et du Nord  
Twin Atria #2, pièce 210  
4999-98e avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél : (403) 468-8019  
Fax : (403) 468-2451

**Autres numéros :**  
Ministère de l'Environnement de Manitoba  
Tél : (204) 945-7125  
Ministère de l'Environnement de  
Saskatchewan  
Tél : (306) 787-6145  
Ministère de Ressources Renouvelables des  
Territoires du Nord-Ouest  
Tél : (403) 873-7420  
Ministère de l'Environnement de l'Alberta  
(403) 427-2739

**Autres numéros :**  
Alberta Special Waste Management  
Corporation (403) 422-5029  
Action on Waste (Alberta)  
1-800-463-6326  
Alberta Waste Materials  
Exchange  
(403) 450-5408 - Edmonton  
(403) 340-7980 - Red Deer

**Région du Pacifique :**

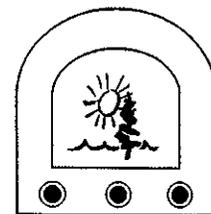
Phil Wong  
Région du Pacifique et du Yukon  
224, rue West Esplanade  
Vancouver nord (Colombie-Britannique)  
V7M 3H7  
Tél : (604) 666-2699  
Fax : (604) 666-7294



**Autres numéros :**  
Ligne d'assistance téléphonique du  
ministère de l'Environnement,  
des Terres et des Parcs de la  
Colombie-Britannique :  
1-800-667-4321  
(604) 732-9253 (Région  
métropolitaine de Vancouver)

1. Le Canada produit plus de déchets par personne que n'importe quel autre pays au monde. À ce rythme-là, la plupart des décharges auront atteint leur capacité dès 1995. Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada et à peu près 16 incinérateurs municipaux. Dans quelques années, bon nombre des sites d'enfouissement seront fermés en raison d'un manque d'espace.
- ❑ Les lieux d'enfouissement sanitaires modernes sont conçus de façon à éviter les problèmes environnementaux attribuables aux autres sites d'enfouissement et dépotoirs. Parmi ces problèmes, il y a l'infiltration du lixiviat dans les eaux de surface et souterraines, l'attraction exercée par les ordures de cuisine sur les animaux sauvages, les perturbations dans les écosystèmes et la chaîne alimentaire et le rejet de méthane et de gaz carbonique, deux gaz à effet de serre.
- ❑ Le choix de l'emplacement d'une nouvelle décharge est un processus long, difficile et coûteux. Un grand nombre de provinces ont élaboré de nouvelles directives pour choisir l'emplacement des installations d'élimination. Les Canadiens doivent appliquer dans un ordre hiérarchique les principes de la gestion des déchets — réduction, réutilisation, recyclage et récupération — pour réduire la quantité de résidus mis en sites d'enfouissement.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, environ un tiers de toutes les municipalités offrent un programme de recyclage.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

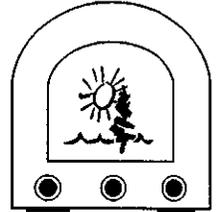
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

2. Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons. Par exemple, un sac de lait en le lavant et en y coupant la partie supérieure, constituerait un bon sac-repas. Vous aurez un sac qui durera longtemps et vous épargnera de l'argent.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Si vous évitez de produire des déchets, il y en a moins à éliminer. Malgré tout, interrogés sur le moyen jugé le plus efficace pour renforcer les efforts déployés en vue de résoudre le problème des déchets, les Canadiens ont été plus nombreux à choisir le recyclage que la réutilisation ou la réduction.
- ❑ La collecte et l'élimination de nos déchets coûtent aux Canadiens 1,5 milliard de dollars par année et consomment de précieuses ressources qui pourraient être utilisées autrement.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

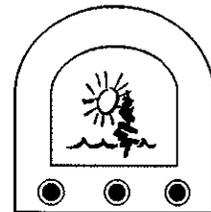
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

3. Vingt-cinq pour cent des Canadiens jettent encore des produits dangereux dans les ordures ménagères. Plusieurs produits domestiques sont toxiques, inflammables, explosifs ou corrosifs. Recherchez les symboles d'avertissement sur les étiquettes de ces produits, et disposer d'une manière particulière.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les déchets sont considérés dangereux lorsqu'ils mettent en danger l'environnement ou la santé en raison de leur toxicité, de leur réactivité ou de leurs effets corrosifs. On estime que 8 millions de tonnes de déchets dangereux sont produits au Canada chaque année. Vingt-sept pour cent des Canadiens jettent des déchets dangereux avec leurs ordures ménagères.
- ❑ Verser des déchets dangereux dans les canalisations sanitaires peut contaminer les eaux souterraines et l'eau potable ou boucher les réseaux d'égout. En jeter sur les plantes, le sol et l'herbe peut leur être nocif. Brûler des déchets dangereux peut étendre la pollution à un territoire plus vaste.
- ❑ Un grand nombre de provinces, de territoires et de municipalités prennent des mesures pour appliquer des programmes de collecte des déchets dangereux et des huiles usagées. C'est en réduisant la production de déchets dangereux qu'on réussira à empêcher la propagation de matières dangereuses dans l'environnement.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, plusieurs municipalités organisent des collectes de déchets dangereux, afin d'assurer l'élimination des produits ménagers dangereux en toute sécurité. Vous pouvez consulter votre administration municipale pour obtenir des renseignements additionnels.

## **Renseignements additionnels**

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## **Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## **Personnes-ressources au niveau régional :**

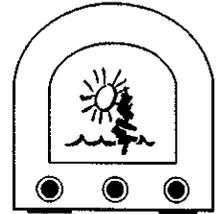
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

### **Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

4. Au Canada, on estime qu'un million de cartouches d'encre sèche utilisées pour les imprimantes et les télécopieurs sont mises en décharge chaque année. Faites un bon choix environnemental : les cartouches portant l'Éco-Logo ont une douille réutilisable, ce qui permet de réduire le volume des déchets.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ De nombreux éléments d'une cartouche classique jetable après usage sont en parfait état à la fin de sa durée de vie prévue. En utilisant des cartouches de toner recyclées, on aide à la conservation des ressources et à la réduction des déchets mis en sites d'enfouissement.
- ❑ On consomme moins d'énergie à recycler les cartouches jetables après usage qu'à en produire de nouvelles. De plus, on utilise moins de matières premières, comme l'acier, l'aluminium et des produits pétrochimiques.
- ❑ Les cartouches de toner recyclées sont des produits certifiés dans le cadre du Programme Choix environnemental. Pour que l'Éco-Logo y soit apposé, les cartouches doivent satisfaire aux critères propres à la directive environnementale applicable.
- ❑ Le secteur industriel, commercial et institutionnel est un gros producteur de rebuts. Bon nombre des gestes que vous posez à la maison peuvent être adaptés au contexte du travail — par exemple le compostage, le recyclage des cannettes, des bouteilles, des journaux, des caisses en carton ondulé et du papier fin, les repas sans restes et les stratégies de réduction des déchets.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, des entreprises comme Technolaser et Environlaser acceptent les cassettes d'imprimante usagées et les remettent à neuf. Les cassettes peuvent ainsi être recyclées jusqu'à 8 fois.

## **Renseignements additionnels**

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## **Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## **Personnes-ressources au niveau régional :**

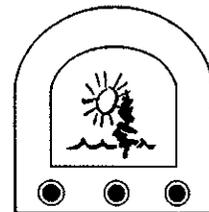
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

### **Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

5. Pour contribuer à protéger l'environnement, bon nombre de Canadiens ont recours au recyclage. Mais il faut faire encore davantage. Par exemple, réutiliser le verso du papier déjà utilisé comme papier brouillon ou pour prendre des notes, c'est une manière simple de réduire les déchets de papier.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Sur les 6 millions de tonnes de produits de papier utilisés, environ 1,4 million de tonnes seulement sont recyclées, ce qui laisse 4,6 millions de tonnes à éliminer dans les sites d'enfouissement, les incinérateurs municipaux ou les réseaux d'égout ou à détruire en cours d'utilisation. Les produits de papier représentent environ le tiers de nos ordures ménagères.
- ❑ En réutilisant les produits de papier, vous contribuez à réduire non seulement la quantité de ressources utilisées pour en fabriquer d'autres, mais également la quantité d'énergie et de ressources nécessaires pour le recyclage.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

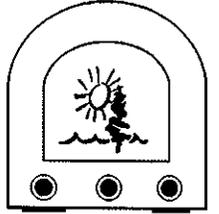
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

6. Les rebuts de plastique que nous jetons dans l'océan peuvent tuer la vie marine. Les oiseaux et les mammifères marins périssent après les avoir mangés ou s'y être emmêlés. Voilà pourquoi il ne faut pas jeter de matières plastiques dans l'eau ou sur les rivages.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- Les débris de plastique ne se détériorent pas facilement dans l'océan. Ils y demeurent au contraire pendant des années, constituant une menace pour les poissons, les tortues, les oiseaux et les mammifères marins qui peuvent les ingérer ou s'y trouver emmêlés.
- On estime que le plastique jeté ou perdu cause la mort de 2 millions d'oiseaux marins et de 100 000 mammifères marins chaque année dans tous les océans de la planète.
- Des débris de plastique — tels que des morceaux de styromousse, des porte-cannettes, des sacs à provisions et des emballages de bonbons — ont été trouvés sur certaines des plages les plus isolées au monde, ayant été transportés sur des milliers de kilomètres par le courant.
- Les débris de plastique proviennent des adeptes de la plage, des plaisanciers, des navetteurs sur les traversiers, des cargos, des rejets des eaux d'égout, des dépotoirs à ciel ouvert situés près de cours d'eau, des opérations industrielles effectuées près des rives et des travaux de construction.

### Considérations régionales

- Les rivières, lacs et cours d'eau du Québec peuvent également être touchés par l'élimination des déchets de façon non appropriée.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des décharges peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

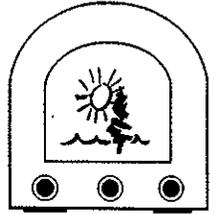
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

7. Les matières organiques constituent environ un tiers de nos ordures ménagères. Le compostage permet d'enrichir le sol tout en réduisant le volume des déchets envoyés à la décharge. Les composteurs de déchets domestiques portant l'Éco-Logo constituent un bon choix environnemental.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ On estime qu'il y a environ 10 000 sites d'enfouissement et dépotoirs actifs et inactifs au Canada et à peu près 16 incinérateurs municipaux. Dans quelques années, bon nombre des sites d'enfouissement seront fermés en raison d'un manque d'espace. La majorité des déchets mis en décharge sont des ordures de cuisine.
- ❑ Il est facile de faire du compostage. Les débris organiques compostés deviennent un humus riche en matières nutritives pouvant être utilisé dans le jardin, sur la pelouse et dans les plantes en pot. Le vermicompostage (avec des vers) est une bonne solution lorsqu'il n'est pas possible de faire du compostage extérieur. Il offre tous les avantages de ce dernier.
- ❑ Selon le Worldwatch Institute, environ 25 milliards de tonnes de la couche arable des terres cultivées sont perdues à l'échelle mondiale chaque année. Le compostage est un moyen de rétablir la fertilité des sols.
- ❑ Les composteurs de déchets domestiques sont des produits certifiés dans le cadre du Programme Choix environnemental. Pour que l'Éco-Logo y soit apposé, ils doivent satisfaire aux critères propres à la directive environnementale applicable.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, plusieurs municipalités offrent des composteurs domestiques à leurs citoyens. Consultez votre administration municipale pour obtenir des renseignements additionnels.

## **Renseignements additionnels**

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## **Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## **Personnes-ressources au niveau régional :**

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## **Autres numéros :**

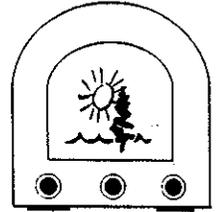
Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299



## Série 18 - Lien entre santé et qualité de l'eau

1. Saviez-vous qu'une seule goutte d'huile peut rendre jusqu'à 25 litres d'eau imbuables? Ne déversez jamais de déchets nocifs dans l'évier ou dans les lacs et rivières.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.



2. Plusieurs de nos municipalités ajoutent du chlore à leur eau potable pour tuer les bactéries. Cette pratique peut aussi entraîner la formation de sous-produits nocifs. Ses avantages sont quand même beaucoup plus grands que le minime risque pour la santé associé à ces sous-produits.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

3. Si vous avez été absent de votre demeure pendant un certain temps, faites couler l'eau pendant quelques minutes avant de l'utiliser. Il est aussi préférable pour votre santé de servir de l'eau froide pour boire ou cuisiner.

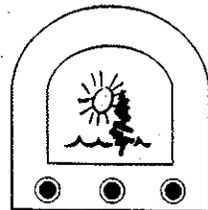
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

4. Si la plomberie de votre demeure comprend des tuyaux en plomb ou des soudures au plomb, faites couler l'eau pendant quelques minutes le matin. Tous et chacun, nous devons veiller à maintenir un environnement sain.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

5. La fluoration de l'eau améliore la santé dentaire, mais une trop grande quantité de fluor peut être dommageable. Consultez votre médecin ou votre dentiste avant de faire prendre des suppléments de fluor à votre enfant.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.



6. L'eau que vous buvez provient-elle d'un puits? C'est le cas de quatre millions de Canadiens. Si sa qualité se détériore, l'eau doit être traitée à l'aide d'un dispositif installé au point d'utilisation ou bien trouver une autre source d'approvisionnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

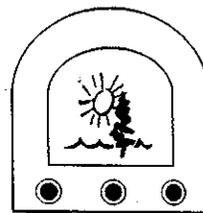
7. Avez-vous un filtre d'eau chez vous? Pour faire en sorte que ce filtre ne contribue pas à la détérioration de la qualité de l'eau, il faut le rincer avant chaque usage et le changer souvent.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Santé Canada.

## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 18 - Lien entre santé et qualité de l'eau

- L'eau est un solvant puissant, l'eau dissout une partie d'à peu près tout ce qui entre en contact avec elle. Elle peut capter des produits chimiques utiles comme le calcium, le magnésium, les carbonates, les sulfates et d'autres minéraux présents dans le sol qui lui donnent un goût agréable et la rendent bonne pour la santé.
- L'eau dissout également des produits chimiques nocifs pouvant être présents à l'état naturel dans l'environnement, notamment l'arsenic et le mercure. L'eau peut également capter des produits chimiques artificiels tels le benzène et le tétrachloroéthylène.
- Au Canada, la plupart des sources d'approvisionnement en eau potable sont exemptes de pathogènes que l'on retrouve dans de nombreux pays en voie de développement.



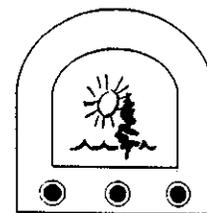
### Chlorination de l'eau

- Lorsqu'il est employé en même temps que les méthodes modernes de filtration de l'eau, le chlore est efficace contre presque tous les agents infectieux (les bactéries, les virus, les protozoaires).
- Le chlore est facile à utiliser et, ce qui est le plus important, de petites quantités demeurent dans l'eau et continuent de la désinfecter dans tout le réseau de distribution.
- L'eau potable qui est conforme aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (Santé Canada, 1993, 5<sup>ème</sup> Édition) n'a pas à subir un traitement supplémentaire pour des raisons d'ordre sanitaire.

### L'eau et le plomb

- Dans la plupart des régions du Canada, les concentrations de plomb dans les réserves naturelles d'eau sont très basses. Cependant, l'utilisation de la soudure au plomb dans la plomberie, les conduites de branchement en plomb entre la maison et la source principale d'approvisionnement en eau, et les tuyaux de plomb dans la maison peuvent être responsables de niveaux importants de ce métal dans l'eau domestique. Le problème est plus grave dans les régions où l'eau potable est douce ou très acide (faible pH), et dans les maisons très vieilles ou très récentes. Le gouvernement fédéral a proposé des modifications au Code canadien de la plomberie afin d'interdire l'utilisation de la soudure au plomb dans les nouvelles installations de plomberie ou dans la réparation d'installations servant à l'approvisionnement en eau potable.

- Les concentrations de plomb dans l'eau domestique augmentent avec le temps où l'eau repose dans le système de plomberie. La teneur de plomb de l'eau des fontaines peut être plus élevée que celle de l'eau des robinets puisque l'eau repose en général plus longtemps dans les fontaines. De plus, ces dernières peuvent comporter un plus grand nombre de joints soudés, pour une même longueur de tuyau, que la tuyauterie des maisons.
- L'eau potable n'est responsable que d'un faible pourcentage de l'apport quotidien en plomb chez un jeune enfant.

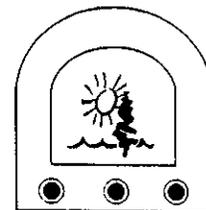


### Fluoration de l'eau

- Depuis 1968, Santé Canada s'est prononcé en faveur de la fluoration des approvisionnements publics d'eau potable afin de réduire la carie dentaire de façon significative. On estime que 39,2 p. 100 de la population canadienne boit aujourd'hui de l'eau fluorée.
- Des poussières et gaz renfermant du fluor sont dégagés dans l'atmosphère par des volcans actifs et de nombreux genres d'activités industrielles. Toute végétation contient du fluorure à un certain degré et virtuellement tout aliment en renferme au moins sous forme d'oligoélément. Certains aliments, comme le poisson, la viande, le vin et le thé contiennent de fortes concentrations de fluorure.
- Les aliments et l'eau potable constituent les sources principales de fluorure pour la majorité des Canadiens - l'air des villes canadiennes est faible en fluorure. Le fluorure est aussi de nos jours fréquemment ajouté à des produits comme les dentifrices, les poudres à dents, les rince-bouche et les suppléments vitaminiques.
- Les adultes et les enfants de plus de trois ans éliminent environ 90 p. 100 du fluorure qu'ils absorbent par le biais des voies naturelles. Les enfants de moins de trois ans n'en éliminent qu'environ 50 p. 100. Quelque 90 p. 100 du fluorure qui demeure dans l'organisme est déposé dans le squelette et les dents.
- Les effets sur la santé occasionnés par la présence de fluorure dans l'eau potable ont fait l'objet d'examen approfondis. Il a été clairement démontré que le fluorure dans l'eau potable ne provoque pas de maladies cardiaques, qu'il n'affecte pas le volume ni la fonction de la glande thyroïde ni l'ouïe, la vision ou l'incidence des naissances de bébés atteints du syndrome de Down. Il n'existe aucune preuve scientifique acceptable à l'appui des prétentions d'allergies ou d'intolérance au fluorure dans les approvisionnements d'eau, ni que le fluorure dans l'eau potable soit carcinogène chez l'être humain.

### L'eau des puits

- La contamination de l'eau des puits artésiens peut résulter d'une installation ou d'un emplacement inadéquats. En fait, le réservoir aquifère lui-même (couche souterraine de roche poreuse ou de sable renfermant de l'eau) peut même être la source de la contamination. Les eaux de surface sont susceptibles d'être contaminées par les eaux d'égout brutes ou inadéquatement traitées, les animaux sauvages, voire les animaux domestiques.
- Les puits devraient être soumis à des analyses systématiques pour assurer la qualité de l'eau. Selon les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (Santé et Bien-être social Canada, 4<sup>e</sup> édition, 1989), aucun échantillon ne devrait contenir plus de 10 bactéries coliformes par 100 ml ni contenir de bactéries coliformes d'origine fécale.
- Les dispositifs de traitement de l'eau ont connu une grande popularité dans les foyers au cours des dernières années. On estime que 100 000 unités sont vendues annuellement au Canada. Les dispositifs aux points d'entrée sont placés sur le conduit principal et traitent toute l'eau utilisée dans la maison.



### Les filtres et l'eau

- Les filtres à charbon actif dont on se sert dans beaucoup de dispositifs de traitement de l'eau peuvent eux-mêmes devenir une source de contamination. Avec le temps, le filtre peut se saturer de contaminants chimiques, ce qui donne lieu à la libération de ces composés dans l'eau filtrée. En outre, une accumulation de matières organiques sur le filtre peut favoriser la prolifération bactérienne en peu de temps, même en une nuit.
- Si on utilise un dispositif de traitement de l'eau qui fait appel à un filtre au charbon actif, ne se servir que de l'eau traitée par la municipalité ou d'autres réserves d'eau que l'on sait exempte de tout contaminant bactérien.



## Personnes-ressources: SÉRIE 18 - La santé

### Personne-ressource au niveau national :

M. Will Robertson  
Santé Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L2  
Tél: (613) 957-1505

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Montréal :

Gaston Pelletier  
Santé Canada  
Place Guy Favreau, Tour Est  
200, boul. René Lévesque ouest  
2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
Tél: (514) 283-2306  
(514) 496-6731  
Fax: (514) 283-6739

#### Toronto :

Darryl Perry  
Santé Canada  
25, rue St-Clair est  
4<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
Tél: (416) 954-9021  
(416) 973-4390  
Fax: (416) 973-1423

#### Halifax :

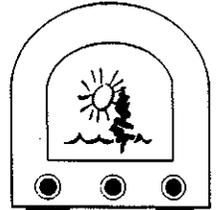
Pat Brownlow  
Santé Canada  
Édifice Ralston, Bureau 750  
1557, rue Hollis  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 3V4  
Tél: (902) 426-2038  
(902) 426-2668  
Fax: (902) 426-3768

#### Vancouver :

Blair Parkhurst  
Santé Canada  
Centre Sinclair, Bureau 650  
757, rue West Hastings  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6C 3E7  
Tél: (604) 666-2083  
(604) 666-1698  
Fax: (604) 666-2258

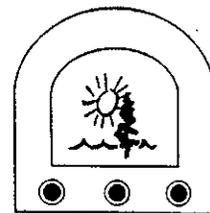
#### Winnipeg :

Morgan Fontaine  
Santé Canada  
Place Eaton, Bureau 505  
330, rue Graham  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 4C8  
Tél: (204) 983-2508  
(204) 983-3028  
Fax: (204) 983-3972

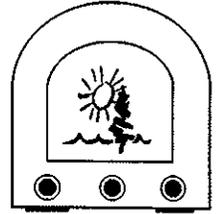


**Edmonton**

Win Kennedy  
Santé Canada  
9700, rue Jasper, Bureau 710  
Place Canada  
Edmonton (Alberta)  
T5J 4C3  
Tél: (403) 495-2651  
(403) 495-4580  
Fax: (403) 495-5551



1. Les débris de plastique trouvés dans le milieu marin proviennent d'un grand nombre de sources. Les adeptes de la plage, les plaisanciers, les navires commerciaux et les dépotoirs en bordure des cours d'eau sont autant de sources de déchets de plastique. Jetez vos ordures dans un endroit approprié. Faites votre part pour prévenir la pollution des océans!



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

### Points clés

- ❑ Le courant peut transporter des déchets et des débris de plastique à des milliers de kilomètres de leur lieu d'origine. Ainsi, ce que nous jetons à la mer peut devenir un problème environnemental international.
- ❑ Les débris de plastique ne se détériorent pas facilement dans l'océan. Ils y demeurent au contraire pendant des années, constituant une menace pour les poissons, les tortues, les oiseaux et les mammifères marins qui peuvent les ingérer ou s'y trouver emmêlés.
- ❑ On estime que le plastique jeté ou perdu cause la mort de 2 millions d'oiseaux marins et de 100 000 mammifères marins chaque année dans tous les océans de la planète.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

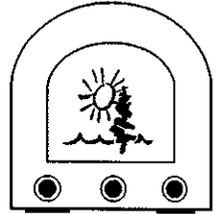
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

2. Chaque année au Canada, on achète environ 1 milliard de litres d'huile de lubrification. Une grande partie des huiles usagées sont éliminées d'une façon inadéquate et se retrouvent parfois dans nos réserves d'eau. Communiquez avec votre municipalité pour savoir comment vous débarrasser des huiles usagées.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Chaque année, 16,5 millions de litres d'huile usagée sont mis en décharge et 4 millions de litres sont jetés directement dans les égouts. Seulement 25 % des huiles usagées sont régénérées. La mise en décharge des huiles usagées risque de contaminer le lixiviat pouvant s'écouler dans les sources d'eau avoisinantes.
- ❑ L'huile usagée constitue une menace pour nos réserves d'eau. Un seul litre d'huile peut contaminer deux millions de litres d'eau.
- ❑ L'huile à moteur portant le symbole de l'Éco-Logo est une huile régénérée, ce qui permet d'atténuer les agressions contre l'environnement, de ménager les réserves de pétrole limitées et de favoriser la réutilisation ou le recyclage.
- ❑ On doit éliminer comme il faut les détritiques de matières dangereuses. Un grand nombre de provinces, de territoires et de municipalités prennent des mesures pour appliquer des programmes de collecte des déchets dangereux et des huiles de lubrification usagées. C'est en réduisant la production de déchets dangereux qu'on réussira à empêcher la propagation de matières dangereuses dans l'environnement.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, plusieurs municipalités organisent des collectes de déchets dangereux, afin d'assurer l'élimination des produits ménagers dangereux en toute sécurité. Vous pouvez consulter votre administration municipale pour obtenir des renseignements additionnels.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des décharges contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des décharges peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

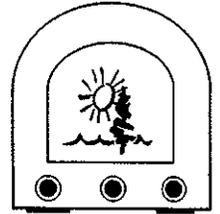
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

3. Il n'est pas nécessaire d'avoir une arrière-cour pour faire du compostage! Le vermicompostage, où ce sont des vers qui se chargent du compostage, fonctionne bien dans un appartement, à l'école ou au bureau. Les vers en question transforment les restants de nourriture en un excellent conditionneur de sol.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Le vermicompostage offre les avantages du compostage extérieur — réduction des déchets mis en décharge et amélioration du sol — sans nécessiter d'arrière-cour ou d'espace vert. Vous pouvez acheter un vermicomposteur ou en fabriquer un vous-même.
- ❑ Les vers mangeront les restes et les pelures de fruits, de légumes, le marc du café et les sachets de thé. La viande et les produits laitiers, les résidus de jardinage et l'herbe coupée ne conviennent toutefois pas pour le vermicompostage.
- ❑ Il faut nettoyer le vermicomposteur environ tous les six mois afin d'enlever le compost mort et de fournir aux vers une nouvelle litière. La fréquence de cette opération peut toutefois varier selon la quantité de nourriture fournie, la rapidité avec laquelle les vers consomment la nourriture et la grosseur du bac. Le produit peut être utilisé dans des jardinières de fenêtre, des plantes en pot ou des jardinets.

### Considérations régionales

- ❑ Dans le grand Montréal, on peut obtenir facilement un vermicomposteur à certains endroits comme Club Organic et Pousse-Menu.

## Renseignements additionnels

- Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des décharges peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

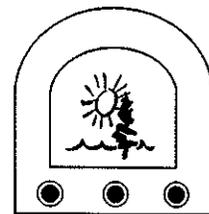
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

4. Le papier fin — tel le papier pour écrire et le papier d'ordinateur ou de photocopie — représente jusqu'à 50 % de tous les déchets solides produits dans les bureaux. Réutiliser le verso du papier déjà utilisé, c'est une manière simple de rendre son milieu de travail plus écologique.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Sur la quantité totale de papier acheté au Canada en 1988, environ 1,4 million de tonnes ont été recyclées, ce qui laisse 4,6 millions de tonnes à éliminer dans les sites d'enfouissement, les incinérateurs municipaux ou les réseaux d'égout ou à détruire en cours d'utilisation.
- ❑ Les produits de papier constituent environ le tiers des résidus urbains. Les déchets de papier représentent non seulement un lourd fardeau pour nos sites d'enfouissement mais également un gaspillage de papiers recyclables et de ressources forestières, produits utiles et précieux pouvant remplir d'autres buts.
- ❑ Le secteur industriel, commercial et institutionnel est un gros producteur de rebuts. Chaque année, les entreprises canadiennes produisent environ 6,6 millions de tonnes de déchets. Bon nombre des gestes que nous posons à la maison peuvent être adaptés au contexte du travail — par exemple le recyclage des cannettes, des bouteilles, des journaux, des caisses en carton ondulé et du papier fin.
- ❑ En milieu de travail, une bonne façon de repenser la question des ordures est de former un comité pour mettre en oeuvre des stratégies de réduction des déchets.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, il n'existe pas de règlements concernant la réduction des déchets commerciaux. Pour le moment, des objectifs en matière de réduction des déchets sont observés de façon volontaire.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

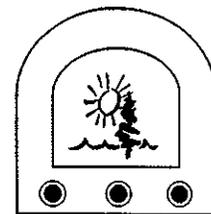
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

5. Les emballages protègent les produits que nous achetons, conservent la fraîcheur, fournissent de l'information et en facilitent le transport. Ils constituent cependant environ le tiers des déchets que nous produisons. Réduisons nos déchets en évitant d'acheter des produits suremballés.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les boîtes, bouteilles et cannettes occupent un espace important dans les sites d'enfouissement et entraînent le gaspillage de ressources précieuses. En outre, on estime que la collecte et l'élimination des déchets coûtent aux Canadiens 1,5 milliard de dollars par année.
- ❑ Les Canadiens produisent environ un demi-kilogramme de déchets d'emballage par personne par jour, ce qui représente près de 200 kilogrammes par personne par année. Toutefois, 60 % de ces déchets — caisses, emballage moulant, carton ondulé et attaches en plastique — ne sont pas vus par les consommateurs.
- ❑ Le Protocole national sur l'emballage a été élaboré par le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Il vise à réduire de 50 %, d'ici l'an 2000, la quantité de déchets d'emballage de 1988 au moyen d'initiatives de recyclage et de réduction.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, l'emballage représente environ 30 % de tous les déchets solides générés dans la province. En utilisant moins d'emballage, nous pouvons réduire la quantité de déchets.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

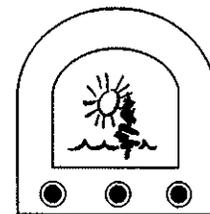
## Personnes-ressources au niveau régional :

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

6. Il n'est pas nécessaire de ramasser l'herbe coupée chaque fois que vous tondez le gazon. Laisée sur votre pelouse, cette herbe permet d'engraisser le sol, d'y maintenir l'humidité et de favoriser le renforcement des racines. Voilà en outre une manière simple de réduire les déchets.
- Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Environ le tiers de nos ordures ménagères sont composées de résidus de cuisine et de jardin. Durant la saison de végétation, l'herbe constitue une partie importante des déchets.
- ❑ Pour la pelouse, utilisez l'herbe coupée comme engrais au lieu de produits chimiques. Sa décomposition formera de l'azote, du phosphore, du potassium et d'autres matières nutritives essentielles.
- ❑ L'herbe coupée se décompose très rapidement (environ deux jours) et permet de retenir l'humidité au sol. Elle peut également servir au compostage. Laissez-la auparavant sécher pour ne pas qu'elle s'agglomère dans le bac à compost.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des décharges peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

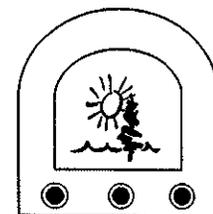
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

7. Saviez-vous qu'environ 4 millions de litres d'huile vont directement aux égouts chaque année? Or, un seul litre d'huile suffit pour contaminer deux millions de litres d'eau. Il est donc important d'apporter l'huile usagée dans un centre de recyclage ou un dépôt d'élimination de déchets dangereux.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Chaque année, 16,5 millions de litres d'huile usagée sont mis en décharge et 4 millions de litres sont jetés directement dans les égouts. Seulement 25 % des huiles usagées sont régénérées. La mise en décharge des huiles usagées risque de contaminer le lixiviat pouvant s'écouler dans les sources d'eau avoisinantes.
- ❑ L'huile usagée constitue une menace pour nos réserves d'eau. Un seul litre d'huile peut contaminer deux millions de litres d'eau.
- ❑ L'huile à moteur portant le symbole de l'Éco-Logo est une huile régénérée, ce qui permet d'atténuer les agressions contre l'environnement, de ménager les réserves de pétrole limitées et de favoriser la réutilisation ou le recyclage.
- ❑ On doit éliminer comme il faut les détritiques de matières dangereuses. Un grand nombre de provinces, de territoires et de municipalités prennent des mesures pour appliquer des programmes de collecte des déchets dangereux et des huiles usagées. C'est en réduisant la production de déchets dangereux qu'on réussira à empêcher la propagation de matières dangereuses dans l'environnement.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, plusieurs municipalités organisent des collectes de déchets dangereux, afin d'assurer l'élimination des produits ménagers dangereux en toute sécurité. Vous pouvez consulter votre administration municipale pour obtenir des renseignements additionnels.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

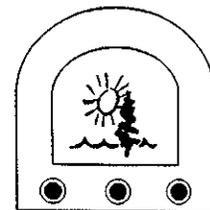
Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299



## Série 19 - Les arbres et l'environnement

1. Vos coûts annuels de climatisation vous découragent-ils? Des arbres bien situés autour de la maison peuvent aider en créant de l'ombre, tout en réduisant vos coûts et en améliorant l'environnement.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.



2. Saviez-vous que pendant sa durée de vie, un arbre filtre environ 40 tonnes de pollution atmosphérique pour rejeter de l'oxygène pur et propre. Plantez un arbre ce printemps et vous aiderez à purifier l'air.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

3. L'année dernière, les Canadiens ont planté plus de 9 millions d'arbres dans leur collectivité et dans leur voisinage. Les arbres apportent des bienfaits esthétiques, économiques ou environnementaux. Plantez un arbre ce printemps.

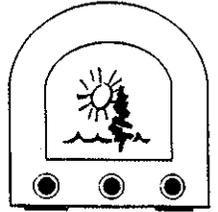
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

4. Les arbres agrémentent votre vie quotidienne en y ajoutant une note de beauté, de tranquillité et de nature. Ramenez la nature dans votre monde en plantant ou en entretenant des arbres dans votre collectivité.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

5. Imaginez-vous qu'un seul gros arbre peut remplacer les gaz à effet de serre nocif par une quantité d'oxygène pure et propre, suffisante pour les besoins de quatre personnes pendant une journée! Maintenant, songez à ce que des milliers d'arbres peuvent faire. Plantez-en un dès aujourd'hui.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.



6. Saviez-vous que la présence d'arbres sur votre terrain peut accroître de 20 % la valeur de votre maison? Les arbres filtrent aussi la pollution atmosphérique. Embellissez votre milieu en plantant un arbre ce printemps.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

7. Vous appréhendez le bruit de la circulation durant l'été qui vient? Plantez une haie ou un brise-vent. En plus de leur valeur esthétique, les arbres agissent comme une barrière naturelle contre le bruit, la poussière et la fumée.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

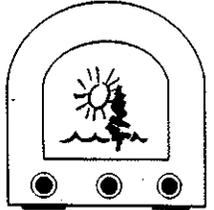
## Fiche d'information sur l'environnement

### Série 19 - Les arbres et l'environnement

- Les arbres génèrent des avantages environnementaux, sociaux et économiques. Ils favorisent la biodiversité, l'habitat faunique, ainsi que la qualité de l'air et de l'eau, et ils réduisent l'érosion des sols.
- Les arbres sont particulièrement efficaces pour assainir l'air et conserver l'énergie dans les collectivités:
  - À cause des grandes étendues de béton et d'asphalte qu'elles renferment, les villes constituent des îlots de chaleur dont la température peut être de 3 à 5 degrés C supérieure à celle des zones environnantes. Dans les villes, les arbres sont particulièrement précieux parce qu'ils contribuent à contrer l'effet des îlots de chaleur en ombrageant les maisons, les immeubles, les rues et les parcs de stationnement.
  - Des recherches ont montré que les arbres peuvent diminuer de 20 à 40 % la demande de pointe en énergie dans les zones urbaines. Trois arbres bien situés autour d'une maison peuvent réduire de 10 à 50 % les besoins de climatisation de l'air.
  - Des arbres bien situés peuvent également servir de barrière contre les vents hivernaux, ce qui réduit les pertes de chaleur et la demande d'énergie pour chauffer les immeubles.
  - Un arbre qui fournit de l'ombre, rafraîchit et protège contre le vent et réduit les besoins énergétiques comblés par les combustibles fossiles, ce qui entraîne indirectement une réduction des émissions de dioxyde de carbone qui peut aller jusqu'à 15 fois la quantité directement absorbée par l'arbre.

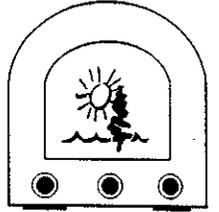
Les arbres fournissent un abri contre le vent:

- Les arbres, en particulier les conifères denses, constituent les meilleurs brise-vent naturels. Ils peuvent dévier la trajectoire du vent, pour l'éloigner des portes et des fenêtres panoramiques, ou encore le faire passer au-dessus de votre maison. Les arbres réduisent également de façon importante la vitesse des vents.
- Un arbre de 5 mètres de haut, planté de 10 à 40 mètres de votre maison (à une distance de 2 à 8 fois sa hauteur), peut réduire à 25 km/h des vents de 50 km/h.
- Dans le climat du Canada, l'effet brise-vent des conifères est habituellement plus utile au nord-ouest de la maison, d'où viennent les vents dominants.



Les arbres assainissent l'atmosphère et contribuent à ralentir le réchauffement de la planète:

- Les arbres retirent le dioxyde de carbone et certaines impuretés de l'atmosphère, stockent le carbone dans leurs tissus grâce au processus de la photosynthèse, et rejettent de l'oxygène, comme sous-produit.
- Composés de près de 50 % de carbone, les arbres sont considérés comme des «puits de carbone» (entrepôt de carbone à long terme). Ils continuent à retenir le carbone une fois coupés et transformés en produits du bois de longue durée (maisons, ponts, etc.). De nouveaux arbres peuvent être plantés à leur place, pour stocker davantage de carbone.



Les arbres augmentent la valeur des propriétés, fournissent des produits précieux pour les besoins humains et assurent le maintien d'emplois qui peuvent renforcer l'économie locale:

- La Société internationale d'arboriculture a élaboré un guide pour l'évaluation des arbres et des plantes d'agrément. Largement utilisé dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et incorporé à divers règlements municipaux, le guide peut, par exemple, estimer à 15 000 \$ la valeur économique d'un chêne à maturité dans le centre d'une ville.

## Personnes-ressources: SÉRIE 19 - Les arbres

### Personne-ressource au niveau national :

**Resources naturelles Canada**  
**Service canadien des forêts**  
**(administration centrale)**  
Place Vincent Massey  
351, boul. St-Joseph  
20<sup>e</sup> étage, MON MILIEU, MES ARBRES  
Hull (Québec)  
K1A 1G5  
1-800-563-0202

### Personnes-ressources au niveau régional :

*Région du Pacifique*  
Randy Butcher  
506, rue West Burnside  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8Z 1M5  
604-363-6034

*Région du Nord-Ouest*  
Mike Depper  
5320-122nd Street  
Edmonton (Alberta)  
T6H 3S5  
403-435-7210

*Région de l'Ontario*  
Mark Crofts  
Case postale 490  
1219, rue Queen est  
Sault-Ste. Marie (Ontario)  
P6A 5M7  
705-759-5711

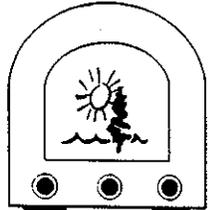
*Région du Québec*  
Réal Bisson  
1055, rue du P.E.P.S.  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4C7  
418-648-7149

*Région des Maritimes*  
Denis Gautron  
Case postale 4000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5P7  
1-800-567-5268

*Région de Terre-Neuve et Labrador*  
George Mills  
Case postale 6028  
Édifice 304, Pleasantville  
St-Jean (Terre-Neuve)  
A1C 5X8  
709-772-2311

*Manitoba (bureau local)*  
Doug Shindler  
200-180, rue Main  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1A6  
204-482-9054

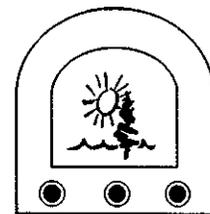
*Saskatchewan (bureau local)*  
Larry Schlosser  
1288, avenue Central  
Prince Albert (Saskatchewan)  
S6V 4V8  
(306) 953-8556





1. Les ordures collectées chaque semaine ne disparaissent pas. Elles vont au dépotoir ou sont éliminées au moyen d'incinérateurs. Au Canada, nous produisons 30 millions de tonnes d'ordures par année... Il faut réduire la quantité de déchets que nous produisons.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Chaque jour, les Canadiens produisent environ 1,7 kilogramme de déchets par habitant, dont un demi-kilogramme de déchets d'emballage. La collecte et l'élimination des déchets coûtent aux Canadiens 1,5 milliard de dollars par année.
- ❑ Le papier et les produits de papier (papier-mouchoir, carton, essuie-tout, papier ciré, papier hygiénique) constituent environ le tiers de nos résidus urbains. Les déchets organiques comme les résidus de cuisine et de jardin représentent un autre tiers des déchets.
- ❑ Selon un sondage effectué en 1991 par Statistique Canada, un pourcentage élevé (85 %) de Canadiens ayant accès à des centres ou à des programmes de recyclage du verre, du métal, du papier et du plastique s'en servent.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, le recyclage permet de réduire de 15 à 20 % la quantité de déchets solides qui sont générés. La réduction et la réutilisation pourraient même augmenter ce pourcentage.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

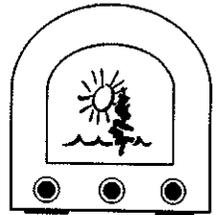
## Personnes-ressources au niveau régional :

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

2. Chaque famille canadienne emploie en moyenne 13 sacs à emplettes par semaine. Certains de ces sacs sont réutilisés, mais la plupart ne sont pas assez résistants pour supporter de nombreux usages. Les sacs à emplettes réutilisables portant l'Éco-Logo, faits de tissu, durent plus longtemps et permettent de réduire le volume des déchets.



Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

### Points clés

- ❑ En 1988, on a fabriqué au Canada 3,14 milliards de sacs en plastique et 53 millions de sacs en papier kraft, ce qui a nécessité 28,5 millions de kilogrammes de plastique et 4,8 millions de kilogrammes de papier. La plupart de ces produits finissent dans des sites d'enfouissement.
- ❑ Les sacs réutilisables permettent de réduire la quantité de ressources naturelles dont on se sert pour fabriquer les sacs en plastique et en papier jetables de même que la quantité d'énergie et de ressources employées pour les recycler après coup.
- ❑ Les sacs à emplettes de tissu réutilisables sont des produits certifiés dans le cadre du Programme Choix environnemental. Pour que l'Éco-Logo y soit apposé, les sacs doivent satisfaire aux critères propres à la directive environnementale applicable.
- ❑ En réduisant la consommation de sacs en plastique et en papier, on réduit les déchets à la source.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.

□ Les 3 R-V de la gestion des déchets — réduction, réutilisation, recyclage et valorisation — viennent dans un ordre hiérarchique. Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

### **Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

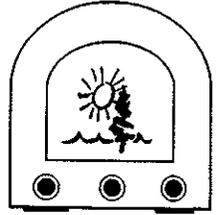
### **Personnes-ressources au niveau régional :**

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax : (514) 283-4423

### **Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

3. **Soyez original lorsque vous donnez un cadeau! Offrez-le dans un sac en tissu réutilisable, dans une boîte en fer blanc ou dans une corbeille. Vous aiderez ainsi à réduire les déchets et à promouvoir l'idée des contenants réutilisables. Donnez à un ami le cadeau d'un environnement sain!**



**Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.**

### **Points clés**

- ❑ Selon le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, environ 98 % des matériaux d'emballage finissent dans les déchets.
- ❑ Sur les 6 millions de tonnes de produits de papier que nous utilisons, environ 1,4 million de tonnes seulement sont recyclées, ce qui laisse 4,6 millions de tonnes à éliminer dans les sites d'enfouissement, les incinérateurs municipaux ou les réseaux d'égout ou à détruire en cours d'utilisation.
- ❑ Les produits de papier et d'emballage représentent respectivement environ le tiers des ordures ménagères que nous jetons. Le papier et les rubans d'emballage ne servent en général qu'une fois avant d'être jetés. Les nouvelles façons d'emballer peuvent permettre de réduire le gaspillage de papier.

### **Renseignements additionnels**

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

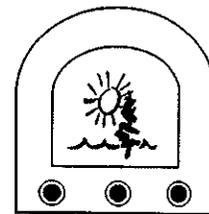
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

4. Saviez-vous qu'on trouve des verres jetables, porte-cannettes, sacs à provisions, emballages de bonbons sur certaines des plages les plus isolées du monde? Le plastique ne disparaît pas dans les océans. Il est important de toujours jeter les ordures dans une poubelle ou de les placer dans des paniers de recyclage.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Le courant peut transporter des déchets et des débris de plastique à des milliers de kilomètres de leur lieu d'origine. Ainsi, ce que nous jetons à la mer peut devenir un problème environnemental international.
- ❑ Les débris de plastique ne se détériorent pas facilement dans l'océan. Ils y demeurent au contraire pendant des années, constituant une menace pour les poissons, les tortues, les oiseaux et les mammifères marins qui peuvent les ingérer ou s'y trouver emmêlés.
- ❑ On estime que le plastique jeté ou perdu cause la mort de 2 millions d'oiseaux marins et de 100 000 mammifères marins chaque année dans tous les océans de la planète.
- ❑ Les débris de plastique proviennent des adeptes de la plage, des plaisanciers, des navetteurs sur les traversiers, des cargos, des rejets des eaux d'égout, des dépotoirs à ciel ouvert situés près de cours d'eau, des opérations industrielles effectuées près des rives et des travaux de construction.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

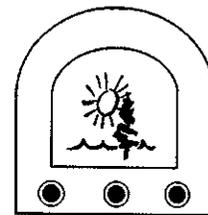
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

5. Un grand nombre d'appareils électroménagers et de jouets fonctionnent au moyen de piles sèches. Au lieu de jeter les piles usagées dans les ordures ménagères, on devrait les apporter dans des dépôts de déchets dangereux. Mieux encore, réduisez ces déchets en utilisant des piles rechargeables.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ On estime que 8 millions de tonnes de déchets dangereux sont produits au Canada chaque année. Vingt-sept pour cent des Canadiens jettent des déchets potentiellement dangereux avec leurs ordures ménagères. Vingt pour cent déclarent ne pas produire de tels déchets.
- ❑ La mise en décharge de produits dangereux risque de contaminer le lixiviat qui s'infiltré dans les sites d'enfouissement et peut s'écouler dans les eaux de surface et souterraines.
- ❑ Même si les fabricants ont réduit la quantité de mercure et de produits chimiques dangereux dans les piles, la prudence recommande de continuer à les envoyer dans des dépôts de déchets dangereux.

### Considérations régionales

- ❑ Un grand nombre de municipalités recueillent les piles usagées au moment de la collecte de déchets dangereux.
- ❑ La compagnie Black and Decker a mis sur pied un programme qui vous permet de rapporter les outils mécaniques à piles au détaillant. Ce dernier les envoie à une installation qui effectue le recyclage des pièces et des accumulateurs au nickel-cadmium.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

## Personnes-ressources au niveau régional :

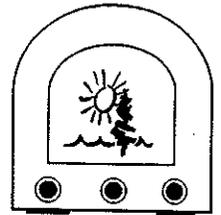
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

6. Pour contribuer à protéger l'environnement, bon nombre de Canadiens ont recours au recyclage. Mais il faut faire encore davantage. Par exemple, pour vos réceptions, pourquoi ne pas louer de la «vraie» vaisselle au lieu d'acheter de la vaisselle jetable?

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Interrogés sur le moyen jugé le plus efficace pour renforcer les efforts déployés en vue de résoudre le problème des déchets, les Canadiens ont été plus nombreux à choisir le recyclage que la réutilisation et la réduction combinées.
- ❑ En louant des articles plutôt que d'utiliser des substituts jetables, vous pouvez réduire la quantité de déchets mis en décharge de même que la quantité d'énergie et de ressources nécessaires pour fabriquer de nouveaux articles.

### Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépôts au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

**Personne-ressource au niveau national :**

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

**Personnes-ressources au niveau régional :**

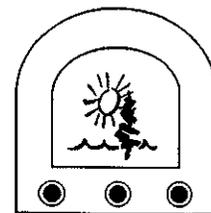
Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

**Autres numéros :**

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

7. Chaque année, les Canadiens jettent 6 millions de tonnes de produits de papier usagés, ce qui représente 35 % des déchets mis en décharge. Le papier fin portant l'Éco-Logo, qui est du papier recyclé, constitue un bon choix environnemental.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Sur la quantité totale de papier acheté au Canada en 1988, environ 1,4 million de tonnes ont été recyclées, ce qui laisse 4,6 millions de tonnes à éliminer dans les sites d'enfouissement, les incinérateurs municipaux ou les réseaux d'égout ou à détruire en cours d'utilisation.
- ❑ Les produits de papier constituent environ le tiers des résidus urbains. Les déchets de papier représentent non seulement un lourd fardeau pour nos sites d'enfouissement mais également un gaspillage de papiers recyclables et de ressources forestières, produits utiles et précieux pouvant remplir d'autres buts.
- ❑ Le secteur industriel, commercial et institutionnel est un gros producteur de rebuts. Chaque année, les entreprises canadiennes produisent environ 6,6 millions de tonnes de déchets. Bon nombre des gestes que nous posons à la maison peuvent être adaptés au contexte du travail — par exemple le recyclage des cannettes, des bouteilles, des journaux, des caisses en carton ondulé et du papier fin.
- ❑ Le papier fin fabriqué à partir de papier recyclé est un produit certifié dans le cadre du Programme Choix environnemental. Pour que l'Éco-Logo y soit apposé, il doit satisfaire aux critères propres à la directive environnementale applicable.

### Considérations régionales

- ❑ Au Québec, le papier et le carton représentent 33 % des déchets municipaux. En outre, le papier journal et le carton constituent 50 % et 20 % respectivement de tous les produits recyclables recueillis.

## Renseignements additionnels

- ❑ Au Canada, les citoyens, les entreprises et l'industrie produisent annuellement 30 millions de tonnes de déchets solides, ce qui représente environ 1,7 kilogramme de déchets par personne par jour. Ces déchets ne disparaissent pas tout simplement. La plupart sont mis en décharge ou incinérés. Seulement 10 % d'entre eux sont recyclés. D'ici 1995, 71 % des sites d'enfouissement et des dépotoirs au Canada seront remplis.
- ❑ La gestion de nos déchets entraîne d'autres problèmes environnementaux, tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et la perte de la biodiversité. Le méthane et le gaz carbonique qui s'échappent des sites d'enfouissement contribuent à l'effet de serre; le lixiviat des sites d'enfouissement peut contaminer les réserves d'eau douce et menacer le milieu naturel; les débris de plastique peuvent être nocifs pour les animaux marins.
- ❑ Dans la mesure du possible, il est préférable de réduire d'abord notre consommation de matière, d'énergie et d'eau afin de produire le minimum de déchets. Vient en deuxième lieu la réutilisation, qui consiste à employer différemment des produits qui ont déjà rempli leur but premier. Ensuite, le recyclage permet de conserver les ressources et de réduire les déchets. Enfin, la valorisation, c'est-à-dire la récupération de l'énergie et des ressources brutes contenues dans les déchets est une technique à envisager après un examen exhaustif de toutes les autres options.

## Personne-ressource au niveau national :

Pamela Reid  
Bureau de la gestion des déchets  
Conservation et protection  
Place Vincent Massey  
351, boul. Saint-Joseph, 12<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél. : (819) 994-0599  
Fax : (819) 953-0509

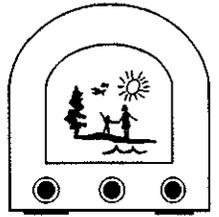
## Personnes-ressources au niveau régional :

Josée Dufresne  
Division de l'assainissement des sols et de la  
gestion des déchets  
Conservation et Protection  
Région du Québec  
1179, de Bleury, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3H9  
Tél. : (514) 283-2678  
Fax. : (514) 283-4423

## Autres numéros :

Info-compostage (Montréal) - (514) 872-2299

# Espaces et espèces



## Résumé des sujets

La nature du Canada  
Aires protégées  
Espèces sauvages  
Le patrimoine culturel du Canada  
Que puis-je faire pour les espaces et les espèces?  
Organisations ressources non gouvernementales

## Publications de référence

Pour plus amples renseignements, consultez les documents suivants :

Burnett, J.A., et al. *On the Brink: Endangered Species in Canada*. Saskatoon: Western Prairie Producer Books, 1989.

Canadian Museum Association. *Muse*, Special issue on the state of the Canadian museum community. Vol X, Nos. 2&3. Summer/fall 1992.

Canadian Museum Association. *Befriending Museums: A Handbook / Venir en aide aux musées: un guide*. Ottawa: 1992.

Canadian Nature Federation. *Nature Alert*. October 1992, Special issue on Spaces and Species.

Conseil consultatif canadien de l'environnement. *Une vision des zones protégées pour le Canada*. 1991.

Conseil canadien des ministres de la faune. *Une politique des espèces sauvages pour le Canada*. Adopté par le Conseil canadien des ministres de la faune à sa réunion des 26 et 27 septembre 1990.

Environnement Canada, Service des parcs. *Projet de réseau des parcs nationaux*. 1990.

Environnement Canada, Service des parcs. *L'état des parcs - rapport*. Ottawa, 1990.

Environnement Canada, Service des parcs. *Le patrimoine mondial*. 1992.

Federation of Ontario Naturalists. *How to Build a Marsh*. (3055 Les Mill Road, Don Mills, Ontario, M3B 3W8, Tel: 416-444-8419)

Gouvernement du Canada. *L'état de l'environnement au Canada*. 1991.

Hummel, Monte (ed.). *Endangered Spaces: The Future for Canada's Wilderness*. Toronto: Key Porter Books, 1989.

Johnson, Lorraine. *Green Future: How to make a world of difference*. Penguin Books, 1990.

Pollution Probe Foundation. *The Canadian Green Consumer Guide*. Toronto: McClelland & Stewart, 1989.

Wildlife Habitat Canada. *The Status of Wildlife Habitat in Canada: Realities and Visions*. 1991.

World Wildlife Fund. *Canadian Endangered Spaces Progress Report 1992*. No. 3. Toronto: WWF, 1992. (1990 and 1991 editions also available.)

World Wildlife Fund. *Canadian Endangered Species*. Toronto: WWF, 1992.

Young Ontario Committee, Ontario Historical Society. *Discovering Your Community: Activities and Suggestions for Developing Local History Projects for Young People*. Willowdale, Ontario: OHS, 1984.

# La nature du Canada

## - Espaces naturels et culturels, et espèces -

**L**a nature du Canada se compose de différents éléments : les gens et leurs différentes cultures, les villes et les villages, les animaux, les forêts, les rivières, les lacs, les montagnes, les prairies et plus encore. Tous sont interdépendants et tous contribuent au caractère unique du Canada.

Notre caractère unique, nous le devons en grande partie à notre territoire (sa superficie immense, sa riche diversité et sa grande beauté). La terre et le climat ont une forte influence sur notre culture, qui, à son tour, a eu un effet irrévocable sur la terre.

Pourrons-nous toujours écouter les huards sur un lac du nord, observer les migrations automnales des oies et profiter de l'émerveillement et de la solitude que procure une aire sauvage? Pourrons-nous toujours redécouvrir nos origines à travers les paysages, les édifices et les artefacts que nos ancêtres ont créés et à travers les chants, les arts et les traditions qu'ils chérissaient?

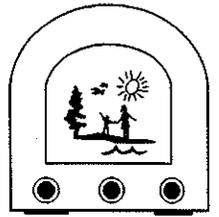
Les sociétés et leurs valeurs changent au fil du temps. En tant que personnes et comme société, nous choisissons ce que nous allons léguer aux générations futures. Si nous ne pouvons protéger les aires naturelles du Canada, les espèces sauvages qui y habitent, ainsi que notre patrimoine culturel individuel et collectif, alors la nature du Canada changera, nous changerons et le patrimoine que nous léguons changera également.

### Menaces pour les aires naturelles

Un danger, plus que tout autre, guette les aires naturelles, comme les forêts pluviales, les prairies ou les terres humides : la transformation de ces régions pour les besoins des humains. Nous avons labouré les prairies pour y construire des fermes, coupé nos forêts pour en récolter le bois et remblayé les terres humides pour les exploiter.

Nous ne disons pas qu'il ne faut jamais rien changer, mais nous devrions, par exemple, essayer de couper les arbres au même rythme que nous pouvons les remplacer. Nous devons essayer de satisfaire nos besoins actuels tout en

maintenant la santé de nos terres pour l'avenir. Nous devrions aussi protéger une partie de chaque aire naturelle pour son propre bien. C'est ce qu'on appelle le développement durable.



### Menaces pour les espèces sauvages

Le principal danger guettant les espèces sauvages — la faune et la flore — est la perte de l'habitat. Les animaux et les plantes sauvages ont besoin d'un endroit où ils peuvent vivre, se reproduire et se nourrir. Cependant, les humains ont fortement modifié de nombreuses aires naturelles. Certaines espèces ont la chance de pouvoir s'adapter aux changements ou se déplacer vers de nouveaux habitats. D'autres ne le peuvent pas.

### Menaces pour le patrimoine culturel

Deux types de dangers guettent le patrimoine culturel : ceux qui relèvent de facteurs environnementaux et ceux qu'on attribue au progrès. Il arrive parfois, dans notre course vers l'avenir, que nous ne pensons pas à préserver le passé. Nous remplaçons un vieil édifice magnifique par un plus moderne, sans penser que la rénovation de l'ancien bâtiment demanderait moins de ressources et présenterait l'avantage de préserver son caractère et sa valeur historiques. Parce que le patrimoine culturel nous aide à déterminer qui nous a précédés et comment nous sommes arrivés dans la région où nous vivons aujourd'hui, il nous permet également de nous faire une meilleure idée de la direction que nous devons prendre pour l'avenir.

### Solutions

Prenons la solution du «100 %». Le Canada a pour objectif de désigner 12 % de son territoire comme aires protégées, où la nature peut s'épanouir, relativement à l'abri des effets de l'activité humaine. Ce «réseau» d'aires protégées devrait englober les parcs (nationaux, provinciaux et territoriaux), ainsi que les réserves fauniques et les refuges. Ce qui importe, c'est que chacun

de ces endroits protège une partie d'une région naturelle du Canada.

En novembre 1992, les ministres du Canada responsables des parcs, des espèces sauvages et de l'environnement se sont réunis pour la première fois de l'histoire et se sont engagés officiellement à terminer les réseaux d'aires naturelles protégées du pays. Ils ont endossé un **engagement** public en vertu duquel les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral devront achever les réseaux d'aires protégées en milieu terrestre et protéger les régions maritimes naturelles du Canada, adopter des stratégies et des échéanciers pour l'achèvement des réseaux, continuer à collaborer à la protection des aires naturelles et accélérer la délimitation et la protection des habitats fauniques critiques.

Voilà 12 % du problème de réglé. Mais que faisons-nous des 88 % qui restent, c'est-à-dire les terres ne faisant pas partie des aires protégées? La réponse consiste à assurer une meilleure gestion : nous devons mieux prendre soin de ces terres.

Pour ce faire, nous devons cesser de polluer, faire un usage plus judicieux de l'eau potable et améliorer nos pratiques agricoles et forestières.

Nous devrions vivre au Canada aujourd'hui comme si nous avions l'intention d'y demeurer pendant longtemps.

Dans ce 88 %, nous devons laisser vivre les espèces sauvages. Souvent, en réfléchissant un peu, les humains ainsi que les plantes et les animaux sauvages peuvent cohabiter en harmonie. Les propriétaires fonciers peuvent préserver des boisés et laisser les marais dans leur état naturel. Les propriétaires de maison peuvent également planter de la végétation qui favorise la présence d'espèces sauvages.

Les principes de la protection et de la gestion s'appliquent aussi au patrimoine culturel. Il importe de mettre en place un réseau d'aires historiques protégées au Canada. Cependant, comme pour les aires naturelles, la seule protection d'un groupe de sites ne suffira pas à préserver entièrement notre patrimoine culturel.

Nous devons **tous** préconiser une meilleure gestion, surtout parce que notre patrimoine culturel fait partie intégrante de nos familles et de nos collectivités. Nous devrions désigner ce qui est important pour nous et le léguer aux générations futures.

# Aires protégées

**L**es aires protégées sont des régions terrestres et marines gardées en réserve à titre d'espaces naturels — lieux où les plantes et les animaux peuvent vivre relativement à l'abri des humains.

Le degré et la raison de la protection varient selon le type de l'aire protégée. Dans certains lieux, les activités comme l'exploitation forestière et minière, l'agriculture, la chasse et le développement hydroélectrique sont interdites, tandis que l'extraction limitée de ressources est autorisée dans les endroits où cette pratique n'a pas de répercussion sensible sur les valeurs naturelles qui ont justifié la protection de l'aire. Certaines aires protégées sont établies pour préserver une espèce sauvage particulière et d'autres le sont pour des raisons scientifiques, récréatives ou éducatives.

## Avantages des aires protégées

Les aires protégées aident à protéger la biodiversité du Canada — les différents types d'espèces sauvages et d'écosystèmes. Les espaces importants pour la survie d'espèces sauvages particulières doivent être protégés contre la destruction et les changements dans l'aménagement du territoire, ainsi que contre les perturbations qui se produisent à des périodes stratégiques de l'année, comme durant la nidification.

Les aires protégées nous permettent également d'étudier les écosystèmes à leur état naturel et fournissent des points de repère sur lesquels nous pouvons nous fonder pour mesurer les changements. Ils sont d'importants lieux d'apprentissage où les visiteurs peuvent se renseigner sur le fonctionnement du milieu naturel. En outre, ces endroits sont merveilleux pour s'adonner à des loisirs et pour se ressourcer sur le plan spirituel. Ils consolident notre identité culturelle et inspirent poètes, artistes et musiciens.

Les collectivités qui vivent aux environs des aires protégées profitent d'une économie diversifiée associée au tourisme dans les parcs et les réserves de faune.

## Choisir les endroits à protéger

Comment pouvons-nous veiller à ce qu'il y ait suffisamment de régions terrestres et marines protégées pour maintenir la diversité des écosystèmes et des espèces sauvages?

La plupart des gouvernements ont adopté une approche «systématique». Ils ont recensé les différents types d'écosystèmes situés sur leur territoire et essaient maintenant de protéger au moins une aire dans chacun de ceux-ci. En outre, ils s'efforcent actuellement de répertorier d'autres aires d'importance particulière pour les espèces sauvages et de les protéger.

## Les aires protégées par le gouvernement fédéral

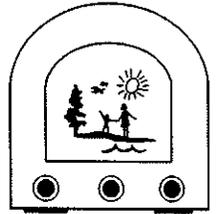
Le gouvernement fédéral administre différents programmes visant à acquérir des terres et à les préserver.

Les **parcs nationaux** ont été créés pour protéger des échantillons représentatifs des 39 régions naturelles distinctes du Canada. Il y a actuellement 36 parcs, qui représentent 22 de ces régions. Le réseau devrait être complété d'ici l'an 2000.

Les **parcs marins nationaux** visent à protéger des échantillons des 29 écosystèmes marins du Canada. Ce programme en est à ses débuts; un seul parc a été établi jusqu'à maintenant et six autres le seront d'ici l'an 2000.

Des **refuges d'oiseaux migrateurs** sont créés pour protéger les oiseaux et leurs habitats. Il en existe actuellement 101 sur l'ensemble du territoire canadien. Celui du golfe Reine-Maud, dans les Territoires du Nord-Ouest, est le plus vaste. Avec ses quelque 62 000 km<sup>2</sup> de superficie, il constitue également la plus grande aire protégée du Canada.

Les **réserves nationales de faune** sont des aires protégées relativement nouvelles. La première a été établie en 1967. Elles servent à préserver et à conserver des habitats importants ou uniques pour les espèces sauvages. On compte 45 réserves nationales de faune au Canada.



La **Convention de Ramsar** désigne et protège les terres humides d'intérêt international. Le Canada l'a entérinée en 1981 et a depuis, conformément à cette convention, désigné 30 lieux d'une superficie totale de 130 000 km<sup>2</sup> — de loin la partie de territoire désignée la plus vaste jusqu'ici parmi tous les pays membres.

Le **Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental** (RRO-RHO) protège des ressources et des habitats essentiels qui sont utilisés par des oiseaux de rivage pendant leur migration (en Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Amérique centrale). Le Canada compte deux réserves, qui sont situées dans la baie de Fundy.

Le **Réseau des rivières du patrimoine canadien** est une initiative fédérale-provinciale visant à gérer des cours d'eau ayant une importance naturelle et culturelle pour le Canada. Le Réseau se compose actuellement de 26 rivières du patrimoine.

### **La protection d'une «aire protégée»**

Le simple fait de désigner une aire protégée ne garantit pas la protection de son écosystème. Certains éléments externes, comme les pluies acides, les polluants transportés sur de grandes distances et l'aménagement du territoire à l'extérieur de ses limites, exercent une pression continue sur l'aire protégée. Des éléments internes, comme le braconnage, le vandalisme, les activités de loisir excessives et le développement, lui imposent un fardeau supplémentaire.

Les gestionnaires d'aires protégées doivent prendre des décisions dans le meilleur intérêt de l'écosystème qu'ils protègent. Cela signifie, par exemple, qu'ils doivent peser les avantages de l'encouragement à une fréquentation accrue des visiteurs (qui peuvent devenir d'importants défenseurs) par rapport aux inconvénients d'une dégradation possible du milieu naturel.

### **Les aires protégées ne résolvent pas entièrement le problème**

Le Canada a pour objectif de protéger 12 % de ses terres et des ses aires marines. En novembre dernier, les ministres canadiens responsables des parcs, de la faune et de l'environnement se sont réunis pour la première fois et se sont enga-

gés officiellement à achever les réseaux d'aires naturelles protégées du pays.

Mais, même si les aires protégées sont très importantes pour préserver les espèces sauvages et leurs habitats, elles ne suffisent pas. Elles ne peuvent résoudre le problème à elles seules.

Les espèces sauvages sont le plus menacées dans les endroits où leur habitat a été perturbé — à l'extérieur des aires protégées. Les 80 à 90 % du territoire canadien qui ne seront jamais inclus dans les limites des aires protégées doivent également être gérés de manière à préserver l'habitat faunique et à favoriser l'utilisation des ressources naturelles de façon durable.

C'est ici que vous pouvez faire votre part — comme personne, famille, collectivité, municipalité, entreprise, industrie. Nous pouvons tous faire une différence (voir le résumé du sujet «Que puis-je faire pour les espaces et les espèces?»).

### **Renseignements :**

#### **Service canadien des parcs**

Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces

Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3

Téléphone : (819) 994-2747  
Télécopieur : (819) 994-5140

#### **Service canadien de la faune**

Art Petch  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces

Service canadien de la faune  
Place Vincent Massey, 3<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3

Téléphone : (819) 953-7933  
Télécopieur : (819) 953-6283

# Espèces sauvages

Les Canadiens affectionnent et apprécient les espèces sauvages. Pour plusieurs d'entre nous, elles fournissent des images saisissantes qui définissent l'essence même de notre pays — le cri d'un huard résonnant sur un lac isolé, la puissance et la majesté d'un ours polaire, les grands V des bernaches du Canada qui traversent le ciel.

Nous commençons également à nous rendre compte que la santé des espèces sauvages de la planète donne une excellente idée de la santé de l'environnement dont nous dépendons, et que la bonne santé des espèces et des habitats sauvages est importante pour notre bien-être physique, social et économique.

## Avantages des espèces sauvages

De nombreux Canadiens, surtout les autochtones, dépendent de la récolte et de la transformation d'espèces sauvages pour leur alimentation, leur habillement et leurs revenus. D'autres gagnent leur vie grâce à des emplois liés aux espèces sauvages, comme la pêche, les pourvoiries et l'écotourisme. De nombreuses autres activités en plein air, comme l'observation des oiseaux et le camping, intéressent les Canadiens. Les sommes dépensées pour ces activités, ainsi que pour le logement, la nourriture et l'équipement qui s'y rattachent, rapportent des milliards de dollars chaque année à l'économie canadienne.

Certaines espèces végétales et animales sauvages servent encore à produire des médicaments, des matériaux de construction, des fibres et des aliments. Les ingrédients de base de nos médicaments sont en grande partie tirés des plantes sauvages. Les forêts sauvages fournissent le bois dont on tire la pâte à papier et le bois de construction. Les variations génétiques permettent d'accroître au maximum la production des cultures agricoles et de réduire les dommages qui leur sont causés par les maladies et les insectes. Le fonds génétique commun des espèces vivantes de la planète continuera de fournir des matières premières pour la recherche de plus en plus importante effectuée en génie génétique.

## La perte d'espèces sauvages

L'extinction — la disparition d'une espèce sur la planète — est une réalité biologique depuis que la vie a fait son apparition sur Terre. Selon certains scientifiques, au moins 90 % de toutes les espèces ayant existé sur Terre ont disparu. Alors, si l'extinction est un processus naturel, pourquoi s'inquiéter de la perte de quelques autres espèces?

De nos jours, la disparition des espèces est alarmante à cause du rythme auquel elle se produit. À l'époque des dinosaures, une espèce disparaissait tous les millénaires. Au Moyen Âge, le rythme de disparition s'est accru en raison de l'intervention humaine croissante dans l'environnement.

Entre 1600 et 1900, au fur et à mesure que la technologie a évolué, le rythme de disparition est passé à une perte tous les quatre ans. De 1900 à 1975, en raison de la spectaculaire explosion démographique et du développement agricole, industriel et urbain, la perte d'habitats fauniques est devenue le problème dominant, et le rythme de disparition a atteint le niveau d'une espèce par année. Aujourd'hui, il est d'une par jour; et on prévoit qu'il sera d'une par heure d'ici la fin du siècle.

La perte de diversité génétique qui en découle est extrêmement importante et a été désignée comme étant l'un des trois plus graves problèmes environnementaux de la planète. Imaginez la tragédie si une plante ou un animal, disparu à cause de l'exploitation forestière dans une jungle de l'Amérique du Sud, contenait la solution à la lutte contre le cancer.

## Le Canada doit-il s'inquiéter?

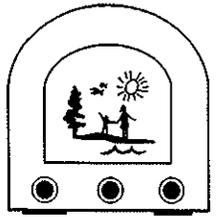
Oui, il y a lieu de s'inquiéter! Depuis l'arrivée des Européens au Canada, 19 espèces ont disparu du territoire canadien — dont 9 ont disparu de la planète. Quelque 238 autres espèces sont actuellement considérées comme menacées. Le Canada étant un pays nordique doté d'une diversité biologique relativement faible, il n'a pas de quoi être fier.

## Menaces pour les espèces sauvages

De nos jours, les plus graves dangers qui guettent les espèces sauvages sont la destruction de l'habitat et la contamination de l'environnement. Chacune de ces menaces fait à elle seule beaucoup plus de ravages que la chasse ou le piégeage, et est beaucoup plus difficile à contrer.

Les habitats fauniques du Canada disparaissent — rapidement. Des millions d'hectares de marais, de marécages et d'autres terres humides ont déjà été détruits. Ils ont été vidés ou remblayés pour faire place à des routes, à des aéroports, à des habitations et à des complexes industriels, envahis par l'expansion des terres agricoles et inondés par les réservoirs d'immenses barrages hydroélectriques. Les forêts ont été coupées et les champs d'herbe ont été clôturés, labourés ou pavés.

Le mode de vie moderne et l'économie du Canada, qui dépendent grandement de produits chimiques indus-



triels, domestiques et agricoles, représentent également un grave danger pour les espèces sauvages. Les polluants peuvent s'infiltrer dans le sol, se déplacer dans l'air et dans l'eau et finalement se retrouver dans la chaîne alimentaire, où ils causent des dommages incalculables. Les pluies acides, par exemple, peuvent détruire des lacs entiers et la vie aquatique qui s'y trouve, ainsi que nuire au sol et à la croissance des forêts.

## Espèces menacées de disparition

Au pays, le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) a la responsabilité d'établir la liste officielle des espèces en danger. Il étudie des rapports de situation scientifiques sur des espèces susceptibles d'être menacées et peut ensuite les classer dans l'une des cinq catégories suivantes :

- 1) Les espèces **vulnérables** sont menacées parce que leurs effectifs sont réduits ou parce qu'elles se trouvent dans des régions très restreintes, et même si elles ne sont pas en danger imminent, elles pourraient le devenir à tout moment.
- 2) Les espèces **menacées** sont susceptibles de devenir en danger de disparition si les facteurs humains et naturels qui les rendent vulnérables ne sont pas éliminés.
- 3) Les espèces **en danger de disparition** sont menacées de disparition imminente au Canada et dans le monde entier.
- 4) Les espèces **disparues au Canada** n'existent plus à l'état sauvage au Canada, mais existent ailleurs.
- 5) Les espèces **disparues** n'existent plus nulle part.

## Que peut-on faire?

Les gouvernements préservent des territoires de reproduction pour les oiseaux migrateurs, s'occupent de certaines des espèces considérées comme les plus menacées, créent des refuges et des parcs où les espèces sauvages peuvent vivre relativement à l'abri des humains (voir le résumé du sujet «Aires protégées»), réglementent la chasse et la pêche et prennent des mesures de conservation et d'éducation pour protéger l'habitat.

Des organismes de protection de l'environnement et de la nature déploient des efforts considérables pour éduquer les Canadiens, effectuer des études, recueillir des fonds, négocier des ententes et plus encore — tout ça pour protéger l'habitat faunique. Nous pouvons les appuyer en devenant membres, en donnant de l'argent, en faisant du bénévolat (voir le résumé du sujet «Organismes non gouvernementaux»). Chaque geste compte.

Nous pouvons également contribuer à la création et à la protection d'habitats dans nos collectivités, à la maison et en voyages (voir le résumé du sujet «Que puis-je faire pour les espaces et les espèces?»).

## Renseignements :

### Service canadien des parcs

Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 994-2747  
Télécopieur : (819) 994-5140

### Service canadien de la faune

Art Petch  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien de la faune  
Place Vincent Massey, 3<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Téléphone : (819) 953-7933  
Télécopieur : (819) 953-6283

# Le patrimoine culturel du Canada

Notre quotidien dépend de l'environnement naturel qui nous entoure. Nous respirons l'air, nous construisons sur la terre, nous utilisons le sol pour cultiver des aliments et pour élever des animaux, nous buvons l'eau, nous nous déplaçons sur les cours d'eau et nous nous y baignons.

Partout où l'humain s'est établi au cours de l'histoire, il a trouvé différentes façons de vivre en harmonie avec la nature. Ces modes de vie, et les croyances qui s'y rattachent, font partie du «patrimoine culturel» que les collectivités léguent à leurs enfants.

On entend dire de plus en plus qu'il est irréaliste d'établir des distinctions entre l'«environnement», l'«économie» et la «culture» puisque tous trois sont interdépendants. La plupart des ouvrages généraux reconnaissent maintenant, par exemple, que la diversité culturelle fait partie de la biodiversité et que les connaissances écologiques traditionnelles (un élément du patrimoine culturel) peuvent être précieuses pour protéger l'environnement et aider les humains à survivre sur cette planète.

## L'environnement

L'humain n'est qu'une des nombreuses espèces de la Terre. À ce titre, nous devons commencer à réaliser que nous faisons partie de l'environnement et que nous y sommes liés.

L'environnement, ce n'est pas seulement la nature «sauvage». Il englobe nos villes et nos maisons, nos fermes et nos jardins, les routes et les canaux touristiques, les sentiers et les sites archéologiques, les cimetières et les terres ayant une valeur spirituelle.

En fait, il existe peu d'endroits sur cette planète qui n'ont pas été touchés par l'activité humaine. La plupart des aires naturelles protégées portent des traces de l'histoire humaine — cimetières, découvertes archéologiques et vestiges de l'exploitation forestière.

Nous sommes nombreux à chérir les milieux naturels et à fuir la ville chaque fois que nous le pouvons. Toutefois, ne devons-nous pas nous soucier également de la qualité des habitats humains? La préservation des quartiers patrimoniaux peut ajouter au caractère et à la «viabili-

té» de nos villes. En outre, rendre les centres-villes plus «viables» permettraient de freiner l'étalement urbain.

## Histoire de l'environnement

En étudiant comment les peuples d'autrefois ont partagé leur habitat avec leur environnement naturel, les historiens de l'environnement essaient de découvrir l'origine de certains problèmes environnementaux d'aujourd'hui. Leurs découvertes peuvent nous aider à ne pas répéter les erreurs de nos ancêtres.

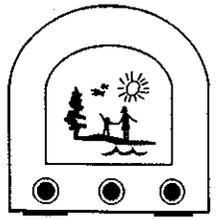
À une certaine époque, par exemple, les articles achetés au magasin n'étaient pas vendus dans des emballages en plastique ou en carton jetables. Les clients les achetaient en vrac et apportaient leur propre sac de tissu ou leur caisse de bois pour les transporter à la maison. Cette ancienne habitude revient à la mode en Amérique du Nord, à une époque où nous cherchons des façons de réduire le volume de déchets.

## Plus que des édifices historiques

Le patrimoine, c'est plus que seulement des vieux bâtiments, des artefacts et des sites archéologiques. C'est toutes ces petites choses du passé auxquelles nous accordons de la valeur : compétences, paysages, folklore, poésie, objets d'art et traditions.

Nous avons souvent dans nos maisons, par exemple, des objets provenant de notre patrimoine familial : photos, jouets, lampes, vaisselle ou outils anciens légués par nos parents et grand-parents. Pour de nombreuses familles, les souvenirs, les chants, les passe-temps et les jeux favoris constituent des éléments précieux de leur histoire. Tout cela fait partie de notre **patrimoine culturel**, c'est-à-dire les traditions et les créations de la communauté culturelle à laquelle appartiennent nos familles.

De plus, les groupes de protection du patrimoine cherchent actuellement à préserver les paysages culturels, ceux qui ont été créés et influencés par notre peuple au fil des siècles et qui ont une importance pour notre histoire et notre identité. Pour donner quelques exemples, nommons les villages de pêche de la côte est, les



cultures en bande alternante du Québec, les champs aurifères du Klondike.

### **Le patrimoine culturel menacé**

De nombreux lieux culturels sont également des «espaces menacés». Sur le millier d'endroits désignés comme lieux historiques nationaux, bon nombre ont été victimes du pic des démolisseurs. Les mêmes facteurs qui menacent notre environnement naturel détruisent également les lieux historiques du Canada : la pollution de l'air, les pluies acides, l'urbanisation, la négligence et le vandalisme.

L'urbanisation a connu une croissance sans précédent durant les 50 dernières années, aux dépens souvent des attraits naturels et culturels uniques d'un lieu. Des villages entiers et des quartiers pittoresques des villes du Canada disparaissent au fur et à mesure qu'on démolit les vieux édifices et qu'on rase les centres-villes pour faire place au progrès.

### **Protection du patrimoine culturel**

La protection des aires naturelles demande habituellement une intervention humaine minimale, mais la conservation de notre patrimoine culturel demande, pour sa part, une intervention soutenue. S'ils ne sont pas entretenus, les bâtiments se délabrent, les fermes sont abandonnées, les pétroglyphes déperissent et les jardins de variétés anciennes montent en graine. Il reste maintenant à trouver le juste équilibre

entre l'intervention judicieuse et l'intervention excessive.

Plusieurs paliers de gouvernement sont responsables de la protection du patrimoine culturel, et de nombreux particuliers et organismes y participent.

Ils organisent des activités portant sur le patrimoine : manifestations pour préserver des bâtiments historiques, réparation de meubles anciens, reproduction de poèmes et de chants folkloriques, filature de laine et préparation de pain de bannique. Tout cela, pour garder le patrimoine bien vivant.

Nous pouvons **tous** contribuer à préserver le patrimoine — dans nos familles, dans nos collectivités, dans nos villes et dans tout le pays (voir le résumé des sujets du document «Comment puis-je faire pour les espaces et les espèces?»).

### **Renseignements :**

Pam Blackstock

Campagne de sensibilisation aux espèces et des espaces

Service canadien des parcs

Édifice Jules Léger, 4e étage

25, rue Eddy

Hull (Québec)

K1A 0H3

Téléphone : (613) 993-0768/(613) 994-0925

Télécopieur : (613) 994-5141

# Que puis-je faire pour les espaces et les espèces?

**I**l nous revient à tous de prendre soin des aires naturelles et culturelles non protégées afin que les espèces sauvages et les humains puissent vivre agréablement sur terre. Nous pouvons tous commencer modestement à la maison, pour finalement faire une différence dans nos collectivités.

De nombreux Canadiens nettoient des rivières, préservent des terres humides, protègent des édifices du patrimoine et redonnent vie à des quartiers. Ils prennent des mesures dans leur voisinage. Si nous commençons tous progressivement dans nos maisons et nos quartiers, nous pouvons, ensemble, changer bien des choses. Voici quelques idées à mettre en pratique.

## À la maison

**Tenez des archives familiales.** Mettez en oeuvre avec votre famille un projet de «patrimoine familial». Discutez de ce qui vous tient à coeur et expliquez pourquoi, puis conservez le tout d'une façon ou d'une autre (sur cassette, sur papier, en photographies). Nous rangeons souvent les photos de famille pêle-mêle dans des boîtes à chaussures. Préservez-les et annotez-les.

**Évitez les produits à base de phosphate.** Achetez du savon et du détergent sans phosphate qui contiennent moins de 1 % de phosphate; ils nettoient tout aussi bien. Les phosphates, dont se nourrissent les algues, peuvent entraîner une explosion de croissance des algues, qui pourrait littéralement «étouffer» un lac. Les algues consomment tout l'oxygène et en privent ainsi les poissons et les autres espèces.

**Éliminez vos déchets dangereux convenablement.** Communiquez avec votre service local de la santé publique et de l'environnement ou avec des groupes écologistes pour vous informer sur ce que vous pouvez faire avec des déchets dangereux, comme de la vieille peinture, des pesticides et des solvants. Si ces produits se retrouvent au dépotoir, ils peuvent s'infiltrer dans les eaux souterraines et contaminer l'eau que consomment de nombreuses espèces, allant des poissons aux humains. Les déchets jetés délibérément dans les lacs et les rivières ont le même effet néfaste.

## Dans votre cour

**Transformez votre arrière-cour en refuge pour les espèces sauvages.** Installez une mangeoire, un bain d'oiseaux ou même une «salle de bain» et plantez des fleurs indigènes. Vous pouvez également réduire

la superficie de votre pelouse, qui constitue un habitat assez stérile. Remplacez-la par des plantes de couverture indigènes. Celles-ci sont très jolies, ne nuisent pas aux espèces sauvages et n'ont jamais besoin d'être tondues ou arrosées. Plantez aussi des arbres et des arbrisseaux indigènes, ils sont très faciles d'entretien.

**Aménagez un jardin de variétés anciennes.** Aidez à protéger la biodiversité du Canada en plantant et en préservant des espèces végétales d'autrefois, c'est-à-dire des variétés anciennes de plantes souvent disparues du marché. Vérifiez auprès de votre centre de jardinage s'il a des variétés anciennes en stock.

**Plantez un arbre.** Les arbres aident à filtrer les polluants atmosphériques, consomment du gaz carbonique et produisent de l'oxygène. Ils sont importants pour toutes les espèces vivantes; plantez-en donc beaucoup! Sauvez également les arbres lorsque vous construisez ou rénovez. Vous n'avez pas besoin de détruire les petits arbres et les arbrisseaux, car vous pouvez les replanter ailleurs sur votre propriété.

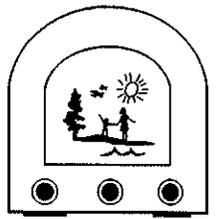
**Aménagez un habitat sur le balcon de votre appartement.** Si vous n'avez pas de cour, vous pouvez faire pousser sur votre balcon des fleurs sauvages, des arbres et des légumes dans des jardinières. L'installation de mangeoires sur les balcons de niveau inférieur constitue une excellente façon d'attirer les oiseaux près de votre fenêtre.

## Sur votre propriété

**Soyez à l'affût du patrimoine.** Faites le tour de votre propriété. À quoi servait-elle à l'origine? Existe-t-il des archives à son sujet? Y a-t-il d'intéressants artefacts dans le vieux tas d'ordures derrière les lilas? Vous vivez peut-être sur un site archéologique! Informez votre société historique locale de vos trouvailles.

**Protégez les aires naturelles.** Devez-vous vraiment mettre à sec une terre humide ou couper un boisé. Y a-t-il une autre solution? Votre vie sera plus riche si vous partagez votre propriété avec des espèces sauvages.

**Créez de nouveaux habitats.** Si vous devez modifier un habitat naturel viable, pensez à le remplacer. Vous pourriez aménager un étang, planter des herbes ou des arbrisseaux indigènes ou planter une haie. Les animaux ont besoin de «corridors» d'arbres et d'arbrisseaux pour se protéger et se nourrir lorsqu'ils se déplacent d'un habitat à l'autre.



## Au chalet

**Soyez «naturel».** À votre chalet, n'abattez que le minimum nécessaire d'arbres et de broussailles et évitez de semer de la pelouse «de ville» et des fleurs de jardin, car cette pratique détruit l'habitat et entraîne une perte d'espèces sauvages dans le secteur. L'aménagement d'aires de baignade et de quais ainsi que le «nettoyage» du rivage peuvent également détruire un habitat d'importance pour les poissons et d'autres espèces aquatiques.

## Dans votre collectivité

**Appuyez la conservation et l'utilisation continue des édifices du patrimoine.** Les vieux édifices perdent souvent leur utilisation d'origine. Toutefois, on peut les rénover à l'intérieur, tout en gardant intacte leur ancienne charpente, et s'en servir à des fins modernes. Cela donnera un cachet particulier au quartier. Si un groupe de mise en valeur du patrimoine exerce des pressions pour la préservation d'un édifice, appuyez-le. Sinon, favorisez la réutilisation de tous les matériaux, allant des briques et des colonnes originales jusqu'aux chambranles de porte et aux piquets de clôture.

**Organisez une activité communautaire.** Que ce soit une visite historique ou une randonnée dans la nature, le nettoyage d'un parc ou un festival du patrimoine, les activités publiques suscitent l'intérêt et l'enthousiasme dans la collectivité. Organisez-en une.

**Accordez une place aux espèces sauvages dans votre collectivité.** Vous pouvez créer un habitat faunique dans des parcs, des cimetières, des jardins et d'autres terrains peu aménagés de votre entourage. Vous pouvez remplacer les pelouses et les jardins entretenus par des plantes de couverture, des arbres, des arbrisseaux et des fleurs indigènes. Installez aussi des cabanes d'oiseaux et des mangeoires.

**Adhérez à un organisme s'intéressant à la nature ou au patrimoine.** Renseignez-vous sur ce qui se fait dans votre communauté pour les espaces et les espèces et voyez comment vous pouvez y contribuer. Les dons d'argent et le bénévolat sont toujours appréciés.

## Au magasin

**Recherchez les produits qui respectent la nature.** Le programme "Choix environnemental" du gouvernement fédéral certifie les produits et services écologiques. Pour plus de renseignements, communiquez avec Environnement Canada. N'oubliez pas de choisir les produits arborant l'étiquette «respecte les

dauphins», qui signifie qu'aucun dauphin n'a été tué durant la pêche.

**Offrez des cadeaux appuyant les espèces sauvages.** Pourquoi ne pas offrir à quelqu'un un sac de semences de fleurs sauvages, un acre de forêt pluviale ou une carte de membre d'un organisme écologiste? De plus en plus de boutiques vendent ce genre de cadeaux. Communiquez avec un organisme de protection de la nature pour des idées.

**N'achetez pas d'animaux exotiques.** Bon nombre de ces animaux meurent en route vers les animaleries. Par exemple, seulement 10 % de la plupart des espèces de perroquets survivent au voyage. En achetant des espèces exotiques, nous encourageons les gens à continuer de les importer.

**Achetez des antiquités.** L'achat d'antiquités — autrement dit la «réutilisation» d'un vieil article — comporte deux avantages. Cela élimine le besoin de fabriquer de nouveaux produits, et cela fait honneur aux talents et à l'ouvrage du créateur de l'article. Le patrimoine s'en trouve ainsi protégé.

## Durant les loisirs

**Visitez des parcs, des musées, des centres d'interprétation de la nature et des lieux historiques.** En visitant ces endroits, vous démontrez votre soutien et faites savoir à ceux qui exploitent ces lieux qu'ils rendent un grand service. Si vous voulez, vous pouvez devenir bénévole et en apprendre davantage.

**Prenez soin de l'environnement lorsque vous campez.** Pour cuisiner, utilisez des réchauds de camping plutôt que du bois — laissez le bois aux insectes et aux champignons. Le bois se décomposera et nourrira le sol. Si vous préparez un feu de camp, servez-vous des foyers existants au lieu d'endommager le sol à un autre endroit. Lorsque vous quittez, amenez avec vous le plus de déchets possible et laissez l'emplacement aussi propre qu'il l'était à votre arrivée.

**Choisissez judicieusement les endroits où vous passez en motoneige, ou en véhicule ou motocyclette tout-terrain.** Ne circulez pas dans des endroits comme les marais, les plages ou les aires de nidification et de reproduction des oiseaux. Ces véhicules peuvent écraser les oeufs et les nids et détruire l'habitat de reproduction.

## En voyage

**Essayez l'éco-tourisme.** De nombreuses agences peuvent vous permettre d'établir un contact direct avec la nature. C'est une excellente façon de vous éduquer sur les espaces et les espèces.

## Organisations ressources non gouvernementales

Un nombre incalculable d'organisations non gouvernementales accomplissent un travail remarquable dans le domaine des espaces et des espèces. Les groupes ci-dessous peuvent vous fournir des renseignements utiles :

### Association des musées canadiens

396, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1S2  
Téléphone : (613) 567-0099  
Télécopieur : (613) 233-5438

### Canadian Organic Growers

C.P. 6408, Succ. "J"  
Ottawa (Ontario)  
K2A 3Y6  
Téléphone : (613) 444-0923  
Télécopieur : (613) 444-0380

### Canards Illimités

Stonewall, C.P. 1160  
Oak Hammock Marsh (Manitoba)  
R0C 2Z0  
Téléphone : (204) 467-3000  
Télécopieur : (204) 467-9028

### Comité canadien des ressources arctiques

1, rue Nicholas, pièce 412  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7  
Téléphone : (613) 236-7379  
Télécopieur : (613) 232-4665

### Fédération canadienne de la faune

2740, promenade Queensview  
Ottawa (Ontario)  
K2B 1A2  
Téléphone : (613) 721-2286  
Télécopieur : (613) 721-2902

### Fédération canadienne de la nature

1, rue Nicholas, pièce 520  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7  
Téléphone : (613) 562-3447  
Télécopieur : (613) 562-3371

### Fondation Habitat faunique du Canada

1704, ave Carling, pièce 301  
Ottawa (Ontario)  
K2A 1C7  
Téléphone : (613) 722-2090  
Télécopieur : (613) 722-3318

### Fondation Harmonie du Canada

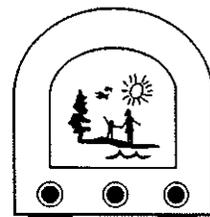
225, rue Metcalfe, pièce 501  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1P9  
Téléphone : (613) 230-7353  
Télécopieur : (613) 230-774

### Fonds mondial pour la nature (Canada)

90, rue Eglinton Est, pièce 504  
Toronto (Ontario)  
M4P 2Z7  
Téléphone : (416) 489-8800 ou 1-800-26-PANDA  
Télécopieur : (416) 489-3611

### Héritage Canada

C.P. 1358, Succ. "B"  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5R4  
Téléphone : (613) 237-1066 ou 1-800-668-1867  
Télécopieur : (613) 237-598



**ICOMOS Canada**

Conseil international des monuments  
et des sites - Comité canadien

C.P. 737, Succ."B"

Ottawa (Ontario)

K1P 5R4

Téléphone : (613) 749-0971

Télécopieur : (613) 749-0971

**Partenaires des parcs canadiens**

501, ave Salem S.-O.

Calgary (Alberta)

T3C 2K7

Téléphone : (403) 244-6067

Télécopieur : (403) 244-1842

**Programme de conservation des variétés  
anciennes**

R.R.# 3

Uxbridge (Ontario)

L9P 1R3

Téléphone : (416) 852-7965

**Rare Animal Breeds**

Joywinds Conservancy

R.R.# 4

Marmora (Ontario)

K0K 2M0

Téléphone : (613) 395-3268

**Réseau canadien de l'environnement**

C.P. 1289

Succursale B

Ottawa (Ontario)

K1P 5R3

Téléphone : (613) 563-2078

Télécopieur : (613) 563-7236

**Société canadienne pour la conservation de la  
nature**

110, ave Eglinton Ouest,

4<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

M4R 2G5

Téléphone : (416) 932-3202

Télécopieur : (416) 932-3208

**Société géographique royale du Canada**

39, ave McArthur

Vanier (Ontario)

K1L 8L7

Téléphone : (613) 744-0947

Télécopieur : (613) 745-4629

**Société pour la protection des parcs  
et des sites naturels du Canada**

160, rue Bloor Est, pièce 1335

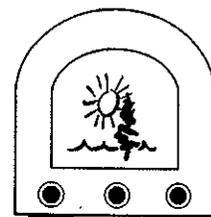
Toronto (Ontario)

M4W 1B9

Téléphone : (416) 972-0868

Télécopieur : (416) 972-0760

# Messages sur la gestion des déchets



## Résumé des sujets

Le problème de la gestion des déchets

Les incidences environnementales de l'élimination des déchets

Nos océans

Agir pour réduire les déchets

La gestion des déchets et le Plan vert du Canada

## Publications de référence

*Le plan vert du Canada.* Le gouvernement du Canada, ministre des Approvisionnements et Services, 1990.

*L'état de l'environnement au Canada.* Publication autorisée par le ministère de l'Environnement, 1992.

*Les notions élémentaires de la gestion des déchets.* Bureau de la gestion des déchets, 1993 (disponible en juin 1993).

*Le bureau écologique : conseils pratiques pour rendre votre bureau plus respectueux de l'environnement.* Environnement Canada, 1992.



# Le problème de la gestion des déchets

## Déchets solides

Partout au Canada, la gestion des déchets est devenue une question d'importance cruciale. Un grand nombre de régions font face à une pénurie grave d'espace de décharge, et on s'inquiète de plus en plus des impacts environnementaux des méthodes traditionnelles d'élimination des déchets. Malgré ces préoccupations, les Canadiens se classent toujours parmi les peuples qui génèrent le plus de déchets au monde. On estime que les Canadiens génèrent 1,7 kilogramme de déchets solides par habitant par jour. Par comparaison, la quantité de déchets solides générée en Suède est estimée à 0,8 kilogramme par habitant par jour.

Des études sur la composition des déchets solides ont déterminé que l'emballage, le papier, le carton et les matières compostables (p. ex., les déchets organiques) constituent quatre-vingt-dix pour cent du flux des déchets.

En avril 1989, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) a fixé comme objectif de réduire de cinquante pour cent la génération de déchets d'ici l'an 2000. Le gouvernement fédéral a adopté cet objectif dans le *Plan vert du Canada*.

## La hiérarchie de la gestion des déchets

Reconnaissant l'urgence du problème de la gestion des déchets au Canada, les administrations fédérale, provinciales et municipales, ainsi que les entreprises et les particuliers sensibilisés se sont attachés à réduire la quantité de déchets générée. La plupart des provinces et des territoires reconnaissent au moins 3R dans la hiérarchie de la gestion des déchets — réduction, réemploi et recyclage. Pour sa part, Environnement Canada définit 4R en ce qui concerne la réduction au minimum des déchets — réduction, réemploi, recyclage et valorisation — et 2R en ce qui concerne la gestion des déchets — élimination des résidus et restauration.

Au sein de la hiérarchie, la réduction des déchets constitue le meilleur choix. Il est préférable de produire le moins de déchets possible. Si un déchet est produit, on devrait s'efforcer de le réutiliser. Par exemple, les systèmes de consigne pour les contenants à boissons consti-

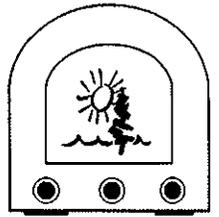
tuent un incitatif efficace pour la réemploi des contenants. Le recyclage occupe la troisième place dans la hiérarchie. Même si le recyclage contribue à conserver les ressources et à réduire les déchets, il est important de se rappeler que les processus de collecte des déchets et de recyclage comportent des coûts économiques et environnementaux. C'est pour cette raison que le recyclage ne devrait être envisagé que pour les déchets qui ne peuvent être réduits ou réutilisés. La valorisation de l'énergie et des ressources brutes des déchets devrait être envisagée en tant qu'option spécialisée seulement après que toutes les autres options ont été examinées attentivement et jugées non rentables du point de vue de l'environnement.

L'élimination des résidus correspond à la gestion de ce qui reste après la réduction, la réemploi, le recyclage et la valorisation. Les méthodes d'élimination des résidus comprennent la combustion ou l'incinération, la transformation chimique et biologique et enfin l'élimination dans les décharges. Cette dernière option ne devrait être envisagée qu'en dernier ressort. La restauration des lieux est nécessaire lorsque des déchets ont été éliminés de façon non appropriée ou rejetés dans l'environnement d'une façon qui menace la santé humaine ou l'environnement. Le Programme national d'assainissement des lieux contaminés d'Environnement Canada s'occupe de la restauration des sites orphelins au Canada.

## Déchets dangereux

Comme pour les déchets solides, le Plan vert a fixé comme objectif de réduire de cinquante pour cent la génération de déchets dangereux d'ici l'an 2000.

Les déchets dangereux sont des déchets qui menacent la santé humaine ou l'environnement parce qu'ils sont toxiques, inflammables ou explosifs. Parmi les déchets dangereux figurent les solvants, les peintures et les teintures, les nettoyants chimiques, les produits chimiques pour la piscine, les nettoyants à tapis, les pesticides, les insecticides, les engrais et les piles. Les déchets dangereux sont généralement divi-



sés en deux groupes, les déchets ménagers dangereux et les déchets industriels dangereux, selon leur provenance. Soixante-dix pour cent des déchets dangereux générés au Canada le sont en Ontario, et vingt pour cent proviennent du Québec.

L'industrie est le plus grand producteur de déchets dangereux. La fabrication des peintures, des tissus, des ordinateurs, des métaux, des plastiques et des produits du bois génère des déchets dangereux. En outre, les déchets biomédicaux provenant des institutions médicales sont considérés comme étant dangereux. La plupart des déchets dangereux générés par l'industrie et les institutions sont traités sur place ou transportés à des installations spéciales pour le traitement des déchets dangereux.

Les déchets ménagers dangereux constituent un faible pourcentage de l'ensemble des déchets dangereux qui sont générés au Canada. Les déchets dangereux générés dans les maisons sont souvent jetés avec les déchets ordinaires, ce qui peut contaminer le sol, l'air et l'eau. Un nombre croissant de municipalités mettent en œuvre des programmes de collectes spéciales afin de recueillir les déchets ménagers dangereux et de les éliminer de façon appropriée.

## La Convention de Bâle

Environnement Canada a travaillé en étroite collaboration avec les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans le but d'établir des contrôles des mouvements des déchets dangereux. Le Canada a été l'un des premiers signataires de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination (Convention de Bâle). Les objectifs de la Convention de Bâle sont les suivants :

- ❑ faire en sorte que la génération de déchets dangereux soit réduite au minimum;
- ❑ autant que possible, éliminer les déchets dangereux dans leur pays d'origine;
- ❑ améliorer les contrôles de l'exportation et de l'importation de déchets dangereux;
- ❑ interdire l'expédition de déchets dangereux dans des pays qui n'ont pas la capacité légale, administrative et technique de les gérer et de les éliminer d'une façon écologique;
- ❑ coopérer en ce qui concerne l'échange d'information, le transfert de technologies et l'harmonisation des normes, des codes et des directives.

Le Canada a ratifié la Convention de Bâle en établissant le Règlement sur le contrôle de l'exportation et de l'importation des déchets dangereux le 26 novembre 1992. Le Règlement régit les déplacements de déchets dangereux destinés à l'élimination finale, au recyclage ou à la valorisation.

## Les incidences environnementales de l'élimination des déchets

**D**epuis toujours, on élimine les déchets dans des décharges ou des incinérateurs. On s'inquiète de plus en plus des impacts environnementaux de ces méthodes traditionnelles d'élimination. Un faible pourcentage (10 %) des déchets est recyclé ou composté. Dans tous les cas, les déchets ne disparaissent pas tout simplement.

Souvent, les expressions site d'enfouissement et dépotoir sont utilisées indifféremment pour décrire une décharge terrestre. Toutefois, un site d'enfouissement sanitaire est très différent d'un dépotoir. Dans un dépotoir, on contrôle peu l'élimination des déchets. En général, on y laisse les rebuts se dégrader jusqu'à ce qu'ils soient couverts par d'autres. Il sont rarement tassés ou recouverts de terre, et on se préoccupe peu de la lutte contre les animaux nuisibles. Certains déchets peuvent être brûlés dans une fosse. On ne contrôle habituellement pas l'accès au dépotoir et il n'y pas toujours de surveillants.

Dans un site d'enfouissement sanitaire, on prend plus de précautions pour réduire les possibilités de dommages environnementaux causés par l'élimination des déchets. Les lieux sont choisis avec soin afin de réduire au minimum les problèmes. Par exemple, on choisit des lieux constitués d'argile naturelle non perméable, ou on imperméabilise le terrain. L'accès à un site d'enfouissement sanitaire est limité, et les déchets industriels dangereux ne sont pas acceptés. Le brûlage en plein air des déchets y est interdit, et des mesures sont prises pour contrôler les déchets. Les déchets tassés sont recouverts de terre ou d'une autre matière au moins une fois par jour.

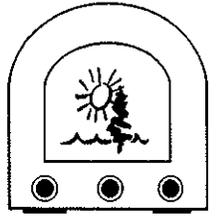
Un incinérateur de déchets solides est une installation où les déchets solides sont brûlés dans des conditions contrôlées. Certaines installations récupèrent l'énergie libérée par l'incinération des déchets. L'énergie peut être utilisée pour produire de la vapeur pour le chauffage, pour la génération d'électricité et pour des procédés industriels.

L'élimination terrestre des déchets peut entraîner des incidences environnementales importantes. L'étendue des impacts dépend de la

conception et de l'exploitation des installations. En général, les principales préoccupations environnementales touchent la formation de gaz de décharge et de lixiviat. On déplore également le fait que des terres précieuses sont utilisées pour stocker des déchets plutôt que pour l'agriculture, l'habitation, la récréation ou l'habitat faunique. Les installations mal conçues ou mal exploitées peuvent générer des odeurs, de la poussière et des déchets, et peuvent attirer les oiseaux et animaux sauvages. Le choix d'un site convenable et l'exploitation des décharges de façon appropriée permettent d'en réduire au minimum les impacts.

Le gaz de décharge est un mélange de gaz qui sont produits par la décomposition de la matière organique dans des conditions anaérobies. Il est constitué de méthane et de dioxyde de carbone, dans des proportions égales, et de traces de divers produits chimiques organiques. Le gaz de décharge peut se déplacer à travers le sol et pénétrer dans les bâtiments ou s'échapper dans l'atmosphère. Dans certaines concentrations, le gaz de décharge peut être explosif au contact de l'air. Le méthane et le dioxyde de carbone sont tous deux des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement de la planète. Environ 38 % de tout le méthane résultant des activités humaines au Canada provient des décharges terrestres. On peut recueillir et contrôler le gaz de décharge. À certains endroits, on le recueille pour en récupérer l'énergie.

«Lixiviat» est un terme générique qui désigne le liquide qui s'infiltré à travers les matières solides en entraînant les composés solubles. Dans les installations de décharge, du lixiviat est formé lorsque l'humidité des déchets et des précipitations se déplace à travers les couches de déchets tout en dissolvant et transportant divers produits chimiques. Un certain nombre de facteurs déterminent la quantité de lixiviat qui est formée : la conception et l'exploitation de l'installation, la quantité d'humidité présente dans les déchets, le volume des précipitations, la température et l'humidité, le ruissellement en surface et le mouvement des eaux souterraines.



Le lixiviat peut pénétrer dans le sol avoisinant ou dans les eaux souterraines. S'il est contaminé par des métaux lourds, des pesticides ou des produits chimiques toxiques, le lixiviat peut contaminer l'eau, ce qui nuit aux espèces sauvages et aux réserves d'eau. Comme dans le cas du gaz de décharge, on peut contrôler et recueillir le lixiviat, ce que l'on ne pratique, à l'heure actuelle, que dans les installations les plus modernes.

Les incinérateurs comportent également des incidences environnementales. En l'absence de contrôles appropriés, les incinérateurs peuvent rejeter dans l'atmosphère des émissions nocives, dont des métaux lourds, des dioxines, des furannes et des gaz à effet de serre. Deux types de cendres sont générées par l'incinération : les cendres résiduelles et les cendres volantes. Les cendres résiduelles correspondent à des matières partiellement brûlées ou non brûlées qui tombent au fond de l'incinérateur. Ces cendres représentent environ 75 % de la quantité totale de cendres générées et on doit les éliminer dans une décharge terrestre. Les cendres volantes, soit les particules légères qui s'élèvent des déchets en combustion, constituent les 25 % qui restent. Les cendres volantes sont habituellement considérées comme des déchets dangereux et exigent un traitement et une élimination spécifiques. Il ne s'agit que d'un exemple du cinquième «R» - élimination des résidus. On se préoccupe également du fait que l'incinération peut décourager la réduction et les programmes

de recyclage, puisque certaines matières comme le papier comportent un contenu énergétique élevé, facteur crucial pour l'incinération, et sont aussi appréciées en tant que matière recyclable. Cette situation engendre une compétition entre le recyclage et l'incinération. Il est important de comprendre qu'en gestion des déchets, l'élimination devrait toujours constituer l'option de dernier ressort après la réduction, la réemploi et le recyclage.

Lorsque des déchets sont éliminés de façon non appropriée ou sont jetés dans l'environnement, il faut assainir les sites touchés. La restauration des sites contaminés peut coûter très cher.

Les déchets comportent d'autres incidences environnementales. Certaines ressources comme de l'énergie, de l'eau et des matières sont utilisées de façon inefficace par suite de la surconsommation de biens, du suremballage, de la perte de matières potentiellement réutilisables ou recyclables, du transport de déchets vers les décharges et de l'exploitation des décharges. En outre, le recyclage, la valorisation, l'élimination des résidus et la restauration des sites contaminés exigent aussi des ressources.

Toutes les options d'élimination des déchets ont un effet sur notre environnement. La gestion appropriée de nos déchets au moyen de la réduction, de la réemploi et du recyclage est nécessaire pour atteindre notre objectif qui consiste à réduire de 50 %, d'ici l'an 2000, la quantité de déchets générée.

## Agir pour réduire les déchets

Les possibilités de réduction, de réemploi et de recyclage de nos déchets sont presque infinies. L'application de la réduction et de la réemploi dans nos maisons, entreprises et industries peut être aussi simple que le changement de nos habitudes ou aussi complexe que la modification des procédés industriels.

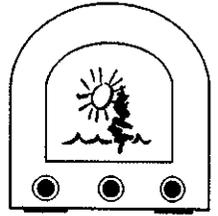
La responsabilité de la réduction des déchets appartient à tous les Canadiens et Canadiennes. Voici quelques moyens simples pour réduire les déchets :

- utilisez des sacs à provisions en tissu
- évitez le suremballage au magasin
- louez les articles que vous n'utilisez qu'occasionnellement (vaisselle pour les fêtes, équipement de sport)
- achetez des boissons vendues dans des bouteilles consignées
- donnez les meubles, vêtements et appareils ménagers que vous ne voulez plus à des organismes sans but lucratif, qui les réutiliseront
- pratiquez le compostage ou le vermicompostage
- achetez des produits durables qui peuvent être réparés, plutôt que des articles jetables
- achetez des produits dans des emballages réutilisables ou recyclables
- partagez les livres et revues avec des amis
- enveloppez les cadeaux dans des boîtes, sacs ou paniers réutilisables
- écrivez sur les deux côtés des feuilles de papier, et ensuite recyclez le papier
- transportez votre repas dans une boîte-repas ou dans un sac durable
- participez à votre programme communautaire de recyclage
- mettez sur pied un comité de réduction des déchets au travail

Les gouvernements ont aussi pris des mesures pour améliorer la gestion de nos déchets. Certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont instauré des lois qui encouragent la réduction, la réemploi et le recyclage. L'Île-du-Prince-Édouard a promulgué une loi sur les contenants consignés. En juin 1992, le Nouveau-Brunswick a mis sur pied un système de consigne qui encourage l'utilisation de contenants réutilisables plutôt que de contenants recyclables. L'Ontario a instauré la *Waste Management Act 1992*, qui exige que les municipalités, entreprises et industries d'une certaine taille mettent en œuvre des programmes de tri à la source de certaines matières recyclables, et des programmes de compostage des feuilles et des déchets de jardin.

Certaines administrations municipales ont mis sur pied des programmes et institué des règlements dans le but de réduire la quantité de déchets qui sont éliminés dans leurs décharges. Par exemple, elles ont créé des programmes de recyclage et imposé des restrictions pour l'élimination dans les décharges de certaines matières, comme les déchets de bois, les feuilles, les déchets de jardin, les pneus et le carton ondulé.

L'industrie et différents organismes réduisent également la quantité de déchets qu'ils éliminent. Bell Canada, General Motors du Canada, Northern Telecom, La Compagnie Quaker Oats du Canada, le groupe La Mutuelle, la Chambre des communes et la Banque canadienne impériale de commerce, pour n'en nommer que quelques-uns, ont tous mis en œuvre des programmes de réduction des déchets.





## Nos océans

**N**os océans, lacs et rivières ne sont pas épargnés par les problèmes de gestion des déchets. Deux domaines particuliers sont préoccupants : l'immersion de déchets en mer et les débris de plastique.

L'élimination de déchets dans les océans n'est permise que lorsqu'elle répond aux exigences réglementaires et qu'elle constitue une option pratique et préférable du point de vue environnemental. Les matières inertes et les matières organiques non contaminées d'origine naturelle, comme les matières provenant du dragage ou les déchets de poisson sont le plus souvent éliminées dans l'océan. Le dragage est essentiel à la navigation et au transport maritime, et les matières de dragage constituent la principale substance qui est immergée dans nos océans.

Le Canada est signataire de la Convention de Londres, une entente internationale concernant l'immersion en mer qui a été signée en 1972. En 1990, le Canada et les autres parties à la Convention ont convenu d'éliminer graduellement, d'ici 1995, l'immersion de déchets issus de la fabrication et de la transformation industrielles autres que les matières inertes ou les matières organiques non contaminées d'origine naturelle.

L'immersion de déchets en mer est régie par Environnement Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (CEPA). Depuis l'adoption de la Convention de Londres, l'immersion en mer n'est permise qu'en des lieux d'immersion désignés. Avant de délivrer un permis, Environnement Canada examine la demande afin de déterminer si elle répond aux exigences réglementaires et si l'immersion constitue une option pratique et préférable du point de vue environnemental. Si le permis est refusé, les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux cherchent d'autres méthodes d'élimination.

Les déchets de plastique qui entrent dans nos océans y restent. Ils détruisent la vie marine et polluent nos plages. On estime que 2 millions d'oiseaux marins et 100 000 mammifères marins meurent chaque année après avoir mangé des débris de plastique ou s'y être emmêlés.

Parmi les sources de débris de plastique figurent les utilisateurs de plages, les plaisanciers,

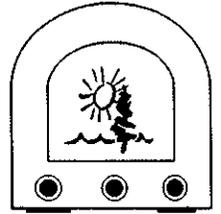
les passagers des traversiers, les navires de charge, les rejets d'eaux usées, les poubelles non couvertes installées près des rivages, les opérations industrielles et les chantiers de construction riverains. Les articles en plastique durable comme les emballages, les filets, les cordages, la mousse de polystyrène, les sacs à provisions, les emballages de bonbons, et les anneaux qui retiennent les emballages de six ne se dégradent pas facilement dans l'océan.

Voici ce que vous pouvez faire pour réduire la quantité de débris qui se retrouvent dans les océans :

- Ne jetez pas de déchets de plastique dans les toilettes.
- Lorsque vous naviguez ou séjournez sur la plage, gardez vos déchets afin de les jeter dans des récipients à rebuts à la marina, ou rapportez-les à la maison pour le recyclage.
- Participez au nettoyage des plages. Communiquez avec le groupe environnemental de votre localité afin de déterminer de quelle façon vous pourriez contribuer.
- Informez les gens qui vous entourent.

La gestion des déchets et le Plan vert du Canada  
Le Plan vert du Canada reconnaît les trois éléments essentiels à la vie : l'air, l'eau et les sols. Le Plan vert a établi des objectifs et échéanciers afin de contribuer à sauvegarder ces éléments pour les Canadiens des générations présentes et futures. L'objectif de gestion des déchets qui consiste à réduire de 50 % la génération de déchets d'ici l'an 2000 est défini dans le Plan vert. Un certain nombre d'initiatives sont entreprises par le gouvernement fédéral et par d'autres organismes dans le but d'atteindre cet objectif :

- Établir des normes et règlements afin de réduire les déchets d'emballage si les mesures volontaires des gouvernements et de l'industrie ne permettent pas d'atteindre l'objectif défini dans le Protocole national sur l'emballage, qui visait une réduction de 20 % en 1992. Tout indique que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.



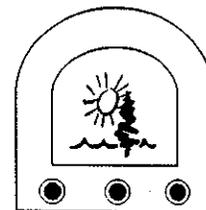
- ❑ Appuyer les innovations technologiques visant à réduire les déchets, ainsi qu'à recycler et à réutiliser.
- ❑ Élargir le programme de la bourse nationale des déchets, dans le but de le rendre auto-suffisant d'ici l'an 2000. Le programme a pour objectif d'améliorer les possibilités offertes par le marché en ce qui concerne la réemploi et le recyclage des déchets industriels et des déchets de gros volume.
- ❑ Fournir de l'information aux Canadiens et Canadiennes par le truchement de l'Initiative d'écocivisme.
- ❑ Réduire de 50 % d'ici l'an 2000 les déchets générés par les opérations du gouvernement fédéral.
- ❑ Établir un système de repérage informatique afin de surveiller le déplacement des déchets dangereux qui entrent au Canada et qui en sortent.
- ❑ Détruire, d'ici 1996, les BPC dont le gouvernement fédéral a la garde.
- ❑ Nettoyer 30 lieux contaminés à risque élevé d'ici 1995 grâce au Programme national d'assainissement des lieux contaminés.



## Série 20 - Un patrimoine de classe internationale

1. Saviez-vous que le Canada compte dix sites du patrimoine mondial\*? Leurs caractéristiques culturelles et géologiques spectaculaires ont une renommée internationale. Ils sont notre fierté; pourquoi ne pas en visiter au moins un cet été!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



2. Saviez-vous qu'au Canada, il y a six réserves de biosphère\*\* qui sont reconnues sur le plan international? Ces réserves démontrent qu'il est possible d'équilibrer conservation de la nature et utilisation et aménagement par l'homme. Assurément des endroits à inclure dans vos plans de voyage cet été!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

3. Saviez-vous que les trente sites Ramsar du Canada sont des terres humides de renommée internationale à cause de leur importance à la survie de la faune. Aucun autre pays ne protège une aussi grande superficie. Vraiment, il y a de quoi être fier!

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

4. Étiez-vous au courant que 24 p. 100 des milieux humides de la planète se trouvent au Canada? Ces milieux peuvent atténuer des effets de la pollution et servir d'habitat aux espèces fauniques. Nous avons une responsabilité mondiale de les protéger.

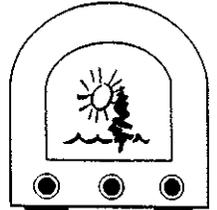
Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

5. Saviez-vous que les vastes étendues dénudées de l'Arctique sont l'une des dernières grandes régions sauvages du monde? Mais c'est une région vulnérable à la pollution provenant du sud. Nos bonnes habitudes peuvent porter fruit au loin.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

6. Le Canada possède le plus long littoral de la Terre et des écosystèmes océaniques les plus riches de la planète. C'est une ressource qui renferme de multiples espèces de poissons, d'oiseaux et de baleines que nous devons protéger.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



7. Les milieux sauvages du Canada abritent un grand nombre d'espèces fauniques. La plupart des mouflons de montagne, des grizzlys et des carcajous du monde habitent au Canada. Nous devons protéger ces ressources.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.

- \* **Référez-vous à la fiche d'information pour d'autres sites du patrimoine mondial au Canada (ex. le parc national du Gros-Morne, Terre-Neuve, les parcs nationaux des Rocheuses, Alberta et Colombie-Britannique).**
- \*\* **Référez-vous à la fiche d'information pour d'autres réserves de biosphère au Canada (ex. Charlevoix au Québec, Mont-Riding au Manitoba).**

## Fiche d'information sur l'environnement

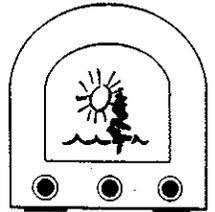
### Série 20 - Un patrimoine de classe internationale

#### Patrimoine mondial

- Le Canada compte dix sites du patrimoine mondial : 1) les parcs nationaux des Rocheuses (Alberta et Colombie-Britannique); 2) le parc national Kluane (Yukon); 3) le lieu historique provincial de l'île Anthony, Moresby-Sud (Colombie-Britannique); 4) le parc national Nahanni (Territoires du Nord-Ouest); 5) le parc national Wood Buffalo (Alberta et Territoires du Nord-Ouest); 6) le parc provincial Dinosaur (Alberta); 7) la ressource historique provinciale Head-Smashed-in Bison Jump (Alberta); 8) l'arrondissement historique de Québec (Québec); 9) le lieu historique national de L'Anse aux Meadows (Terre-Neuve); 10) le parc national du Gros-Morne (Terre-Neuve).
- «Site du patrimoine mondial» est une désignation accordée par l'UNESCO en vertu de la Convention pour la protection du patrimoine mondial. La désignation signale que le site a une importance culturelle ou naturelle et qu'il a conservé son intégrité culturelle ou naturelle.
- La Convention pour la protection du patrimoine mondial reconnaît que le patrimoine naturel et culturel d'un pays est une de ses plus importantes et précieuses possessions, qu'il transcende les frontières nationales et qu'il doit être conservé pour les générations futures de la planète.

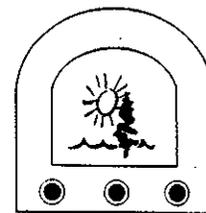
#### Réerves de biosphère

- Le Canada possède six réserves de biosphère : Charlevoix au Québec, Mont Saint-Hilaire au Québec, l'escarpement du Niagara en Ontario, Long Point en Ontario, Mont-Riding au Manitoba et Waterton en Alberta.
- «Réserve de biosphère» est une désignation internationale accordée par l'Unesco en vertu du programme sur l'homme et la biosphère. Cette désignation signifie que le site illustre bien l'équilibre qui peut être atteint entre conservation et utilisation et aménagement par l'homme.
- Pour être désigné «réserve de biosphère», le site doit compter au moins une aire naturelle «centrale» relativement intacte et protégée. Celle-ci doit être entourée de zones tampons dont l'utilisation ne doit pas avoir de répercussions sur l'aire centrale. Le reste de la réserve est employée pour diverses activités humaines.
- Une réserve de biosphère peut prendre la forme d'une forêt protégée à titre de réserve écologique, mais dont les boisés environnants sont exploités. Il peut également s'agir de prairies naturelles et des pâturages ou des terres agricoles adjacentes.



## Sites Ramsar

- Les trente sites Ramsar du Canada sont répartis d'un océan à l'autre et du point le plus au sud du Canada à l'Arctique.
- "Site Ramsar" est une désignation internationale accordée en vertu de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine. Cette convention porte le titre abrégé de Ramsar, ville d'Iran où elle fut signée.
- Les pays signataires de la Convention voulaient faire converger l'attention internationale sur les menaces graves qui guettent les zones humides d'importance internationale. Les sites sont désignés en raison de leur importance écologique, botanique, zoologique, limnologique ou hydrologique.
- La Convention préconise une «utilisation judicieuse» et recommande d'opter pour des utilisations compatibles avec les propriétés naturelles des terres humides en vue d'assurer leur maintien. Les activités permises ne doivent pas modifier ou détruire le caractère écologique des zones humides.

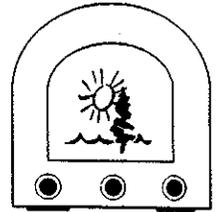


## Zones humides

- Les zones humides couvrent 127,2 millions d'hectares ou 14 p. 100 du territoire canadien. Poissons, sauvagine et autres animaux viennent y habiter, s'y accoupler et s'y reproduire. Les terres humides servent de refuge à plus de 45 espèces de sauvagine, 155 espèces d'oiseaux et 50 espèces de mammifères. Environ un tiers des espèces fauniques menacées, en voie d'extinction ou vulnérables ont élu domicile dans des zones humides.
- Les terres humides sont recouvertes d'eau peu profonde en tout temps ou pendant certaines saisons. Ils absorbent la pluie et l'eau de fonte des neiges pendant les périodes de ruissellement élevé et dégagent de l'eau lentement pendant les sécheresses. Ils portent bien leur nom de «reins de la nature» puisqu'ils agissent comme des filtres, favorisant la sédimentation et atténuant ainsi les effets de la pollution.
- Malheureusement, les marécages et les marais sont trop souvent considérés des espaces perdus : des zones à assécher et à utiliser à des fins plus «productives» comme l'agriculture. En raison de cette attitude, plus de la moitié des zones humides initiales du sud du Canada ont disparu. À l'échelle nationale, 85 p. 100 des cas d'élimination de terres humides sont attribuables à l'assèchement des marécages et des marais pour créer des terres arables.

## L'Arctique

- L'Arctique qui couvre presque la moitié de la superficie terrestre du Canada est une des dernières grandes zones sauvages de la Terre. En dépit de sa dimension, l'Arctique est un écosystème fragile et vulnérable.
- À proximité du pôle, les plantes ont un cycle de croissance plus court et les animaux ont un taux de naissance plus faible. Dans la toundra, un feu échappé peut faire régresser la végétation de quelques siècles. Dans les vastes régions aux espèces relativement peu nombreuses, l'équilibre écologique d'un écosystème peut être affecté par la disparition d'une seule espèce ou par une diminution de la population. Le caribou, par exemple, se nourrit exclusivement de lichen -- par conséquent, si le lichen est en danger, le caribou l'est également.
- De plus en plus souvent, on prélève dans l'air, l'eau, le sol et la faune du Nord du plomb, des BPC, des pesticides, des retombées radioactives et d'autres contaminants. Transportés par les vents et les cours d'eau coulant vers le nord, les polluants parcourent des milliers de kilomètres, leur source étant au sud du Canada, aux États-Unis, et même en Europe et en Asie. Les déversements de pétrole et l'élimination des ordures peuvent aussi menacer l'Arctique. À tous ces facteurs, s'ajoute un nombre croissant de projets d'exploitation du pétrole, des minéraux, de l'hydroélectricité et des autres ressources, ce qui restreint la gamme des options de protection des aires sauvages du Nord.



## Océans

- Borné par trois océans, le Canada possède le plus long littoral au monde (plus de 243 000 km). Les écosystèmes marins du Canada sont parmi les plus riches de la Terre, les zones côtières étant les plus productives au point de vue biologique. À divers moments de l'année, d'importantes populations de poissons, oiseaux aquatiques, oiseaux de rivage, sauvagine, phoques et baleines viennent s'installer dans les eaux canadiennes.
- Les océans ne sont pas que des habitats fauniques. Ils contiennent plus de 90 p. 100 des matières végétales de la planète, principalement sous forme de phytoplancton et fournissent donc une grande partie de l'oxygène de la Terre en plus de jouer un rôle important quant à l'élimination de l'atmosphère du dioxyde de carbone en excès.
- Mais océans et littoraux sont en danger. Les effluents des industries, les eaux usées non traitées, le développement intensif des côtes et des cours d'eau en amont, les ordures et les engins de pêche à la dérive menacent les océans et les littoraux de tous les pays.



## Personnes-ressources: SÉRIE 20 - Espaces et espèces

### Personne-ressource au niveau national :

Parcs Canada  
Jack Ricou  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien des parcs  
Édifice Jules Léger, 4<sup>e</sup> étage  
25, rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél : (819) 994-2747  
Fax : (819) 994-5140

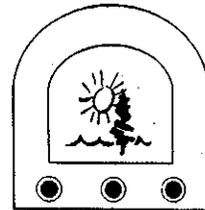
Service canadien de la faune  
Art Petch  
Campagne de sensibilisation aux espaces et espèces  
Service canadien de la faune  
Place Vincent Massey, 3<sup>e</sup> étage  
351, boul. St-Joseph  
Hull (Québec)  
K1A 0H3  
Tél : (819) 953-7933  
Fax : (819) 953-6283

### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Atlantique

Parcs Canada  
Terry Shaw  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 1S9  
Tél: (902) 426-6045  
Fax: (902) 426-7012

Service canadien de la faune  
Bill Prescott  
Environnement Canada  
Case postale 1590  
61, rue East Main  
Sackville (Nouveau-Brunswick)  
E0A 3C0  
Tél: (506) 364-5013  
Fax: (506) 364-5062



#### Québec

Parcs Canada  
Kathleen Barrett  
3, rue Buade  
Case postale 6060  
Haute-Ville (Québec)  
G1R 4V7  
Tél: (418) 649-8168  
Fax: (418) 648-4238

Service canadien de la faune  
Isabelle Ringuet  
Environnement Canada  
1141, route de l'Église  
Case postale 10100  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4H5  
Tél: (418) 648-2543  
Fax: (418) 649-6475

## Ontario

### Parcs Canada

Ross Dobson  
111, rue Water est  
Cornwall (Ontario)  
K6H 6S3  
Tél: (613) 938-5793  
Fax: (613) 938-5785

### Service canadien de la faune

Barbara Campbell  
Environnement Canada  
49, rue Camelot  
Nepean (Ontario)  
K1A 0H3  
Tél: (613) 952-2407  
Fax: (613) 952-8995

## Saskatchewan et Manitoba

### Parcs Canada

Cheryl Penny  
457, rue Main, 4<sup>e</sup> étage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3B 3E8  
Tél: (204) 984-5071  
Fax: (204) 984-2240

### Service canadien de la faune

Pat Rakowski  
Pièce 513  
269, rue Main  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 1BZ  
Tél: (204) 983-5264  
Fax: (204) 983-6285

## Alberta

### Parcs Canada

Bill Fisher  
Région de l'Ouest  
#552, 220-4e avenue sud est  
C.P. 2989, Succursale M  
Calgary (Alberta)  
T2P 3H8

Tél: (403) 292-6904

Fax: (403) 292-4242

### Service canadien de la faune

Loney Dickson  
Édifice Twin Atria, 2<sup>e</sup> étage  
4999-98e avenue  
Edmonton (Alberta)  
T6B 2X3  
Tél: (403) 468-8917  
Fax: (403) 495-2615

## Colombie-Britannique

### Parcs Canada

Bill Fisher  
(Voir Alberta)

### Service canadien de la faune

Dave Smith  
5421, chemin Robertson  
Case postale 340  
Delta (Colombie-Britannique)  
V4K 3Y3  
Tél: (604) 946-8546  
Fax: (604) 946-7022

## Territoires du Nord-Ouest

### Parcs Canada

Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

### Service de la faune

Loney Dickson  
(Voir Alberta)

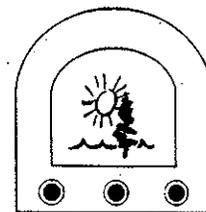
## Yukon

### Parcs Canada

Cheryl Penny  
(Voir Manitoba/Saskatchewan)

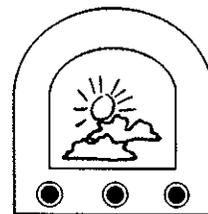
### Service canadien de la faune

Dave Smith  
(Voir Colombie-Britannique)



1. La couche d'ozone stratosphérique nous protège des rayons ultraviolets du soleil. Une trop grande quantité de ce gaz au niveau du sol peut être dangereuse. L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Ozone stratosphérique et ozone troposphérique. L'ozone est présent partout dans l'atmosphère, toutefois, on le trouve en plus forte concentration dans deux zones, la stratosphère, entre 15 km et 40 km au-dessus de la surface de la Terre, et la troposphère (au niveau du sol), qui est la zone où nous vivons. Près de 90 p. 100 de l'ozone de la Terre est concentré au niveau de la stratosphère où il joue un rôle vital en absorbant les dangereux rayons ultraviolets du soleil. L'ozone existe naturellement dans la stratosphère et la troposphère.
- ❑ Au Canada, plus d'un million de tonnes d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) sont émises annuellement par des sources mobiles, notamment les automobiles, les camions, les avions et les trains. Près de 700 000 tonnes proviennent de sources stationnaires telles que les centrales électriques et les raffineries.
- ❑ Le Canada émet annuellement plus de 500 000 tonnes de composés organiques volatils (COV), qui proviennent de sources mobiles et de l'emploi de produits contenant des solvants (notamment peintures, fixatifs et produits d'entretien domestique et d'hygiène personnelle). Plus de 350 000 tonnes de COV sont émises par des sources stationnaires telles que les centrales électriques, les procédés industriels et les raffineries. (Source : *L'état de l'environnement*, 14, p. 6-7)
- ❑ Le smog peut endommager les récoltes et la végétation et il se peut qu'il contribue à la détérioration des forêts dans certaines régions du pays. Il peut poser un risque grave autant pour les personnes en bonne santé que pour celles souffrant de problèmes respiratoires.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des NO<sub>x</sub>. Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les NO<sub>x</sub> et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

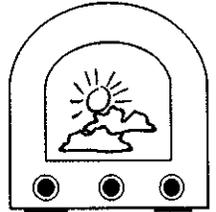
Lisa Woodley  
Bureau NO<sub>x</sub>/COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

2. Le fait de maintenir sa voiture en bon état tout au long de l'année est bon pour l'environnement. Ceci est particulièrement important pendant les périodes chaudes de l'été, quand les problèmes de smog sont les plus graves.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ L'ozone au niveau du sol, qui est l'un des principaux éléments à l'origine du smog, se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote et des composés organiques volatils, qui se font à la lumière solaire.
- ❑ Un moteur mal réglé peut augmenter la consommation de carburant de 11 p. 100, et des pneus insuffisamment gonflés de 8 p. 100. Plus nous consommons du carburant, plus nous polluons l'air.
- ❑ Chaque année, les véhicules automobiles produisent plus de 350 000 tonnes de NO<sub>x</sub> et plus de 400 000 tonnes de COV, ce qui représente plus de 39 p. 100 des émissions de NO<sub>x</sub>.
- ❑ Grâce à des mesures strictes de contrôle des émissions, les véhicules automobiles actuels polluent 10 fois moins que les véhicules construits il y a 25 ans. Toutefois, ces mesures ne sont pas suffisantes si l'on considère les 14 millions de véhicules qui circuleront sur les routes en l'an 2000, l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus par chaque véhicule et de l'engorgement des routes.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des NO<sub>x</sub>. Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les NO<sub>x</sub> et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

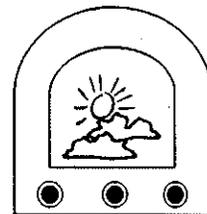
Lisa Woodley  
Bureau NO<sub>x</sub>/COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

3. Saviez-vous que les fixatifs aerosols et les pompes sont l'une des causes du smog? En effet, certains produits d'hygiène personnelle contiennent des COV. Ces produits chimiques réagissent à la lumière solaire et produisent de l'ozone au niveau du sol.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les COV, composés organiques volatils, désignent les vapeurs et les gaz contenant du carbone qui sont émis dans l'atmosphère; le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, le méthane et les chlorofluorocarbures forment toutefois une catégorie distincte.
- ❑ Le Canada émet annuellement plus de 500 000 tonnes de composés organiques volatils (COV), qui proviennent de sources mobiles et de l'emploi de produits contenant des solvants (notamment peintures, fixatifs et produits d'entretien domestique et d'hygiène personnelle). Plus de 350 000 tonnes de COV sont émises par des sources stationnaires telles que les centrales électriques, les procédés industriels et les raffineries.
- ❑ L'émission de COV en présence d'oxyde d'azote et à la lumière solaire mène à la formation d'ozone au niveau du sol, qui constitue l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote ( $\text{NO}_x$ ) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des  $\text{NO}_x$ . Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les  $\text{NO}_x$  et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

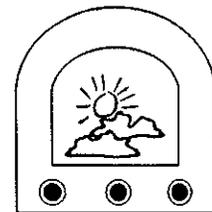
Lisa Woodley  
Bureau  $\text{NO}_x$ /COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

4. Lorsque vous achetez de la peinture, pensez aux conséquences sur l'environnement. Les peintures marquées du sceau ECOLOGO d'Environnement Canada contiennent moins de COV, qui sont à l'origine du smog.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les COV, composés organiques volatils, désignent les vapeurs et les gaz contenant du carbone qui sont émis dans l'atmosphère; le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, le méthane et les chlorofluorocarbures forment toutefois une catégorie distincte.
- ❑ Le Canada émet annuellement plus de 500 000 tonnes de composés organiques volatils (COV), qui proviennent de sources mobiles et de l'emploi de produits contenant des solvants (notamment peintures, fixatifs et produits d'entretien domestique et d'hygiène personnelle). Plus de 350 000 tonnes de COV sont émises par des sources stationnaires telles que les centrales électriques, les procédés industriels et les raffineries.
- ❑ L'émission de COV en présence d'oxyde d'azote et à la lumière solaire mène à la formation d'ozone au niveau du sol, qui constitue l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote ( $\text{NO}_x$ ) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des  $\text{NO}_x$ . Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les  $\text{NO}_x$  et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

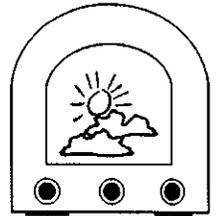
Lisa Woodley  
Bureau  $\text{NO}_x$ /COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

5. Evitez de remplir le réservoir de votre voiture à ras bord pour empêcher que des vapeurs s'échappent dans l'atmosphère. Ces vapeurs produisent de l'ozone au niveau du sol, qui est l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Le fait de continuer à remplir le réservoir une fois que la pompe s'est automatiquement arrêtée entraîne une évaporation de carburant.
- ❑ Les COV, composés organiques volatils, désignent les vapeurs et les gaz contenant du carbone qui sont émis dans l'atmosphère; le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, le méthane et les chlorofluorocarbures forment toutefois une catégorie distincte.
- ❑ Le Canada émet annuellement plus de 500 000 tonnes de composés organiques volatils (COV), qui proviennent de sources mobiles et de l'emploi de produits contenant des solvants (notamment peintures, fixatifs et produits d'entretien domestique et d'hygiène personnelle). Plus de 350 000 tonnes de COV sont émises par des sources stationnaires telles que les centrales électriques, les procédés industriels et les raffineries.
- ❑ L'émission de COV en présence d'oxyde d'azote et à la lumière solaire mène à la formation d'ozone au niveau du sol, qui constitue l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des NO<sub>x</sub>. Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les NO<sub>x</sub> et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.
- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

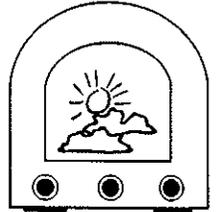
Lisa Woodley  
Bureau NO<sub>x</sub>/COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

6. Au cours des chaudes périodes de l'été, il est particulièrement important d'économiser l'électricité car les centrales électriques qui brûlent des carburants fossiles contribuent au problème du smog.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Chaque année, les centrales électriques émettent dans l'air plus de 289 000 tonnes d'oxydes d'azote. En présence de la lumière solaire, ces oxydes réagissent avec des composés organiques volatils et produisent de l'ozone au niveau du sol, qui constitue l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des NO<sub>x</sub>. Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les NO<sub>x</sub> et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

### Personne-ressource au niveau national :

Lisa Woodley  
Bureau NO<sub>x</sub>/COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

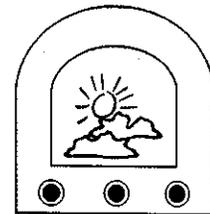
### Personnes-ressources au niveau régional :

#### Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149

7. Pendant l'été, l'emploi de solvants cause presque toujours l'émission d'une certaine quantité de vapeur dans l'atmosphère. Afin de réduire les problèmes de smog, choisissez des peintures, décapants et nettoyants qui ne sont pas à base de solvants.

Un message d'écocivisme d'Environnement Canada.



### Points clés

- ❑ Les COV, composés organiques volatils, désignent les vapeurs et les gaz contenant du carbone qui sont émis dans l'atmosphère; le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, le méthane et les chlorofluorocarbures forment toutefois une catégorie distincte.
- ❑ Le Canada émet annuellement plus de 500 000 tonnes de composés organiques volatils (COV), qui proviennent de sources mobiles et de l'emploi de produits contenant des solvants (notamment peintures, fixatifs et produits d'entretien domestique et d'hygiène personnelle). Plus de 350 000 tonnes de COV sont émises par des sources stationnaires telles que les centrales électriques, les procédés industriels et les raffineries.
- ❑ L'émission de COV en présence d'oxyde d'azote et à la lumière solaire mène à la formation d'ozone au niveau du sol, qui constitue l'un des principaux éléments à l'origine du smog.

### Considérations régionales

- ❑ Au centre du pays, c'est dans le corridor Windsor-Québec que la concentration de smog est la plus élevée. Ce corridor s'étend, en Ontario et au Québec, des rives nord des lacs Érié et Ontario et le long du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec.
- ❑ Les NO<sub>x</sub> et les COV en provenance des États-Unis contribuent considérablement aux niveaux élevés d'ozone dans le corridor Windsor-Québec.
- ❑ Le corridor affronte, plus souvent et pour des périodes plus longues que toute autre région du pays, des niveaux de smog supérieurs à la norme. À Montréal, le niveau autorisé a été dépassé 11 jours par an en moyenne.
- ❑ Les règlements mis en vigueur par la Communauté urbaine de Montréal contrôlent les émissions provenant des installations de nettoyage à sec et des imprimeries.
- ❑ Bien que les NO<sub>x</sub> et les COV soient principalement causés par la forte activité humaine caractéristique des grands centres urbains, le smog n'est pas uniquement limité aux villes. Étant donné que le vent déplace les polluants atmosphériques, tous les Canadiens, qu'ils soient touchés directement ou non par le problème du smog, doivent savoir que leurs actions peuvent affecter les habitants d'autres collectivités. Ainsi, on trouve souvent de fortes concentrations d'ozone au niveau du sol dans les régions rurales balayées par les vents venant des grands centres urbains.

## Renseignements additionnels

- ❑ L'ozone au niveau du sol est l'un des principaux éléments à l'origine du smog. L'ozone au niveau du sol se forme à la suite de réactions chimiques entre des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des composés organiques volatils (COV) qui se font à la lumière solaire. La combustion de combustibles fossiles par les véhicules automobiles, les camions, les centrales électriques et les chaudières industrielles est à l'origine des NO<sub>x</sub>. Les composés organiques volatils, eux, proviennent de l'évaporation de combustibles liquides et de solvants et de la combustion de carburant. Les principales sources de COV sont les véhicules automobiles, les systèmes de distribution de carburant, les raffineries, les usines de produits chimiques et l'application de peinture et d'enduits. Les plantes produisent naturellement des COV.
- ❑ Les régions canadiennes les plus touchées par ce problème sont la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique, le corridor Windsor-Québec en Ontario et au Québec, et la région sud des provinces de l'Atlantique.
- ❑ La fréquence et la gravité du smog sont liées à la température, l'importance d'une ville, sa population, le nombre de véhicules qui y circulent et le type d'industries qu'on y trouve. Le smog ne touche pas uniquement les villes. Étant donné que les NO<sub>x</sub> et les COV peuvent se déplacer dans l'atmosphère sur plusieurs centaines de kilomètres, le smog peut aussi affecter la campagne. Le climat et la topographie sont également des facteurs déterminants. Ainsi, les niveaux de smog seront plus élevés dans une ville entourée de montagnes ou de collines en raison d'une moins grande circulation d'air.
- ❑ Une exposition au smog d'une à deux heures peut causer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, et des problèmes respiratoires (accès de toux et respirations douloureuses). Les asthmatiques, les enfants et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables aux effets de l'ozone au niveau du sol.
- ❑ L'ozone peut endommager sérieusement le feuillage des plantes, ralentir leur croissance et réduire leur productivité. On estime que les dommages causés chaque année aux cultures peuvent atteindre 70 millions de dollars en Ontario et 9 millions de dollars dans la vallée inférieure du Fraser. De fortes concentrations d'ozone au niveau du sol peuvent aussi être à l'origine du déclin des forêts dans certaines régions du pays.

- ❑ En 1988, le Canada a signé avec 24 autres pays un protocole international en vue de stabiliser les émissions d'oxydes d'azote aux niveaux de 1987 d'ici la fin de 1994. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont donné au Conseil canadien des ministres de l'environnement le mandat de mettre en place un plan national de gestion de l'émission des oxydes d'azote et des COV. Ce plan, élaboré en 1988 à l'issue d'un processus de consultation avec l'industrie, des groupes d'intérêts publics et des groupes environnementaux, vise à coordonner les efforts déployés pour réduire l'ozone au niveau du sol dans l'ensemble du Canada. Grâce à ce plan, d'ici l'an 2005, on compte atteindre et maintenir un objectif de qualité de l'air, qui a été fixé à 82 parties par milliard (ppM) pour l'ozone.

## Personne-ressource au niveau national :

Lisa Woodley  
Bureau NO<sub>x</sub>/COV du CCME  
100, rue Sparks  
Bureau 360  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5B7  
Téléphone : (613) 233-8563  
Télécopieur : (613) 233-4229

## Personne-ressource au niveau régional :

M. Gérald Vigeant  
Chef, Direction des services scientifiques  
Service de l'environnement atmosphérique  
Environnement Canada  
Région du Québec  
100, boul. Alexis Nihon, 3<sup>e</sup> étage  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2N6  
Téléphone : (514) 283-1106  
Télécopieur : (514) 283-7149